Rapport annuel 2013

umicore
materials for a better life

> P. 1-25
Un aperçu de notre performance de durabilité

> P. 26-41
Plus d'informations sur nos différentes activités

> P. 42-190
États financiers et durables complets

Consultez le rapport en ligne
www.umicore.com/reporting

Sommaire

Introduction
À propos d'Umicore 1-3
Chiffres clés 4-5

Rapport de gestion
Revue du Président et de l'Administrateur Délégué 6-7
Performance économique 8-13
Une entreprise où il fait bon travailler 14-17
Éco-efficacité 18-21
Engagement envers les parties prenantes 22-25

Revue par business group
Catalysis 26-29
Energy Materials 30-33
Performance Materials 34-37
Recycling 38-41

Rapport d'activités
Rapport d'activité économique et états financiers 42-118
Rapport d'activité environnemental 119-130
Rapport d'activité social 131-147
Déclaration de gouvernance d'entreprise 149-173
Conseil d'administration, Comité de direction & Senior Management 174-177
Déclarations d'assurance 178-179
Glossaire 180-183
Index GRI 184-188

À propos de ce rapport

Ce rapport consiste en un aperçu intégré de nos performances économiques, sociales et environnementales en 2013. Pour accéder au rapport complet en ligne, visitez notre centre de reporting sur Internet via le lien ci-dessous (en anglais). Vous trouverez des QR codes qui vous donneront un accès direct aux parties correspondantes du site internet depuis un téléphone portable ou une tablette.

Notre rapport est vérifié par un tiers et a obtenu le niveau d'application GRI B+. Un aperçu complet de la portée de ce rapport est disponible en page 190.

Consultez le rapport en ligne www.umicore.com/reporting

À propos de nous

Nous sommes un groupe mondial spécialisé dans la technologie des matériaux et le recyclage. Nous nous concentrons sur des domaines où notre expertise en science des matériaux, chimie métallurgie et recyclage fait la différence.

Nos activités s'articulent autour de quatre business groups: Catalysis, Energy Materials, Performance Materials et Recycling. Chaque business group est divisé en plusieurs business units offrant des matériaux et des solutions à la pointe de nouveaux développements technologiques qui sont essentiels à la vie de tous les jours.

GLOBAL100 Most Sustainable Corporations in the World

Notre Vision

Vision 2015

La stratégie d'Umicore, Vision 2015, est formée autour de grandes tendances économiques, sociales et environnementales. Nos compétences, notre position sur le marché, notre expertise dans le domaine de la science des matériaux, notre savoir-faire et notre recyclage nous donnent un fort potentiel de croissance dans les domaines suivants :

Disponibilité limitée des ressources : dans le monde d'aujourd'hui les métaux deviennent de plus en plus rares. Les installations de recyclage d'Umicore sont capables de recycler 26 éléments incluant des métaux précieux et autres.

Moins de pollution atmosphérique : la tendance à des législations sur les émissions de plus en plus strictes offre des opportunités de croissance pour les catalyseurs automobiles autant pour les véhicules légers que pour les poids lourds diesel.

Electrification des véhicules : le marché en pleine croissance des batteries lithium-ion utilisées dans les véhicules électriques augmente la demande pour nos matériaux cathodiques pour batteries rechargeables.

Energie verte : Umicore développe des matériaux qui sont au cœur des technologies photovoltaïques à haut rendement et qui permettent de fabriquer d'autres produits peu énergivores.

Nos objectifs Vision 2015 concernent nos ambitions économiques mais aussi des performances à atteindre au niveau environnemental et social.

Economie

Croissance et rendements : nos projets clés de croissance ont le potentiel pour atteindre un taux de croissance à deux chiffres. Notre objectif à long terme est de générer un rendement moyen des capitaux engagés de plus de 15%.

Une entreprise où il fait bon travailler

Sécurité : nous voulons atteindre zéro accident avec perte de temps de travail.

Exposition professionnelle : nous réduirons les concentrations en métaux spécifiques auxquels nos travailleurs sont exposés : Cd, Pb, Co, Ni, As, Pt.

Développement personnel : tous nos travailleurs à travers le monde auront un entretien d'évaluation annuel concernant leur développement individuel.

Employeur attrayant : nous prendrons des mesures spécifiques en fonction des résultats de l'enquête d'opinion 2010.

Eco-efficacité

Réduction de l'empreinte carbone : nous ambitionnons de réduire nos émissions de CO_2 de 20% par rapport aux niveaux de 2006, en utilisant le même périmètre d'activités qu'en 2006.

Réduction des émissions : nous avons l'intention de réduire de 20% l'impact des rejets de métaux dans l'eau et l'atmosphère par rapport aux niveaux de 2009.

Durabilité des produits : nous investirons dans des outils nous permettant de mieux comprendre et mesure le cycle de vie et l'impact de nos produits.

Engagement envers les parties prenantes

Approvisionnement durable : nous mettrons en œuvre notre Charte d'approvisionnement durable au sein de l'entreprise.

Collectivités locales : tous nos sites devront intensifier leurs efforts en vue d'identifier les principales parties prenantes et de s'impliquer au sein de la collectivité locale.

Chiffres clés

Performance économique (en millions € sauf mention contraire)	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires	6.937,4	9.691,1	14.480,9	12.548,0	**9.819,3**
Revenus (hors métal)	1.723,2	1.999,7	2.318,6	2.427,4	**2.390,0**
EBIT récurrent	146,4	342,5	416,1	372,1	**304,0**
dont sociétés associées	-6,1	30,1	22,9	22,2	**11,8**
EBIT total	141,2	324,0	432,7	328,6	**260,0**
Marge opérationnelle récurrente (en %)	8,9	15,6	16,9	14,4	**12,2**
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	8,1	17,5	18,6	16,7	**13,6**
Résultat net récurrent, part du Groupe	139,7	158,0	304,6	275,2	**218,0**
Résultat net, part du Groupe	73,8	248,7	325,0	233,4	**179,0**
Frais de recherche & développement	119,5	119,2	136,7	149,0	**140,6**
Investissements	181,6	156,6	196,2	235,7	**279,6**
Cash-flow net avant financement	258,4	-68,2	308,6	150,3	**185,9**
Dettes financières nettes consolidées des activités continuées, fin de période	176,5	360,4	266,6	222,5	**215,0**
Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période (en %)	11,4	18,6	13,4	11,0	**11,1**
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période	1.314,2	1.517,0	1.667,5	1.751,7	**1.677,1**
Bénéfice par action récurrent (en €/action)	0,73	2,33	2,69	2,47	**1,96**
Bénéfice par action incluant les activités non continuées, de base (en €/action)	0,66	2,20	2,87	2,09	**1,61**
Dividende brut (en €/action)	0,65	0,80	1,00	1,00	**1,00**

Une entreprise où il fait bon travailler	2009	2010	2011	2012	2013
Effectif total (dont sociétés associées)	13.728	14.386	14.572	14.438	**14.057**
dont sociétés associées	4.415	4.828	4.408	4.042	**3.867**
Accidents avec arrêt de travail	48	56	60	49	**35**
Taux de fréquence	3,12	3,54	3,61	2,86	**2,08**
Taux de sévérité	0,08	0,13	0,11	0,11	**0,10**
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' (en %)	-	-	5,15	4,32	**2,60**
Nombre moyen d'heures de formation par employé	44,05	43,30	51,94	50,72	**45,18**
Taux de départs volontaires	2,59	3,78	3,84	3,20	**3,33**

Éco-efficacité	2009	2010	2011	2012	2013
Emissions de CO_2e (champ d'application 1+2) (en tonnes)	529.628	543.807	695.733	701.898	**693.839**
Métaux rejetés dans l'eau (charge en kg)	5.915	6.495	5.781	5.701	**5.560**
Métaux rejetés dans l'eau (unités d'impact)	442.575	389.676	306.627	245.935	**313.883**
Métaux rejetés dans l'air (charge en kg)	11.950	13.582	13.867	16.614	**12.533**
Métaux rejetés dans l'air (unités d'impact)	214.650	184.066	129.900	135.059	**140.349**

Engagement envers les parties prenantes	2009	2010	2011	2012	2013
Dons (en milliers €)	1.106,5	1.009,4	1.751,0	1.759,2	**1.612,8**

L'application de la définition des frais de recherche & développement et des investissements a été revue et les chiffres ont été adaptés pour permettre la comparaison. Les nouvelles définitions sont détaillées dans le glossaire p. 181-182.

14.057
Collègues

76
Sites industriels

20
Centres R&D | techniques

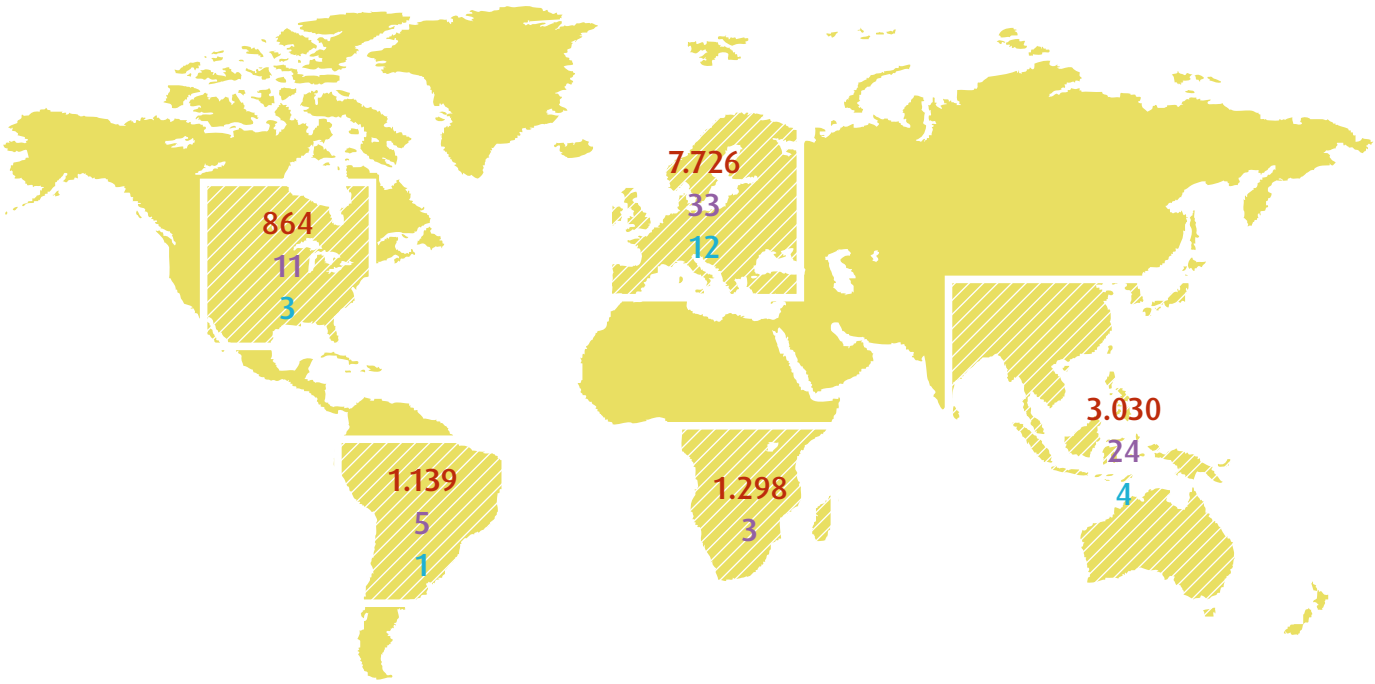

Répartition géographique des revenus (sociétés associées incluses)

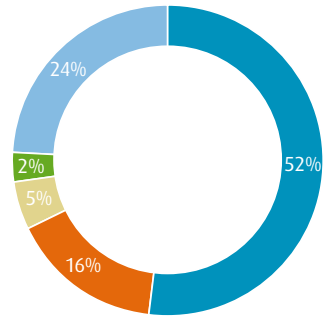

Efficacité des ressources

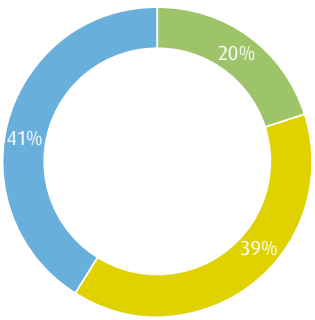

Revenus (en millions €)
2.390

EBIT récurrent (en millions €)
304

Dépenses de R&D en % de revenus
6%

Thomas Leysen, Président d'Umicore, et Marc Grynberg, Administrateur Délégué, dressent le bilan de 2013 et évoquent les perspectives et les priorités pour 2014 et au-delà.

Comme nous l'avions prévu à pareille époque l'an dernier, 2013 s'est avéré une année complexe pour plusieurs activités d'Umicore. Nous avons généré un EBIT récurrent de € 304 millions, soit un résultat relativement inférieur aux bénéfices record enregistrés en 2011. Ce recul est principalement imputable à la baisse du prix des métaux et au ralentissement économique en Europe. Le prix des métaux, qui nous a été favorable ces dernières années, freine désormais la rentabilité des activités de Recycling. Malgré ces aléas, les activités de Recycling ont à nouveau généré le rendement le plus élevé de nos activités. Chez Catalysis, un mix produit et un mix régional moins favorables, conjugués à des frais de démarrage plus élevés, ont encore altéré la rentabilité. Les résultats d'Energy Materials se sont améliorés par rapport aux faibles résultats de 2012, tandis que Performance Materials a globalement signé de belles performances malgré un contexte économique qui reste très difficile. Les efforts de réduction des coûts, douloureux mais nécessaires, entamés en 2012 et poursuivis en 2013 nous ont permis d'améliorer notre compétitivité et notre rentabilité dans plusieurs business units.

En 2013, nous avons à nouveau beaucoup investi dans nos initiatives de croissance dans le cadre de Vision 2015. Les dépenses d'investissement ont atteint € 280 millions, consacrés principalement aux activités présentant le plus fort potentiel de croissance. Chez Catalysis, nous avons poursuivi le déploiement de nouveaux équipements de production qui aideront nos clients à se conformer aux normes d'émissions plus sévères, mises en œuvre partout dans le monde. Parmi ces investissements figurent de nouvelles lignes de production de catalyseurs diesel pour poids lourds et des centres de développement technologique au Japon et en Amérique du Sud. Energy Materials a mis l'accent sur la poursuite de l'expansion des capacités de production de matériaux pour batteries rechargeables afin de faire face à l'essor de la demande destinée aux applications automobiles. Chez Recycling, plusieurs investissements réalisés sur le site de Hoboken sont en voie d'achèvement. Nous avons annoncé un grand projet d'expansion de la capacité de l'usine, qui devrait recevoir les permis définitifs dans le courant de 2014. Nous avons encore beaucoup investi dans les programmes de recherche et développement, même si, en valeur absolue, les dépenses ont été moindres que les années précédentes vu que nos principaux projets entrent en phase de commercialisation. Bien qu'ils confirment la confiance que nous plaçons dans nos perspectives de croissance, ces investissements pèsent sur nos résultats financiers à court terme en raison de l'augmentation des charges d'amortissements et des frais de démarrage.

Les cash-flows d'exploitation sont restés très positifs tout au long de l'année. Malgré le haut niveau des investissements détaillés ci-dessus et en dépit d'une acquisition de taille moyenne financée au sein du business group Energy Materials, nous avons pu enregistrer une augmentation en glissement annuel du cash-flow net avant financement. Durant l'année, nous avons poursuivi le rachat d'actions propres et, avons, en conséquence, restitué quelque € 85 millions aux actionnaires. Le Conseil d'administration a recommandé la distribution d'un dividende stable à € 1,00 par action, soit un

"Le prix des métaux, qui nous a été favorable ces dernières années, freine désormais la rentabilité des activités de Recycling."

Revue du Président et de l'Administrateur Délégué

"En termes de développement durable, nous avons encore réalisé de grandes avancées."

rendement de dividende supérieur à 3%. Globalement, le rachat et le dividende proposé représentent une rentabilité pour les actionnaires proche de € 200 millions sur l'année.

L'entreprise est toujours capable de générer des cash-flows solides, preuve que la position financière d'Umicore reste très saine. Malgré les bénéfices moindres et le haut niveau d'investissement, la dette financière nette a encore baissé en 2013. Nous pourrons ainsi poursuivre le financement de nos divers projets de croissance et disposer de la flexibilité nécessaire pour envisager des pistes d'acquisitions plus ambitieuses, si elles peuvent s'inscrire dans notre stratégie et sont accessibles, bien entendu, à un prix juste.

En termes de développement durable, nous avons encore réalisé de grandes avancées. Sur le plan environnemental, nous avons une nouvelle fois réduit nos émissions de CO_2 comparativement à l'année de référence. La part la plus significative de cette amélioration s'inscrit dans le long terme et résulte de mesures de performance énergétique ciblées, qui portent maintenant leurs fruits. Même si les rejets de métaux dans l'air et dans l'eau ont augmenté, principalement en raison d'un accroissement des niveaux d'activité, leur impact environnemental global reste nettement inférieur aux objectifs sévères que nous nous sommes fixés pour 2015. En termes de durabilité du produit, nous avons procédé à l'évaluation d'un large échantillon de nos produits et services. Au cours des prochaines années, le défi sera de tirer parti des résultats pour générer de la valeur pour nos clients et fournir une meilleure vue d'ensemble de la contribution au développement durable de notre Groupe.

Nos initiatives de promotion du développement durable dans la chaîne d'approvisionnement sont passées à la vitesse supérieure. Nous avons obtenu le statut de fonderie n'utilisant pas de matériaux provenant de zones de conflits pour la plupart de nos activités de recyclage. Les autres activités devraient recevoir cette certification en 2014. Nous avons poursuivi le déploiement de notre Charte d'approvisionnement durable chez nos fournisseurs avec plus de 1.000 fournisseurs clés signataires de la Charte à la fin de l'année. Si, dans certains cas, il est difficile et complexe d'obtenir que certains fournisseurs s'attellent aux points d'amélioration, nous sommes ravis des progrès réalisés dans l'ensemble.

Nous avons encore réalisé de grandes avancées en vue d'être reconnus comme un employeur attrayant auprès de la grande majorité de nos travailleurs, employés sur des sites qui affichent désormais ce statut. En 2014, nous réaliserons une nouvelle enquête d'opinion auprès des travailleurs. Véritable baromètre des progrès réalisés depuis la dernière enquête de 2011, cette enquête nous donnera aussi des indices sur les aspects qui restent à améliorer. En 2013, de grands progrès ont aussi été réalisés sur le plan des efforts consentis dans le domaine de la santé des travailleurs (en particulier l'exposition professionnelle aux métaux).

En 2013, les résultats d'Umicore en matière de sécurité se sont encore améliorés. Le nombre d'accidents a baissé de plus d'un quart et la grande majorité de nos activités ont terminé l'année sans accident. L'accident tragique survenu à Olen en janvier 2014, qui a coûté la vie à deux travailleurs, a réduit à néant la satisfaction retirée de ces améliorations. Nous avons démarré une initiative afin de donner la priorité à la sécurité des procédés dans toute l'entreprise. Nous sommes convaincus que les enseignements auront été tirés de cet accident. Le cas échéant, des améliorations seront apportées pour éviter qu'un pareil accident ne se reproduise à l'avenir, à Olen ou ailleurs au sein d'Umicore. Plus que jamais, nous restons attachés à notre objectif : éradiquer tous les accidents du travail chez Umicore.

Pour 2014, il y a des signes positifs, mais l'incertitude demeure. Des indicateurs traduisent que certains de nos marchés clés commencent à montrer des signes de reprise et l'économie européenne, qui vient de sortir de récession, devrait connaître une croissance modeste. Beaucoup de nos activités devraient bénéficier de cette tendance et sont mieux positionnées sur le plan concurrentiel qu'avant la crise économique. Quelques investissements récents vont aussi commencer à apporter leur contribution aux revenus et aux résultats du Groupe. Inversement, l'économie mondiale reste dominée par l'incertitude. L'impact d'un revirement de la politique monétaire sur la croissance naissante du marché a récemment fait l'objet d'un regain d'attention. Il reste à voir quelle incidence tous ces facteurs exerceront sur le prix des métaux.

Dans les perspectives 2014 annoncées en février, nous avions indiqué que si les prix des métaux restent à leurs niveaux actuels, l'EBIT récurrent annuel pourrait être légèrement inférieur à celui de 2013. Alors que nous nous attendons à une nette amélioration de la performance relative aux produits, celle-ci pourrait ne pas être suffisante pour compenser entièrement l'impact des prix des métaux plus faibles sur la rentabilité du business group Recycling.

Les perspectives à long terme d'Umicore sont saines et bien définies. Nous avons la santé financière, les produits, les technologies et les individus pour réussir. En nous concentrant sur les bonnes priorités, 2014 nous rapprochera de la concrétisation de nos objectifs Vision 2015. Notre objectif ultime est de réaliser ces objectifs et d'améliorer nos performances économiques d'un cycle économique à l'autre. Il ne s'agit pas de nous focaliser sur la croissance à long terme ou sur la gestion adéquate de la conjoncture économique : les deux sont nécessaires pour réussir.

"En nous concentrant sur les bonnes priorités, 2014 nous rapprochera de la concrétisation de nos objectifs Vision 2015."

Nous aimerions profiter de l'occasion pour faire part de nos remerciements et de notre satisfaction aux travailleurs d'Umicore pour l'engagement dont ils ont fait preuve en 2013, à nos actionnaires pour leur soutien constant et à nos clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux pour leur fidélité indéfectible.

Performance économique

Les bénéfices ont reculé en raison de l'impact des prix des métaux plus bas sur les marges de recyclage, ainsi qu'à cause des effets de mix et des dépenses d'investissement.

"Les dépenses d'investissement ont atteint € 280 millions dont la grande majorité concerne des projets de croissance liés à Vision 2015."

Revue

Bien que certaines activités aient commencé à montrer des signes de reprise durant l'année, cela n'a pas suffi pour compenser l'impact du prix inférieur des métaux sur les marges et les revenus du recyclage. Les bénéfices se sont tassés en glissement annuel en raison de l'impact combiné du prix des métaux, des effets de mix et des coûts supérieurs liés à nos initiatives de croissance dans le cadre de Vision 2015. Certaines business units ont vu leur rentabilité se rétablir quelque peu, bénéficiant des mesures sélectives de réduction des coûts prises antérieurement ainsi qu'en 2013.

Sur le plan financier, la position d'Umicore est restée très solide. Les flux de trésorerie ont été forts et nous avons pu poursuivre la réduction de la dette nette, même après le rachat de plus de 2% de nos actions durant l'exercice et une acquisition.

Revenus, bénéfices et rendements

(Voir graphiques p. 9-10)

Les revenus ont diminué de 2% par rapport à 2012, pour s'établir à € 2,4 milliards. La hausse chez Catalysis et Energy Materials a été plus qu'effacée par la baisse chez Recycling.

Le chiffre d'affaires (métaux inclus) s'est replié de 22% en glissement annuel en raison de la baisse significative du prix de la plupart des métaux précieux et spéciaux à partir du deuxième trimestre. Pour Umicore, les revenus sont une mesure plus significative de la performance «top line» que le chiffre d'affaires, car ils excluent le prix des métaux répercutés sur les clients.

L'EBIT récurrent a reculé de 18% par rapport à 2012, à € 304 millions, reflétant surtout l'impact du prix inférieur des métaux précieux et spéciaux. Cet effet a été plus marqué au second semestre. Certaines de nos activités ont ressenti les effets d'un mix produits et régional moins favorable, tandis que d'autres ont vu leur rentabilité se rétablir un peu, bénéficiant des mesures sélectives de réduction des coûts. L'EBIT récurrent de Catalysis a diminué de 19%, d'une part en raison d'un mix produits et régional moins favorable, d'autre part de de coûts supérieurs liés au démarrage de nouveaux investissements de croissance et de charges d'amortissement supplémentaires.Les revenus d'Energy Materials ont enregistré une solide croissance, poussée par la hausse des ventes de matériaux pour batteries rechargeables. Le bénéfice récurrent d'Energy Materials s'est bien redressé suite aux mesures de réduction des

Performance économique

REVENUS (HORS MÉTAL)

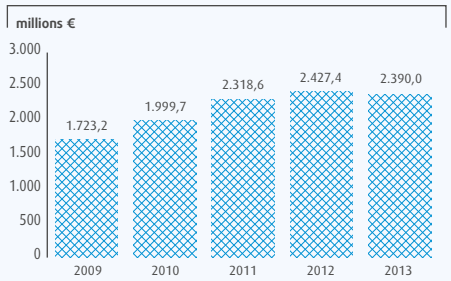

EBIT RÉCURRENT & ROCE

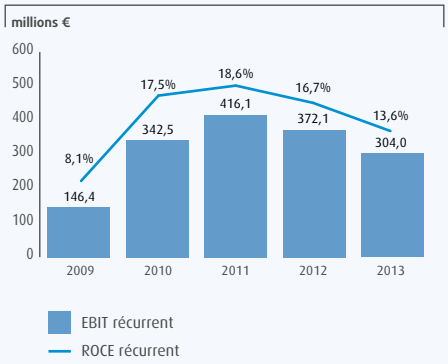

coûts déployées depuis 2012. Chez Performance Materials, malgré la baisse des revenus de 3%, l'EBIT récurrent est resté inchangé par rapport à 2012, les bénéfices des mesures de réduction des coûts ayant compensé les revers économiques rencontrés par plusieurs business units. Les revenus et l'EBIT récurrent de Recycling ont reculé respectivement de 13% et 23%, en raison de la forte baisse des prix des métaux.

La demande plus faible émanant de certains marchés finaux de Jewellery & Industrial Metals, d'une part, et une contribution inférieure des activités de recyclage d'autre part, ont eu des répercussions sur les revenus et la performance du business group. Les charges nettes récurrentes du Groupe ont été similaires à celles de 2012, à € 48 millions. Pour plus de détails sur la performance économique des différents business groups, reportez-vous aux pages 26 à 41.

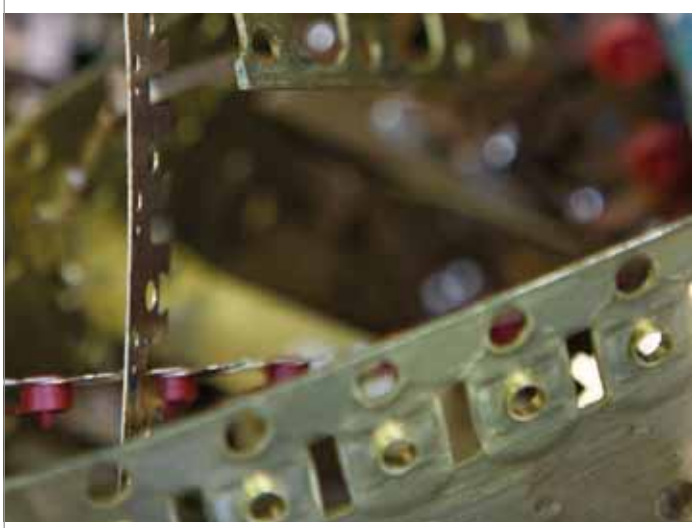

Les éléments non récurrents ont eu un impact négatif de € 43 millions sur l'EBIT. Les coûts de restructuration se sont élevés à € 31 millions, la majorité étant liée à la fermeture de l'usine d'Element Six Abrasives en Afrique du Sud et celle de l'usine de Zinc Chemicals à Melbourne (Australie), mais également à la mise en place des mesures de réduction des coûts chez Building Products. Umicore a également comptabilisé des provisions environnementales de € 8 millions liées à l'assainissement des sols aux alentours des sites. Les réductions de valeur sur stock permanent, résultant d'une baisse des prix des métaux, se sont élevées à € 2 millions. L'impact de ces charges non récurrentes sur le résultat net (part du Groupe) était de € 39 millions.

Les amortissements relatifs aux immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à € 159 millions, contre € 152 millions en 2012. Cette hausse est due à la finalisation d'un plus grand nombre de nouveaux investissements de croissance en 2013. L'EBITDA récurrent global a reculé de 12% pour atteindre € 463 millions.

Les capitaux engagés moyens ont légèrement dépassé les niveaux de 2012, la hausse des actifs immobilisés ayant plus que compensé les effets du besoin inférieur en fonds de roulement. Le rendement des capitaux engagés (ROCE) a atteint 13,6%, contre 16,7% en 2012. Ce résultat est inférieur à notre objectif Vision 2015 de générer un rendement des capitaux engagés supérieur à 15%.

Charges financières & impôts

Les charges financières nettes récurrentes se sont établies à € 23 millions, soit un niveau similaire à celui de 2012. Les effets négatifs des taux de change ont effacé l'impact des charges d'intérêts plus faibles. Le taux d'intérêt net moyen pondéré pour la période a encore diminué à 1,61% (contre 1,92% en 2012).

La charge fiscale récurrente sur la période s'est élevée à € 57 millions. Le taux d'imposition récurrent réel global s'est établi à 21,3%, contre 20,6% en 2012.

Flux de trésorerie

Le cash-flow d'exploitation a augmenté de 8,7% pour atteindre € 523 millions, comprenant une hausse du besoin en fonds de roulement de € 97 millions, partiellement liée aux faibles prix des métaux.

Le cash-flow net avant financement a augmenté à € 186 millions, comprenant le montant payé pour l'acquisition de Palm Commodities International. Le cash-flow net total pour la période s'est élevé à € -33 millions, comprenant

BÉNÉFICE PAR ACTION RÉCURRENT

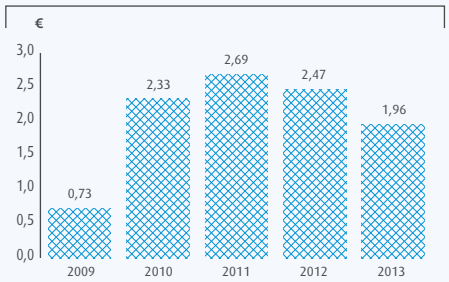

DETTE NETTE FINANCIÈRE

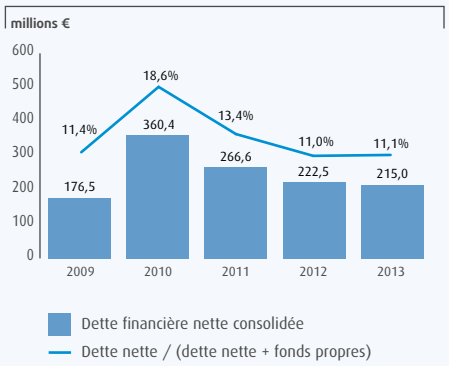

INVESTISSEMENTS

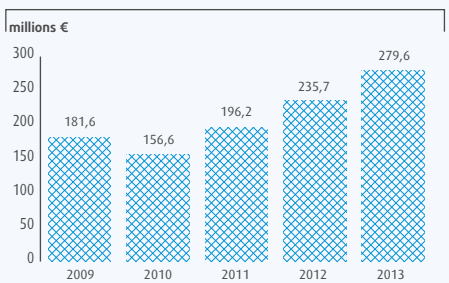

DÉPENSES DE R&D

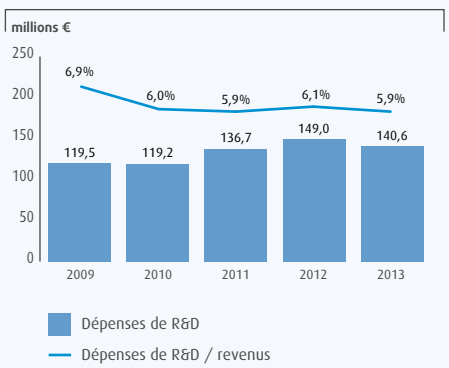

COURS DE L'ACTION

DIVIDENDE BRUT

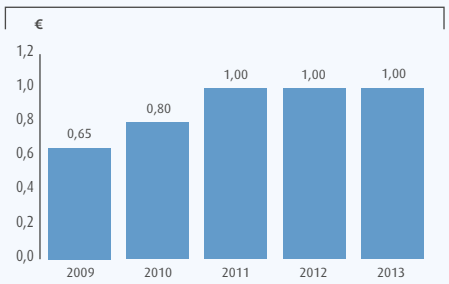

€ 196 millions en cash rendus aux actionnaires sous forme de rachat d'actions et de dividendes, ce qui correspond à 38% du cash-flow d'exploitation.

Évolution de la dette nette financière

Au 31 décembre 2013, la dette financière nette d'Umicore s'élevait à € 215 millions contre € 222 millions un an plus tôt. Les capitaux propres s'élevaient à € 1.723 millions, ce qui résulte en un gearing (dette nette / (dette nette + capitaux propres)) de 11,1%. Le ratio dette nette sur EBITDA récurrent s'élevait à 0,4x.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement ont atteint € 280 millions. La grande majorité des investissements concerne des projets de croissance liés à Vision 2015. En comparaison avec 2012, les investissements ont augmenté chez Catalysis suite à l'ajout de capacité de production pour les véhicules légers et pour le diesel pour poids lourds en Asie et en Europe, mais aussi à la construction de centres de développement technologique au Japon et au Brésil. Les investissements ont également augmenté chez Energy Materials avec des investissements de capacité pour les matériaux cathodiques en Corée du Sud et en Chine ainsi qu'avec la construction d'une nouvelle usine de précurseurs en Corée. Chez Recycling, les investissements ont maintenu leur niveau élevé suite à l'expansion des installations d'échantillonnage et aux nouvelles installations de traitement de l'eau et des émissions gazeuses à Hoboken (Belgique). Les investissements sont restés stables chez Performance Materials. Umicore a revu sa définition des dépenses d'investissement

Performance économique

en 2013, qui ne comprennent désormais plus les dépenses de recherche et développement capitalisées (voir glossaire pour la nouvelle définition). Les chiffres des années précédentes ont été ajustés en fonction.

Recherche, développement et innovation

Les dépenses de R&D des sociétés entièrement consolidées se sont élevées à € 141 millions, correspondant à un ratio dépenses de R&D sur revenus de 6%. Les dépenses R&D nettes totales ont été légèrement inférieures à celles de 2012 grâce à la commercialisation de certains projets et à un niveau plus important de financements extérieurs reçus.

Les principaux domaines de R&D produits concernent les catalyseurs automobiles, les catalyseurs pour piles à combustible et les matériaux pour batteries rechargeables. La majorité des dépenses de recherche et développement liés aux procédés ont porté sur les technologies de recyclage, mais aussi sur les procédés de production de catalyseurs et de matériaux pour batteries rechargeables. A partir 2013, Umicore a décidé de déduire tous les financements extérieurs de recherche accordés par des tiers de ses chiffres R&D. Nous avons également appliqué les définitions du manuel de Frascati, reconnu au niveau international pour les dépenses de R&D. Les chiffres des dépenses de R&D ont été ajustés en conséquence pour les années précédentes. Les dépenses R&D de ce rapport excluent également les dépenses R&D des sociétés associées.

SolviCore, notre coentreprise dans les matériaux de piles à combustible, a encore étendu sa présence dans les projets de mobilité durable.

Umicore a remis le Umicore Scientific Award 2013 d'une valeur de 10.000 euros au physicien allemand Dominik Berg, pour sa thèse dans le domaine du photovoltaïque en couches minces réalisée dans le cadre de ses études au Laboratoire de Photovoltaïque de l'Université du Luxembourg. La candidature de Dominik figurait parmi 35 dossiers envoyés des quatre coins de l'Europe.

Marc Grynberg, Administrateur délégué d'Umicore, a commenté : "C'est avec plaisir que nous avons remis le Umicore Scientific Award 2013 à Dominik pour sa brillante thèse. J'accorde une grande importance à ce prix, étant donné qu'il récompense la recherche scientifique de haut niveau et qu'il contribue à notre mission, à savoir développer des matériaux destinés à des applications technologiques propres."

Le prix est décerné à un doctorant qui, par la qualité de ses travaux, fait progresser la science dans les domaines essentiels à la croissance de l'activité d'Umicore et au déploiement d'une société durable. Ces domaines sont les suivants : la technologie et les applications des particules fines, la technologie des composés métalliques (par ex. le recyclage), les thèmes liés aux énergies renouvelables, la catalyse et, enfin, les enjeux sociétaux ou économiques liés aux composés métalliques.

Depuis son lancement, Umicore et ses partenaires ont examiné plus de 200 candidatures et récompensé 28 scientifiques à travers l'Europe, et ce à hauteur d'environ 120.000 euros.

ÉTUDE DE CAS

Vers un avenir plus brillant

Dans le domaine de l'éclairage, les LED constituent l'invention la plus importante depuis l'ampoule à incandescence. Peu énergivores, elles sont écologiques et durent plus longtemps. Améliorer la luminosité des LED : voilà un bel exemple de la manière dont Umicore peut améliorer l'efficacité du produit d'un client.

Une LED (diode électroluminescente) est un dispositif à semi-conducteurs capable d'émettre de la lumière lorsqu'il est parcouru par un courant électrique. Les cristaux semi-conducteurs de la LED ont besoin de systèmes porteurs pour réfléchir la lumière. C'est à ce stade qu'Umicore joue un rôle important.

Leader en matière de LED
Le marché des LED étant promis à une croissance exponentielle, Umicore est appelée à jouer un rôle important vers un avenir plus brillant. Les systèmes transporteurs des LED, revêtus des nouveaux électrolytes en argent ARGUNA® 630 et ARGUNA® 4500 d'Umicore, reflètent la lumière comme des miroirs. Les écrans de smartphones et de tablettes sont donc incroyablement brillant, même avec une consommation électrique faible. Dans les téléviseurs, les LED haute performance à revêtement ARGUNA® offrent un rendu des couleurs étincelant à une résolution extrêmement élevée.

Valeur ajoutée
"Nos connaissances pointues dans le domaine de la galvanoplastie aident nos clients à améliorer l'efficacité globale de leurs procédés", explique Thomas Engert, Vice-President Electroplating. "Notre savoir-faire nous a notamment permis d'optimiser la stabilité des procédés et la stabilité thermique de la couche d'argent déposée sur les systèmes porteurs des LED, gage d'une plus grande luminosité." De meilleure qualité, le produit présente aussi un coût réduit pour le client.

Un client satisfait
Les clients choisissent Umicore pour sa fiabilité et ses compétences en galvanoplastie des métaux précieux. L'entreprise Shenzhen ChongHui Surface Technology Development en Chine travaille en étroite collaboration avec notre division Electroplating en Chine. M. Zheng Jianguo, Managing Director, déclare : "Outre la bonne performance des revêtements, l'équipe d'Umicore en Chine me fournit un service sur le terrain qui me permet d'ajuster les procédés de galvanoplastie aux besoins particuliers de notre environnement de production. L'ensemble du processus gagne ainsi en efficacité."

À propos de la galvanoplastie
La galvanoplastie est une technique qui consiste à déposer une fine couche métallique sur un produit pour modifier son aspect ou le comportement de sa surface. Le revêtement protège le produit de la corrosion ou lui procure une valeur ajoutée grâce à une surface métallique brillante. La difficulté consiste à trouver le dosage exact des composants chimiques pour l'application et les conditions du procédé concernés. Dans ce domaine, le savoir-faire considérable d'Umicore et sa grande expérience de la galvanoplastie sont très utiles aux clients.

Couche mince
Parmi les applications quotidiennes de la galvanoplastie, citons un collier métallique revêtu d'un placage or qui lui confère une couleur plus riche ou masque les défauts superficiels. La couche de revêtement est exceptionnellement mince : un placage or par galvanoplastie est 50 fois plus fin qu'un cheveu humain. Outre la joaillerie et les LED, la galvanoplastie se retrouve partout, des parechocs et jantes de voiture aux fournitures de bureau en passant par les équipements de salle de bains, les commutateurs télécoms et les appareils électroniques.

Scannez le QR code pour voir l'étude de cas complète en ligne.

En 2013, Umicore a déposé 36 nouvelles familles de brevets, contre 45 en 2012.

Nous avons hiérarchisé nos programmes R&D pour mieux soutenir nos ambitions Vision 2015. Nous accordons la priorité au développement de matériaux et processus novateurs chez Catalysis, Recycling et Energy Materials. Le Comité de direction concentre ses études technologiques sur les dix projets d'innovation prioritaires qui cadrent avec les ambitions de croissance Vision 2015, dans l'optique d'assurer la qualité du déploiement et la vitesse d'exécution. Ces dix projets concernent des technologies produit dans le domaine de la catalyse automobile, de la catalyse pour piles à combustible et des matériaux pour batteries rechargeables. Ils comprennent aussi des technologies de recyclage ainsi que des procédés de production de catalyseurs, de matériaux pour batteries rechargeables et de matériaux en couche mince. En 2013, le Comité de direction a procédé à six études technologiques spécialisées.

En 2013, dans le cadre de l'innovation ouverte, nous avons encore intensifié notre réseau de partenariat avec des universités et des instituts de recherche du monde entier. Nous avons encore proposé près de cent stages à des étudiants de Bachelier et de Master et avons parrainé directement 26 doctorants au cours de leurs études. Umicore occupe quatre chaires de professeurs invités dans diverses universités. Les chercheurs et techniciens d'Umicore ont donné plusieurs conférences dans des établissements universitaires à travers le monde. Nous entretenons aussi de nombreux partenariats universitaires dans la recherche et le partage des services et infrastructures.

En mai, nous avons décerné le Umicore Innovation Award au physicien allemand Dominik Berg

Performance économique

pour sa thèse dans le domaine du photovoltaïque en couches minces réalisée dans le cadre de ses études au laboratoire de photovoltaïque de l'Université du Luxembourg. La candidature de Dominik figurait parmi 35 dossiers envoyés des quatre coins de l'Europe.

Le prix principal est décerné à un doctorant qui, par la qualité de ses travaux, fait progresser la science dans les domaines essentiels à la croissance de l'activité d'Umicore et au développement d'une société durable. Ces domaines sont les suivants : la technologie et les applications des particules fines, la technologie des composés métalliques (par ex. le recyclage), les thèmes liés aux énergies renouvelables, la catalyse et, enfin, les enjeux sociétaux ou économiques liés aux composés métalliques. Depuis son lancement en 2007, Umicore et ses partenaires ont examiné plus de 200 candidatures et récompensé 28 scientifiques à travers l'Europe, et ce à hauteur d'environ 120.000 euros.

L'action Umicore

Globalement, les marchés d'actions ont repris des couleurs durant l'année 2013. L'économie mondiale est restée assez imprévisible et la relance européenne lente et erratique, mais la confiance dans les actions a été soutenue par les impulsions de la politique monétaire et un regain d'optimisme vis-à-vis de la croissance mondiale.

En 2013, le cours de l'action Umicore s'est replié de 18,5%, passant de € 41,69 à € 33,96, ce qui contraste avec la hausse de 8,5% de l'indice Dow Jones Specialty Chemicals en valeur relative et corrigée des fluctuations de change. Le cours de l'action a reculé de 31% par rapport à son indice local Bel20. Ce recul est principalement lié à l'évolution négative des prix des métaux précieux durant l'année. Nous avons conservé notre place dans l'indice FTSE4Good sustainability ainsi que dans plusieurs autres fonds durables.

Fin 2013, quatre sociétés d'investissement ont déclaré détenir dans Umicore des participations supérieures au seuil de déclaration de 3%. À la fin de l'exercice, ces sociétés détenaient ensemble 16,06% d'Umicore. En 2013, Umicore a racheté 2.437.385 actions propres. Sur l'exercice, Umicore a affecté 1.130.490 actions propres à l'exercice d'options sur actions. 21.900 autres ont servi à l'octroi d'actions aux membres du Conseil d'administration et du Comité de direction. À la fin de l'exercice, nous en détenions 10.228.661, soit 8,5% de nos actions propres en trésorerie.

Si l'affectation du résultat proposée est approuvée, il sera attribué, au titre de l'exercice 2013, un dividende brut stable de € 1,00 par action. En tenant compte du dividende intérimaire de € 0,50 payé en septembre 2013, un montant différentiel brut de € 0,50 sera mis en paiement en mai 2014.

En septembre, le fabricant de pneumatiques Michelin a récompensé Umicore pour sa contribution exceptionnelle en tant que fournisseur de sels de cobalt et d'oxydes de zinc. Umicore est l'un des six fournisseurs à travers le monde à recevoir pareille reconnaissance, fruit de nombreuses années de service client constant et de fourniture de produits à base de cobalt et de zinc de très haute qualité.

Guy Beke, Senior Vice-President Zinc Chemicals, a déclaré : "C'est un grand honneur de recevoir une récompense aussi prestigieuse de la part d'un des plus importants fabricants de pneumatiques au monde. Nous n'aurions pas pu atteindre ce degré de reconnaissance sans l'enthousiasme débordant de nos travailleurs, jour après jour, depuis plus de 20 ans."

Jan Vliegen, Senior Vice-President Cobalt & Specialty Materials ajoute : "Cela fait plus de dix ans que nous fournissons des produits à base de cobalt de haute qualité au groupe Michelin. Je suis fier de la qualité du service clientèle fourni par nos collaborateurs. Grâce à leur motivation, Michelin est devenu l'un de nos cinq meilleurs clients pour nos produits à base de cobalt."

L'oxyde de zinc est utilisé comme agent accélérateur dans la vulcanisation, un procédé qui confère au caoutchouc une résistance suffisante pour la fabrication des pneus. Les sels de cobalt sont employés comme agents d'accrochage pour favoriser l'adhérence du caoutchouc aux fils d'acier qui renforcent le pneu.

Michelin a eu recours à la fiche d'évaluation d'EcoVadis, qui a démontré l'excellent niveau d'Umicore en matière de responsabilité sociétale.

Accédez directement aux chiffres
.XLS
www.umicore.com/reporting/data

Une entreprise où il fait bon travailler

En 2013, notre performance dans le domaine de la santé et de la sécurité s'est encore améliorée et Umicore a à nouveau renforcé son statut d'employeur attrayant.

"Nous avons pris des mesures supplémentaires pour affiner notre approche de la gestion de la diversité en 2013."

Zéro accident

(cf. graphiques p. 15)

En 2013, Umicore a encore progressé en matière de sécurité. Nous avons enregistré 35 accidents avec arrêt de travail, contre 49 l'année précédente, soit une réduction de plus de 25%. Le taux de fréquence est de 2,1 (contre 2,86 en 2012) et le taux de gravité de 0,10 (contre 0,11 en 2012). Chose intéressante, 80% de nos sites n'ont pas enregistré d'accidents en 2013, tandis que deux sites ont enregistré la moitié des accidents avec arrêt de travail de l'ensemble du Groupe.

Un nombre croissant de sites et de business units ont défini des indicateurs pour mesurer l'efficacité de leurs efforts de prévention, notamment le nombre de mesures prises à la suite d'audits sur la sécurité, les mesures de rattrapage à la suite de rapports de quasi-accident, les heures de formation à la sécurité ou les mesures de prévention proposées par le personnel. Le management de chaque site peut s'en servir comme indicateurs de référence en matière de sécurité afin d'évaluer plus efficacement le niveau de risque et de prendre les mesures nécessaires. Une série d'autres initiatives en matière de sécurité sont déployées dans les business units, mettant en œuvre à la fois des résolutions internes et des programmes externes tels que SafeStart®. Pour en savoir plus sur ces initiatives dans les revues par business group, consultez les pages 26 et 41.

Nous avons décerné notre troisième prix de la sécurité à l'équipe de maintenance du site d'Automotive Catalysts de Tulsa. Le jury a sélectionné le gagnant parmi 62 dossiers de candidature, soit plus de 500 personnes. Il a surtout

Scannez le QR code pour voir l'étude de cas complète en ligne

"J'aime travailler chez Umicore, car Umicore nous donne la chance de nous épanouir."

Mykhailo Guch, Markham, Canada

Une entreprise où il fait bon travailler

été impressionné par la façon dont cette équipe de neuf personnes intègre la sécurité dans tous les aspects de son travail et procédait à une évaluation prudente des risques tout en mettant l'accent sur le client. L'attitude adoptée a également été un facteur déterminant de la performance en matière de sécurité de l'ensemble du site de Tulsa ; aucun accident avec arrêt de travail impliquant le personnel n'a été constaté depuis cinq ans. Ce prix a pour but d'inciter les travailleurs à s'engager en faveur de la sécurité sur leur lieu de travail et de favoriser le partage des meilleures pratiques au sein d'Umicore. Outre les récompenses individuelles, nous distinguons les sites qui affichent plus de trois ou cinq ans sans accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants. À la fin 2013, 11 sites avaient inscrit trois ans sans accident à leur palmarès, et cinq d'entre eux, cinq ans.

En janvier 2014, un accident survenu sur le site d'Umicore à Olen (Belgique) a coûté la vie à deux travailleurs. Les premières conclusions indiquent que l'accident a été provoqué par une accumulation inattendue d'hydrogène dans la citerne où les deux travailleurs effectuaient des travaux de maintenance. Un rapport provisoire a été remis à l'Inspection de Contrôle du Bien-être au Travail et une procédure a été mise en place afin de partager au sein du Groupe les enseignements tirés de l'accident.

Développement des travailleurs

En tant qu'employeur, nous avons le devoir de donner à nos collègues l'occasion de s'épanouir et de se développer. Cette approche peut revêtir de multiples aspects tels que des possibilités d'apprentissage

ACCIDENTS AVEC ARRÊT DE TRAVAIL

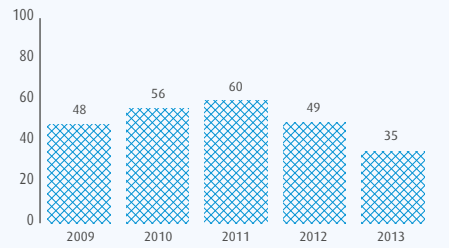

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS

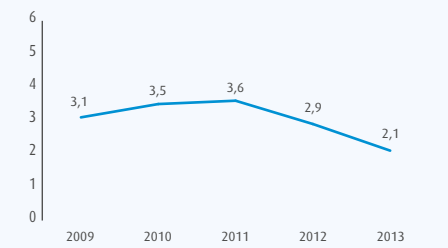

TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS

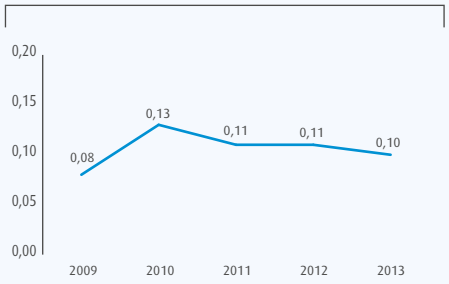

NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR EMPLOYÉ

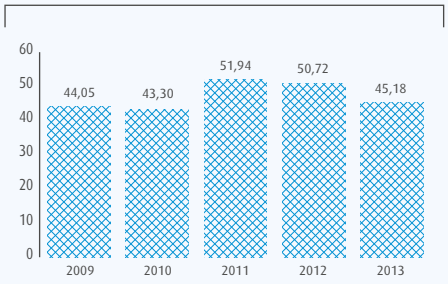

TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES

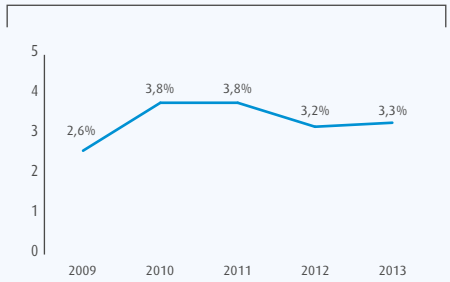

TAUX D'EXPOSITION 'TOUS BIOMARQUEURS AGRÉGÉS'

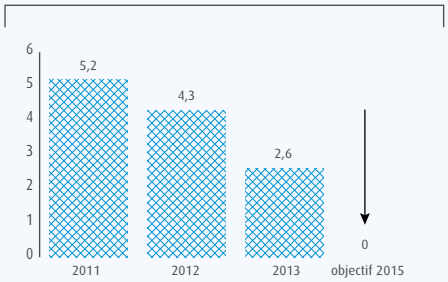

et de développement, un feed-back régulier, la gestion des talents et des plans de succession. Un des objectifs à atteindre à l'horizon 2015 est l'évaluation annuelle de chaque travailleur au sujet de leur développement personnel.

En 2011, 87% des travailleurs bénéficiaient déjà d'une évaluation. En 2013, nous avons encore fait des progrès dans ce domaine : à la fin de l'année, 96% des travailleurs avaient été évalués.

L'intensité de la formation est un indice du développement du personnel. En 2013, le nombre d'heures de formation moyen par travailleur a atteint 45,18 heures, contre 50,72 heures en 2012. Ce repli par rapport au pic de 2011/2012 s'explique en partie par une réduction significative du niveau de formation d'initiation, résultant de niveaux de recrutement inférieurs et du fait qu'aucun nouveau site majeur n'est entré en service durant l'année. En 2013, nous avons encore mis l'accent sur la formation sur le terrain, où l'apprentissage mise sur la pratique et/ou est intégré dans l'environnement de travail quotidien. Durant l'année, nous avons organisé plus de 50 séminaires "Lunch & Learn" couvrant un large éventail de thèmes.

En 2013, nous avons déployé une nouvelle plate-forme d'apprentissage (My Campus). Nous avons commencé par les principaux sites belges et allemands, suivis par ceux du Brésil, des États-Unis et de la Chine. Cette plate-forme vise à créer un lieu de travail plus collaboratif. Cet aspect avait été identifié comme un domaine de développement capital dans l'enquête d'opinion 2010. My Campus offre une plate-forme en ligne d'apprentissage mixte, où les travailleurs ont accès à de nombreux types de formations et options de développement personnel, dont des modules d'e-learning sur l'approvisionnement durable et la gestion des performances. La plate-forme fournit également des outils de gestion des performances et des talents et héberge un outil de réseau collaboratif.

En 2013, nos managers, soit quelque 1.900 personnes, ont participé à l'enquête biennale sur les talents, notre exercice d'inventaire des compétences mené à l'échelle du Groupe. Ce processus permet aux managers d'exprimer leurs aspirations professionnelles et leurs attentes en matière de mobilité, et de procéder à leur évaluation dans le cadre d'un groupe 'inventaire de carrière'. Nous avons également mené des exercices spécifiques sur les compétences et les talents en Amérique du Nord et dans la zone Asie-Pacifique. La nouvelle plate-forme pour les fonctions commerciales chez Umicore a organisé deux sommets en Europe et en Asie, visant notamment à renforcer les compétences commerciales et marketing au sein de l'entreprise.

Employeur attrayant

Attirer et retenir les talents est un défi de plus en plus dur à relever, surtout dans les secteurs à prédominance technologique comme ceux où Umicore évolue. Nos objectifs 2015 en vue d'être un employeur attrayant se fondent sur les résultats de l'enquête d'opinion 2010. Chaque site devrait élaborer un plan en vue d'être considéré comme un employeur attrayant dans son contexte opérationnel. Dans certains pays, des programmes de ce type sont déjà en place. Ils offrent une visibilité et une reconnaissance élevées, surtout dans l'Union européenne.

Tous les sites de Belgique, de France et du Brésil ainsi que les sites allemands les plus importants font partie des Top Employers nationaux. À la fin 2013, 73% des travailleurs étaient employés sur un site considéré comme un employeur attrayant à son échelon local, contre 68% en 2012. À la fin 2013, 82% des sites avaient élaboré un plan en vue d'être considérés comme un employeur attrayant à l'échelon local, contre 76% en 2012. Le site de Hanau s'est encore vu décerner le certificat d'audit Berufundfamilie, qui récompense sa démarche en faveur d'un meilleur équilibre entre travail et famille. Le site reçoit cette distinction chaque année depuis 2007.

En 2013, le taux de départs volontaires au sein du personnel est resté relativement stable à 3,3%, contre 3,2% en 2012. Comme les années précédentes (et conformément aux tendances régionales), le taux de départs volontaires a été plus élevé dans la zone Asie-Pacifique, où les marchés de l'emploi sont très souples et très compétitifs.

Dans le cadre de la Convention de développement durable passée avec le syndicat international IndustriALL, nous avons participé à une réunion du comité de contrôle au siège d'IndustriALL à Genève. Nous avons partagé des informations sur des sujets tels que les conditions de travail, la formation, l'enseignement et les politiques sociales.

Nous avons pris des mesures supplémentaires pour affiner notre approche de la gestion de la diversité en 2013. Nous avons lancé un programme pilote de mentorat, dans le cadre duquel des managers féminins en milieu de carrière sont mis en tandem avec des managers seniors jouant le rôle de mentors. Ce projet vise à partager les expériences, à intensifier les contacts entre les managers féminins à mi-carrière et les managers seniors, et à les sensibiliser aux parcours possibles au sein de l'entreprise. La proportion de femmes au sein du senior management a augmenté de façon linéaire ces dernières années et plus de nationalités sont représentées au sein du senior management. Lors de son évaluation de la prévention de la discrimination et de la promotion de la diversité, Vigeo a classé Umicore dans le duo de tête au niveau belge.

La prochaine édition de l'enquête d'opinion Umicore est programmée en 2014. Un résumé des résultats sera publiée dans le rapport annuel 2014.

Scannez le QR code pour voir l'étude de cas complète en ligne

"La sécurité est la priorité numéro 1. Nous nous assurons que peu importe ce que nous faisons, nous le faisons en toute sécurité."

Steve Kotsiris, Auburn Hills, USA

Une entreprise où il fait bon travailler

Les travailleurs de l'usine Automotive Catalysts à Burlington (Canada) ont proposé des idées novatrices en vue d'instaurer une culture de la sécurité, ce qui leur a valu une nomination pour le prix Umicore Safety Award.

Affiches et slogans
Une idée a particulièrement suscité de l'engouement à Burlington : chaque fois que l'usine organise une journée familiale, les travailleurs réalisent une affiche sur laquelle tous les membres de leurs familles viennent apposer leur marque. Il peut s'agir d'une empreinte de main ou de pied ou leur nom. Les affiches sont ensuite placardées dans l'usine.

"Les affiches rappellent aux travailleurs de penser à leur sécurité parce que nous avons tous une famille qui nous attend à la maison et que nous voulons la revoir", explique Hilsia Ponce, Production Support Administrator.

Une autre idée était d'organiser un concours où chacun était invité à proposer ses idées et ses slogans en matière de sécurité. Des gagnants ont été désignés : leurs slogans ont été exposés dans toute l'usine. Chacun peut ainsi les lire et les voir tous les jours.

SafeStart® : un bon départ
L'usine de Burlington a mis en œuvre le programme SafeStart de sensibilisation à la sécurité. Dans un premier temps, celui-ci incite les travailleurs à prendre l'habitude de réfléchir aux causes des accidents et fournit ensuite les outils et les techniques pour les éviter.

Le coup d'envoi de SafeStart a été donné à Burlington lorsque des consultants externes ont visité l'usine et formé des animateurs pendant deux jours. Issus de tous les horizons, ces animateurs sont des travailleurs dotés de bonnes compétences en communication. À l'issue de leur formation, ils étaient capables d'encadrer des groupes de 20-25 personnes lors de séances d'une demi-journée consacrées à la sécurité. Pour les travailleurs, ces séances sont surtout l'occasion de partager leur vécu sur des accidents et quasi-accidents, d'évoquer leurs causes et de trouver les moyens de les éviter.

"Si nous pouvons intégrer cette démarche au quotidien, à la maison et au travail, cela va nous permettre de prendre des initiatives pour changer nos habitudes et analyser ces accidents évités de justesse, qui auraient pu être lourds de conséquences", estime Steve De Rubeis, EHS Specialist.

Sélectionnés pour la sécurité
À Burlington, la sensibilisation à la sécurité s'améliore d'année en année. C'est pour cette raison que l'usine a été sélectionnée pour le prix Umicore Safety Award. "Ce fut un honneur d'être nommé pour cette récompense, car elle est décernée par nos collègues", a déclaré Sean Gahagan, Account Manager. "Elle n'est pas aatribuée par quelqu'un qui nous dicte ce qu'il faut faire, mais par nos homologues."

Scannez le QR code pour voir l'étude de cas complète en ligne.

Exposition professionnelle

Umicore ne ménage pas ses efforts en vue d'éradiquer les maladies professionnelles et de promouvoir le bien-être au travail. Les principaux risques en matière de santé au travail sont liés, d'une part, à l'exposition à des substances dangereuses (principalement l'arsenic, le cadmium, le cobalt, le plomb, le nickel et les sels de platine), d'autre part, à des risques physiques (en particulier les nuisances sonores). Nous avons fixé des valeurs cibles pour l'exposition professionnelle aux substances potentiellement dangereuses. Basées sur les critères de l'ACGIH (American Conference of Government and Industry Hygienists), elles sont au moins aussi sévères que les limites légales en vigueur dans les différents pays où nous déployons nos activités. L'objectif Vision 2015 en matière d'exposition professionnelle est de réduire à zéro le nombre de relevés individuels indiquant une exposition supérieure aux niveaux définis en interne. S'ils ne sont pas nécessairement révélateurs d'un risque pour la personne concernée, ces dépassements sont des indications importantes de l'exposition, récente ou à long terme. Ils servent aussi à apporter de nouvelles améliorations sur les différents lieux de travail. Tous les travailleurs présentant un risque d'exposition professionnelle à l'un des métaux visés (arsenic, cadmium, cobalt, nickel, plomb et sels de platine) ou à d'autres métaux font l'objet d'une surveillance dans le cadre d'un programme de santé au travail.

Au niveau du Groupe, nous avons relevé un dépassement de 2,6% en 2013, soit une réduction significative par rapport aux 4,3% de 2012. Ceci signifie que sur 4.461 relevés réalisés auprès de travailleurs exposés aux métaux susmentionnés (hors sels de platine) sur leur lieu de travail, 118 individus ont présenté au moins un relevé indiquant une exposition aux métaux supérieure à notre niveau cible. La plupart des travailleurs sont soumis à une analyse au moins deux fois par an. Les réductions les plus significatives ont été enregistrées par le business group Energy Materials et étaient liées à la réduction des dépassements pour le cobalt et le nickel. Cette tendance découle de la mise en œuvre systématique d'améliorations techniques et de programmes d'hygiène au travail sur certains sites des business units Cobalt & Specialty Materials et Rechargeable Battery Materials.

En 2013, une sensibilisation aux sels de platine a été diagnostiquée chez quatre travailleurs, qui ont été soit transférés dans un atelier exempt d'exposition à ces substances, soit équipés de tenues et d'équipements individuels offrant un niveau de protection accru.

En 2013, une étude du programme toxicologique américain (National Toxicology Program) a conclu que le cobalt métallique était présumé potentiellement cancérigène pour l'homme. Cette amélioration de la compréhension de la toxicité a débouché sur une classification plus stricte. Umicore participe (avec d'autres groupes industriels) à des études complémentaires afin de voir si d'autres mesures doivent être prises sur les lieux d'exposition professionnelle et en gestion responsable des produits. Umicore et le National Institute for Occupational Safety & Health (NIOSH) américain ont poursuivi l'étude visant à évaluer l'efficacité des mesures préventives de réduction de l'exposition professionnelle à l'oxyde d'étain-indium (ITO) sur son site de Providence (USA).

Éco-efficacité

Nous avons encore réduit nos émissions de CO_2 et analysé le profil de durabilité de produits supplémentaires.

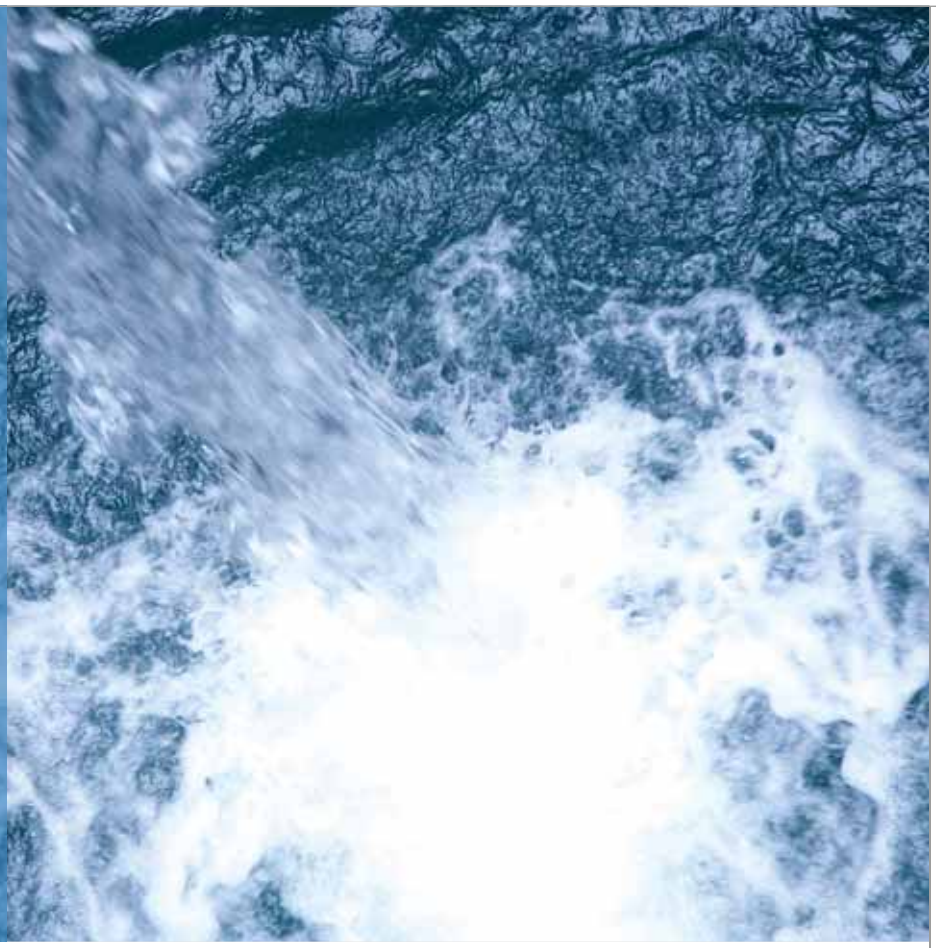

"L'impact des rejets de métaux a augmenté par rapport à 2012, mais il reste bien en-deçà notre objectif d'amélioration Vision 2015."

Émissions de CO_2

(cf. graphiques p. 19)

Les politiques publiques menées de par le monde ont pour ambition de répondre au changement climatique et de relever le défi lié à la réduction de l'empreinte carbone de la société. Cette volonté est traduite par des accords internationaux tels que le protocole de Kyoto, ainsi que par de multiples initiatives et engagements au niveau régional ou national. Umicore est présente sur de nombreux segments de produits et de services susceptibles de répondre aux enjeux liés à l'énergie et à l'empreinte carbone de la planète. Sa stratégie Vision 2015 a circonscrit de grandes perspectives de croissance dans des secteurs associés au relèvement de ces défis, notamment les véhicules électriques, le photovoltaïque et le recyclage.

Dans nos activités, nous avons choisi de mener des actions spécifiques en vue d'alléger notre empreinte carbone et d'accroître notre efficacité énergétique. Afin de cadrer cette approche, nous avons instauré, en 2011, une politique en matière d'efficacité énergétique et d'empreinte carbone.

Son axe principal correspond à l'objectif au niveau du Groupe de réduire de 20% les émissions en équivalents CO_2 d'ici à 2015, par rapport à l'année de référence 2006 et en utilisant un même niveau d'activités qu'en 2006 (voir note E3 pour plus de détails).

La politique revêt aussi d'autres aspects :

- **Investissements :** chaque investissement doit faire l'objet d'une analyse d'impact carbone.
- **Acquisitions :** nous nous engageons à intégrer les critères d'intensité carbone dans notre évaluation des acquisitions.
- **Personnel et mobilité :** tous les travailleurs sont encouragés à pratiquer une mobilité générant peu ou pas d'émissions de carbone.
- **Champ d'application 3 des émissions de CO_2 :** nous participerons activement au développement d'un système de comptabilisation adéquat du champ d'application 3 de nos émissions de façon à illustrer la contribution de nos produits et services à une économie à faible émission de carbone.

À la fin 2013, nous avions atteint une réduction de 17% par rapport à l'année de référence 2006, c'est-à-dire qu'à niveaux de production équivalents, nous avons émis 17% d'équivalents carbone en moins. À la fin 2012, cette réduction était

Éco-efficacité

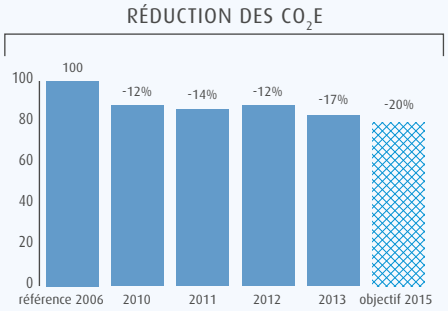

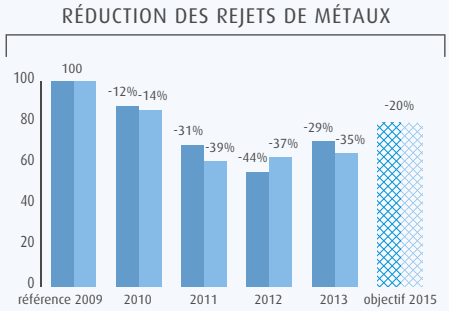

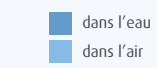

de 12%. L'amélioration enregistrée en 2013 peut être mise presque exclusivement à l'actif du site d'Hoboken (Belgique). Le mix de matières premières joue un rôle significatif dans les émissions de CO_2, le procédé de recyclage de certaines filières de déchets requérant plus d'énergie et émettant plus d'équivalents CO_2 que d'autres. Le mix des approvisionnements a été positif à cet égard en 2013. Nous avons également constaté une diminution des émissions du haut-fourneau, résultant d'adaptations effectuées les années précédentes. Celles-ci portent désormais pleinement leurs fruits (voir rapport 2012). Nous avons également enregistré des progrès notables dans 24 autres sites, qui avec Hoboken affichent les émissions les plus élevées au sein du Groupe. En excluant l'ajustement d'activités, nous avons enregistré une baisse de 4% des émissions en valeur absolue depuis 2006, contre une réduction de 3% à la fin 2012. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la note E3 du rapport d'activité environnemental.

En plus des améliorations de procédés introduites dans les sites ayant les plus hauts niveaux d'émissions absolues, notre capacité à atteindre l'objectif de réduction de 20% d'ici à 2015 dépend de l'évolution du mix de matières premières et du mix électrique car l'Europe délaisse de plus en plus les sources d'énergie à faibles émissions de carbone (cf. rapport 2012).

Sur certains de nos gros sites, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos initiatives visant à encourager les travailleurs à pratiquer une mobilité générant moins d'émissions de carbone. Parmi celles-ci figure notamment l'utilisation de véhicules électriques sur nos sites d'Olen, Hanau et Bruxelles. Ces véhicules «zéro émission» peuvent être réservés par les travailleurs dans le cadre de déplacements professionnels ou le week-end.

Rejets de métaux

Depuis des années, dans le cadre de notre approche de gestion environnementale, nous assurons un suivi des émissions et nous prenons des mesures pour réduire les rejets de métaux dans l'air et l'eau. Nos sites respectent les réglementations en vigueur et les limites autorisées dans les pays où nous sommes présents.

Chaque métal que nous rejetons présente un profil de toxicité potentielle très différent pour l'environnement et la santé humaine. Cela étant, nous avons formulé pour 2015 un objectif qui vise à réduire de 20% l'impact environnemental des métaux rejetés par rapport aux niveaux émis en 2009. Si notre priorité est de minimiser les rejets des métaux présentant la plus forte toxicité potentielle, nous prenons aussi des mesures pour réduire les volumes d'émission des autres métaux.

Nous avons eu recours à une méthodologie spécifique afin de déterminer l'impact des métaux dans l'air et l'eau. Pour les rejets dans l'air, nous nous sommes inspirés des valeurs maximales de concentration en milieu professionnel fixées par l'American Conference of Government and Industry Hygienists (ACGIH). Cette référence nous a permis de calculer les facteurs d'incidence sur la santé humaine. Pour les rejets dans l'eau, les facteurs d'incidence se basent sur la concentration prévisible sans effet pour les organismes vivants (PNEC), une mesure de l'écotoxicité utilisée notamment par la réglementation REACH de l'UE.

En 2013, les rejets de métaux dans l'air en termes de charge étaient

ÉTUDE DE CAS

Une nouvelle station d'épuration des eaux usées de l'usine de recyclage de métaux précieux d'Umicore à Hoboken sera capable d'éliminer 99% du sélénium et du nitrate présents dans les eaux usées. Elle permet au processus de purification de l'eau de Hoboken de se classer parmi les plus efficaces du secteur.

"À Hoboken, nous mettons un point d'honneur à respecter, voire surpasser, les réglementations en vigueur les plus strictes en matière d'élimination du nitrate, du sélénium et d'autres métaux des eaux usées", souligne Peter Van Herck, Manager Environmental Affairs, Umicore Hoboken.

"En 2008, forts de cet engagement, nous avons commencé à expérimenter de nouvelles technologies de traitement des eaux et nous avons réalisé des essais à long terme sur des candidats potentiels. Nous avons fini par opter pour un processus biologique, mis au point par GE, qui est totalement en ligne avec notre philosophie environnementale."

Taux de réussite élevé
La nouvelle station d'épuration des eaux, dont l'entrée en service est prévue en février 2014, sera en mesure de traiter jusqu'à 160 mètres cubes d'eaux usées par heure.

"Cette technologie biologique peu énergivore nous permet de nous conformer aux nouvelles réglementations plus contraignantes entrées en vigueur en Europe. Elle illustre également notre volonté de mener à bien nos activités dans le respect de l'environnement", ajoute Peter. "Son autre atout réside dans les pistes de valorisation des métaux récupérés dans les eaux usées."

Des épurateurs naturels
Le système repose sur le bioréacteur ABMet (Advanced Biological Metals Removal Process), une technologie de GE. ABMet a recours à des germes non pathogènes naturellement présents dans l'environnement, ensemencés sur un substrat en charbon actif propice à la formation d'un biofilm.

Les eaux usées passent à travers ce biofilm, ce qui entraîne une réaction de réduction. Le sélénium soluble est transformé en sélénium élémentaire, qui est ensuite éliminé en même temps que les autres métaux et le nitrate. Le processus met en œuvre un produit à base de mélasse qui nourrit les germes. Hormis l'apport de ce nutriment, le système est autonome une fois lancé.

de 12.533 kg, soit une baisse de 25% par rapport à 2012. Cette diminution est presque exclusivement imputable à une baisse des émissions de zinc dans notre business unit Zinc Chemicals, où nous avons bénéficié de diverses initiatives d'optimisation de la gestion des chambres de filtration sur tous les sites. Parmi tous les métaux rejetés par Umicore, le zinc est celui ayant le plus faible impact sur la santé humaine. La baisse significative des rejets de zinc n'a donc pas eu d'effet significatif sur l'impact environnemental global de nos rejets dans l'air qui a augmenté de 4% par rapport à 2012. Cela s'explique par une hausse des rejets de métaux, avec un impact plus important notamment le cobalt et le cadmium. L'augmentation des rejets de cobalt résulte d'une intensification des niveaux d'activité chez Energy Materials. La hausse des rejets de cadmium est en partie due à un changement dans l'approvisionnement en matières premières sur le site de Sancoale (Inde), ainsi qu'à un manque d'efficacité des procédés de l'usine, problème actuellement en cours de résolution. Malgré cette hausse en glissement annuel, par rapport à 2009, année de référence, l'impact global de nos rejets dans l'air a été réduit de 35% fin 2013 (37% fin 2012), soit bien en-deçà de l'objectif de réduction de 20% défini dans le cadre de Vision 2015.

Les rejets de métaux dans l'eau en termes de charge étaient de 5.560 kg en 2013, soit une baisse de 2,5% par rapport à 2012. Les business groups Catalysis, Energy Materials et Recycling ont enregistré une réduction de leur charge de rejets, en partie neutralisée par l'augmentation des rejets de zinc dans l'eau chez Performance Materials. L'impact des rejets de métaux dans l'eau a augmenté de 28% par rapport à 2012, essentiellement en raison d'une hausse des rejets d'arsenic et de thallium sur le site d'Hoboken. La mise en service de la nouvelle station biologique d'épuration des eaux à Hoboken en 2014 devrait permettre de réduire davantage l'impact des rejets de métaux dans l'eau au cours des prochaines années (cf. étude de cas ci-contre). Malgré cette hausse, par rapport à 2009, année de référence, l'impact global de nos rejets dans l'eau a été réduit de 29% fin 2013 (44% fin 2012), ce qui reste bien en-deçà de l'objectif de réduction de 20% défini dans le cadre de Vision 2015.

Pour de plus amples informations sur les efforts de réduction de chaque business group, rendez-vous pages 26-41.

Durabilité de produit

Nous sommes convaincus qu'il est essentiel de comprendre l'impact de nos produits dans leur ensemble, et ce sur les plans écologique, social et économique. Conscients de cet enjeu, nous avons établi un objectif spécifique en matière de durabilité des produits dans le cadre de notre stratégie Vision 2015. Cet objectif nous impose d'investir dans des outils afin de mieux comprendre et mesurer les cycles de vie et les impacts de nos produits. Cette connaissance peut jouer un rôle capital pour prouver l'aspect durable de nos produits sur le marché, un élément au cœur de la différenciation des produits et des avantages concurrentiels pour certaines applications.

Au cours des quatre dernières années, Group R&D et Corporate EHS ont mis au point une méthodologie propre à Umicore qui permet d'évaluer la durabilité des produits et services. Baptisée APS pour Assessment of Product (and services) Sustainability, elle est basée sur une liste de questions/réponses prédéfinies, assorties de facteurs d'évaluation et de

Éco-efficacité

Umicore a calculé le gain en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) réalisé grâce au mix de matières premières sur son site de recyclage de Hoboken (Belgique), et ce par rapport au tonnage équivalent de métaux issus exclusivement de la production primaire. En fonction des variations de l'alimentation en matières premières (des matériaux en fin de vie aux sous-produits industriels en passant par les matières premières), la réduction potentielle des GES réalisée grâce au procédé d'Hoboken est passée de 657.000 tonnes de CO_2e en 2010 à 1.085.000 tonnes en 2011.

pondération, et s'articule autour de huit thématiques. En 2011, pour juger de la faisabilité de l'APS, une équipe composée d'experts de R&D, EHS et des business units a procédé à trois évaluations pilotes. Notre objectif est de tester six produits ou services, chaque année, de 2012 à 2015. Chaque business unit soumettra deux cas à l'étude. Nous disposerons ainsi à terme d'un profil de durabilité pour une part représentative de nos activités.

En 2013, six autres produits ou services ont fait l'objet d'une évaluation au sein des business units Cobalt & Specialty Materials, Precious Metals Management, Electroplating, Platinum Engineered Materials, Zinc Chemicals et Jewellery & Industrial Metals. Parmi les seize dossiers évalués sur la période 2011-2013 figurent des produits et services déployés sur des marchés de niche, des produits et services 'phares' ainsi qu'un produit en cours de développement. À la fin de 2013, le nombre des produits et services analysés à l'aide de l'outil représentait un peu plus de 10% des revenus d'Umicore.

Grâce à notre adhésion à la Chaire internationale sur le cycle de vie, créée par l'Université de Montréal (www.ciraig.com), nous avons à nouveau fait appel aux conseils scientifiques et à l'évaluation par des pairs de notre approche. Nous avons notamment bénéficié d'une évaluation des gains potentiels de CO_2 que pourrait représenter le recyclage des métaux sur le site de Hoboken par rapport à leur extraction minière.

En 2013, 41% des approvisionnements d'Umicore étaient d'origine primaire et 59% d'origine secondaire ou de produits en fin de vie. Ces niveaux sont comparables à 2012.

En juin 2013, à la seconde échéance d'enregistrement REACH, Umicore avait introduit 21 autres enregistrements pour 17 substances auprès de l'Agence européenne des Produits chimiques (AEPC). Les dossiers ont été préparés soit en collaboration avec d'autres sociétés au sein de consortiums, soit par Umicore uniquement. Environ un tiers des fiches ont été mises à jour en 2013 avec des informations complémentaires ou de nouvelles données disponibles. Au total, les produits vendus qui contiennent les substances figurant sur la liste REACH représentent moins de 0,5% des revenus d'Umicore. Pour de plus amples informations sur l'actuelle mise en conformité avec REACH, consultez la note E6 du rapport d'activité environnemental.

Engagement envers les parties prenantes

Nos sites de Hoboken et Pforzheim ont passé avec succès un audit indépendant et ont reçu en 2013 la certification “fonderie n’utilisant pas de matériaux provenant de zones de conflits”.

“Nous avons mis en place une nouvelle initiative baptisée ‘Powered by Umicore’ qui vise à apporter un soutien à des projets d’étudiants dans le domaine de la mobilité verte.”

Chaîne d’approvisionnement durable

La charte d’approvisionnement durable reprend les engagements d’Umicore envers ses fournisseurs en termes de pratiques et d’attitude. En retour, Umicore les invite à se conformer à des normes particulières en matière de bonne gouvernance environnementale, de code du travail et des droits de l’Homme, d’entreprise intègre et de chaîne d’approvisionnement.

Le département Purchasing & Transportation d’Umicore a été jugé comme le plus indiqué pour déployer la première phase d’application étendue et systématique de ladite charte. L’expérience engrangée et les enseignements tirés de cette opération ont aidé les business units à mettre en œuvre cette charte.

Durant l’année 2013, nos centrales d’achat régionales ont poursuivi la sélection de fournisseurs privilégiés suivant des critères tels que la taille, la situation géographique et le type de produit ou service fourni (dont ceux indispensables à la bonne marche des business units d’Umicore). Plusieurs business units ont aussi désigné leurs fournisseurs privilégiés et les ont invités à adhérer aux principes de la Charte d’approvisionnement durable (“la charte”).

Parmi les entreprises selectionnées figurent beaucoup de fournisseurs de biens et de services ainsi que quelques fournisseurs de matières premières (p. ex. métaux). Au total, 671 fournisseurs ont été sélectionnés, contre 642 à la fin 2012. À la fin 2013, 84% de ces 671 fournisseurs avaient officiellement marqué leur accord sur les termes de la charte. En plus de ces fournisseurs, les business units ont sélectionné 396 autres fournisseurs, dont 86% avaient officiellement confirmé leur adoption de la charte à la fin 2013. Dans les business units qui avaient envoyé la demande d’adoption de la charte, le taux d’adhésion par les fournisseurs est à présent au même niveau que celui des centrales d’achat régionales. Les fournisseurs qui ont adopté la charte en 2013 représentent au total environ 800 millions d’euros de dépenses.

Umicore a chargé Ecovadis d’évaluer la performance de 272 des 1.067 fournisseurs mentionnés ci-dessus en matière de développement durable. Leur sélection

Engagement envers les parties prenantes

En juin, les installations d'Umicore Precious Metals Refining à Hoboken (Belgique) ont reçu deux certifications importantes concernant l'approvisionnement des matériaux qu'elles recyclent. L'usine a réussi le Responsible Gold audit de la LBMA (London Bullion Market Association), une importante organisation commerciale du secteur de l'or et de l'argent. L'Electronics Industry Citizenship Coalition a également certifié que la fonderie de Hoboken n'utilisait pas de matériaux provenant de zones de conflits. Ces deux certifications soulignent la volonté d'Umicore de mener ses activités avec honnêteté et conformément à l'éthique. Elles renforceront encore la confiance des clients quant à la provenance des matériaux.

s'est effectuée sur la base d'une évaluation des risques, réalisée par Ecovadis, en termes de criticité, de dépendance, de durée de la relation et de dépenses y associées. Cette procédure a donné lieu à une fiche d'évaluation indiquant, d'une part un score global, d'autre part un score pour chaque catégorie de développement durable (environnement, travail, pratiques commerciales équitables et chaîne d'approvisionnement). Les points attribués vont de 1 à 10, 1 correspondant à un risque élevé en termes de développement durable.

Parmi les 272 fournisseurs retenus, 57 n'ont pas répondu au questionnaire. Sur les 215 fiches reçues, 152 entreprises affichaient un score de 3 ou 4, qui traduit la mise en œuvre de mesures standard en matière de développement durable. Seul quatre entreprises ont eu un score inférieur ou égal à 2, soit un risque élevé. Au total, 55 entreprises se sont vu décerner un score supérieur à 4, ce qui signifie qu'elles disposent d'un "système de management durable approprié". Quatre entreprises ont atteint un score plus élevé, révélateur de pratiques avancées en matière de développement durable. Concernant le score moyen par catégorie, les fournisseurs ont inscrit le score moyen maximum sur le plan environnemental, mais le plus faible en matière de sensibilisation de leur chaîne d'approvisionnement au développement durable.

Évalué par Ecovadis, le Groupe Umicore a obtenu un score de 6,7, qui le classe dans la catégorie avancée des acteurs dotés "d'une approche RSE structurée et proactive, d'engagements/politiques et de mesures tangibles pour faire face à des problèmes majeurs, et disposant d'informations détaillées sur la mise en œuvre et d'un reporting RSE solide relatif aux mesures et indicateurs de performance".

En 2013, plusieurs business units ont lancé un programme avec certains des fournisseurs les moins bien notés en vue d'établir un plan d'amélioration. Dans les centrales d'achat régionales, plusieurs plans d'amélioration ont été implémentés avec des fournisseurs en relation avec les centrales d'achat régionales belge, brésilienne et française.

Un module d'e-learning a été mis à disposition en 2013 sur la nouvelle plate-forme My Campus afin d'augmenter l'attention portée à l'approvisionnement durable au sein de l'entreprise. En 2013, 337 personnes ont suivi ce module. Au Brésil, un programme de formation spécifique a été mis en œuvre dans le cadre de 11 séances d'apprentissage en ligne. 122 travailleurs ont été ainsi formés aux achats durables.

En 2012, la SEC (U.S. Securities and Exchange Commission) avait publié un règlement définitif concernant les minéraux issus de zones de conflits, sur base du chapitre 1.502 du Dodd-Frank Act. En vertu de ce règlement, les entreprises américaines cotées en Bourse sont tenues de déclarer si l'étain, le tantale, le tungstène et l'or contenus dans leurs produits sont issus de la République Démocratique du Congo ou d'un pays limitrophe. Si Umicore n'est pas directement soumise aux obligations de déclaration du Dodd-Frank Act, nous utilisons ce règlement comme ligne de conduite pour nos activités. À cet égard, les sites de Precious Metals Refining de Hoboken et Guarulhos ont passé avec succès un audit indépendant et ont reçu en 2013 pour leurs activités de l'année précédente la certification "fonderie n'utilisant pas de matériaux provenant de zones de conflits" (cf. cas sur cette page), décernée par la LBMA (London Bullion Market Association). Les sites de Jewellery & Industrial Metal à Pforzheim et Bangkok ont été certifiés ces trois dernières années en tant que participant au programme Chain of Custody du RJC (Responsible Jewellery Council. Des audits indépendants similaires sont actuellement en cours ou prévus pour deux autres sites d'Umicore.

En 2013, parallèlement aux politiques et chartes existantes telles que le Code de conduite d'Umicore, la politique des droits de l'Homme et la Charte d'approvisionnement durable, Umicore a publié une politique spécifique en matière de "Chaîne d'approvisionnement responsable en minerais issus de zones de conflits ou à haut risque".

www.umicore.com/sustainability/stakeholders/ConflictMineralsPolicy/conflictMineralsPolicy.htm

Collectivités locales

L'objectif 2006-2010 d'Umicore dans ce domaine exigeait de tous les sites industriels qu'ils développent et mettent en place un plan, de façon à assumer leur responsabilité vis-à-vis des collectivités locales. Dans le cadre de Vision 2015, il a été décidé que l'engagement envers les communautés était d'une importance telle qu'il fallait encore intensifier le dialogue avec les communautés des régions où nous sommes actifs. L'ampleur de l'analyse des différentes parties concernées et les modalités de dialogue sur les sites ont fait l'objet d'une plus grande attention. Un plan de dialogue était en vigueur sur 65% de nos sites à la fin 2013, soit un peu plus qu'en 2012. En 2013, le nombre de sites disposant de canaux de communication structurés pour dialoguer avec leur communauté locale est resté stable. Selon la taille du site, ces canaux prennent la forme de lettres d'information, d'audiences publiques, de réunions avec les pouvoirs locaux, de visites de site

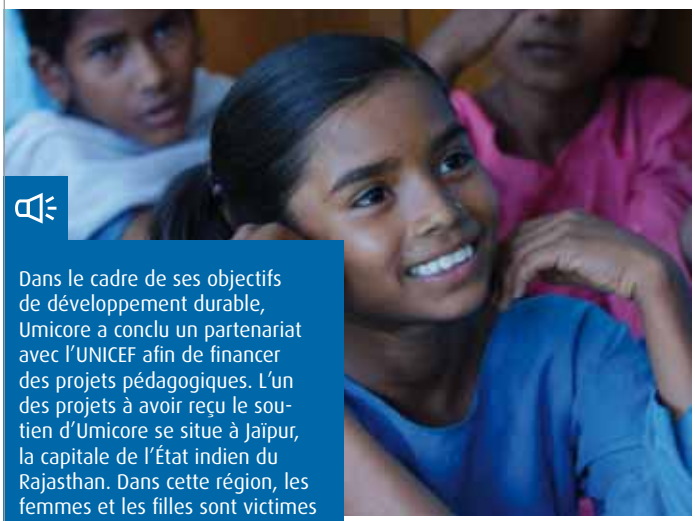

Dans le cadre de ses objectifs de développement durable, Umicore a conclu un partenariat avec l'UNICEF afin de financer des projets pédagogiques. L'un des projets à avoir reçu le soutien d'Umicore se situe à Jaïpur, la capitale de l'État indien du Rajasthan. Dans cette région, les femmes et les filles sont victimes de graves discriminations, qui se traduisent par un net clivage éducatif entre les sexes. Le programme de l'UNICEF a pour but de scolariser les filles et de leur permettre de poursuivre leurs études. Le programme contribue aussi à améliorer les connaissances et les compétences des fonctionnaires et des enseignants.

La majeure partie du travail réside dans le dialogue avec les populations pour faire évoluer les mentalités. Les membres du programme assistent notamment aux réunions villageoises et attirent l'attention sur la non-scolarisation des filles. Le théâtre, les jeux de rue et les spectacles de marionnettes sont tout aussi efficaces. Les agents locaux expliquent les avantages de l'éducation, par exemple en expliquant que les filles bien éduquées qui travaillent seront capables de mieux prendre soin ultérieurement de leurs parents âgés.

Dans les régions dites tribales, où la population est extrêmement marginalisée et où les institutrices sont peu nombreuses, l'UNICEF collabore avec des formateurs qui sensibilisent les enseignants aux discriminations sexuelles.

destinées aux riverains et de communiqués de presse destinés aux médias locaux.

Parmi les sites de plus grande ampleur, celui de Hoboken (Belgique) a organisé quelque 200 visites de riverains en 2013. Parmi les initiatives figurent le spectacle de magie Ecomagie consacré à la sensibilisation à l'environnement et organisé dans 100 écoles de la région, mais également le parrainage du Museum aan de Stroom à Anvers. Le site a aussi soutenu l'initiative Engage+ de la Ville d'Anvers pour lutter contre le chômage des jeunes. Le site d'Olen (Belgique) a poursuivi son programme de visites à l'intention des écoles avoisinantes et des riverains. Il a ainsi accueilli 1.300 visiteurs dans le cadre d'une journée portes ouvertes lors de la journée de la science organisée en Flandre et invité les riverains à observer un grand exercice d'entrainement à la sécurité SEVESO. Le site est également l'instigateur du projet artistique Glamuur : des artistes locaux et des écoliers ont peint les murs de l'enceinte du site. À Guarulhos (Brésil), nous avons poursuivi le dialogue avec les autorités locales concernant la problématique de pollution des sols et des eaux souterraines aux alentours du site. Nous avons également soutenu des projets "Better Life" à l'intention de plus de 100 enfants défavorisés de la communauté. Le site de Hanau (Allemagne) a accueilli des stagiaires d'établissements scolaires des environs. Beaucoup de travailleurs du site ont participé à des manifestations sportives locales, telles que le JP Morgan Corporate Challenge et le Hanau City Run, Umicore étant le principal sponsor de ce dernier événement. Le site a également apporté son soutien au village d'enfants provincial Albert Schweitzer-Kinderdorf situé à Hanau. Cette institution prend en charge l'éducation d'enfants qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent pas grandir au sein de leur famille.

Les dons caritatifs font partie intégrante des programmes d'engagement envers la communauté des différents sites. Chaque business unit est supposée financer des projets caritatifs à concurrence d'environ un tiers de pourcent de la moyenne de son EBIT récurrent annuel consolidé sur les trois dernières années, que ce soit en espèces, sous forme de bénévolat ou de biens et services. Chaque site définit ensuite ses initiatives et sa contribution, en concertation avec la business unit dont il relève. En 2013, les business units ont fait des dons pour un montant total de € 1.044.840 contre € 1.016.860 en 2012. Environ 15% de cette somme a pris la forme de bénévolat ou de dons en nature (contre 23% en 2012, où nous avons fait un don significatif sous la forme de matériaux destinés à des projets utilisant l'énergie solaire en Belgique, au Benin, au Congo et en Tanzanie). Pour en savoir plus sur les dons des différentes business units, consultez la revue des business groups de la page 26 à la page 41 du présent rapport.

Umicore a fait un don de € 40.000 destinés à l'aide humanitaire dans le sillage des trois catastrophes naturelles qui ont frappé les Philippines fin 2013 : les typhons Usagi et Haiyan, et le séisme de Bohol. La moitié de ce montant fut versée à Médecins sans Frontières.

Engagement envers les parties prenantes

ÉTUDE DE CAS

La collaboration d'Umicore avec WorldLoop cherche à fournir une solution respectueuse de l'environnement pour le traitement des déchets électroniques collectés et démantelés en Afrique. Ce partenariat figurait parmi les finalistes des Belgium Business Awards for the Environment dans la catégorie "International business cooperation".

Le jury des Belgian Business Awards a commenté : "Ce projet, fondé sur une imparable logique économique et respectueuse de l'environnement, permet, d'une part d'en finir avec l'image négative des relations commerciales entre Nord et Sud et, d'autre part de promouvoir la philosophie du meilleur des deux mondes."

Un recyclage efficace et respectueux de l'environnement
WorldLoop se charge de mettre en relation les entreprises de démantèlement et de tri locales avec les technologies de recyclage de pointe d'Umicore. L'objectif est d'éviter les dépôts sauvages de déchets électroniques ainsi que le démantèlement, la combustion et la lixiviation inadéquats de ces déchets, à l'origine de problèmes environnementaux et sanitaires dans les pays en développement.

Le partenariat donne la priorité au traitement des matériaux informatiques en fin de vie dans ces pays. Il a permis de construire des usines de recyclage de déchets électroniques au Kenya, en Tanzanie, au Rwanda et au Chili qui ont traité plus de 750 tonnes de déchets électroniques. Parmi celles-ci, 50 tonnes de flux dangereux ont été envoyées en Europe afin d'être traitées au moyen de processus de recyclage plus efficaces et avec un impact environnemental moindre par rapport au traitement ou à l'enfouissement local. Ces flux comprennent l'envoi de 25 tonnes de circuits imprimés, qui ont été acheminées vers l'usine de recyclage d'Umicore à Hoboken. Umicore traite les déchets et récupère les métaux précieux et autres métaux, dont la valeur est réinvestie dans le financement de la collecte et du recyclage d'autres équipements.

Umicore joint le geste à la parole
Umicore fait don de ses ordinateurs usagés à Close the Gap, un partenaire stratégique de WorldLoop. Close the Gap récolte des ordinateurs d'entreprises donatrices, les remet en état, puis offre cet équipement informatique à des projets sociopédagogiques (comme des écoles et des hôpitaux) en Afrique. Lorsque ces PC arrivent en fin de vie, WorldLoop veille à ce qu'ils soient collectés et démantelés par des entreprises de recyclage locales et à ce que les flux dangereux soient réacheminés vers Umicore... pour y être recyclés.

Scannez le QR code pour voir l'étude de cas complète en ligne.

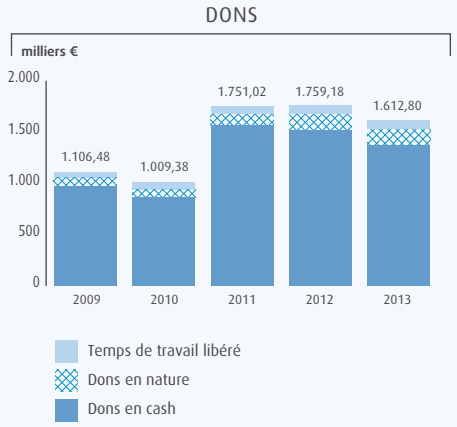

En plus de la contribution des business units, le Groupe a fait des dons caritatifs pour un montant total de € 567.960, dont la grande majorité sous forme de contribution financière. Par rapport aux dons réalisés à l'échelle des sites, à vocation plus locale, les dons du Groupe ont une portée mondiale. Nous veillons à consacrer la plupart de ces dons à des initiatives relatives à l'enseignement ou à la sensibilisation aux technologies durables.

En 2011, nous avons entamé un partenariat de trois ans avec l'UNICEF en vue de soutenir des projets pédagogiques dans différentes régions du monde. Parmi les premiers projets que nous soutenons figurent une initiative visant à scolariser des fillettes défavorisées dans la province du Rajasthan en Inde, ou encore la campagne "Back to School" en Haïti, où nous avons financé la construction d'une école pour les enfants victimes du séisme de 2010. Un reportage sur le projet de l'UNICEF au Rajasthan est présentée en page 24.

Nous avons encore soutenu les initiatives d'Entrepreneurs pour Entrepreneurs (www.cfp.be) aux Philippines, au Cambodge et en Tanzanie, ainsi que les programmes Humasol permettant à des groupes d'étudiants ingénieurs d'installer l'énergie photovoltaïque dans des régions reculées d'Ouganda et du Sénégal (www.humasol.be). Nous avons lancé une nouvelle initiative visant à appuyer des projets de développement durable d'étudiants dans plusieurs universités. Baptisée "Powered by Umicore", cette initiative apporte un soutien financier et d'autres formes d'aides à des projets d'étudiants visant à mettre au point des véhicules propulsés grâce à des batteries, l'énergie solaire ou des piles à combustible. Des informations plus détaillées sur Powered by Umicore sont disponibles sur notre site internet.

Nous avons fait plusieurs dons desitinés à des initiatives menées aux Philippines (où Umicore dispose d'un site de production) en vue de soutenir les efforts d'aide aux victimes des typhons Usagi et Haiyan.

Catalysis

Catalysis joue un rôle majeur dans la réduction des polluants rejetés par les véhicules. Umicore fournit des catalyseurs automobiles pour les voitures essence ou diesel, ainsi que pour les poids lourds et autres grands véhicules roulant au diesel. Le business group produit également des composants à base de métaux précieux destinés à la chimie fine, aux sciences de la vie et au secteur pharmaceutique.

Automotive Catalysts

Precious Metals Chemistry

Les revenus de Catalysis ont augmenté, mais la rentabilité a souffert d'un mix moins favorable et de charges liées au démarrage de divers investissements de croissance.

Performance économique

(cf. graphiques p.27)

Les revenus de Catalysis ont progressé de 3%, d'une part grâce à la croissance des volumes, d'autre part en raison de la première consolidation d'Umicore Shokubai Japon, qui a plus que compensé la baisse des coûts des matières premières refacturés aux clients. L'EBIT récurrent a diminué de 19%, en raison d'un mix produits et régional moins favorable ainsi que de coûts liés à la commercialisation de nouveaux produits et aux infrastructures. Les dépenses d'investissements ont continué d'augmenter suite à la poursuite des investissements dans de nouvelles capacités de production et des infrastructures technologiques. Les dépenses R&D globales ont été moindres suite au passage de certains projets en phase de commercialisation.

Pour **Automotive Catalysts**, la construction automobile mondiale a augmenté de 3% en 2013. La croissance en Chine et en Amérique du Nord et du Sud a plus que compensé le recul observé en Corée du Sud et au Japon, les niveaux de production en Europe étant restés stables par rapport à l'an dernier. En excluant l'impact de la consolidation d'Umicore Shokubai et la baisse des coûts de matières premières refacturés, les revenus globaux liés aux catalyseurs ont progressé par rapport à l'année précédente. Cependant, les marges ont été érodées par les effets de mix susmentionnés, par les charges liées au démarrage de lignes de production de catalyseurs pour poids lourds diesel et de produits destinés aux voitures conformes à la norme Euro 6 ainsi que par l'expansion de l'infrastructure de développement technologique.

Après un repli au premier semestre, la production automobile européenne s'est stabilisée au second semestre et a affiché une légère

REVENUS (HORS MÉTAL)

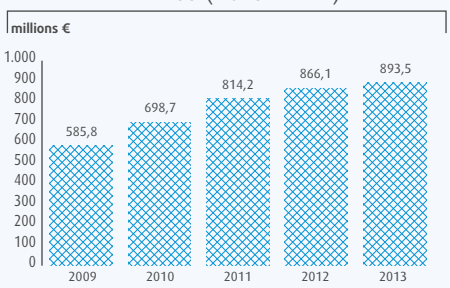

EBIT RÉCURRENT & ROCE

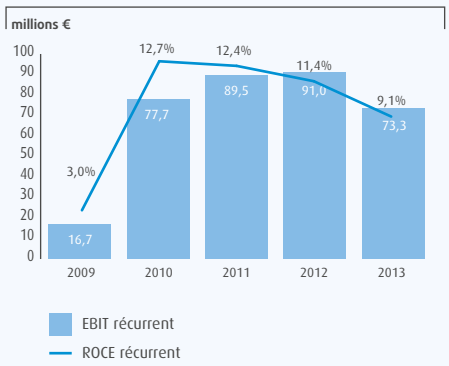

INVESTISSEMENTS

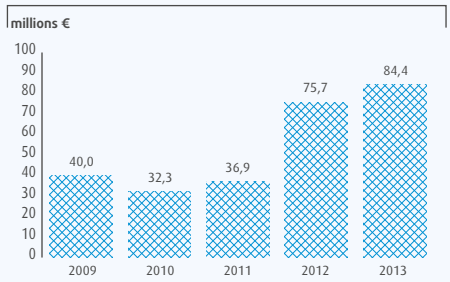

INDICATEURS DE SÉCURITÉ

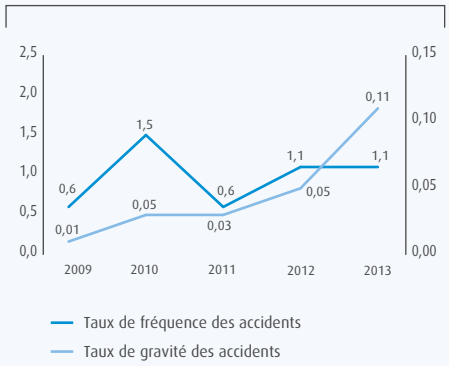

REJETS DE MÉTAUX

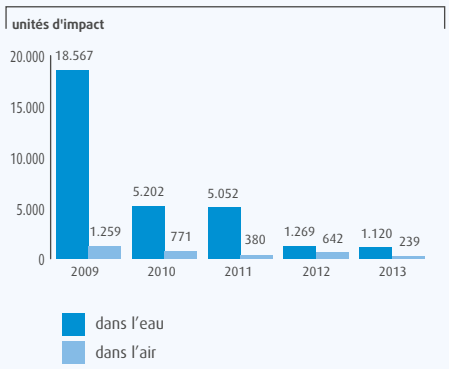

Accédez directement aux chiffres

.XLS

www.umicore.com/reporting/data

Catalysis

progression en fin d'année. La production pour l'année entière a atteint un niveau similaire à celui de 2012. La tendance à l'achat de véhicules plus compacts s'est confirmée. La part des véhicules diesel s'est stabilisée aux alentours de 45% du marché total. Les volumes de vente d'Umicore ont été en adéquation avec la production automobile, mais les revenus ont diminué en raison d'un mix produits moins favorable.

En Amérique du Nord, la construction automobile a progressé de 5%; les véhicules compacts et de taille moyenne y ont gagné des parts de marché. Les volumes de vente d'Umicore ont suivi la même tendance, mais les revenus ont un peu moins augmenté à cause du mix plateformes. En Amérique du Sud, la production automobile a connu une croissance de 4% malgré un ralentissement observé à la fin de l'année. Les volumes de vente d'Umicore dans cette région ont progressé en phase avec le marché.

Globalement, la construction automobile a augmenté en Asie. En Chine, elle s'est accrue de quelque 13% d'une année par rapport à l'autre. Les revenus issus des activités de catalyseurs d'Umicore en Chine ont à nouveau augmenté plus vite que le marché. En Corée du Sud et au Japon, la production automobile a accusé un tassement de 2% et de 4% respectivement. Les marchés domestiques ont été moins porteurs que les marchés étrangers où les véhicules coréens et japonais remportent un franc succès. Umicore Shokubai a consolidé sa position auprès des constructeurs automobiles japonais, ce qui lui a permis de décrocher plusieurs contrats globaux.

En 2013, Umicore a mis en service deux lignes de production de catalyseurs diesel pour poids lourds à Florange (France). La construction d'une troisième ligne

a débuté et devrait s'achever vers la fin de l'année 2014. La construction du site de production HDD à Suzhou (Chine) a bien progressé. La production devrait démarrer au premier semestre 2014. Deux nouveaux centres de développement technologique ont été mis en service au Japon et au Brésil. La construction des nouvelles capacités de production à Onsan (Corée du Sud) et Suzhou (Chine) a progressé. Leur inauguration est attendue dans le courant du premier semestre 2014. Le site de Bad Säckingen (Allemagne), avec ses deux nouvelles lignes de production de catalyseurs conformes à la norme Euro 6 pour les voitures diesel, a été mis en service dans le courant de l'année 2013. Les coûts de finition et de démarrage de ces nouvelles activités, ainsi que les charges d'amortissement supérieures qu'elles ont entraînées, ont pesé sur la rentabilité de la business unit au second semestre 2013.

Chez **Precious Metals Chemistry**, les volumes de vente ont progressé par rapport à 2012, mais les revenus ont été moindres à cause d'un mix produits et régional moins favorable.

La demande de précurseurs destinés à la fois aux applications catalytiques et non catalytiques a été plus élevée. Les produits destinés à l'industrie chimique ont suivi la même tendance. En revanche, les ventes de catalyseurs organométalliques destinés au secteur des sciences de la vie ont été inférieures. Les ventes d'API (Active Pharmaceutical Ingredients, ou principes pharmaceutiques actifs) ont à nouveau enregistré une croissance soutenue ; le marché, autrefois confiné à l'Amérique du Sud, s'étend désormais à l'Asie et l'Europe. L'usine située en Argentine a par conséquent augmenté sa capacité de production. Une ligne pilote de fabrication de composants intervenant dans le procédé MOCVD (épitaxie en phase vapeur aux organométalliques) a été mise en route en Allemagne. Ces composants sont principalement utilisés pour la production de microprocesseurs haute performance. La construction du nouveau site de production à Tulsa (Oklahoma) a bien progressé en 2013. Cette usine, dont l'inauguration est prévue en 2014, fabriquera l'ensemble de la gamme de catalyseurs à base de métaux précieux et de produits chimiques de la business unit, y compris les produits avancés tels que les catalyseurs de métathèse au ruthénium et les catalyseurs de couplage croisé au palladium. Les coûts apparentés à ces projets de développement ont pesé sur la performance de la business unit.

Une entreprise où il fait bon travailler

De tous les business groups, Catalysis a encore signé la meilleure performance en matière de sécurité en 2013, même si ses

résultats n'égalent pas ceux de 2012. Le nombre total de quatre accidents avec arrêt de travail et le taux de fréquence de 1,1 accident par million d'heures travaillées sont restés identiques par rapport à 2012, le taux de gravité s'est cependant dégradé en 2013 (0,11 contre 0,05 en 2012), et ce en raison d'un accident grave survenu sur le site de Hanau (Allemagne). Tant Automotive Catalysts que Precious Metals Chemistry ont poursuivi le déploiement du plan de sécurité SafeStart® visant à atteindre zéro accident avec arrêt de travail à l'horizon 2015. À la fin 2013, le site de South Plainfield (États-Unis) avait atteint plus de cinq ans sans accident avec arrêt de travail ou accident déclarable pour le personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants. Les sites d'Americana (Brésil), d'Auburn Hills (États-Unis), de Tsukuba (Japon) et de Suzhou (Chine) avaient quant à eux passé le cap des trois ans.

En ce qui concerne la santé au travail, aucune activité du business group Catalysis n'implique une exposition aux cinq métaux dangereux définis comme prioritaires dans notre objectif Vision 2015. Chez Catalysis, le principal risque sanitaire professionnel est celui de la sensibilisation aux sels de platine, qui peut occasionner un asthme professionnel. En 2013, deux travailleurs ont développé une sensibilisation. Ce chiffre est identique à 2012. Ces personnes ont repris le travail dans un secteur du site exempt d'exposition à ces sels.

Éco-efficacité

Sur le plan des émissions de carbone, le business group Catalysis est celui qui génère les plus faibles émissions. En 2013, il a émis 12,5% de nos émissions en équivalents CO_2, soit 86.928 tonnes d'équivalents CO_2, contre 87.135 tonnes en 2012.

Catalysis n'a pas un profil industriel associé à un impact significatif des métaux, ni dans l'eau ni dans l'air, ces deux impacts représentant moins de 0,5% de l'impact total du Groupe. En 2013, les business units ont été en mesure de réduire la charge totale du rejet de métaux dans l'air et dans l'eau.

Engagement envers les parties prenantes

Toutes les business units ont à nouveau progressé au niveau du déploiement de la Charte d'approvisionnement durable. En 2012, la proportion de fournisseurs sélectionnés ayant reçu et adhéré à cette charte était de l'ordre de 26%. À la fin 2013, ce pourcentage atteignait 88%. La business unit Automotive Catalysts a mis en place un système d'audit des fournisseurs. Ce dernier concerne tous les fournisseurs principaux au niveau mondial et a lieu tous les trois ans. Il concerne surtout la qualité, l'environnement, la santé et les questions de sécurité.

Conscient de sa responsabilité vis-à-vis des collectivités locales, le business group a versé € 190.390 de dons caritatifs en 2013. Parmi les grands projets d'aide, citons SOS Village d'enfants, le projet Umicare Schooling à Port Elizabeth (Afrique du Sud) et la Boai School pour enfants ayant des besoins scolaires spéciaux à Suzhou (Chine). Le site de Burlington a fêté 20 ans d'assistance à United Way, une association qui mobilise les bonnes volontés et appelle aux gestes collectifs en vue de récolter des fonds pour les populations les plus défavorisées. Ces 20 dernières années, le site a fait don de près d'un demi-million de dollars canadiens à United Way.

ÉTUDE DE CAS

Catalysis

La qualité de l'air est plus que jamais une nécessité. Les instances de réglementation du monde entier continuent de durcir les normes en matière d'émissions des véhicules. C'est grâce aux technologies d'Umicore que ces améliorations sont possibles.

Le nombre de véhicules en circulation sur nos routes a fortement augmenté ces dernières années. Dans les années 1970, les pouvoirs publics ont instauré des normes en matière de qualité de l'air afin de réduire les effets nocifs des émissions automobiles sur la santé humaine. À l'heure actuelle, les nouvelles voitures produites dans le monde sont presque toutes équipées d'un catalyseur. En Europe, la norme Euro VI pour les poids lourds diesel est d'application depuis janvier 2014. Une nouvelle législation visant à réduire de plus de 50% les émissions de NOx (oxydes d'azote) des voitures diesel entrera en vigueur en septembre 2014. Il est probable qu'une règlementation concernant les émissions de particules fines des moteurs à essence soit introduite dans le futur.

Nouveaux investissements
En 2013, Umicore a mis en service une nouvelle ligne de production de catalyseurs HDD (diesel pour poids lourds) à Florange (France). L'entreprise a également annoncé la construction d'une seconde ligne de production durant la "Green Week" ayant pour thème "Clean Air", une initiative de Commission européenne organisée en mai à Bruxelles. Le directeur d'usine Nicolas Clerc a expliqué : "La demande de catalyseurs automobiles est en augmentation. Pour y répondre, Umicore investit partout dans le monde. Ici en France, nous pourrons désormais fournir des produits de qualité, destinés aux voitures particulières, mais aussi aux poids lourds."

La production a aussi démarré sur le nouveau site Automotive Catalysts d'Umicore à Bad Säckingen (Allemagne). Cette installation se concentrera sur la production de filtres à particules et de pièges à NOx destinés aux voitures diesel.

Source de fierté
Umicore a fabriqué son premier catalyseur automobile en 1968. Depuis, sa technologie catalytique a permis d'éliminer des milliards de tonnes de polluants et ainsi d'améliorer la qualité de l'air, dans l'intérêt de l'environnement. Pour les travailleurs qui fabriquent ces produits, c'est une source de grande fierté. David Cunha, opérateur sur le site d'Umicore à Florange, est particulièrement enthousiaste : "Travailler pour Umicore, c'est passionnant. Tout le monde utilise nos produits au quotidien dans sa voiture, sans le savoir. Œuvrer activement à la préservation de l'environnement et à la qualité de l'air, c'est très gratifiant."

Scannez le QR code pour voir l'étude de cas complète en ligne.

Energy Materials

Les matériaux produits par Energy Materials se retrouvent dans différentes applications liées à la production et au stockage d'énergie verte, dont les batteries rechargeables et les panneaux photovoltaïques, ainsi que dans une série d'autres applications. La plupart des produits sont des métaux, des alliages, des composés et des produits spéciaux de haute pureté, à base de cobalt, de germanium, de nickel et d'indium.

Cobalt & Specialty Materials

Electro-Optic Materials

Rechargeable Battery Materials

Thin Film Products

Les revenus ont bien progressé et le rendement a commencé à se rétablir, les effets des réductions de coûts commençant à être ressentis.

Performance économique

(cf. graphiques p. 31)

Les revenus d'Energy Materials ont progressé de 10%. Cette augmentation découle principalement de la croissance observée chez Rechargeable Battery Materials et Cobalt & Specialty Materials. La rentabilité totale du business group a aussi tiré parti des mesures de réduction des coûts, déployés à la fin 2012.

Les dépenses d'investissement ont été nettement supérieures à 2012, car de nombreux investissements ont été réalisés, en particulier chez Rechargeable Battery Materials. Les dépenses de R&D du business group ont augmenté, car nous avons intensifié nos efforts pour développer de nouvelles générations de matériaux pour les batteries rechargeables.

Les revenus de la business unit **Cobalt & Specialty Materials** ont augmenté d'une année par rapport à l'autre, principalement dopés par une contribution accrue du raffinage et du recyclage du cobalt et du nickel. Les bénéfices ont été mis à mal par des primes moyennes inférieures, résultat d'une pression concurrentielle accrue sur différents marchés finaux. L'activité céramique et produits chimiques a enregistré des revenus en hausse, la croissance des volumes de vente des composés à base de cobalt et de nickel ayant plus que neutralisé le recul des primes. Les ventes de carboxylates métalliques ont encore progressé grâce à l'expansion du portefeuille de produits et au lancement fructueux de produits sur de nouveaux marchés. Les volumes de vente de matériaux pour outils ont été stables en glissement annuel, la croissance des volumes en Asie ayant été neutralisée par un tassement de la demande émanant des marchés de la construction en Europe et Amérique du Nord.

À la fin 2013, la business unit a fait l'acquisition de Palm Commodities International, un leader de la production et de la distribution de matériaux de placage de surface en Amérique du Nord. Cette acquisition

Energy Materials

REVENUS (HORS MÉTAL)

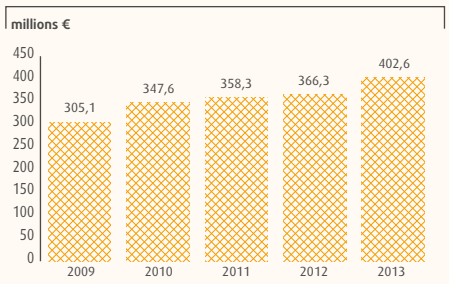

EBIT RÉCURRENT & ROCE

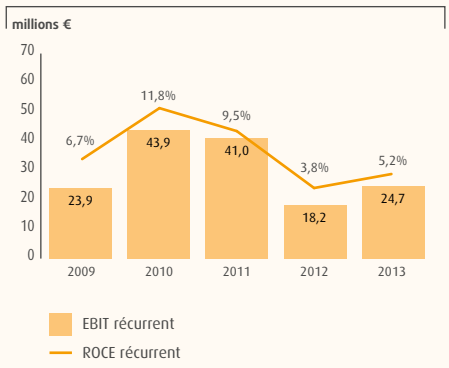

INVESTISSEMENTS

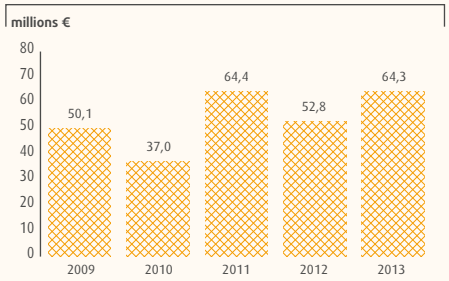

INDICATEURS DE SÉCURITÉ

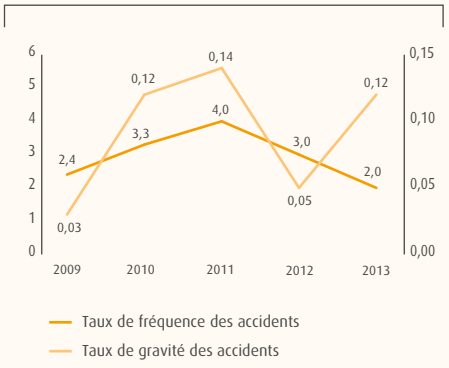

REJETS DE MÉTAUX

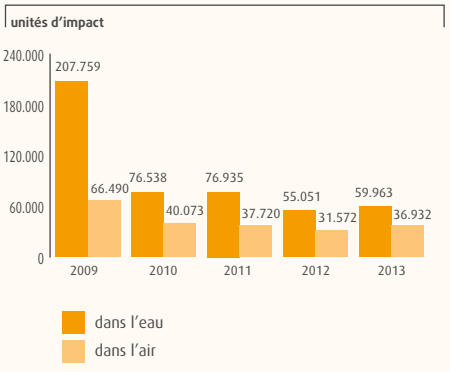

Accédez directement aux chiffres

.XLS

www.umicore.com/reporting/data

permettra à Umicore de s'étendre sur le marché important du placage de surface en Amérique du Nord.

Les volumes de vente et les revenus ont nettement progressé chez **Rechargeable Battery Materials**. Umicore a encore surpassé le marché. La forte demande de cellules en polymère pour l'électronique portable haut de gamme (tablettes, smartphones et ultraportables) a dopé la demande en matériaux cathodiques à haute densité énergétique. Grâce à sa technologie brevetée LCO à haute teneur énergétique et à sa clientèle diversifiée, la business unit a encore consolidé sa position de leader dans ce segment. Les ventes globales de matériaux cathodiques NMC (nickel-manganèse-cobalt) ont baissé en glissement annuel, suite à un recul de la demande en ordinateurs portables traditionnels qui utilisent les matériaux NMC, plus standard. La demande de produits NMC mis en œuvre dans l'automobile a tiré parti de l'augmentation graduelle des ventes de véhicules électrifiés. Cette tendance devrait se poursuivre, les constructeurs se préparant à commercialiser de nouveaux modèles électriques ou hybrides. Umicore a été homologuée pour de nouvelles plates-formes, ce qui devrait venir soutenir sa croissance dans ce segment. Les investissements dans la capacité de production de matériaux cathodiques en Corée du Sud et Chine ont été finalisés au cours de l'année 2013, tout comme la mise en service de l'usine de précurseurs en Corée.

Les revenus d'**Electro-Optic Materials** ont baissé d'une année sur l'autre, une situation principalement imputable à la conjoncture défavorable sur le marché des flans pour l'optique et des substrats. Les effets de la conjoncture défavorable ont été atténués par les mesures de réduction des coûts entamées en 2012, les augmentations de prix sélectives dans certains segments

ÉTUDE DE CAS

La mobilité fait partie de notre quotidien. Cette tendance nécessite une source d'énergie fiable pour alimenter les ordinateurs portables, les tablettes, les smartphones et les véhicules électriques. La business unit Rechargeable Battery Materials (RBM) s'est considérablement développée ces dernières années. Elle fait partie des leaders sur marché des matériaux cathodiques économiques de qualité supérieure, destinés aux batteries Lithium-ion. Le site de Jiangmen (Chine) y est pour beaucoup dans cette réussite.

Compétitivité
Les matériaux cathodiques d'Umicore produits à Jiangmen présentent des atouts essentiels, dont une capacité élevée, un faible coût et la garantie d'un produit sûr. "Nous fabriquons des précurseurs pour matériaux cathodiques ainsi que des matériaux cathodiques pour batteries Li-ion utilisés dans l'électronique portable et les véhicules électriques. Nous mettons un point d'honneur à fournir des produits d'une qualité constante et d'un bon rapport qualité-prix à nos clients du monde entier", explique Jundong Lu, General Manager de RBM Jiangmen. "Ces avantages permettent à nous produits pour batteries d'être mis en œuvre dans un large éventail d'applications dans le secteur des communications mobiles, des microportables et de la 3G", ajoute Jundong."En outre, nos produits sont de plus en plus utilisés dans les véhicules et les vélos électriques ainsi que dans d'autres applications intéressantes et innovantes."

Satisfaction du client
Umicore RBM fournit des matériaux à des clients, dont Coslight Battery à Shenzhen (Chine). "Nous avons procédé à une évaluation d'un certain nombre de matériaux cathodiques haute tension. Les produits d'Umicore sont arrivés en tête grâce à leur densité de capacité élevée et à leur performance supérieure", explique Peng Chong du département R&D de Coslight Battery. "Nous avons donc commencé à acheter de grandes quantités de produits à Umicore." Vu la diversification croissante du marché des produits électroniques, Coslight Battery connait un accroissement de la demande pour ses batteries lithium-polymère.

Conforme aux attentes
Umicore RBM satisfait les attentes et exigences des clients grâce à son savoir-faire en matière de produits et d'applications ainsi qu'à ses compétences en matière de production à grande échelle. "Nous pouvons proposer à notre clientèle la gamme la plus large de matériaux cathodiques, dont la cobaltite de lithium (LCO), le nickel-manganèse-cobalt (NMC) et le phosphate de fer lithié (LFP), et ce pour les applications les plus diverses", conclut Tom Van Bellinghen, Marketing & Sales Director.

Scannez le QR code pour voir l'étude de cas complète en ligne.

et une contribution plus élevée de la part des activités de raffinage et de recyclage. La baisse des revenus dans le domaine des substrats en germanium est largement imputable à la détérioration constante du marché du CPV (photovoltaïque à concentrateur) terrestre. Les ventes au secteur des LED ont aussi baissé. Les fournitures de substrats agréés destinés aux applications spatiales ont augmenté, car Umicore a décroché plusieurs contrats auprès de divers clients actifs dans ce segment. Sur le marché des substrats, on observe une migration vers des substrats en germanium de plus grande taille. L'activité de produits chimiques de haute pureté a tiré parti d'une forte progression de la demande de tétrachlorure de germanium produit par Umicore et mis en œuvre dans les fibres optiques. Les ventes d'optiques finies ont progressé en glissement annuel, tandis que la demande de flans en germanium est restée faible, sur un marché hautement concurrentiel.

Les revenus de **Thin Film Products** ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, grâce à la hausse des revenus dans le segment des écrans de grande dimension. L'activité globale a aussi bénéficié des réductions de coûts initiées fin 2012. Les volumes de vente de cibles ITO (oxyde d'étain-indium) ont augmenté en glissement annuel, grâce au succès de la technologie de pulvérisation rotative à haut rendement. La hausse de la demande résulte essentiellement de nouveaux investissements consentis dans les installations de production d'écrans de grande dimension en Asie, d'une part, et de la modernisation d'installations existantes dans le secteur des écrans tactiles, qui a délaissé les cibles planaires au profit des cibles rotatives, d'autre part. Le tassement des revenus issus des matériaux d'évaporation optiques a reflété un léger ralentissement de la

Energy Materials

demande. Néanmoins, la demande émanant du secteur de la micro-électronique est restée stable en glissement annuel.

Une entreprise où il fait bon travailler

En matière de sécurité, le business group Energy Materials a encore amélioré sa performance en 2013. Six accidents avec arrêt de travail ont été répertoriés, contre 9 en 2012, soit un taux de fréquence de 2,0 contre 3,0 en 2012. Le taux de gravité de 0,12 de ces accidents, a été plus élevé qu'en 2012 (0,05). La business unit Rechargeable Battery Materials a déployé un programme de leadership en matière de sécurité. Celui-ci repose sur une observation des comportements et une technique d'intervention dans le cadre de son programme de sécurité ACCE (Awareness, Competence, Compliance, Excellence - Sensibilisation, Compétence, Conformité, Excellence). Comme en 2012, trois sites d'Energy Materials comptabilisent cinq années sans aucun accident avec arrêt de travail ou accident déclarable pour le personnel d'Umicore et sans accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants : Dundee (Royaume-Uni), Fort Saskatchewan (Canada) et Hsinchu Hsien (Taïwan).

Quant à la santé au travail en termes d'exposition aux métaux, les principales substances qui représentent un risque sanitaire chez Energy Materials sont l'arsenic, le cobalt et le nickel. Il y a eu une réduction significative des dépassements pour le cobalt et le nickel en 2013 ; les dépassements pour l'arsenic ont aussi été moins nombreux. Cette tendance découle de la mise en œuvre systématique d'améliorations techniques et de programmes d'hygiène au travail. En 2013, les mesures relatives aux effets de l'exposition professionnelle à l'oxyde d'étain-indium sur la santé au travail et la réduction de l'exposition professionnelle se sont poursuivies à l'usine de Providence.

Éco-efficacité

En termes d'émissions de carbone, le business group Energy Materials a généré 25,5% de nos émissions d'équivalents CO_2 en 2013, soit un total de 176.723 tonnes, contre 169.995 tonnes en 2012. La hausse enregistrée s'explique principalement par l'augmentation des volumes de production chez Rechargeable Battery Materials. De tous les sites d'Energy Materials, ce sont le site d'Olen (Belgique) et celui de Cheonan (Corée du Sud) qui contribuent le plus aux émissions. Depuis son adhésion à la convention de référence énergétique flamande en 2003, le site d'Olen a mis en œuvre plusieurs initiatives de performance énergétique, conformes aux meilleurs standards internationaux.

Une famille de produit de Cobalt & Specialty Materials a fait partie de la troisième vague d'évaluations de la durabilité des produits, menées avec l'outil APS d'Umicore. Cette opération s'inscrit dans le processus continu pour évaluer la durabilité d'un échantillon représentatif des produits et des services d'Umicore (cf. p. 20-21).

Chez Energy Materials, les rejets de métaux dans l'air ont augmenté de 1,6% en termes de charge par rapport à 2012. En termes d'impact, on a enregistré une augmentation de 17% par rapport à 2012. La hausse est principalement imputable au niveau de production plus élevé des business units Cobalt & Specialty Materials et Rechargeable Battery Materials. Malgré cette augmentation lié à l'activité, l'impact des rejets a été 45% inférieur par rapport à 2009, année de référence. Les charges de métaux rejetés dans l'eau ont baissé de 22,5% d'une année par rapport à l'autre, tandis que l'impact des rejets a augmenté de 9%, en raison d'un accroissement des rejets d'argent sur le site d'Olen. Les niveaux d'impact ont enregistré une chute de 71% par rapport à la référence de 2009.

Engagement envers les parties prenantes

Toutes les business units ont encore progressé au niveau du déploiement de la Charte d'approvisionnement durable. En 2012, la proportion de fournisseurs sélectionnés ayant reçu et adhéré à cette charte s'élevait à 9%. À la fin 2013, ce pourcentage était passé à 84%. La business unit Cobalt & Specialty Materials a encore affiné son approche de la chaîne d'approvisionnement durable suite à l'implication un auditeur externe. Le cadre prévoit plusieurs outils permettant d'évaluer régulièrement ces fournisseurs et de limiter les incertitudes ou risques liés à leur gestion de la chaîne d'approvisionnement.

En 2013, les business units d'Energy Materials ont totalisé € 132.040 de dons. Une part significative de ce montant a été consacrée par Cobalt & Specialty Materials à un projet de scolarisation à Lubumbashi (République démocratique du Congo), qui dispense un enseignement à 800 enfants de 6 à 14 ans. La business unit a également apporté son soutien à l'aide humanitaire dans le sillage des typhons Usagi et Haiyan qui ont frappé les Philippines en automne. Parmi les autres initiatives soutenues figurent l'appui au fonds d'enseignement Youchouang à Jiangmen et l'octroi d'une bourse à un étudiant d'un lycée technique à Quapaw. Les pouvoirs publics d'Alberta (Canada) ont décerné le statut d'Envirovista Champion au site de Fort Saskatchewan pour son engagement en faveur de l'environnement.

Performance Materials

Performance Materials met sa technologie et son savoir-faire au service des propriétés exceptionnelles des métaux, proposant des matériaux qui permettent à ses clients de développer de meilleurs produits, plus sophistiqués et plus sûrs. Ses produits en zinc sont réputés pour leurs propriétés protectrices, tandis que ses éléments et matériaux à base de métaux précieux font partie intégrante d'applications aussi diverses que la production de verre de haute qualité, ainsi que les appareils électriques et électroniques. Performance Materials est divisé en cinq business units.

Building Products

Zinc Chemicals

Technical Materials

Electroplating

Platinum Engineered Materials

Les revenus sont en léger retrait, mais le bénéfice se hisse plus ou moins au même niveau en glissement annuel, l'impact positif des réductions de coûts commençant à se ressentir.

Performance économique

(cf. graphiques p. 35)

Les revenus de Performance Materials ont accusé un recul de 3% en glissement annuel. L'EBIT récurrent est resté inchangé par rapport à 2012, les avantages des mesures de réduction des coûts initiées durant l'année ayant compensé les revers économiques rencontrés par plusieurs business units. Les investissements sont restés stables par rapport à 2012, tandis que les dépenses en R&D ont légèrement baissé.

Les volumes de vente et les revenus de **Building Products** sont restés stables d'une année par rapport à l'autre. Les ventes ont démarré particulièrement lentement au premier trimestre, principalement en raison d'un hiver long et rude sur les principaux marchés européens desservis par Umicore. Malgré une embellie observée sur certains marchés, les niveaux d'activité dans le secteur européen de la construction sont restés faibles. La demande de matériaux de construction à base de zinc sur les marchés plus récents hors Europe a encore progressé. La part des produits prépatinés dans le mix s'est encore accrue et la construction de la nouvelle usine de production de produits prépatinés à Viviez (France) est presque terminée. Fin 2013, des mesures visant à réduire les coûts et doper la compétitivité ont été mises en œuvre dans toute l'activité.

Chez **Electroplating**, les revenus ont été stables, les volumes de vente plus élevés ayant compensé la pression sur les primes exercée dans certains segments. Les ventes d'applications décoratives dont la bijouterie fantaisie, ont progressé. Le marché est resté porteur tout au long de l'année. Les ventes

Performance Materials

REVENUS (HORS MÉTAL)

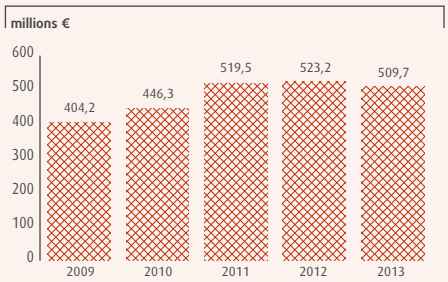

EBIT RÉCURRENTS & ROCE

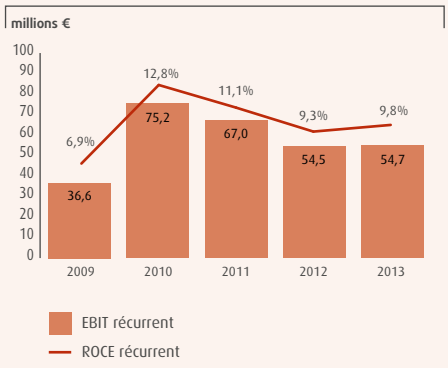

INVESTISSEMENTS

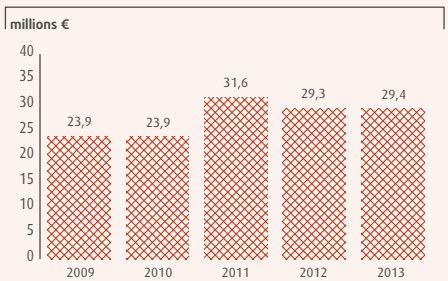

INDICATEURS DE SÉCURITÉ

REJETS DE MÉTAUX

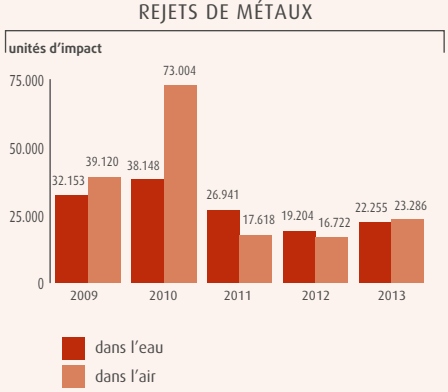

Accédez directement aux chiffres

.XLS

www.umicore.com/reporting/data

d'électrolytes employés dans la fabrication de circuits imprimés ont été supérieures à celles de 2012, tandis que celles de produits à base de métaux non précieux pour les applications de protection contre l'usure ont augmenté. La pression sur les prix par la concurrence était plus tangible sur le marché des composants à base de métaux précieux moins complexes. Les ventes de solutions d'argentage d'Umicore pour les LED ont encore tiré parti de l'essor de la demande chez les clients, surtout en Asie (cf. étude de cas p. 12).

Chez **Platinum Engineered Materials**, les revenus ont été stables La business unit a tiré parti des mesures de réduction des coûts et des programmes d'optimisation de la productivité. La demande du secteur verrier est restée au même niveau qu'en 2012, avec une augmentation des revenus au second semestre particulièrement au sein du marché du verre technique. Les revenus liés aux catalyseurs haute performance se sont maintenus à un niveau élevé, sous l'impulsion de la demande soutenue en toiles de platine pour l'oxydation catalytique de l'ammoniac ainsi qu'en capteurs destinés au secteur des engrais et des intermédiaires chimiques.

Chez **Technical Materials**, les revenus ont légèrement progressé en glissement annuel et la business unit a tiré parti des mesures de réduction des coûts mises en place pendant l'année. La demande globale d'alliages de soudure est restée faible à cause principalement de la récession en Europe et de la concurrence exacerbée des acteurs locaux en Chine. Les ventes de matériaux de contact et électriques sont restées stables et la demande du secteur des équipements électriques a peu varié. Durant l'année, le carnet de commandes a enregistré une reprise pour les matériaux d'étanchéité employés dans les

applications moyenne tension ainsi que pour les matériaux mis en œuvre dans l'éclairage à haut rendement énergétique. La business unit a achevé la rationalisation de son offre de produits en Chine à la fin de l'année.

Les revenus de **Zinc Chemicals** se sont maintenus au même niveau que l'année passée. La disponibilité de résidus zincifères est restée faible. Ce facteur, associé au prix inférieur du zinc, a tiré les marges de recyclage vers le bas. La demande de poudres fines de zinc pour les peintures anticorrosion a baissé et le mix régional a moins soutenu les marges. Les ventes de matériaux destinés aux applications chimiques ont été stables. En Europe, les volumes de vente d'oxyde de zinc ont accusé un repli imputable à un recul des commandes de la part des secteurs des pneumatiques et de la chimie. Cette situation a été en partie compensée par la progression des ventes de composants destinés à l'alimentation et aux applications céramiques. Les volumes de vente de poudres de zinc, utilisées dans les batteries primaires, ont augmenté. Le site de production australien a fermé ses portes en décembre, la capacité de production en Malaisie étant en cours d'extension afin de répondre à la demande des clients dans la zone Asie-Pacifique.

Chez **Element Six Abrasives** (société associée à 40%), les volumes de ventes et les revenus ont diminué par rapport à l'an passé. Pour Hard Materials, les conditions difficiles ont persisté sur les marchés de l'extraction minière et des pièces d'usure. Les revenus d'Oil & Gas ont devancé ceux de l'exercice précédent. La reprise s'explique surtout par la commercialisation de nouveaux produits. Quant aux revenus d'Advanced Materials, ils ont augmenté au second semestre, la hausse s'expliquant par la reprise des ventes de produits employés

dans l'usinage de précision. En 2013, Element Six Abrasives a fermé son usine d'Advanced Materials située en Afrique du Sud et ouvert le centre de recherche et développement le plus grand et le plus sophistiqué au monde dans le domaine des diamants synthétiques, le Global Innovation Centre (GIC) à Harwell (près d'Oxford).

Une entreprise où il fait bon travailler

Les résultats du business group Performance Materials en matière de sécurité ont été légèrement supérieurs à la moyenne d'Umicore. Neuf accidents avec arrêt de travail y ont été répertoriés, contre 10 en 2012. Le taux de fréquence a été de 2,00 et le taux de gravité de 0,09. Six accidents avec arrêt de travail sur 9 se sont produits dans la business unit Zinc Chemicals. Cette dernière a poursuivi le déploiement et l'amélioration de son programme «Safety for a better life» en impliquant activement tout le personnel, sous la conduite d'un comité de sécurité. Parmi les principaux éléments de ce programme figurent des tournées d'observation de la sécurité avec l'équipe de direction de la business unit, la formation et le déploiement de standards sur les principaux aspects de la sécurité. À la fin 2013, le site de Vicenza (Italie) avait atteint plus de cinq ans sans accident avec arrêt de travail ou accident déclarable pour le personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants sur site, tandis que le site de Vilvoorde (Belgique) a atteint le cap des trois ans.

Au niveau de la santé au travail, les dépassements globaux relatifs à l'exposition aux métaux pour Performance Materials ont été inférieurs à la moyenne d'Umicore, soit 0,7%. Cela représente une diminution par rapport au taux de 1,4% en 2012. La tendance à utiliser des produits sans cadmium et les contrôles plus rigoureux en milieu professionnel expliquent encore le recul des mesures de cadmium en dépassement, principalement dans la business unit Technical Materials.

Éco-efficacité

En termes d'émissions de carbone, le business group Performance Materials a généré en 2013, 23% des émissions d'équivalents CO_2 du Groupe, soit 162.017 tonnes d'équivalents CO_2. En 2012, les émissions atteignaient 158.417 tonnes. Les émissions concernent quelque 30 sites industriels. Celles de Zinc Chemicals représentent la majorité des émissions du business group.

Zinc Chemicals, Electroplating et Platinum Engineered Materials ont soumis leurs produits à l'occasion de la troisième vague d'évaluations de la durabilité des produits menées avec l'outil APS d'Umicore. Cette opération s'inscrit dans le processus continu pour évaluer la durabilité d'un échantillon représentatif des produits et des services d'Umicore (cf. p. 20-21).

Les rejets de métaux dans l'air de Performance Materials ont diminué de 29% en termes de charge par rapport à 2012. Cette baisse s'explique principalement par la réduction des rejets de zinc dans la business unit Zinc Chemicals, qui a bénéficié de diverses initiatives visant à optimiser la gestion des chambres de filtration mis en place sur tous les sites. En termes d'impact, une augmentation de 39% a été enregistrée par rapport à 2012, en raison de rejets de cadmium supérieurs, imputables à une modification de l'approvisionnement en matières premières de notre usine

de Sancoale (Inde), d'une part, et de procédés défaillants sur ce site (en cours de remédiation), d'autre part. À la fin de l'année, une réduction de 41% avait été réalisée par rapport à l'année de référence 2009. Les charges et l'impact des rejets dans l'eau ont augmenté de 16% par rapport à 2012 en raison de rejets de zinc plus élevés sur le site de Viviez. À la fin de l'année, l'impact des rejets était 31% inférieur à la référence de 2009.

Relations avec les parties prenantes

Toutes les business units ont encore réalisé des progrès au niveau du déploiement de la Charte d'approvisionnement durable. En 2012, la proportion de fournisseurs sélectionnés ayant reçu et adhéré à cette charte était de l'ordre de 38%. À la fin 2013, ce pourcentage atteignait 86%.

Au sujet de l'engagement envers les collectivités locales, le projet d'assainissement des sols à proximité du site de Building Products à Viviez a encore progressé en 2013. Le site a reçu la visite de plusieurs groupes, dont des riverains et des journalistes, et Umicore a collaboré avec les pouvoirs publics (nationaux et municipaux) afin de consolider une voie publique d'accès au projet. Globalement, les business units de Performance Materials ont fait don de € 163.610 en 2013.
C'est le résultat de nombreuses actions menées sur les 30 sites faisant partie de ces business units. Les projets concernent notamment un soutien financier au musée de la métallurgie à Liège par le site d'Angleur (Belgique), des dons au St Jude Children's Hospital par le site d'Attleboro (États-Unis) et des journées en entreprise destinées aux écoliers sur le site de Vienne (Autriche).

ÉTUDE DE CAS

Au sein d'Umicore Technical Material, la business line BrazeTec a fait le bonheur de ses clients avec le lancement en 2013 de BlueBraze. Novateur, cet alliage de brasure à l'argent contient 10% d'argent en moins, ce qui permet de réduire les coûts pour les clients.

On a toujours tenu pour un fait établi que, si la teneur en argent d'un alliage de brasure est réduite, la température de brasure augmente, avec des conséquences financières et environnementales négatives. Cependant, la business line BrazeTec a décidé de remettre cette vérité en question en remédiant au problème de manière inédite.

Une étincelle innovante
Une équipe composée d'experts R&D de Technical Materials à Hanau (Allemagne) et de Group R&D à Olen (Belgique) s'est réunie pour partager des idées originales. Une innovation est née de cette collaboration. De nombreuses pistes intéressantes ont été proposées et la plus prometteuse a été selectionnée afin d'être testée. Après une intense période d'essais, un premier alliage de brasure contenant moins d'argent et présentant une plage de fusion comparable aux alliages existants a été développé.

À la mi-septembre, cet alliage de brasure innovant a été lancé sous la marque BlueBraze lors du salon international Joining Cutting Surfacing à Essen (Allemagne), au grand étonnement des clients et des concurrents. "Nous avons toujours rêvé de mettre au point et de commercialiser ce type de produit", a déclaré Hartmut Schmoor, Business Line Manager chez BrazeTec. "Aucun de nos concurrents ne possède de produit similaire. BlueBraze a fait sensation à Essen."

Des avantages pour tous
La raison de ce succès réside dans le fait que, par rapport aux alliages de brasure conventionnels, BlueBraze contient 10% d'argent en moins, source de gains considérables sur le plan financier et environnemental. En outre, les ingénieurs d'Umicore affirment que la qualité et les propriétés de ce nouveau produit sont similaires à celles des alliages conventionnels. C'est la première fois qu'un fabricant d'alliages de brasure parvient à réduire significativement la quantité d'argent tout en conservant toutes les propriétés existantes.

Notons aussi que BlueBraze est totalement conforme aux normes RoHS et REACH.

Pour les clients, BlueBraze est synonyme d'une réduction considérable des coûts grâce à sa teneur réduite en argent. Il permet aussi de produire plus de barrettes par kilo, du fait de la densité plus faible des métaux de substitution. En outre, l'alliage de brasure innovant de BrazeTec offre plus de garanties en termes de planification puisque le client est moins sujet aux fluctuations du prix de l'argent.

BlueBraze est également un produit durable car l'approvisionnement de BrazeTec en argent destiné aux alliages de brasure est majoritairement issu de métaux précieux recyclés en interne. En réduisant la teneur en argent des alliages BlueBraze et en mettant en œuvre des matériaux recyclés, BrazeTec contribue à préserver des ressources précieuses.

Plan ambitieux
Les alliages BlueBraze sont compatibles avec une utilisation dans le secteur CVAC (chauffage, ventilation, froid et climatisation). Leurs applications comprennent notamment la production de systèmes de climatisation fixes et mobiles, ainsi que les réfrigérateurs, les surgélateurs et les compresseurs.

"Nous avons élaboré un plan ambitieux en vue de vendre des volumes importants de BlueBraze dans les cinq prochaines années, ce qui augmentera significativement les ventes d'alliages de brasure à l'argent d'Umicore", a ajouté Hartmut. "La production débutera à Hanau et ne nécessitera que peu d'adaptations aux équipements de fabrication. Nous envisagerons le déploiement sur d'autres sites de Technical Materials dans un second temps."

Recycling

Recycling traite des matériaux complexes contenant des métaux précieux et autres métaux non ferreux. Umicore est capable de récupérer environ 20 de ces métaux à partir d'un large éventail de matériaux entrants, allant des résidus industriels aux matériaux en fin de vie. Recycling est unique en son genre par la diversité des matériaux qu'il est en mesure de recycler et la flexibilité de ses activités.

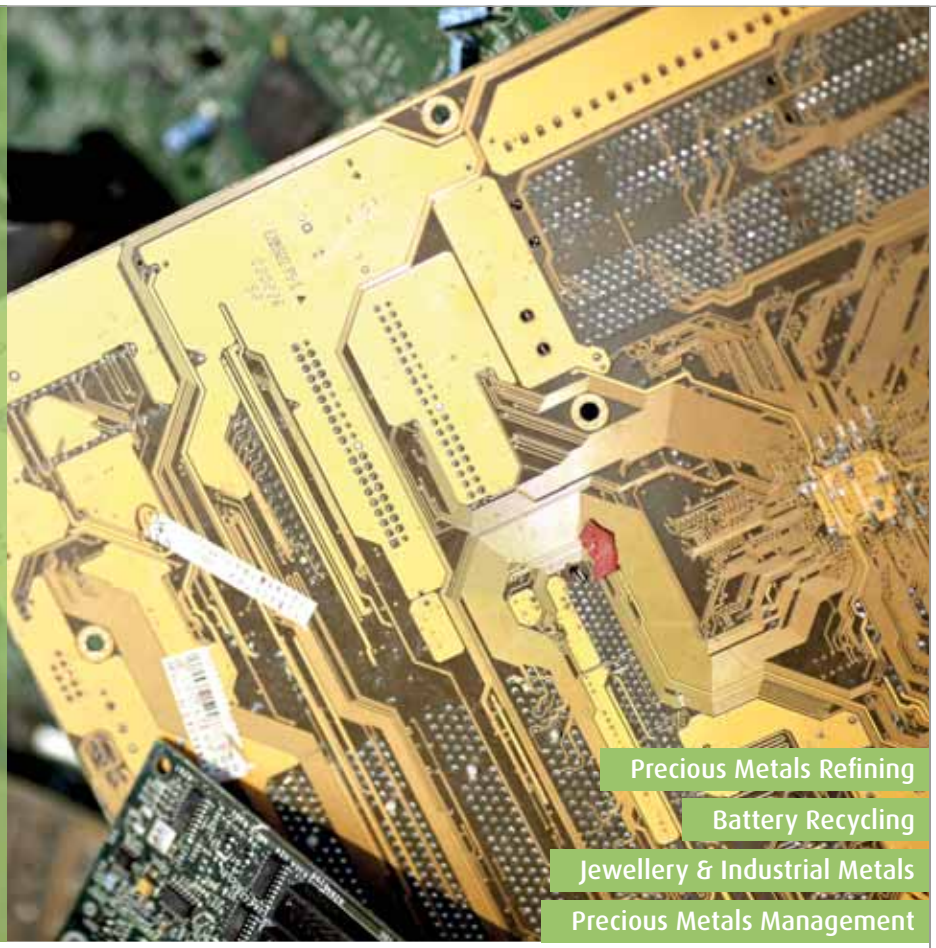

Precious Metals Refining

Battery Recycling

Jewellery & Industrial Metals

Precious Metals Management

Les faibles prix des métaux ont eu un impact sur la rentabilité, mais les conditions d'approvisionnement sont restées favorables et le rendement des capitaux est resté le plus élevé parmi toutes les activités.

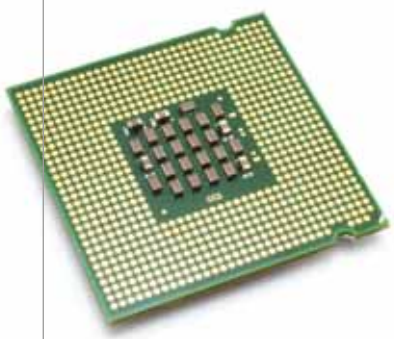

Performance économique

(cf. graphiques p. 39)

Les revenus et l'EBIT récurrent de Recycling ont reculé respectivement de 13% et 23%, en raison de la forte baisse des prix des métaux. La demande plus faible émanant de certains marchés finaux de Jewellery & Industrial Metals, d'une part, et une contribution inférieure des activités de recyclage d'autre part, ont eu des répercussions sur les revenus et la performance du business group. Les dépenses d'investissement ont bien augmenté par rapport à 2012, résultat de l'intensification des investissements à l'usine d'Hoboken, mais aussi des investissements dans le recyclage et le raffinage d'argent en Allemagne et en Thaïlande. Les dépenses de R&D se sont maintenues à des niveaux similaires à 2012.

Les revenus de **Precious Metals Refining** ont baissé d'une année sur l'autre, en raison d'une chute marquée des prix des métaux. Malgré la deuxième fermeture pour maintenance de la fonderie de Hoboken, le site a traité des volumes plus importants qu'en 2012, ce qui a gonflé les recettes issues des frais de raffinage.

Les volumes de sous-produits industriels traités ont augmenté par rapport à l'année précédente, en raison d'un accroissement des approvisionnements de résidus issus du secteur des non-ferreux. Alors que la concurrence se durcit sur ce segment de marché, Umicore est parvenue à garantir des filières d'approvisionnement supplémentaires et à élargir sa clientèle. L'apport des matériaux en fin de vie a baissé en glissement annuel. La disponibilité moindre en déchets électroniques a reflété le durcissement de la concurrence, surtout sur le marché des matériaux moins complexes. Umicore

REVENUS (HORS MÉTAL)

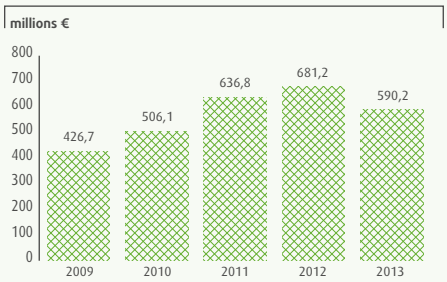

EBIT RÉCURRENT & ROCE

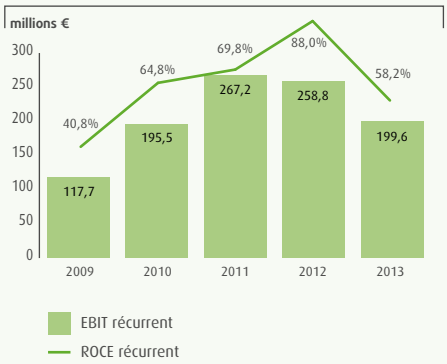

INVESTISSEMENTS

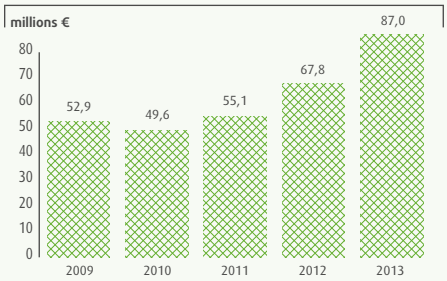

INDICATEURS DE SÉCURITÉ

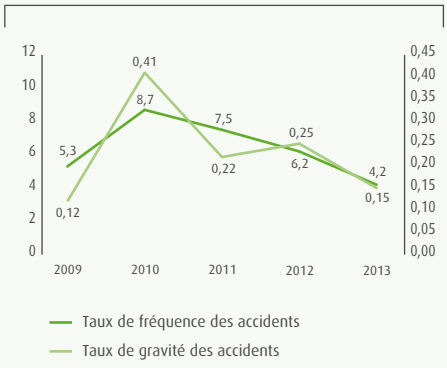

REJETS DE MÉTAUX

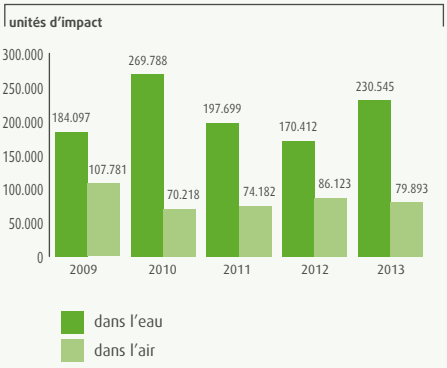

Accédez directement aux chiffres

.XLS

www.umicore.com/reporting/data

Recycling

est restée bien positionnée sur le segment haut de gamme. Pour les pots catalytiques automobiles usagés, les conditions commerciales et les volumes sont restés mitigés, mais Umicore a maintenu son positionnement sur le marché des catalyseurs industriels.

À l'exception du palladium, le prix des métaux a accusé un net repli par rapport à l'année précédente. Pour certains métaux précieux, l'impact sur les bénéfices d'Umicore a été en partie limité, étant donné que l'entreprise avait précédemment négocié des contrats tarifaires à long terme. Des prix au comptant inférieurs pour certains métaux spéciaux tels que le sélénium, le tellure, le ruthénium et l'iridium qui ne peuvent être couverts ont encore grevé les marges.

Les investissements destinés à désengorger l'usine de Hoboken ont bien progressé. La seconde phase de mise à niveau et d'expansion des installations d'échantillonnage et les investissements visant à encore améliorer les performances environnementales de l'usine sont en voie d'achèvement. Conformément à sa stratégie de croissance dans les activités de recyclage, Umicore a annoncé son intention d'accroître la capacité de traitement à Hoboken pour atteindre 500.000 tonnes par an, soit une augmentation de 40%. Umicore a pris contact avec les autorités en vue d'obtenir les permis nécessaires (cf. étude de cas p. 40).

Les revenus de **Precious Metals Management** ont baissé en glissement annuel. Ce recul est principalement imputable à la contribution moindre de l'activité de négoce, qui a souffert d'une volatilité des prix défavorable et de la baisse du prix des métaux. En 2013, la demande de lingots destinés aux investisseurs a augmenté, les cours de l'or et de l'argent ayant poussé certains investisseurs à franchir le pas.

ÉTUDE DE CAS

Dans les prochaines années, les approvisionnements en résidus complexes devraient augmenter. Ceci aura pour effet de placer l'usine Umicore de Hoboken au cœur d'investissements majeurs entre 2014 et 2016.

En 2013, Umicore a achevé l'examen des pistes d'expansion des activités de Precious Metals Refining. La solution retenue implique une augmentation significative de la capacité de Hoboken pour atteindre une capacité de traitement de quelque 500.000 tonnes par an, soit une augmentation de 40%.

Deux installations essentielles
Le plan prévoit un investissement d'environ € 100 millions sur deux ans, principalement en vue d'optimiser les capacités de la fonderie et du haut fourneau. La priorité va aux résidus complexes de l'industrie des non-ferreux.

Ces matériaux représentent actuellement une part importante des matériaux traités à Hoboken. Leur disponibilité est appelée à s'accroître dans les prochaines années. En effet, la raréfaction des ressources nécessite l'extraction de minéraux plus complexes, avec pour conséquence une plus grande quantité d'impuretés dans les concentrés. Le traitement de ces concentrés complexes par les fournisseurs d'Umicore engendre à son tour des sous-produits plus complexes.

Croissance durable
Luc Gellens, Senior Vice-President Precious Metals Refining, explique la logique de l'investissement : "En investissant à Hoboken, nous pouvons mettre à profit notre capacité à traiter les matériaux les plus complexes du monde entier. Hoboken a toutes les compétences requises pour valoriser les métaux issus de ces matériaux. Mais il n'y a pas que l'aspect économique. Nous sommes fiers de notre performance environnementale. Le plan nous permet de croître durablement. Récemment, nous avons procédé à un investissement important dans des installations de traitement biologique de l'eau et de nettoyage des gaz afin que le site continue à respecter les normes les plus sévères en matière de rejets dans l'air et l'eau."

Luc ajoute : "Nous explorerons encore d'autres pistes de développement à long terme, dont d'éventuelles améliorations à apporter à Hoboken mais également l'étude d'autres débouchés liés à de nouveaux marchés."

L'approbation finale du Conseil d'administration ainsi que les permis d'exploitation devraient être obtenus en 2014.

La demande physique de métaux précieux est restée relativement stable. La demande accrue d'argent mis en œuvre dans les applications industrielles ainsi que de palladium pour le secteur automobile a compensé le recul de la demande industrielle de platine.

La business unit **Jewellery & Industrial Metals** a accusé une baisse des revenus en glissement annuel, principalement en raison d'une plus faible contribution des activités de recyclage. En Europe, les volumes et les revenus de raffinage ont baissé par rapport à l'année précédente. La chute du prix des métaux précieux a limité la disponibilité générale de résidus contenant de l'argent et de l'or, le marché des déchets d'or ayant subi la contraction la plus marquée. Les activités de recyclage de l'argent d'Umicore en Thaïlande ont encore progressé et des extensions de capacité sont en cours afin de répondre à la demande. L'extension de capacité de recyclage de l'argent à Pforzheim (Allemagne) se déroule comme prévu. Le démarrage de la production est attendu au second semestre 2014. Les ventes de produits destinés aux applications industrielles à base d'argent ont également été moindres en glissement annuel. Les ventes de produits au secteur de la joaillerie ont été un peu inférieures par rapport à l'année précédente, tant dans le segment de la joaillerie haut de gamme que de la bijouterie fantaisie en argent. Les prix inférieurs des métaux ont dopé la demande en lingots d'or et d'argent destinés aux investisseurs, tandis que les commandes de flans destinés à la frappe de médailles en argent pour le marché allemand ont baissé en glissement annuel.

Chez **Battery Recycling**, Umicore a renforcé sa collaboration avec les constructeurs de véhicules électriques/hybrides en vue de traiter leurs batteries rechargeables usagées. Plusieurs ajustements techniques ont été apportés à la fonderie UHT (ultra-haute température) en fonction des résultats des campagnes d'essai réalisées pour les batteries usagées et d'autres filières d'alimentation. Ces modifications techniques devraient permettre à Umicore d'encore améliorer ses procédés et son rendement opérationnel dans cette perspective à long terme de développement du marché.

Une entreprise où il fait bon travailler

Le groupe business group Recycling a encore représenté une part importante (43%) des statistiques globales d'accidents avec arrêt de travail d'Umicore. Néanmoins, le nombre total d'accidents a

Recycling

nettement diminué en 2013, passant à 15 accidents avec arrêt de travail contre 23 en 2012. Le taux de fréquence du business group (4,20 contre 6,24) s'est nettement amélioré, de même que le taux de gravité (0,15 contre 0,25). La business unit Precious Metals Refining a adopté le programme SafeStart® afin de poursuivre les efforts en matière de sécurité, en particulier sur le site de Hoboken où elle déploie aussi une formation au leadership SafeMap® pour tous les managers et superviseurs. La business unit Jewellery & Industrial Materials a terminé la mise en place d'un programme de sécurité articulé autour de quatre axes : rôles et responsabilités, standards et formation, sécurité et dialogue, et enquête en cas d'incident.

Au niveau de la santé au travail en termes d'exposition aux métaux, le business group Recycling a dépassé la moyenne d'Umicore, avec un taux de dépassement de 0,8%. Les principales substances présentant un risque sanitaire chez Recycling sont le plomb, l'arsenic, le nickel, le cobalt et le cadmium. Aucun dépassement n'a été relevé pour le nickel et le cobalt. Le taux de dépassement pour le cadmium a atteint 0,7%, contre 2,5% en 2012. Le taux de dépassement pour l'arsenic est resté stable, mais il y a eu un léger accroissement des dépassements pour le plomb, de 0,6% à 1,0%. Une sensibilisation aux sels de platine a été diagnostiquée chez deux travailleurs, qui ont été équipés de tenues et d'équipements individuels offrant un niveau de protection accru.

Éco-efficacité

Les opérations de Recycling ont généré 39% des émissions d'équivalents CO_2 du Groupe en 2013, soit 267.678 tonnes d'équivalents CO_2 contre 285.879 tonnes en 2012. L'amélioration enregistrée en 2013 est due presque exclusivement au site de Hoboken (Belgique). Le mix de matières premières y joue un rôle significatif dans les émissions de CO_2, le procédé de recyclage de certaines filières de déchets requérant plus d'énergie et émettant plus d'équivalents CO_2 que d'autres. Le mix des approvisionnements a été favorable à cet égard pour 2013. Nous avons également constaté une diminution des émissions du haut-fourneau, suite aux adaptations effectuées les années précédentes. Celles-ci portent désormais pleinement leurs fruits.

Les produits et services de Jewellery & Industrial Metals et de Precious Metals Management ont fait partie de la troisième vague d'évaluations de la durabilité des produits, menées avec l'outil APS d'Umicore. Cette opération s'inscrit dans le processus continu pour évaluer la durabilité d'un échantillon représentatif des produits et des services d'Umicore (cf. p. 20-21). Le site de Precious Metals Refining à Hoboken a procédé à une évaluation validée par des pairs, portant sur les gains potentiels en émissions de carbone que pourrait représenter le recyclage des métaux plutôt que leur extraction minière. Un résumé des résultats peut être consulté en p. 21.

En termes de charge, les rejets de métaux dans l'air de Recycling ont baissé par rapport à 2012. En termes d'impact, une diminution de 7% a été enregistrée par rapport à 2012, en raison de rejets d'arsenic inférieurs sur le site de Hoboken. L'impact des rejets a diminué de 26% comparativement à l'année de référence 2009. En termes de charge, les rejets dans l'eau ont diminué par rapport à 2012, mais en termes d'impact, ils ont augmenté de 35% comparativement à cette période, essentiellement en raison d'une hausse des rejets d'arsenic et de thallium sur le site de Hoboken. La mise en service de la nouvelle station d'épuration biologique des eaux à Hoboken en 2014 devrait permettre de réduire davantage l'impact des rejets de métaux dans l'eau dans les prochaines années (cf. étude de cas en page 20). À la clôture, l'impact des rejets était supérieur de 25% par rapport à 2009, année de référence.

Engagement envers les parties prenantes

Umicore Precious Metals Refining a encore procédé à un contrôle strict des fournisseurs à l'aide d'un système développé en interne, appelé Business Partner Screening (BPS), qui concerne tous les fournisseurs de matières premières. Nous avons également pris les mesures nécessaires afin d'offrir à nos clients l'assurance que l'or que nous produisons et recyclons ne provient pas de zones de conflits. Chez Precious Metals Refining, l'audit de la LBMA (London Bullion Market Association) a certifié que la fonderie de Hoboken n'utilisait pas de matériaux provenant de zones de conflits dans ses procédés et ses filières d'approvisionnement. Jewellery & Industrial Metals s'est soumise à une procédure similaire par le RJC (Responsible Jewellery Council) pour ses sites de Bangkok et de Pforzheim. La productions d'or sur le site de Markam (Canada) a renouvellé sa certification SCS.

En 2013, les sites du business group Recycling ont fait don d'un montant total de € 558.800. La contribution principale provient du site de Hoboken (Belgique). Parmi les initiatives figurent le spectacle de magie Ecomagie consacré à la sensibilisation à l'environnement et organisé dans 100 écoles de la région, mais également le parrainage du Museum aan de Stroom à Anvers et le soutien du festival Casa Blanca près de Hemiksem. Le site a aussi soutenu l'initiative Engage+ de la Ville d'Anvers pour lutter contre le chômage des jeunes. Umicore Precious Metals Refining a encore intensifié son partenariat avec WorldLoop visant à apporter une solution respectueuse de l'environnement au traitement des déchets électroniques collectés et démantelés en Afrique. Ce partenariat figurait parmi les finalistes des Belgium Business Awards for the Environment dans la catégorie "international business cooperation". L'étude de cas à la page 25 détaille ce partenariat

En 2013, l'activité Jewellery & Industrial Metals située à Pforzheim (Allemagne), a reçu le statut de fonderie n'utilisant pas de matériaux provenant de zones de conflits par le Responsible Jewellery Council (RJC). L'activité est le premier raffineur de métaux précieux allemand à être à la fois membre certifié du RJC et ensuite à avoir reçu la certification très prisée concernant la chaîne de responsabilité. "Nous sommes fier de devenir un exemple en tant que premier fournisseur allemand sur le marché des métaux précieux qui offre de l'or raffiné d'origine certifiée non issu de zone de conflits et de sources éthiquement responsables", explique Dietmar Becker, Senior Vice-President de la business unit.

Rapport d'activité économique

Chiffres clés du Groupe

CHIFFRES CLÉS

(en EUR millions sauf mention contraire)	Annexe	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires		6.937,4	9.691,1	14.480,9	12.548,0	9.819,3
Revenus (hors métal)		1.723,2	1.999,7	2.318,6	2.427,4	2.390,0
EBITDA récurrent	F9	262,7	468,7	553,0	524,1	462,6
EBIT récurrent	F9	146,4	342,5	416,1	372,1	304,0
dont sociétés associées	F9	-6,1	30,1	22,9	22,2	11,8
EBIT non récurrent	F9	-11,4	-9,1	1,0	-46,7	-43,4
Effet IAS 39 sur l'EBIT	F9	6,2	-9,4	15,6	3,2	-0,5
EBIT total	F9	141,2	324,0	432,7	328,6	260,0
Marge opérationnelle récurrente (en %)		8,9	15,6	16,9	14,4	12,2
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	F31	8,1	17,5	18,6	16,7	13,6
Taux d'intérêt net moyen pondéré (en %)	F11	3,9	3,8	3,7	1,9	1,6
Taux d'imposition récurrent (en %)	F13	20,7	19,1	19,9	20,6	21,3
Résultat net récurrent, part du Groupe	F9	81,9	263,4	304,6	275,2	218,0
Résultat des activités non continuées, part du Groupe		-4,2	0,0	-0,0	0,0	0,0
Résultat net, part du Groupe	F9	73,8	248,7	325,0	233,4	179,0
Frais de recherche & développement	F9	119,5	119,2	136,7	149,0	140,6
Investissements	F34	181,6	156,6	196,2	235,7	279,6
Cash-flow net avant financement	F34	258,4	-68,2	308,6	150,3	185,9
Total des actifs des activités continuées, fin de période		2.826,7	3.511,6	3.713,2	3.667,9	3.512,3
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période		1.314,2	1.517,0	1.667,5	1.751,7	1.677,1
Dettes financières nettes consolidées des activités continuées, fin de période	F24	176,5	360,4	266,6	222,5	215,0
Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période (en %)	F24	11,4	18,6	13,4	11,0	11,1
Dette nette moyenne / EBITDA récurrent (en %)		94,0	54,3	59,8	47,7	44,2
Capitaux engagés, fin de période	F31	1.781,1	2.181,8	2.168,8	2.259,4	2.233,6
Capitaux engagés, moyenne	F31	1.797,7	1.961,6	2.233,0	2.224,5	2.241,3

L'application de la définition des frais de recherche & développement et des investissements a été revue et les chiffres ont été adaptés pour permettre la comparaison. Les nouvelles définitions sont détaillées dans le glossaire p. 181-182.

DONNÉES PAR ACTION

(en EUR / action)	Annexe	2009	2010	2011	2012	2013
Bénéfice par action						
Bénéfice par action récurrent	F39	0,73	2,33	2,69	2,47	1,96
Bénéfice par action ajusté excluant les activités non continuées	F39					
de base	F39	0,69	2,20	2,87	2,09	1,61
dilué	F39	0,69	2,19	2,85	2,08	1,60
Bénéfice par action incluant les activités non continuées	F39					
de base	F39	0,66	2,20	2,87	2,09	1,61
dilué	F39	0,65	2,19	2,85	2,08	1,60
Dividende brut		0,65	0,80	1,00	1,00	1,00
Cash-flow net avant financement, de base	F34	2,30	-0,60	2,72	1,35	1,67
Total des actifs des activités continuées, fin de période		25,13	30,93	33,53	32,78	32,00
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période		11,68	13,36	15,06	15,66	15,28
Cours de l'action						
Plafond		24,32	40,37	40,09	44,12	42,12
Plancher		11,89	21,19	25,35	32,30	31,54
Moyen		17,75	28,58	34,21	38,57	35,72
Clôture		23,40	38,92	31,87	41,69	33,96

NOMBRE D'ACTIONS

	Annexe	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre total d'actions émises, fin de période	F39	120.000.000	120.000.000	120.000.000	120.000.000	120.000.000
dont actions en circulation	F39	112.493.803	113.523.353	110.756.062	111.886.512	109.771.339
dont actions propres	F39	7.506.197	6.476.647	9.243.938	8.113.488	10.228.661
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation, de base	F39	112.350.457	113.001.404	113.304.188	111.593.474	111.257.259
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation, dilué	F39	112.884.977	113.724.891	114.208.275	112.346.081	111.733.165

REVENUS (HORS MÉTAL)

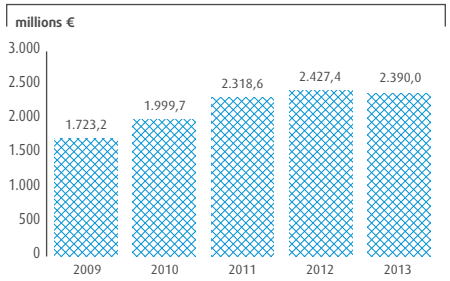

EBITDA RÉCURRENT

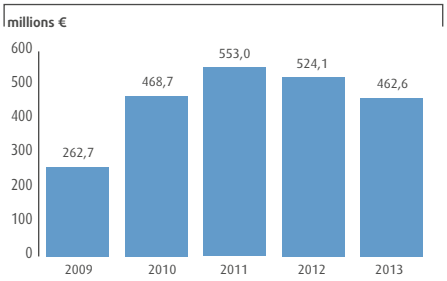

EBIT RÉCURRENT

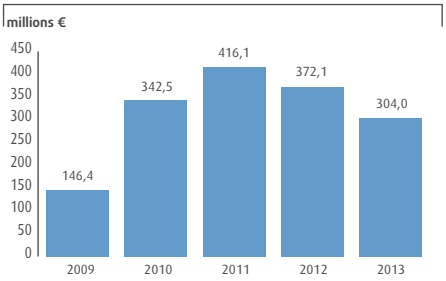

DÉPENSES DE R&D

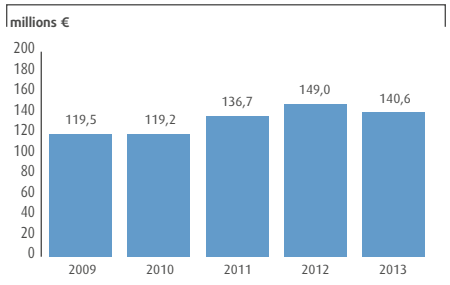

INVESTISSEMENTS

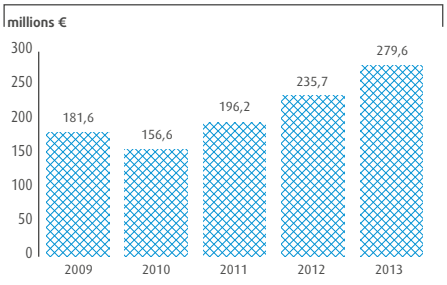

DETTE NETTE FINANCIÈRE

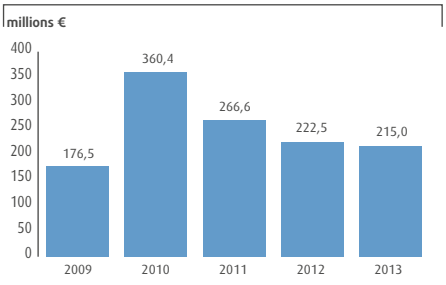

BÉNÉFICE PAR ACTION RÉCURRENT

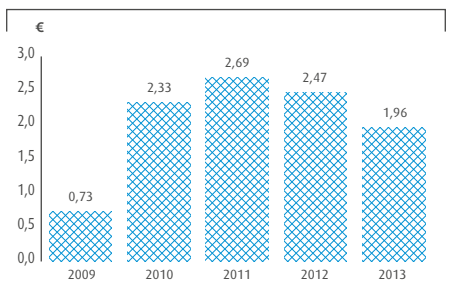

DIVIDENDE BRUT

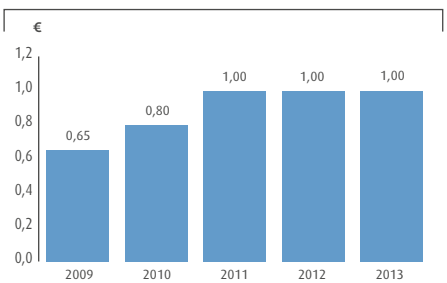

COURS DE L'ACTION

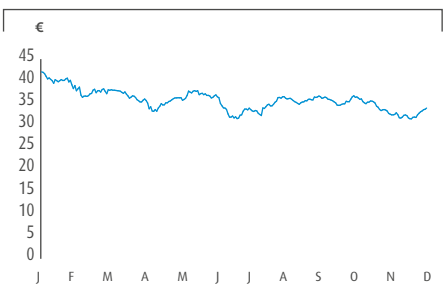

RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)

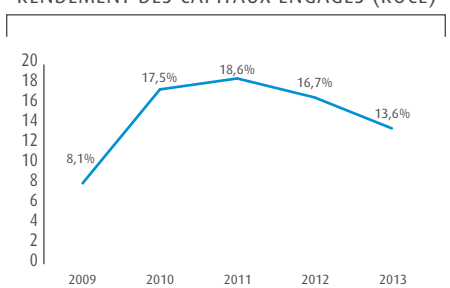

RATIO D'ENDETTEMENT & DETTE NETTE MOYENNE/EBITDA RÉCURRENT

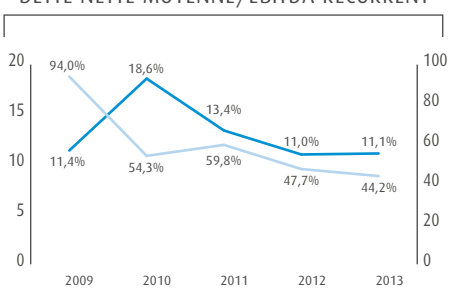

TAUX D'INTÉRÊT & TAUX D'IMPOSITION

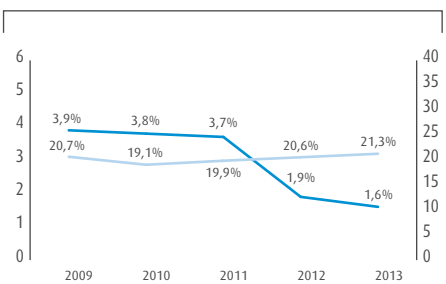

Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période

Dette nette moyenne / EBITDA récurrent

Taux d'intérêt moyen pondéré

Taux d'imposition récurrent

Catalysis chiffres clés

(en EUR millions sauf mention contraire)	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires total	1.155,7	1.548,3	1.932,0	1.871,9	2.020,2
Revenus totaux (hors métal)	585,8	698,7	814,2	866,1	893,5
EBITDA récurrent	39,5	104,6	119,4	124,4	112,8
EBIT récurrent	16,7	77,7	89,5	91,0	73,3
dont sociétés associées *	-7,1	4,8	5,7	10,5	2,5
EBIT total	13,2	72,4	96,8	83,8	73,7
Marge opérationnelle récurrente (en %)	4,1	10,4	10,3	9,3	7,9
Frais de recherche & développement	75,4	73,6	78,8	85,8	82,0
Investissements	40,0	32,3	36,9	75,7	84,4
Capitaux engagés, fin de période	554,4	640,3	768,2	795,5	809,5
Capitaux engagés, moyenne	558,5	611,3	718,7	797,6	804,6
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	3,0	12,7	12,4	11,4	9,1
Effectifs, fin de période	1.903	1.921	2.182	2.281	2.340
dont sociétés associées *	241	225	239	161	167

** Automotive Catalysts: Ordeg Korea, ICT Co. Japan (jusqu'en septembre 2012), ICT Inc. USA (jusqu'en septembre 2012)*

REVENUS (HORS MÉTAL)

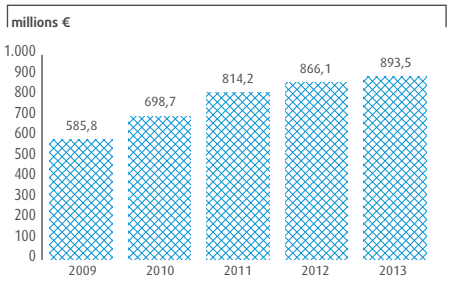

EBITDA RÉCURRENT

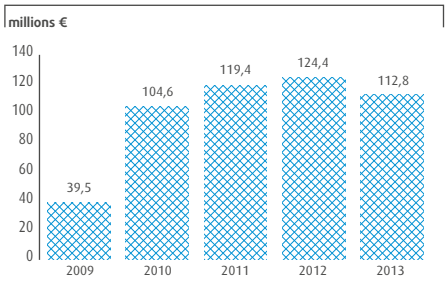

EBIT RÉCURRENT

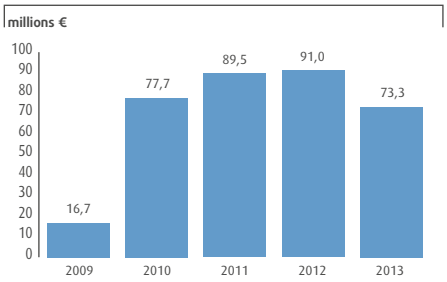

DÉPENSES DE R&D

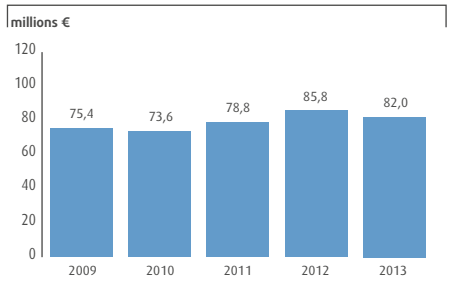

INVESTISSEMENTS

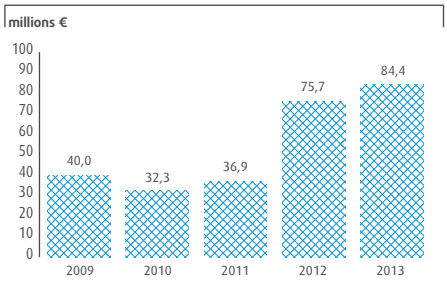

RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)

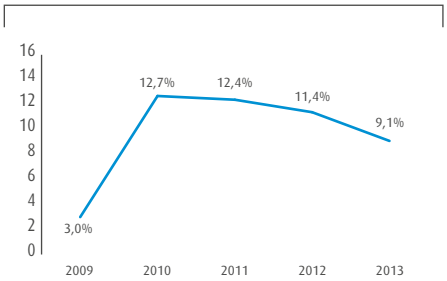

Energy Materials chiffres clés

(en EUR millions sauf mention contraire)	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires total	541,4	702,3	729,3	763,7	825,7
Revenus totaux (hors métal)	305,1	347,6	358,3	366,3	402,6
EBITDA récurrent	44,7	67,5	67,7	50,6	55,2
EBIT récurrent	23,9	43,9	41,0	18,2	24,7
dont sociétés associées *	7,4	5,7	6,3	4,2	2,7
EBIT total	31,7	43,1	34,2	-11,3	21,4
Marge opérationnelle récurrente (en %)	5,4	11,0	9,7	3,8	5,5
Frais de recherche & développement	11,2	12,1	16,9	15,8	16,2
Investissements	50,1	37,0	64,4	52,8	64,3
Capitaux engagés, fin de période	346,2	390,1	457,4	476,3	470,2
Capitaux engagés, moyenne	353,9	371,5	430,2	475,2	476,2
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	6,7	11,8	9,5	3,8	5,2
Effectifs, fin de période	2.879	3.035	3.033	2.933	2.884
dont sociétés associées *	1.232	1.314	1.206	1.057	1.056

** Cobalt & Specialty Materials: Ganzhou Yi Hao Umicore Industries Co. Ltd., Todini and Co.; Rechargeable Battery Materials: Jiangmen Chancsun Umicore Industry Co. Ltd., beLife*

REVENUS (HORS MÉTAL)

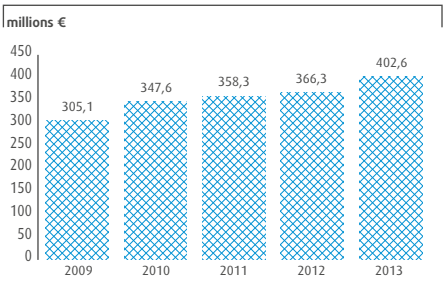

EBITDA RÉCURRENT

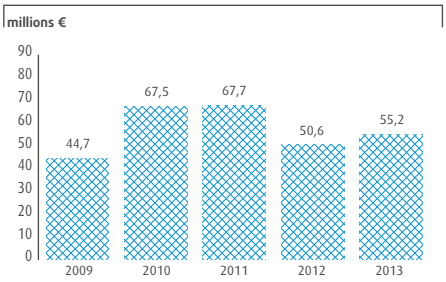

EBIT RÉCURRENT

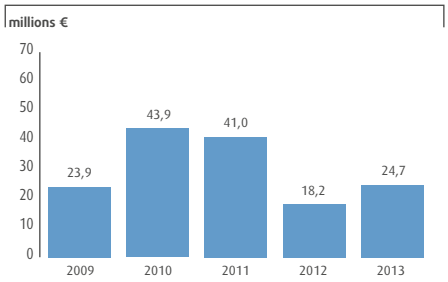

DÉPENSES DE R&D

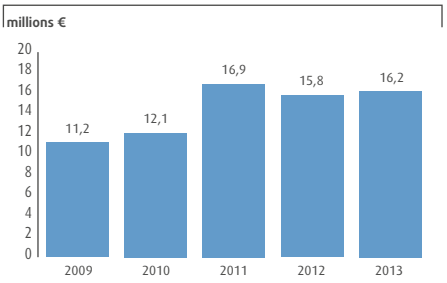

INVESTISSEMENTS

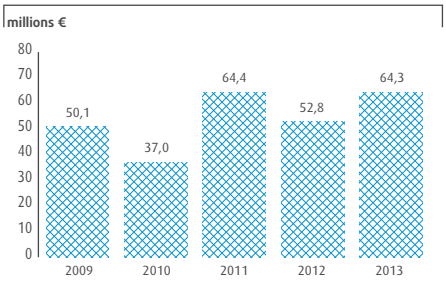

RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)

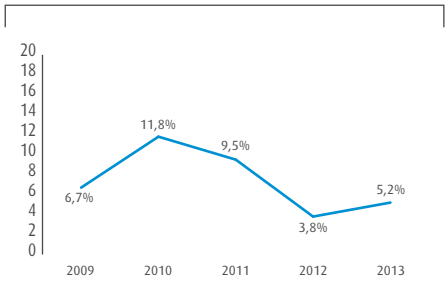

Performance Materials chiffres clés

(en EUR millions sauf mention contraire)	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires total	899,4	1.296,3	1.618,4	1.508,4	1.388,4
Revenus totaux (hors métal)	404,2	446,3	519,5	523,2	509,7
EBITDA récurrent	61,1	101,3	93,6	82,9	83,4
EBIT récurrent	36,6	75,2	67,0	54,5	54,7
dont sociétés associées *	0,8	23,2	13,4	9,9	9,1
EBIT total	38,5	78,6	65,1	57,1	24,9
Marge opérationnelle récurrente (en %)	8,9	11,7	10,2	8,5	8,9
Frais de recherche & développement	6,8	9,2	11,3	11,9	10,8
Investissements	23,9	23,9	31,6	29,3	29,4
Capitaux engagés, fin de période	534,1	612,5	572,0	572,9	504,8
Capitaux engagés, moyenne	533,8	589,7	603,9	587,3	555,5
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	6,9	12,8	11,1	9,3	9,8
Effectifs, fin de période	5.687	6.121	5.845	5.629	5.331
dont sociétés associées *	2.888	3.244	2.915	2.775	2.594

** Zinc Chemicals: Rezinal; Building Products: Ieqsa; Element Six Abrasives*

REVENUS (HORS MÉTAL)

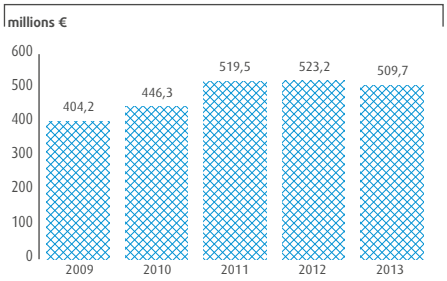

EBITDA RÉCURRENT

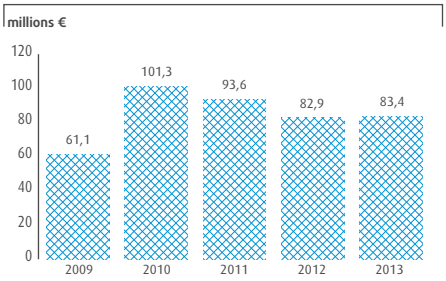

EBIT RÉCURRENT

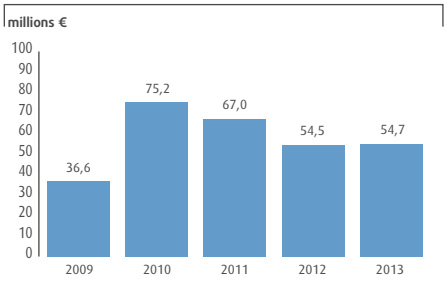

DÉPENSES DE R&D

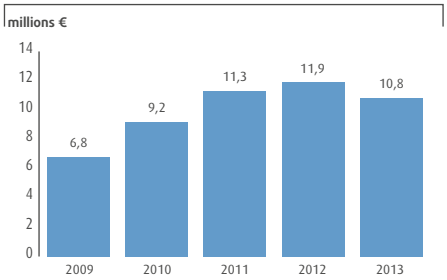

INVESTISSEMENTS

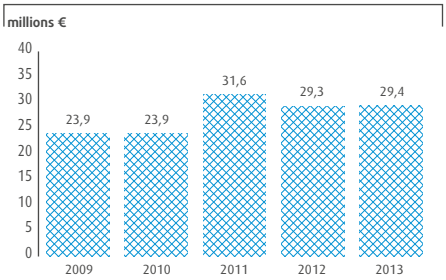

RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)

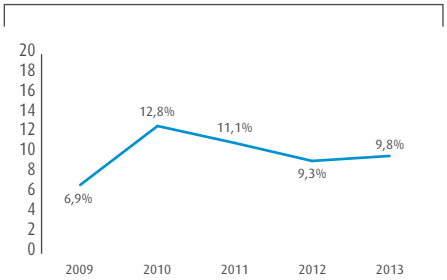

Recycling chiffres clés

(en EUR millions sauf mention contraire)	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires total	4.323,0	6.120,9	11.649,3	9.589,6	6.663,3
Revenus totaux (hors métal)	426,7	506,1	636,8	681,2	590,2
EBITDA récurrent	158,2	236,7	310,7	306,2	248,7
EBIT récurrent	117,7	195,5	267,2	258,8	199,6
EBIT total	109,8	182,2	274,3	251,8	200,0
Marge opérationnelle récurrente (en %)	27,6	38,6	42,0	38,0	33,8
Frais de recherche & développement	7,7	9,1	14,2	18,6	18,4
Investissements	52,9	49,6	55,1	67,8	87,0
Capitaux engagés, fin de période	273,8	421,0	321,4	327,3	397,2
Capitaux engagés, moyenne	288,6	301,8	383,0	294,2	342,8
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	40,8	64,8	69,8	88,0	58,2
Effectifs, fin de période	2.162	2.168	2.329	2.394	2.345

REVENUS (HORS MÉTAL)

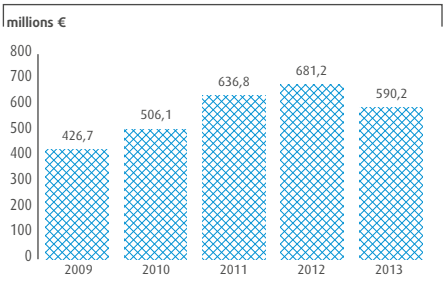

EBITDA RÉCURRENT

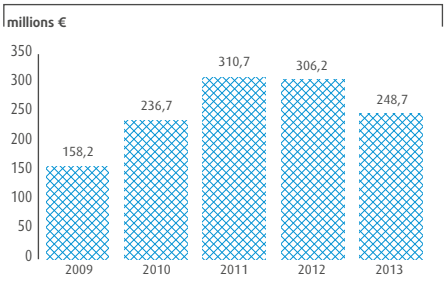

EBIT RÉCURRENT

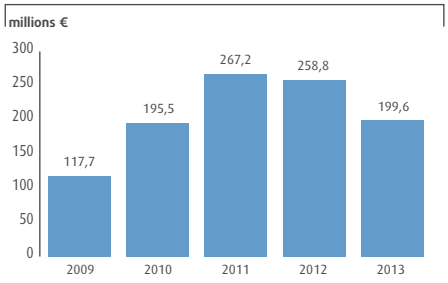

DÉPENSES DE R&D

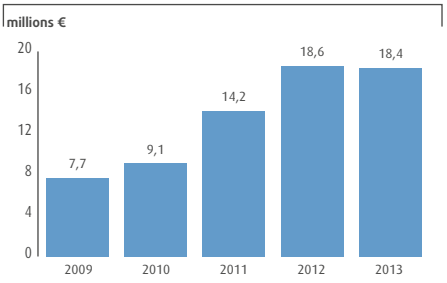

INVESTISSEMENTS

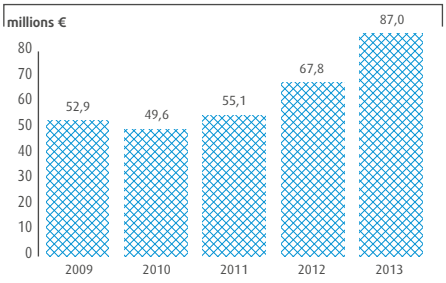

RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)

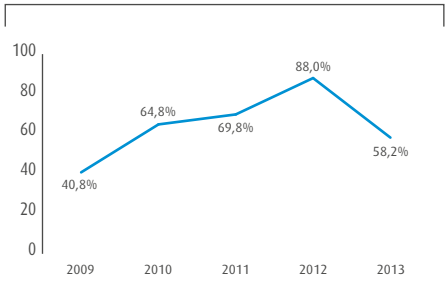

États financiers

Table des matières

Comptes consolidés **50**
Compte de résultats consolidé 50
État consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres 50
Bilan consolidé 51
État consolidé de l'évolution des capitaux propres 52
Tableau de financement consolidé 53

Annexes aux comptes consolidés **54**
F1 Base de la préparation 54
F2 Principes comptables 54
F3 Gestion des risques financiers 62
F4 Hypothèses clés et estimations comptables 65
F5 Entreprises du Groupe 66
F6 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères 67
F7 Information sectorielle 68
F8 Regroupements d'entreprises 72
F9 Résultat d'exploitation 73
F10 Rémunérations et avantages sociaux 75
F11 Coûts financiers nets 76
F12 Produits des investissements financiers 76
F13 Impôts sur le résultat 77
F14 Immobilisations incorporelles autres que goodwill 78
F15 Goodwill 79
F16 Immobilisations corporelles 80
F17 Participations mises en équivalence 81
F18 Actifs financiers disponibles à la vente et prêts octroyés 82
F19 Stocks 83
F20 Créances commerciales et autres créances 83
F21 Impôts différés 85
F22 Liquidités et quasi-liquidités 86
F23 Écarts de conversion et autres réserves 87
F24 Dettes financières 88
F25 Dettes commerciales et autres dettes 90
F26 Liquidité des dettes financières 90
F27 Provisions pour avantages sociaux 92
F28 Plans d'options sur actions accordés par la société 98
F29 Provisions environnementales 99
F30 Provisions pour autres risques et charges 100
F31 Capital employed 101
F32 Instruments financiers par catégorie 102
F33 Juste valeur des instruments financiers 105
F34 Annexes au tableau de financement consolidé 108
F35 Droits et engagements 109
F36 Passifs latents 110
F37 Parties liées 111
F38 Événements importants survenus après la clôture 112
F39 Bénéfice par action 112
F40 Évolution des normes IFRS 112
F41 Rémunération du commissaire réviseur 114

Comptes annuels abrégés de la société mère **115**

Déclaration de responsabilité de la direction **118**

Comptes consolidés

Compte de résultats consolidé

(EUR milliers)

		Annexes	2012	2013
Chiffre d'affaires		F9	12.548.014	9.819.255
Autres produits d'exploitation		F9	62.670	76.232
Produits d'exploitation			**12.610.684**	**9.895.487**
Approvisionnements et matières premières		F9	-10.996.184	-8.344.694
Rémunérations et avantages sociaux		F10	-717.025	-707.151
Amortissements et réductions de valeur		F9	-181.696	-169.862
Autres charges d'exploitation		F9	-410.388	-411.179
Charges d'exploitation			**-12.305.293**	**-9.632.886**
Produits des investissements financiers		F12	988	-2.074
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**306.379**	**260.527**
Produits financiers		F11	3.288	4.332
Charges financières		F11	-23.946	-19.052
Résultat de change		F11	-10.345	-8.131
Résultat des sociétés mises en équivalence		F17	22.218	-511
Résultat avant impôts			**297.594**	**237.165**
Impôts sur le résultat		F13	-59.688	-52.386
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE			**237.905**	**184.779**
	dont: Part du Groupe		233.444	179.029
	Part des minoritaires		4.461	5.750

		(EUR)	
Bénéfice par action (de base) total	F39	2,09	1,61
Bénéfice par action (dilué) total	F39	2,08	1,60
Dividende par action		1,00	1,00

Les annexes en pages 54 à 117 font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres

(EUR milliers)

	Annexes	2012	2013
Résultat de la période		**237.905**	**184.779**
Eléments qui ne seront pas recyclés en compte de résultats			
Mouvements des avantages postérieurs à l'emploi, découlant de changements d'hypothèses actuarielles		-57.316	-1.319
Mouvements des impôts différés reconnus dans les autres éléments du résultat global		17.272	1.333
Eléments qui pourraient utltérieurement être recyclés en compte de résultats			
Mouvements des réserves pour actifs financiers disponibles à la vente		-10.788	-12.102
Mouvements des réserves de couvertures stratégiques		7.400	1.914
Mouvements des impôts différés reconnus dans les autres éléments du résultat global		-2.274	-428
Mouvements des écarts de conversion		-14.021	-61.545
Autres éléments du résultat global	F23	**-59.726**	**-72.146**
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE		**178.179**	**112.633**
dont : Part du Groupe		176.265	112.108
Part des minoritaires		1.914	524

Les impôts différés reconnus directement en capitaux propres sont dus aux réserves pour couvertures stratégiques pour EUR -0,3 millions et aux avantages postérieurs à l'emploi pour EUR 1,3 millions.

Les annexes en pages 54 à 117 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

(EUR milliers)

	Annexes	31/12/2012	31/12/2013
Actifs long terme		**1.478.168**	**1.551.228**
Immobiliations incorporelles	F14, F15	200.902	218.251
Immobilisations corporelles	F16	912.268	998.563
Participations mises en équivalence	F17	214.015	201.391
Actifs financiers disponibles à la vente	F18	37.105	21.183
Prêts octroyés	F18	5.087	4.971
Créances commerciales et autres créances	F20	17.019	16.339
Impôts différés actifs	F21	91.772	90.530
Actifs court terme		**2.189.731**	**1.961.069**
Prêts accordés par l'entreprise	F18	4.960	5.933
Stocks	F19	1.235.107	1.106.259
Créances commerciales et autres créances	F20	788.377	716.405
Impôts à récupérer		29.861	33.227
Actifs financiers disponibles à la vente	F18	3	0
Liquidités et quasi-liquidités	F22	131.427	99.245
TOTAL DE L'ACTIF		**3.667.899**	**3.512.297**
Total des capitaux propres		**1.805.805**	**1.723.428**
Capitaux propres - Part du Groupe		**1.751.664**	**1.677.141**
Capital et primes d'émission		502.862	502.862
Résultats reportés et réserves		1.577.658	1.647.378
Ecarts de conversion et autres réserves	F23	-102.020	-167.438
Actions détenues en propre (-)		-226.836	-305.661
Intérêts minoritaires		54.141	46.287
Passifs long terme		**422.446**	**439.054**
Provisions pour avantages sociaux	F27	258.975	267.837
Dettes financières	F24	2.861	26.396
Dettes commerciales et autres dettes	F25	13.922	12.908
Impôts différés passifs	F21	36.417	28.164
Provisions	F29, F30	110.271	103.749
Passifs court terme		**1.439.648**	**1.349.814**
Dettes financières	F24	351.047	287.839
Dettes commerciales et autres dettes	F25	1.022.363	966.767
Impôts		35.519	64.697
Provisions	F29, F30	30.719	30.511
TOTAL DU PASSIF		**3.667.899**	**3.512.297**

Les annexes en pages 54 à 117 font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de l'évolution des capitaux propres

(EUR milliers)

	Part du Groupe					
	Capital et primes d'émission	Résultats reportés	Ecarts de conversion et autres réserves	Actions détenues en propre	Intérêts mino-ritaires	TOTAL
Solde au début de l'exercice précédent	**502.862**	**1.461.047**	**-43.620**	**-252.760**	**54.179**	**1.721.707**
Résultat de la période		233.444			4.457	237.901
Autres éléments du résultat global			-57.183		-2.543	-59.726
Résultat global de la période		**233.444**	**-57.183**		**1.914**	**178.175**
Mouvements des réserves pour paiement en actions			5.325			5.325
Augmentation de capital					6.283	6.283
Dividendes		-122.929			-6.882	-129.810
Transferts		6.542	-6.542			0
Mouvements sur actions propres				25.924		25.924
Variation de périmètre		-444			-1.357	-1.801
Solde à la fin de l'exercice précédent	**502.862**	**1.577.658**	**-102.020**	**-226.832**	**54.141**	**1.805.805**
Résultat de la période		179.030			5.749	184.779
Autres éléments du résultat global			-66.921		-5.225	-72.146
Résultat global de la période		**179.030**	**-66.921**		**524**	**112.633**
Mouvements des réserves pour paiement en actions			4.337			4.337
Augmentation de capital						
Remboursement de capital					-5.848	-5.848
Modifications des règles comptables		525	-1.296			-771
Dividendes		-111.373			-3.764	-115.137
Transferts		1.538	-1.538			0
Mouvements sur actions propres				-78.825		-78.825
Autres mouvements					112	112
Variation de périmètre					1.121	1.121
Solde à la fin de l'exercice	**502.862**	**1.647.378**	**-167.438**	**-305.661**	**46.287**	**1.723.428**

La réserve légale de EUR 50.000 milliers, incluse dans les résultats reportés, n'est pas distribuable.

Le capital social du Groupe au 31 décembre 2013 était composé de 120.000.000 actions sans valeur nominale.

La norme IAS 19 révisée relative aux Avantages du Personnel est d'application pour les périodes annuelles à partir du 1er janvier 2013. Umicore n'a pas adopté cette norme de façon anticipative. En se basant sur les calculs d'actuaires, il a été constaté que les impacts d'IAS 19 (révisée) n'étaient pas matériels et en conséquence l'impact de EUR 0,7 millions a été enregistré dans l'évolution des fonds propres consolidés de 2013 et aucun ajustement n'a été fait en 2012.

La variation de périmètre dans les minoritaires est relative à la vente de Foshan (Chine).

Les annexes en pages 54 à 117 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de financement consolidé

(EUR milliers)

	Annexes	2012	2013
Résultat des activités continuées		237.905	184.779
Ajustement pour résultat des sociétés mises en équivalence		-22.218	511
Ajustement pour transactions non-cash	F34	166.220	188.618
Ajustement pour éléments à présenter séparément ou à reclasser en trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement	F34	64.922	51.811
Variation du besoin en fonds de roulement	F34	34.060	96.873
Cash-flow d'exploitation		**480.889**	**522.592**
Dividendes reçus		27.015	15.249
Taxes payées durant la période		-93.788	-37.556
Subsides reçus		1.394	485
VARIATION DE LA TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	F34	**415.509**	**500.770**
Acquisition d'immobilisations corporelles	F16	-227.770	-266.741
Acquisition d'immobilisations incorporelles	F14	-25.688	-26.970
Acquisition de participations consolidées (net des liquidités acquises)		-11.180	-21.968
Acquisition / augmentation de capital dans sociétés associées et joint-ventures		-116	-7.573
Acquisition de parts supplémentaires de participations consolidées		-1.181	0
Acquisition d'immobilisations financières	F18	-70	-173
Nouveaux prêts accordés	F18	-7.531	-1.158
Sous-total des acquisitions		**-273.535**	**-324.583**
Cession d'immobilisations corporelles		2.937	7.800
Cession d'immobilisations incorporelles		28	1.874
Cession des participations consolidées et sociétés associées (net des liquidités cédées)		2.062	11
Diminution de capital dans sociétés associées et joint-ventures		2.409	0
Cession d'immobilisations financières		489	14
Remboursement de prêts	F18	381	7
Sous-total des cessions		**8.306**	**9.706**
VARIATION DE LA TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	F34	**-265.229**	**-314.877**
Augmentation/diminution de capital dans minoritaires		5.483	-5.848
Ventes (Achats) d'actions détenues en propre		25.924	-78.825
Intérêts reçus		2.916	4.035
Intérêts payés		-15.950	-6.607
Nouveaux emprunts (remboursements)		-16.793	-38.547
Dividendes versés aux actionnaires Umicore		-122.468	-111.427
Dividendes versés aux minoriataires		-6.881	-3.764
VARIATION DE LA TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	F34	**-127.769**	**-240.983**
Impact de la variation de change sur la trésorerie		8.271	22.415
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DES ACTIVITÉS CONTINUÉES		**30.783**	**-32.675**
Situation nette de trésorerie à l'ouverture	F22	**100.205**	**130.988**
Situation nette de trésorerie à la clôture	F22	**130.989**	**98.313**
dont liquidités et quasi-liquidités		131.427	99.245
dont découverts bancaires		-438	-932

Les annexes en pages 54 à 117 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Annexes aux comptes consolidés

La publication des comptes annuels consolidés, ainsi que du rapport de gestion préparé conformément à l'article 119 du code des sociétés et repris aux 1 à 118, pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2013 a été autorisée par le Conseil d'administration d'Umicore le 13 mars 2014. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux réglementations et aux lois applicables aux états financiers consolidés des sociétés belges. Ils comprennent les états financiers de la société consolidante et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les sociétés mises en équivalence.

F1 Base de la préparation

Le Groupe présente ses états financiers conformément à tous les IFRS adoptés par l'Union Européenne (UE).

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique, à l'exception de ce qui est mesuré à la juste valeur.

F2 Principes comptables

2.1 Principes de consolidation et de segmentation

Umicore a retenu la méthode de consolidation par intégration globale pour les filiales dont elle détient le contrôle, c'est-à-dire le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle de façon à obtenir les avantages découlant des activités de la filiale. Le contrôle est généralement établi lorsque Umicore détient directement ou indirectement via ses filiales, plus de 50% des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à partir de la date où le Groupe détient le contrôle et ne le sont plus à partir de la date à laquelle le contrôle a cessé.

Une liste des principales filiales du Groupe à la date de clôture est fournie à l'annexe F5.

La méthode dite de "purchase accounting" est appliquée aux entreprises acquises. L'actif et le passif de la société acquise sont mesurés à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Le coût de l'acquisition est mesuré à la juste valeur des actifs cédés, des actions émises ou du passif assumé à la date de l'acquisition, ainsi que les coûts directement liés à l'acquisition. La partie du coût de l'acquisition qui dépasse la part du Groupe dans la juste valeur d'actif net de la filiale est comptabilisée comme goodwill (voir point 2.6. Immobilisations incorporelles et Coûts des transactions en capital). Si la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif net dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est immédiatement reconnu en compte de résultats.

Les transactions intra-groupe, soldes et gains non réalisés sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminées. Les pertes latentes sont aussi éliminées, à moins qu'elles n'indiquent une perte de valeur. Au besoin, les règles comptables des filiales ont été adaptées pour assurer la cohérence avec celles du Groupe Umicore.

Une entreprise associée est une entreprise pour laquelle la société exerce une influence notable sur la politique financière et opérationnelle, sans toutefois la contrôler. C'est en général le cas si la société détient entre 20 et 50% des droits de vote. Une joint-venture est un accord contractuel en vertu duquel la société et d'autres parties exercent directement ou indirectement une activité économique sous contrôle conjoint.

Les entreprises associées et les joint-ventures sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. En vertu de cette méthode, la part du Groupe dans les profits ou pertes postérieurs à l'acquisition est comptabilisée dans le compte de résultats, et la part du Groupe dans les mouvements des réserves postérieurs à l'acquisition est comptabilisée dans les réserves.

Les participations de la société dans ses entreprises associées et joint-ventures comprennent le goodwill découlant de l'acquisition, net d'amortissements cumulés.

Les profits non réalisés sur les transactions entre la société et ses entreprises associées ou joint-ventures sont éliminés proportionnellement à la quote-part que détient la société dans les entreprises associées et joint-ventures. Les pertes latentes sont également éliminées, sauf si la transaction indique une réduction de valeur.

Les participations dans des sociétés qui ne sont pas consolidées globalement ni mises en équivalence sont rapportées comme actifs financiers disponibles à la vente.

La liste des principales entreprises associées et joint-ventures de la société à la date de clôture est fournie à l'annexe F17.

L'annexe F7 présente l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Umicore est organisé en business units.

Les secteurs d'activités sous IFRS 8 chez Umicore sont différenciés selon des facteurs de croissance dans les activités de Catalysis, Energy Materials, Performance Materials et Recycling. Le secteur d'activités Catalysis produit des catalyseurs pour l'industrie automobile afin de réduire les émissions de moteurs ainsi que des produits catalytiques utilisés dans les processus chimiques dans l'industrie chimique et les sciences de la vie. Ces catalyseurs sont principalement basés sur des métaux PGM. Le secteur d'activités Energy Materials se focalise principalement sur des matériaux utilisés dans des marchés en croissance pour les batteries rechargeables tant pour les appareils électroniques portables que pour les véhicules hybrides, et l'énergie solaire. Ses produits

sont principalement basés sur le cobalt, le germanium et l'indium. Le secteur d'activité Recycling couvre un large spectre de métaux précieux et autres métaux venant de nombreux déchets et résidus industriels. Les opérations Recycling s'étendent également à la production de matériaux de bijouterie (incluant les services de recyclage) ainsi qu'au recyclage de batteries rechargeables. Le secteur d'activités Performance Materials dispose d'un vaste portefeuille de produits dans différentes industries telles que la construction, l'automobile, l'électricité et l'électronique. Tous ces produits utilisent des métaux précieux ou du zinc pour améliorer des caractéristiques spécifiques du produit.

Les secteurs d'activités rapportés sont cohérents avec ceux utilisés dans le reporting interne fourni au Conseil d'administration et au Comité de direction. Le Comité de direction analyse la performance des secteurs d'activités principalement sur base du résultat avant intérêts et taxes (EBIT), les capitaux engagés et le rendement des capitaux engagés. Les résultats financiers et fiscaux ne sont pas alloués aux secteurs d'activités.

Les résultats, actifs et passifs d'un secteur d'activités incluent des éléments directement attribuables au secteur ainsi que des éléments qui peuvent être raisonnablement alloués à celui-ci. La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

2.2 Comptabilité d'inflation

Pour l'exercice en cours, le Groupe Umicore ne comprend aucune filiale dont les comptes sont établis dans la devise d'une économie hyper-inflationniste.

2.3 Conversion des états financiers en devises étrangères

Devise fonctionnelle : les états financiers de chaque entité du Groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la société mère. Pour les besoins de la consolidation du Groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit :

* les actifs et passifs au taux de clôture, publié par la Banque Centrale Européenne ;

* les produits et les charges au taux moyen de l'année ;

* les éléments des capitaux propres au taux de change historique.

Les différences de change résultant de la conversion des investissements nets dans les filiales, joint-ventures et entreprises associées étrangères au taux de clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres, sous la rubrique "Écarts de conversion".

Lorsqu'une entité est liquidée ou vendue, les différences de change qui étaient enregistrées dans les capitaux propres sont reconnues dans le compte de résultats comme faisant partie du gain ou de la perte sur la vente.

Le goodwill et la mise à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité concernée et sont convertis au taux de clôture.

2.4 Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont d'abord comptabilisées dans la devise fonctionnelle de chaque entité au taux de change en vigueur à la date de la transaction. La date de transaction est la date à laquelle la transaction peut être reconnue. Pour des raisons pratiques, un taux qui s'approche du taux actuel à la date de la transaction est utilisé pour certaines opérations, par exemple un taux moyen pour la semaine ou le mois dans lequel la transaction se déroule.

Ensuite, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes résultant des transactions en devises étrangères et de la conversion des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont comptabilisés comme résultats financiers dans le compte de résultats.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, la société a conclu certains contrats à terme et options (voir point 2.21. Instruments de couverture).

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur. Les coûts comprennent tous les coûts directs ainsi qu'une part adéquate des coûts indirects encourus pour mettre l'actif en état de remplir la fonction qui lui est impartie.

Conformément à l'IAS 23, les coûts d'emprunt directement associés à des investissements sont capitalisés avec l'actif concerné. Les coûts d'emprunt qui ne peuvent être liés directement à un investissement sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

Les coûts de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs des actifs sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Dans le cas contraire, ils sont incorporés comme éléments séparés dans les immobilisations corporelles. Les éléments qui sont régulièrement

remplacés sont comptabilisés séparément vu que leur durée de vie est différente de celle des autres rubriques reprises dans les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les installations d'Umicore étant des installations industrielles très complexes et très spécifiques, elles ne possèdent pas de valeur résiduelle de vente en tant qu'équipement isolé. Pour cette raison, les montants d'amortissement sont déterminés en se basant sur une valeur résiduelle en fin de vie nulle.

La méthode de l'amortissement linéaire est appliquée pendant la durée de vie utile estimée des actifs. La durée de vie est le période de temps pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser l'actif. Les durées de vie utilisées sont définies pour chaque type d'immobilisation comme suit :

Terrains	Non amortissables
Bâtiments	
- Bâtiments industriels	20 ans
- Améliorations aux Bâtiments	10 ans
- Autres Bâtiments, tels que bureaux et laboratoires	40 ans
- Maisons et immeubles d'habitation	40 ans
Installations, machines et outillage	10 ans
- Fours	7 ans
- Petit outillage	5 ans
Mobilier et matériel roulant	
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de manutention mobile	7 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier et Matériel de bureau	5 à 10 ans

Dans le cas d'acquisition ou de construction de nouveaux actifs, la durée de vie résiduelle est évaluée séparément au moment de la demande d'investissement et peut être différente des valeurs standard reprises ci-dessus.

La direction détermine la durée de vie résiduelle estimée des immobilisations corporelles et par conséquent, le niveau des charges d'amortissements. Elle utilise des estimations standard, basées sur une combinaison de durabilité physique et de cycle de vie des produits. La durée de vie résiduelle peut varier de manière importante en fonction d'innovations technologiques, d'évolutions du marché ou d'actions des concurrents. La direction augmente la charge d'amortissement des actifs dont la durée de vie a été réduite et réduit la valeur des actifs techniquement obsolètes ou non stratégiques qui ont été abandonnés ou vendus.

2.6 Immobilisations incorporelles et coûts des transactions en capital

2.6.1 Coûts des transactions en capital

Les frais de constitution et d'augmentation de capital sont déduits des fonds propres.

2.6.2 Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition d'une filiale, entreprise associée ou entité contrôlée conjointement par rapport à la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif et du passif identifiables de celle-ci à la date d'acquisition. Les goodwills sont reconnus à leur valeur historique déduction faite d'éventuelles réductions de valeur cumulées.

Dans le bilan, le goodwill sur entreprises associées et joint-ventures figure au poste "Participations mises en équivalence", avec l'investissement lui-même.

Pour l'évaluation de la réduction de valeur, le goodwill est alloué à une unité génératrice de trésorerie. À chaque clôture du bilan, les unités génératrices de trésorerie sont examinées pour y détecter des indices de réductions de valeur potentielles. Cela signifie qu'une analyse est faite pour déterminer si la valeur comptable du goodwill alloué à une unité génératrice de trésorerie est entièrement récupérable. Si tel n'est pas le cas, une réduction de valeur sera prise et reconnue en compte de résultats. Ces réductions de valeur ne sont jamais extournées.

L'excédent de la part de l'acquéreur dans la juste valeur de l'actif net acquis sur le coût d'acquisition est reconnu immédiatement dans le compte de résultats.

2.6.3 Recherche et développement

Les coûts de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou technologiques sont comptabilisés en charges, dans la période où ils sont encourus.

Les coûts de développement représentent le coût de la conception de produits nouveaux ou substantiellement améliorés ainsi que des procédés préalables à la production ou l'utilisation commerciale. Ils sont portés au bilan si, entre autres choses, les conditions suivantes sont remplies :

* l'immobilisation incorporelle est à même de générer des bénéfices économiques futurs, ou, en d'autres termes, son potentiel commercial est clairement démontré ;

* les coûts liés au procédé ou au produit sont clairement identifiables et mesurables de façon fiable.

S'il est difficile de distinguer clairement les coûts de recherche et de développement, ils sont considérés comme coûts de recherche. Si les coûts de développement sont immobilisés, ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la période de bénéfice escomptée.

2.6.4 Droit d'émission de CO_2

Dans le cadre du protocole de Kyoto, une deuxième période relative aux droits d'émission a débuté, couvrant la période 2008-2012. De ce fait, le gouvernement flamand a octroyé des droits d'émissions aux sites flandriens de certaines sociétés, dont Umicore. Chaque année, fin février, un cinquième de ces droits d'émission est enregistré dans un registre officiel. Les mouvements sur ces droits d'émission sont enregistrés en immobilisations incorporelles suivant une procédure émise par la commission des normes comptables belges. Les gains enregistrés lors de la reconnaissance de ces droits d'émission à leur juste valeur sont différés et maintenus au bilan jusqu'à ce que les certificats soient utilisés ou vendus. Si, à la date de clôture, la valeur de marché des droits est inférieure à la valeur nette comptable, une réduction de valeur est comptabilisée. A chaque clôture le groupe évalue l'utilisation réelle de droits et enregistre une provision en conséquence. Les charges relatives à ces réductions de valeurs et/ou provisions sont compensées par la reconnaissance en parallèle d'une partie du produit différé lors de l'enregistrement original des droits d'émission. Umicore dispose historiquement des droits d'émissions nécessaires à la continuité de ses activités opérationnelles.

2.6.5 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles reprises ci-dessous sont enregistrées à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur :

* brevets et licences : amortis sur la période de protection légale ;

* logiciels et frais de développement interne connexes : amortis en 5 ans ;

* droits d'usage de terrains : amortis linéairement sur la durée du contrat.

2.7 Leasing

2.7.1 Leasing financier

Le leasing, dans le cadre duquel la société assume l'essentiel des risques et des avantages inhérents à la propriété est considéré comme un leasing financier. Les leasings financiers sont repris à la valeur actuelle des paiements sous-jacents estimée au moment de la conclusion du leasing, ou à la valeur de marché estimée des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés.

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur le solde de la dette. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont reprises en dettes financières long terme au passif du bilan. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge au compte de résultats sur la durée du leasing. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée du contrat de location ou sur leur durée d'utilité si celle-ci est plus courte.

2.7.2 Leasing opérationnel

Le leasing dans le cadre duquel l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien reste entre les mains du bailleur, est considéré comme un leasing opérationnel. Les paiements et reçus effectués à ce titre sont reconnus comme une charge opérationnelle ou un revenu dans le compte de résultats en utilisant la méthode linéaire.

Le groupe met et prend en leasing des métaux auprès de tiers pour des périodes spécifiques. Le groupe reçoit et paye des primes liées à ses transactions. Les contrats de leasing de métaux sont conclus pour des période toujours inférieures à 1 an. Ces contrats sont repris dans les droits et engagements hors bilan.

2.8 Actifs financiers disponibles à la vente, emprunts et créances long terme

Tous les mouvements dans les actifs financiers disponibles à la vente, les emprunts et les créances long terme sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont enregistrés à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés dus aux changements de juste valeur sont reconnus dans les capitaux propres en réserves pour actifs financiers. Lorsque ces actifs sont vendus ou réduits de valeur, le cumul des changements de juste valeur comptabilisés en capitaux propres est porté au compte de résultats. Les actifs financiers sont déreconnus lorsque les droits de recevoir des flux de liquidités des investissements ont expiré ou ont été transférés et que le Groupe a transféré tous les risques et rétributions liés à la propriété.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'éventuelles réductions de valeur.

Les réductions de valeur sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la valeur de l'actif.

Les actions propres sont déduites des capitaux propres.

2.9 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition comprend les coûts directs d'achat ou de fabrication et une allocation appropriée des frais généraux.

Les stocks se divisent en :

1. Produits de base avec couverture métaux
2. Produits de base sans couverture métaux
3. Consommables
4. Acomptes payés
5. Commandes en cours d'exécution.

Les produits de base avec couverture métaux sont des produits contenant des métaux sujets à des risques de fluctuations de prix et pour lesquels Umicore applique une politique de couverture de risques active afin de minimiser les effets négatifs potentiels sur la performance financière du Groupe. Le contenu métal est classé dans des catégories qui reflètent leur nature spécifique et leur utilité commerciale entre autres les stocks permanents et les stocks de métaux disponibles à la vente. Selon la catégorie, des mécanismes de couverture appropriés sont appliqués. La méthode du coût moyen pondéré est appliquée par catégorie de stocks.

Les produits de base sans couverture métaux et les consommables sont également valorisés au coût moyen pondéré.

Des réductions de valeur sur stock sont reconnues quand la rotation est lente ou quand la valeur comptable dépasse la valeur nette réalisable, ce qui signifie le prix de vente estimé moins les coûts estimés d'exécution et les coûts estimés pour réaliser la vente. Les réductions de valeur sont présentées séparément.

Les acomptes payés sont des paiements aux fournisseurs sur des transactions pour lesquelles la livraison physique des biens n'a pas encore eu lieu. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées selon l'état d'avancement des travaux.

2.10 Créances commerciales et autres créances

Les créances commerciales et autres créances sont valorisées au coût amorti ; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à recevoir. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique. Les créances non recouvrables sont réduites de valeur. Les réductions de valeurs sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la créance.

Les créances commerciales pour lesquelles substantiellement tous les risques et bénéfices ont été transférés ne sont pas reconnues au bilan.

Cette rubrique comprend également la juste valeur positive des produits financiers dérivés.

2.11 Liquidités et quasi-liquidités

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les quasi-liquidités sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de cash, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur.

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou au coût amorti. Les découverts bancaires sont inclus dans le passif court terme du bilan.

2.12 Réductions de valeur des actifs

Les immobilisations corporelles, ainsi que les autres actifs long terme, y compris les actifs financiers non détenus à des fins de transaction et les immobilisations incorporelles, sont revus afin de déterminer la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement récupérée. En présence d'une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable est le prix de vente net de l'actif ou sa valeur d'usage si celle-ci est plus élevée. Pour estimer le montant récupérable d'un actif individuel, la société détermine souvent le montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une réduction de valeur est immédiatement prise en charge lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable.

Une reprise de réduction de valeur est comptabilisée lorsqu'il apparaît que la réduction de valeur de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie n'est plus justifiée ou a diminué. Une réduction de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas le montant tel qu'il serait apparu, après amortissements, si la réduction de valeur n'avait pas été prise en compte.

2.13 Capital social et bénéfice reporté

A. Rachat de capital
Lorsqu'une des sociétés du groupe rachète des actions de la société (actions détenues en propre), le montant versé en contre partie, y compris les coûts marginaux directement attribuables nets d'impôt sur le résultat, est déduit des fonds propres dans la rubrique "actions détenues en propre". Aucun résultat n'est reconnu lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

B. Les coûts marginaux attribuables à l'émission de nouvelles actions sont enregistrés nets d'impôts dans les capitaux propres en déduction de la valeur d'émission.

C. Les dividendes de la société mère ne sont reconnus en dettes qu'après approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

2.14 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part des tiers dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale et attribuables à un tiers, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes ultérieurs.

Dans le compte de résultats, la participation minoritaire dans le bénéfice ou la perte de la société figure séparément de la part du Groupe dans le résultat consolidé.

2.15 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque :

* une obligation (légale ou implicite) résulte d'un événement passé ;

* il est probable que des ressources devront être affectées à l'exécution de cette obligation ;

* il est possible de procéder à une estimation fiable du montant de l'obligation.

Une obligation implicite est une obligation qui résulte des actes de l'entreprise qui, sur base d'un modèle établi de pratiques passées ou de politiques affichées, a manifesté son intention d'accepter certaines responsabilités, suscitant en conséquence l'attente de la voir assumer ces responsabilités.

Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, à la clôture du bilan, en tenant compte de la probabilité de survenance de l'événement. Lorsque l'effet de la valeur temporelle de l'argent est matériel, le montant de la provision est égal à la valeur actualisée de la dépense considérée comme nécessaire pour éteindre l'obligation. Le résultat de l'actualisation annuelle éventuelle de la provision est comptabilisé en résultat financier.

Les principaux types de provision comprennent :

1. Provisions pour avantages sociaux (voir point 2.16 Avantages sociaux)

2. Obligations environnementales

Les provisions environnementales sont établies sur base des obligations légales et implicites résultant d'événements passés, conformément à la politique environnementale affichée par la société et la législation en vigueur. Le montant total de la provision est comptabilisé au moment où l'évènement sous-jacent surgit. Lorsque l'obligation est liée à la production/activité, la provision est reconnue progressivement en fonction de l'usage normal ou du niveau de production.

3. Autres provisions

Il s'agit ici des provisions pour litiges, contrats déficitaires, garanties, risques sur investissements en titres, et restructurations. Une provision pour restructuration est constituée lorsque la société a approuvé un plan de restructuration formel et détaillé, et que la restructuration a commencé ou a été annoncée publiquement avant la clôture du bilan. Toute provision pour restructuration comprend uniquement les coûts directement liés à la restructuration, nécessairement occasionnés par la restructuration et non liés à l'activité poursuivie par l'entreprise.

2.16 Avantages sociaux

2.16.1 Avantages à court terme

Il s'agit ici des rémunérations et charges sociales, des vacances annuelles payées et des congés de maladie, des bonus et des avantages non financiers, pris en charge dans l'exercice. Les bonus sont octroyés à tous les cadres de la société, en fonction de la performance personnelle et d'indicateurs clés de performance financière. Le montant du bonus est comptabilisé en tant que charge, suivant une estimation à la clôture du bilan.

2.16.2 Autres avantages postérieurs à la pension (pensions, soins médicaux)

La société a mis en place plusieurs plans de pension et de soins médicaux, conformément aux conditions et pratiques des pays où elle opère. Ces régimes sont généralement financés par des paiements à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds de pension.

2.16.2.1 Régimes à prestations définies

La société a pris en compte toutes ses obligations légales et implicites, tant dans le cadre des régimes à prestations définies que des pratiques informelles de la société.

Le montant inscrit au bilan est le résultat de calculs actuariels (en appliquant la méthode dite "projected unit credit"). Il représente la valeur actualisée des obligations liées aux régimes à prestations définies et diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Le coût non comptabilisé des prestations passées résulte de l'introduction de nouveaux régimes d'avantages ou de changements dans les avantages dus au titre du régime existant. Le coût des prestations passées est directement enregistré dans le compte de résultats depuis IAS 19 révisée.

Les gains et pertes actuariels, découlant de changements d'hypothèses actuarielles de régimes à prestations définies postérieurs à la pension, sont enregistrés dans l'état consolidé des profits et pertes reconnus directement en capitaux propres.

2.16.2.2 Régimes à cotisations définies

La société paie des cotisations dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Les cotisations sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues et sont incluses dans les frais de personnel.

2.16.3 Autres avantages à long terme octroyés au personnel (primes d'ancienneté)

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Les obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.4 Avantages en cas de départ (plans de préretraite, autres obligations en matière de fin de contrat)

Ces avantages naissent lorsque la société décide de mettre fin au contrat d'un membre du personnel avant la date normale de sa retraite, ou lorsque l'employé accepte volontairement de partir en échange de ces avantages. Lorsqu'elles sont raisonnablement prévisibles suivant les conditions et pratiques des pays où la société opère, les obligations futures sont également comptabilisées.

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Ces obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.5 Rémunérations en actions ou liées aux actions (paiements fondés sur des actions IFRS 2)

Différents programmes d'options sur actions et de plans d'actions permettent au personnel de la société et à ses cadres supérieurs d'acquérir ou d'obtenir des parts de la société. Le prix d'exercice des options ou des actions est égal à la valeur de marché des actions (sous-jacentes) à la date d'octroi des options. Lorsque des options sont exercées, des actions détenues en propre sont délivrées au bénéficiaire. Pour les plans d'actions, les actions sont données au bénéficiaire à partir d'actions détenues en propre existantes. Dans les deux cas, les fonds propres sont augmentés à concurrence des montants reçus correspondant au prix d'exercice.

Les options et actions sont irrévocablement acquises dès leur date d'octroi. Leur juste valeur est reconnue comme une charge sociale avec une augmentation correspondante de la réserve pour paiements fondés sur des actions. Pour les options, la charge à reconnaître est calculée par un actuaire suivant un modèle tenant compte de toutes les caractéristiques des options, de la volatilité de l'action sous-jacente et d'une estimation du calendrier d'exercice.

Tant que les options octroyées n'ont pas été exercées, la juste valeur est reconnue dans "l'État de l'Évolution des Fonds Propres" sous la ligne "Réserve pour paiements en actions". La valeur des options exercées pendant la période est transférée en réserves.

2.16.6 Présentation

L'impact des avantages du personnel sur le résultat est comptabilisé en résultat opérationnel sauf les intérêts et les effets de l'actualisation qui sont repris en résultats financiers.

2.17 Dettes financières

Tous les mouvements dans les dettes financières sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les emprunts sont initialement enregistrés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Ensuite, ils sont valorisés à leur coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte des frais d'émission éventuels, ristournes et primes d'émission. Toute différence entre le coût et la valeur de rachat est inscrite au compte de résultats à partir du remboursement.

2.18 Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et autres dettes sont valorisées au coût amorti ; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à payer. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique.

Cette rubrique comprend également la juste valeur négative des produits financiers dérivés.

2.19 Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt courant et différé. Ces impôts sont calculés conformément aux règles fiscales en vigueur dans chaque pays où la société opère.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés (ou à récupérer) relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (liability method) sur les différences temporaires entre la base fiscale de l'actif et du passif et leur valeur comptable telle qu'elle figure dans les états financiers. Ces impôts sont déterminés suivant les taux d'imposition en vigueur à la date de clôture ou au taux futur annoncé formellement par le gouvernement.

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que des produits futurs imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporaires.

Les impôts différés actifs et passifs sont soldés et présentés nets uniquement lorsqu'ils concernent des sommes exigées par les mêmes autorités fiscales de la même entité taxable.

2.20 Produits

2.20.1 Marchandises vendues et services rendus

Les produits de la vente de biens issus d'activités de transformation sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages significatifs relatifs à la propriété ont été transférés à l'acheteur, et qu'il ne subsiste pas d'incertitude significative quant au recouvrement du prix dû, aux frais associés ou à l'éventuel retour des biens.

Les produits des activités de raffinage et les services sont comptabilisés en fonction du stade d'achèvement de la transaction, lorsqu'il peut être mesuré avec fiabilité.

2.20.2 Subsides

Un subside est d'abord comptabilisé au bilan comme revenu à recevoir lorsque l'on est raisonnablement sûr de le percevoir et de remplir les conditions y afférant. Les subsides sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la période correspondant aux coûts qu'ils doivent compenser.

2.21 Instruments de couverture

La société utilise des produits dérivés dans le but de réduire l'exposition aux fluctuations des taux de change, des prix des métaux, des taux d'intérêts et des autres risques du marché. La société utilise principalement des contrats au comptant et à terme pour couvrir les risques liés aux métaux et aux devises, tandis que des swaps couvrent les risques liés aux taux d'intérêts. Les opérations effectuées sur les marchés à terme ne sont pas de nature spéculative.

2.21.1 Risques transactionnels – couverture en juste valeur

Les produits dérivés utilisés afin de protéger la juste valeur des éléments qu'ils couvrent (actifs, passifs et engagements fermes), sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de l'opération.

Les produits dérivés sont ensuite inscrits au bilan à leur juste valeur, suivant le mécanisme "mark-to-market" (par référence au marché). Tous les profits et pertes des positions soldées sont immédiatement inscrits au compte de résultats, dans le résultat d'exploitation s'ils concernent les métaux et dans les résultats financiers dans tous les autres cas.

Les éléments couverts (essentiellement les engagements physiques et les stocks commerciaux) sont valorisés à la juste valeur lorsque la comptabilité de couverture peut être documentée conformément aux critères définis par IAS 39.

En l'absence de l'obtention de la comptabilité de couverture à juste valeur à la création, telle que définie par IAS 39, les éléments couverts sont maintenus au coût historique et restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires : le plus bas du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37) (voir également le point 2.22 Effet IAS 39).

Lorsqu'une filiale ou une unité génératrice de trésorerie du Groupe acquière du métal via un contrat dans le but de le revendre dans un délai très court, après la livraison, pour tirer profit de la fluctuation des prix des métaux, le stock est alors revalorisé à sa juste valeur via le compte de résultats et les engagements physiques ou papiers associés sont considérés comme produits dérivés et également revalorisés à leur juste valeur via le compte de résultats.

2.21.2 Risques structurels – couverture des flux de trésorerie

Les instruments financiers et produits dérivés destinés à la protection de flux de trésorerie futurs, sont désignés comme "cash flow hedges" dans la comptabilité de couverture.

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments financiers satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les capitaux propres. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en compte de résultats au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Si l'occurrence de la transaction couverte n'est plus probable ou si la couverture devient inefficace, l'instrument de couverture correspondant est immédiatement clôturé. Tous les profits et pertes y afférant, en ce compris ceux qui étaient jusque là maintenus en capitaux propres, sont enregistrés immédiatement au compte de résultats.

En l'absence de l'obtention de la comptabilisation de la couverture des flux de trésorerie à la création telle que définie par IAS 39, la juste valeur des instruments de couverture sous-jacent est reconnue dans le compte de résultat au lieu des capitaux propres et cela avant la réalisation de l'opération sous-jacente prévue ou engagée (voir également le point 2.22 Effet IAS 39).

2.21.3 Dérivés incorporés

Les contrats exécutoires (le "contrat hôte") peuvent parfois contenir des dérivés incorporés. Les dérivés incorporés peuvent avoir pour conséquence de modifier les flux de trésorerie initialement prévus dans le contrat hôte en fonction du taux d'intérêt, du prix de l'instrument financier, du prix des matières, des taux de change ou de toute autre variable. Si le dérivé incorporé n'est pas fermement lié au contrat hôte, il est extrait du contrat hôte et comptabilisé séparément selon IAS 39. Le contrat hôte est comptabilisé selon la règle applicable au contrat exécutoire, ce qui signifie qu'il n'est reconnu au bilan ou au compte de résultats qu'au moment de la réalisation du contrat (voir également le point 2.22 Effet IAS 39).

2.22 Résultats non récurrents et effet IAS 39

Les résultats non récurrents résultent principalement de mesures de restructuration, de réductions de valeur d'actifs et d'autres profits ou pertes provenant d'activités ou d'événement ne faisant résolument pas partie de l'activité ordinaire de la société.

L'effet IAS 39 résulte de différences temporaires en terme de revenus dues à la non application ou la non possibilité d'obtention de la comptabilité de couverture, telle que définie par IAS 39, aux :

a) Instruments de couverture transactionnels. Ceci signifie que les éléments couverts ne peuvent plus être mesurés à la juste valeur mais restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires : le plus faible du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37).

b) Instruments de couverture structurels. Ceci signifie que la juste valeur de l'instrument de couverture lié est enregistrée dans le compte de résultats au lieu des capitaux propres et cela avant la réalisation de l'opération sous-jacente prévue ou engagée.

c) Dérivés incorporés dans des contrats exécutoires. Ceci signifie que la juste valeur sur les dérivés incorporés est reconnue dans le compte de résultats à l'opposé du composant exécutoire pour lequel aucune mesure de la juste valeur n'est permise.

F3 Gestion des risques financiers

Toutes les activités du Groupe sont exposées à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des métaux, les taux de change, certaines conditions commerciales dictées par le marché et les taux d'intérêts, ainsi que les risques de crédit et les risques de liquidités. Le programme général de gestion des risques du Groupe vise à minimiser les effets de ces facteurs sur la performance financière de l'entreprise. A cet effet, des instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques.

3.1 Risques liés aux devises

Pour Umicore, les risques liés aux devises sont de trois types distincts : structurel, transactionnel et de conversion.

3.1.1 Risque structurel

Une partie des revenus d'Umicore est structurellement liée au dollar américain (USD) alors que la majorité des opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (en particulier en Europe et en Asie). Tout changement dans le taux de change entre le dollar et l'euro ou toute autre devise non liée au dollar exerce un impact significatif sur les résultats de la société. La majeure partie de l'exposition d'Umicore provient du fait que le prix des métaux est fixé en dollar, ce qui se répercute sur la valeur des excédents de métaux récupérés dans les matières à traiter.

Umicore a pour politique de couvrir son exposition structurelle au risque de change, soit en combinaison avec la couverture du risque métal, soit isolément, lorsque les taux de change ou le prix des métaux exprimés en euro sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées.

Au taux de change en vigueur à la fin 2013 et en ce qui concerne le risque de change structurel USD non lié au prix de métaux, une appréciation de l'USD

à hauteur de 1 cent US par euro est estimé entraîner une augmentation du résultat d'exploitation et du revenu d'un peu plus de EUR 1 million par an. Inversement, un affaiblissement de l'USD de 1 cent US par EUR entraînerait une baisse du résultat d'exploitation du même ordre.

Ce niveau de sensibilité à court terme est cependant quelque peu théorique, car souvent, le taux de change peut entraîner à la fois des modifications dans les conditions commerciales négociées en USD et des éléments échappant au contrôle d'Umicore, tels que l'influence que le taux de change du dollar US peut avoir sur les prix des métaux exprimés en dollars, prix dont les mouvements influencent les résultats d'Umicore (voir Risques liés aux prix des métaux). Dans une moindre mesure, il existe également une certaine sensibilité par rapport à d'autres devises, notamment le réal brésilien, le rand sud-africain, le yuan chinois et le won coréen.

Couverture structurelle des devises

Umicore a certaines couvertures structurelles en place concernant la sensitivité devises non liée au prix des métaux : EUR/NOK et USD/NOK chez Umicore Norway, USD/KRW chez Umicore Corée et EUR/ZAR chez Umicore AG KG en Allemagne.

3.1.2 Risque transactionnel

L'entreprise est par ailleurs sujette à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client ou un fournisseur et celui du règlement de la transaction. La politique du Groupe est de couvrir le risque transactionnel de la manière la plus étendue possible, principalement par le biais de contrats à terme.

3.1.3 Risque de conversion

Umicore, entreprise internationale, possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en euro. Lorsque les résultats et les bilans de ces entités sont consolidés dans les comptes du Groupe Umicore, la conversion de ces montants est exposée aux variations dans la valeur des devises locales contre l'euro, principalement l'USD, le real Brésilien, le won Coréen, le yuan Chinois et le rand d'Afrique du Sud. Umicore ne se couvre pas contre ce risque.

3.2 Risques liés aux prix des métaux

Les risques liés aux prix des métaux peuvent être répartis en trois catégories distinctes : structurels, transactionnels et les risques liés aux stocks.

3.2.1 Risque structurel

Umicore encourt des risques structurels liés aux prix des métaux. Ces risques résultent principalement de l'impact qu'exercent les prix des métaux sur les frais de traitement ou tout autre composant du revenu qui fluctue avec le prix des métaux. La politique d'Umicore permet de couvrir son exposition au risque métal lorsque les prix des métaux exprimés dans la devise fonctionnelle des secteurs concernés sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées. L'ampleur de la couverture dépend de la liquidité des marchés concernés.

Le segment Recycling recycle du platine, palladium, rhodium, or et argent, mais également une série d'autres métaux spéciaux et de base. Dans ce segment, la sensibilité à court terme des revenus et du résultat opérationnel au prix des métaux précieux est matérielle. Cependant, étant donné la variabilité de l'approvisionnement en matières premières dans le temps et la durée variable des contrats de livraison négociés, il n'est pas approprié de fournir une sensitivité fixe à un métal en particulier. De manière générale, un prix des métaux plus élevé tend à améliorer les revenus du secteur d'activité Recycling. Umicore rencontre également une sensibilité au prix des métaux liée principalement aux composants revenu liés au prix des métaux dans ses autres secteurs d'activités (Catalysis, Energy Materials et Performance Materials) et dépendant des métaux utilisés dans ces segments. Aussi dans les cas où un prix des métaux plus élevé apporte des bénéfices à court terme au profit de chacune des activités. Cependant, d'autres conditions commerciales, largement indépendantes du prix des métaux tels que les marges sur les produits, sont également d'importants et d'indépendants générateurs de revenus et de rentabilité.

Couverture structurelle des métaux

Pour certains métaux cotés sur les marchés de produits dérivés, Umicore couvre une partie de son exposition métal future. Cette couverture est basée sur une documentation démontrant une grande probabilité des flux de trésorerie futurs basés sur le prix des métaux et découlant des contrats commerciaux conclus. Dans le passé, Umicore a déjà couvert une partie de son exposition pour 2014. Courant 2013, suite à une visibilité croissante des accords commerciaux futurs, Umicore a étendu ses couvertures afin de couvrir les risques de prix pour 2014 et 2015. Ces contrats sont principalement liés à la couverture du palladium, de l'or, de l'argent et du cuivre.

3.2.2 Risque transactionnel

Le Groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des métaux. La majorité de transactions liées aux métaux utilise des références globales du marché des métaux comme le London Metal Exchange. Si le prix sous-jacent des métaux était constant, le prix payé par Umicore pour les métaux contenus dans les matières premières serait imputé au client comme faisant partie du prix du produit. Cependant, suite au délai entre la conversion de matières premières achetées en produits et la vente de ces produits, la volatilité dans le prix de référence du métal créé des différences entre le prix payé pour le métal contenu et le prix reçu. Par conséquent, un risque transactionnel existe pour toutes variations du prix entre le moment où la matière première est achetée (le métal est "priced in") et le moment où le produit est vendu (le métal est "priced out").

Le Groupe a pour politique de couvrir le plus largement possible le risque transactionnel, essentiellement par des contrats à terme.

3.2.3 Risque lié aux stocks métal

Le Groupe fait face à des risques liés aux prix des métaux sur ses stocks permanents de métaux. Ce risque est lié à la valeur de marché du métal qui pourrait être devenir inférieure à la valeur comptable de ces stocks. Umicore ne se couvre pas contre ces risques.

3.3 Risques liés aux taux d'intérêts

L'exposition du Groupe aux changements de taux d'intérêt concerne sa dette financière. Fin décembre 2013, la dette financière brute du Groupe se chiffrait à EUR 313 millions, dont EUR 26 millions à taux fixe. En janvier 2013, le Groupe est entré dans un contrat de swap d'intérêt sur 5 ans, fixant le taux pour un montant de EUR 150 millions.

3.4 Risque de crédit

Risque de crédit et concentration du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de non paiement par une quelconque contrepartie suite à la vente de produits ou d'opérations de prêts de métaux. Pour la gestion de ce type de risque, Umicore a mis en place une politique de crédit basé sur des demandes de limites de crédit, des procédures d'approbation, un monitoring permanent de l'exposition et des procédures de rappel en cas de retard de paiement.

Le risque de crédit provenant des ventes est en partie couvert par une assurance crédit, par des lettres de crédit ou par des moyens de paiement sécurisés similaires. Un contrat d'assurance crédit global mondial a été mis en place. Ce contrat protège les sociétés du Groupe contre les risques d'insolvabilité, les risques politiques et commerciaux avec une franchise individuelle de 5% par facture. La limite globale de décaissement annuel est établie à EUR 20 millions.

Umicore a déterminé que, dans un certain nombre de cas où le coût de l'assurance crédit était disproportionné par rapport au risque couvert, aucune couverture par assurance crédit ne devait être prévue. Pour les activités caractérisées par un niveau de concentration des clients significatif ou par une relation avec le client proche et particulière, certains contrats d'assurance pourraient être mis en place pour une période déterminée.

Il faut également noter que certaines transactions importantes, notamment les ventes de métaux précieux par la division Recycling, ont un risque de crédit limité puisque le paiement avant livraison est une pratique très répandue.

Concernant le risque lié aux institutions financières comme les banques et les brokers, Umicore utilise également des lignes de crédits internes. Des limites spécifiques sont établies par instrument financier, de manière à couvrir les différents risques auquel le Groupe est exposé lors des transactions avec ces institutions financières.

3.5 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est géré en maintenant un degré suffisant de diversification des sources de financement. Ces sources incluent des lignes de crédit bancaire à court terme et deux à moyen terme et un programme de papiers commerciaux dont le montant maximum a atteint EUR 300 millions.

3.6 Risque lié à la fiscalité

La charge fiscale figurant dans les comptes annuels (états financiers) est la meilleure estimation de la dette fiscale du Groupe. Il existe toutefois un degré d'incertitude relative à la charge fiscale définitive pour la période aussi longtemps que les autorités fiscales n'ont pas terminé leurs contrôles. La politique du Groupe est de déposer les déclarations fiscales dans les délais et de discuter ouvertement avec les autorités fiscales afin de s'assurer que les problèmes fiscaux sont traités d'une manière aussi sereine que possible et que toute différence dans l'interprétation de la législation et de la réglementation fiscales est résolue le plus vite possible. Tout comme pour d'autres groupes internationaux, la TVA, les sales tax et les prix de transfert intra-Groupe sont des risques fiscaux inhérents au caractère international du Groupe. Des changements de lois fiscales ou de leur interprétation en matière de prix de transfert, de TVA, de dividendes d'origine étrangère, de soutiens fiscaux à la Recherche et Développement et d'autres déductions fiscales, pourraient augmenter le taux effectif d'imposition du Groupe et avoir un impact négatif sur son résultat net.

3.7 Risque lié au capital

L'objectif du Groupe dans sa gestion du capital est de protéger la continuité des activités, d'octroyer un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que de maintenir une structure optimale du capital afin de réduire les coûts du capital.

Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut par exemple ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, leur restituer du capital, racheter des actions propres ou émettre de nouvelles actions.

Le Groupe contrôle sa structure du capital sur base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette financière nette par la somme de la dette financière nette et des fonds propres totaux du Groupe. La dette financière nette est calculée en ajoutant aux dettes financières long terme, les dettes financières court terme et en y soustrayant les liquidités et quasi-liquidités. Le détail chiffré pour les périodes concernées est présenté dans la note F24 relatif aux dettes financières.

Dans un environnement opérationnel normal, le Groupe vise à maintenir une structure du capital équivalente au status de l'"Investment Grade". Le Groupe pourrait considérer de dépasser temporairement ce niveau de l'endettement équivalent si une évènement exceptionnel tel qu'une acquisition majeure survenait.

3.8 Risque stratégique et transactionnel

Le groupe Umicore est confronté à un certain nombre de risques stratégiques et transactionnels qui ne sont pas nécessairement de nature financière mais qui peuvent influencer la performance financière du Groupe. Cela inclut les risques d'approvisionnement, les risques technologiques et les risques de substitution de produits par les clients. Veuillez vous reporter à la section Gestion des risques du Rapport de Gouvernance (page 186 à 189) pour une description de ces risques ainsi qu'une description générale de l'approche d'Umicore dans la gestion des risques.

F4 Hypothèses clés et estimations comptables

Les hypothèses et estimations utilisées afin de préparer les états financiers consolidés sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience et sur d'autres facteurs, dont, certaines prévisions raisonnables d'évènements futurs qui auraient un impact financier sur l'entité. Les estimations comptables en découlant seront, par définition, rarement égales au résultat réel.

Des hypothèses sont posées et des estimations sont faites dans les cas suivants :

* estimation de la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur et estimation de son montant ;

* comptabilisation de provisions pour pensions ;

* comptabilisation de provisions pour taxes, environnement, garanties et litiges, retour de produits et restructurations ;

* estimation d'éventuelles réductions de valeur sur stocks ;

* évaluation du caractère recouvrable des impôts différés actifs ;

* évaluation de la durée de vie résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des goodwills.

Les hypothèses et estimations comptables susceptibles d'engendrer un risque significatif d'ajustement de la valeur comptable d'actifs et de passifs dans les périodes futures sont détaillées ci-dessous.

4.1 Réduction de valeur du goodwill

La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est déterminée en prenant le maximum de la juste valeur de l'actif moins les coûts liés à la vente et de sa valeur d'usage selon les règles comptables du Groupe. Ces calculs, appelés "tests de réduction de valeur", nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sur les taux d'actualisation, les taux de change, le prix des matières, les besoins futurs en capital ainsi que sur les performances opérationnelles futures. Les estimations des performances futures sont basées sur l'analyse de différents facteurs dont : les projections de croissance des marchés, les estimations de parts de marché, le paysage concurrentiel et l'évolution des coûts et des prix. Cette analyse combine des estimations d'éléments internes et des données de sources externes. En date du 31 décembre 2013, la valeur comptable du goodwill des entités consolidées globalement était de EUR 108.475 milliers (EUR 99.348 milliers en 2012).

4.2 Provisions pour réhabilitation de sites

Des provisions sont prises afin d'anticiper les coûts liés à la réhabilitation future de sites de production et de leurs environs, dans la mesure où des obligations légales et constructives existent selon le principe comptable 2.15. Ces provisions incluent des estimations des coûts futurs engendrés par le drainage des sols, des fermetures d'usines, le suivi, la démolition, la décontamination, la purification de l'eau et le stockage des résidus du passé. Ces estimations de coûts sont actualisées. Le calcul de ces provisions est basé sur des hypothèses telles que l'application de lois environnementales, les dates de fermeture d'usine, les technologies disponibles et les estimations de coûts de mise en œuvre. Une modification des hypothèses de base pourrait avoir un impact matériel sur la valeur comptable des provisions pour réhabilitation. En date du 31 décembre 2013, la valeur comptable des provisions pour réhabilitation était de EUR 76.732 milliers (EUR 80.441 milliers en 2012).

4.3 Régimes à prestations définies

Un actif ou un passif lié à des régimes à prestations définies est reconnu au bilan selon le principe comptable 2.16. La valeur actualisée de ces obligations à prestations définies dépend d'un certain nombre de facteurs déterminés par un actuaire. Le Groupe détermine le taux d'actualisation à utiliser au terme de chaque année comptable. Les provisions pour avantages sociaux du Groupe sont détaillées à l'annexe F27. En date du 31 décembre 2013, une provision pour avantages sociaux de EUR 267.837 milliers a été reconnue (EUR 258.975 milliers en 2012).

4.4 Reconnaissance des impôts différés actifs

Des impôts différés actifs sont reconnus pour les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales non utilisées lorsqu'il est probable que des profits taxables futurs (basés sur les plans opérationnels du Groupe) soient réalisés permettant l'utilisation de ces actifs. Les résultats fiscaux futurs pourraient être différents des estimations effectuées lors de la reconnaissance des impôts différés.

D'autres hypothèses et estimations sont expliquées dans les annexes relatives aux éléments auxquels elles se rapportent.

F5 Entreprises du Groupe

La liste ci-dessous reprend les principales sociétés opérationnelles incluses dans les états financiers consolidés :

		% intérêts en 2012	% intérêts en 2013
Argentine	Umicore Argentina S.A.	100,00	100,00
Australie	Umicore Australia Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services Australia Pty Ltd.	100,00	100,00
Autriche	Oegussa GmbH	91,29	91,29
Belgique	Umicore Financial Services (BE 0428.179.081)	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services Belgium (BE 0402.964.625)	100,00	100,00
	Umicore Abrasives (BE 0881.426.726)	100,00	100,00
	Umicore Specialty Materials Brugge (BE 0405.150.984)	100,00	100,00
	Umicore Finance	100,00	100,00
Brésil	Coimpa Industrial Ltda	100,00	100,00
	Umicore Brasil Ltda	100,00	100,00
	Clarex Ltda	100,00	100,00
	Umicore Shokubai Brasil Ltda	60,00	60,00
Canada	Umicore Canada Inc.	100,00	100,00
	Umicore Autocat Canada Corp.	100,00	100,00
	Umicore Precious Metals Canada Inc,	100,00	100,00
Chine	Umicore Hunan Fuhong Zinc Chemicals Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services (Shanghai) Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services (Hong Kong) Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Shanghai Co., Ltd.	75,00	75,00
	Umicore Autocat (China) Co. Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Technical Materials (Suzhou) Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Jubo Thin Film Products (Beijing) Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Shokubai China Co Ltd	60,00	60,00
France	Umicore France S.A.S.	100,00	100,00
	Umicore Building Products France S.A.S	100,00	100,00
	Umicore Climeta S.A.S.	100,00	100,00
	Umicore IR Glass S.A.S.	100,00	100,00
	Umicore Autocat France S.A.S.	100,00	100,00
Allemagne	Umicore AG & Co. KG (*)	100,00	100,00
	Umicore Bausysteme GmbH	100,00	100,00
	Umicore Metalle & Oberflächen GmbH	100,00	100,00
	Allgemeine Gold- und Silberscheideanstalt AG	91,21	91,21
	Umicore Galvanotechnik GmbH	91,21	91,21
Hongrie	Umicore Building Products Hungary kft.	100,00	100,00
Italie	Umicore Building Products Italia s.r.l.	100,00	100,00
	Italbras S.p.A.	100,00	100,00
Inde	Umicore Autocat India Pvt Ltd	100,00	100,00
Japon	Umicore Japan KK	100,00	100,00
	Umicore Shokubai Japan Co Ltd	60,00	60,00
Liechtenstein	Umicore Thin Film Products AG	100,00	100,00
Luxembourg	Umicore International	100,00	100,00
	Umicore Autocat Luxembourg	100,00	100,00
	Umicore Shokubai	60,00	60,00
Malaisie	Umicore Malaysia Sdn Bhd	100,00	100,00
Pays-Bas	Schöne Edelmetaal BV	91,21	91,21
	Umicore Nederland BV	100,00	100,00
Norvège	Umicore Norway AS	100,00	100,00
	Umicore Finance Norway	100,00	100,00
Philippines	Umicore Specialty Chemicals Subic Inc.	78,20	78,20

		% intérêts en 2012	% intérêts en 2013
Pologne	Umicore Building Products Polska	100,00	100,00
Portugal	Umicore Portugal S.A.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services Lusitana Metais Lda	100,00	100,00
Afrique du Sud	Umicore South Africa (Pty) Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services Africa (Pty) Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Catalyst South Africa (Pty) Ltd.	65,00	100,00
Corée du Sud	Umicore Korea Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services Korea Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Materials Korea Ltd	100,00	100,00
Espagne	Umicore Building Products Iberica S.L.	100,00	100,00
Suède	Umicore Autocat Sweden AB	100,00	100,00
Suisse	Umicore Strub	100,00	100,00
	Allgemeine Suisse SA	91,21	91,21
Taiwan	Umicore Thin Fim Products Taiwan Co Ltd	100,00	100,00
Thaïlande	Umicore Precious Metals Thailand Ltd	91,21	91,21
Royaume-Uni	Umicore Coating Services Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services UK Ltd	100,00	100,00
Etats-Unis	Umicore USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Autocat USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Building Products USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Precious Metals NJ LLC	100,00	100,00
	Umicore Precious Metal Chemistry USA LLC	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Optical Materials USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Shokubai USA Inc,	60,00	100,00
	Umicore Technical Materials North America	100,00	100,00

Une liste exhaustive des sociétés du Groupe ainsi que leur siège d'exploitation sera déposée à la Banque Nationale de Belgique lors du dépôt des comptes consolidés.

(*) A la suite de l'intégration d'Umicore AG & Co. KG dans les comptes consolidés d'Umicore en conformité avec la Section 325 du Code Commercial allemand, cette société ne doit pas présenter des états financiers consolidés conformément à l'article 264b du Code Commercial allemand.

F6 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

Les principaux taux de change utilisés pour la conversion en euro des comptes des sociétés du Groupe rapportant en devises étrangères sont détaillés ci-dessous. Toutes les filiales, entreprises associées et joint-ventures ont pour devise fonctionnelle la devise du pays où elles sont situées, sauf Element Six Abrasives (Irlande) dont la devise fonctionnelle est le dollar américain.

		Taux de clôture		Taux moyens	
		2012	2013	2012	2013
Dollar américain	USD	1,319	1,379	1,285	1,328
Livre sterling	GBP	0,816	0,834	0,811	0,849
Dollar canadien	CAD	1,314	1,467	1,284	1,368
Franc suisse	CHF	1,207	1,228	1,205	1,231
Yen japonais	JPY	113,610	144,720	102,492	129,663
Réal brésilien	BRL	2,696	3,231	2,511	2,866
Rand sud-africain	ZAR	11,173	14,566	10,551	12,833
Yuan chinois	CNY	8,221	8,349	8,105	8,165
Baht thailandais	THB	40,347	45,178	39,928	40,830
Won sud-coréen (100)	KRW	14,062	14,509	14,477	14,539

F7 Information sectorielle

INFORMATION 2012 PAR BUSINESS GROUP

(EUR milliers)

	Annexe	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate & Non alloué	Elimina-tions	Total
Chiffre d'affaires total		**1.871.884**	**763.694**	**1.508.441**	**9.589.561**	**28.797**	**-1.214.361**	**12.548.014**
Chiffre d'affaires externe		1.845.081	757.176	1.348.793	8.568.167	28.797		12.548.014
Chiffre d'affaires intersectoriel		26.802	6.518	159.648	1.021.393		-1.214.361	0
Revenus totaux (métal exclus)		**866.147**	**366.413**	**523.248**	**681.257**		**-9.500**	**2.427.565**
Revenus externes		865.347	366.413	523.248	672.557			2.427.565
Revenus intersectoriels		800			8.700		-9.500	0
Résultat d'exploitation	**F9**	**73.980**	**-15.505**	**46.517**	**251.791**	**-50.403**		**306.379**
Résultat d'exploitation récurrent		80.410	13.994	44.580	258.775	-47.905		349.854
Résultat d'exploitation non-récurrent		-5.704	-29.975	1.223	-7.859	-2.498		-44.813
Effet IAS 39 sur le résultat d'exploitation		-726	476	714	875	0		1.339
Entreprises mises en équivalence	**F9**	**9.850**	**4.202**	**10.600**		**-2.433**		**22.219**
Récurrent		10.546	4.202	9.930		-2.435		22.243
Non-récurrent		-8		-1.834		1		-1.841
Effet IAS 39		-688		2.504		1		1.817
EBIT	**F9**	**83.830**	**-11.303**	**57.117**	**251.791**	**-52.836**		**328.599**
EBIT récurrent		90.956	18.196	54.510	258.775	-50.340		372.097
EBIT non-récurrent		-5.712	-29.975	-611	-7.859	-2.497		-46.654
Effet IAS 39 sur l'EBIT		-1.414	476	3.218	875	1		3.156
Amortissements	F9	33.442	32.378	28.431	47.398	10.310		151.959
EBITDA	**F9**	**117.272**	**21.075**	**85.548**	**299.189**	**-42.526**	**0**	**480.558**
EBITDA récurrent		124.398	50.574	82.941	306.173	-40.030	0	524.056
Actif total consolidé		**1.201.072**	**765.669**	**802.992**	**945.081**	**441.704**	**-488.619**	**3.667.899**
Actif des secteurs		1.153.830	731.683	677.105	945.081	429.896	-488.619	3.448.976
Participations dans les entreprises associées		47.242	33.986	125.887		11.808		218.923
Passif total consolidé		**415.472**	**285.383**	**244.936**	**616.138**	**2.594.588**	**-488.619**	**3.667.899**
Capitaux engagés au 31/12 de l'année précédente	F31	768.242	457.434	571.967	321.426	49.754		2.168.823
Capitaux engagés au 30/06	F31	813.419	483.506	602.240	264.060	71.636		2.234.861
Capitaux engagés au 31/12	F31	795.496	476.273	572.949	327.338	87.341		2.259.397
Capitaux engagés moyens au 1er semestre	F31	790.831	470.470	587.104	292.743	60.695		2.201.842
Capitaux engagés moyens au 2ème semestre	F31	804.458	479.890	587.595	295.699	79.489		2.247.129
Capitaux engagés moyens de l'année	**F31**	**797.644**	**475.180**	**587.349**	**294.221**	**70.092**		**2.224.486**
ROCE	F31	11,40%	3,83%	9,28%	87,95%	-71,82%		16,73%
Investissements	F34	75.672	52.780	29.328	67.785	10.180		235.745
Total dépenses R&D	**F9**	**85.778**	**15.830**	**11.878**	**18.616**	**16.920**		**149.023**
R&D reconnues dans les charges d'exploitation	F9	72.663	11.232	11.878	18.616	16.920		131.309
R&D capitalisées en immobilisation incorporelle	F34	13.115	4.598					17.713

INFORMATION 2013 PAR BUSINESS GROUP

(EUR milliers)

	Annexe	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate & non alloué	Elimina-tions	Total
Chiffre d'affaires total		**2.020.189**	**825.732**	**1.388.441**	**6.663.286**	**33.020**	**-1.111.413**	**9.819.255**
Chiffre d'affaires externe		1.990.567	820.108	1.256.605	5.718.955	33.020		9.819.255
Chiffre d'affaires intersectoriel		29.622	5.624	131.836	944.330	0	-1.111.413	0
Revenus totaux (métal exclus)		**893.530**	**402.587**	**509.736**	**590.210**	**0**	**-6.050**	**2.390.013**
Revenus externes		892.800	402.587	509.736	584.890	0		2.390.013
Revenus intersectoriels		730			5.320		-6.050	0
Résultat d'exploitation	F9	**70.728**	**18.662**	**28.598**	**200.042**	**-57.503**		**260.527**
Résultat d'exploitation récurrent		70.800	22.028	45.602	199.552	-45.848		292.134
Résultat d'exploitation non-récurrent		-324	-3.569	-16.832	1.767	-11.655		-30.613
Effet IAS 39 sur le résultat d'exploitation		252	203	-172	-1.277	0		-994
Entreprises mises en équivalence	F9	**2.962**	**2.702**	**-3.709**	**0**	**-2.467**		**-512**
Récurrent		2.534	2.702	9.064	0	-2.467		11.833
Non-récurrent		-49	0	-12.773	0	0		-12.822
Effet IAS 39		477	0	0	0	0		477
EBIT	F9	**73.690**	**21.364**	**24.889**	**200.042**	**-59.970**	**0**	**260.015**
EBIT récurrent		73.334	24.730	54.666	199.552	-48.315	0	303.967
EBIT non-récurrent		-373	-3.569	-29.605	1.767	-11.655	0	-43.435
Effet IAS 39 sur l'EBIT		729	203	-172	-1.277	0	0	-517
Amortissements	F9	39.427	30.452	28.702	49.122	10.919		158.622
EBITDA	F9	**113.117**	**51.816**	**53.591**	**249.164**	**-49.051**	**0**	**418.637**
EBITDA récurrent		112.761	55.182	83.368	248.674	-37.396	0	462.589
Actif total consolidé		**1.172.091**	**798.157**	**683.405**	**907.787**	**407.927**	**-457.070**	**3.512.297**
Actif des secteurs		1.118.681	764.139	571.945	907.787	405.362	-457.070	3.310.843
Participations dans les entre-prises associées		53.410	34.018	111.460	0	2.565	0	201.454
Passif total consolidé		**396.070**	**332.953**	**210.786**	**517.347**	**2.512.211**	**-457.070**	**3.512.297**
Capitaux engagés au 31/12 de l'année précédente	F31	795.496	476.273	572.949	327.338	87.341		2.259.397
Capitaux engagés au 30/06	F31	806.703	479.141	572.031	323.290	54.939		2.236.103
Capitaux engagés au 31/12	F31	809.472	470.175	504.834	397.161	51.926		2.233.568
Capitaux engagés moyens au 1er semestre	F31	801.100	477.707	572.490	325.314	71.140		2.247.750
Capitaux engagés moyens au 2ème semestre	F31	808.088	474.658	538.433	360.226	53.433		2.234.836
Capitaux engagés moyens de l'année	F31	**804.594**	**476.183**	**555.461**	**342.770**	**62.286**		**2.241.293**
ROCE	F31	9,11%	5,19%	9,84%	58,22%	-77,57%		13,56%
Investissements	F34	84.423	64.283	29.432	87.015	14.440		279.614
Total dépenses R&D	F9	**81.991**	**16.150**	**10.780**	**18.379**	**13.249**		**140.549**
R&D reconnues dans les charges d'exploitation	F9	71.565	13.047	10.741	18.379	12.722		126.453
R&D capitalisées en immobilisation incorporelle	F34	10.427	3.103	39	0	527		14.096

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 2012

(EUR milliers)

	Annexe	Europe	dont Belgique	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	Total
Chiffre d'affaires total		9.463.047	332.547	1.170.643	1.282.130	424.937	207.257	12.548.014
Actif long terme total		948.379	541.625	255.944	106.141	19.193	14.095	1.343.752
Investissements	F34	142.558	80.977	63.167	17.594	11.656	770	235.745

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 2013

(EUR milliers)

	Annexe	Europe	dont Belgique	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	Total
Chiffre d'affaires total		6.881.672	258.911	1.450.249	949.677	383.466	154.191	9.819.255
Actif long terme total		905.679	415.162	325.828	137.207	56.156	9.188	1.434.060
Investissements	F34	167.116	106.598	84.880	17.053	9.527	1.039	279.614

REVENUS (HORS MÉTAL) PAR BUSINESS GROUP

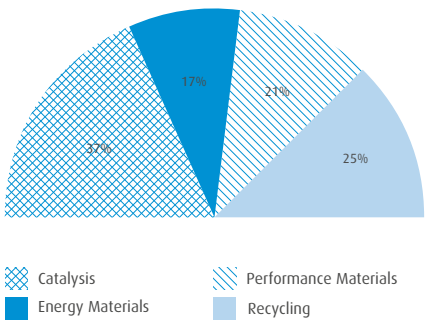

EBITDA RÉCURRENT PAR BUSINESS GROUP

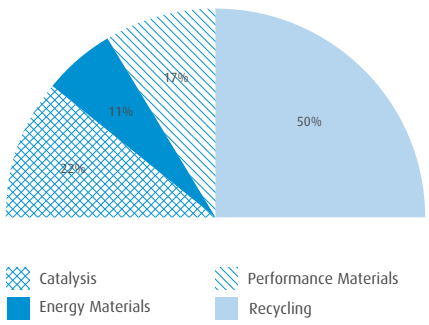

EBIT RÉCURRENT PAR BUSINESS GROUP

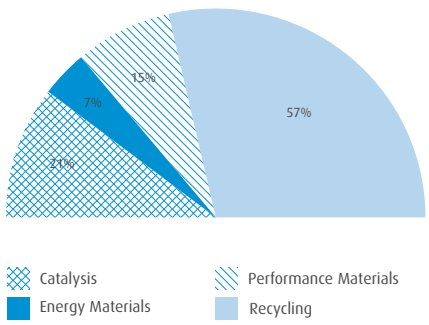

CAPITAUX ENGAGÉS, MOYENNE PAR BUSINESS GROUP

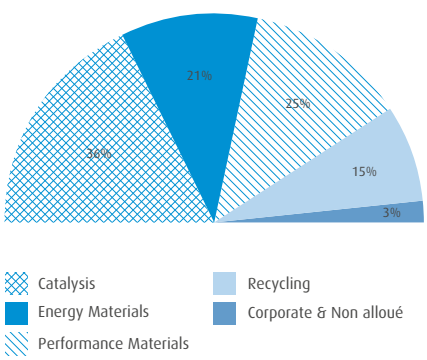

DÉPENSES R&D PAR BUSINESS GROUP

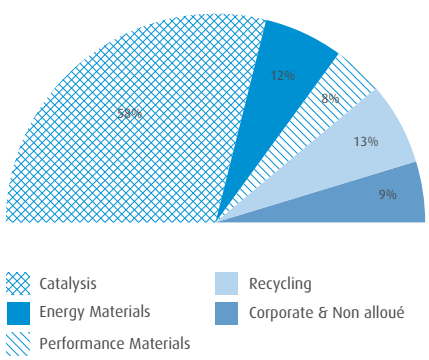

INVESTISSEMENTS PAR BUSINESS GROUP

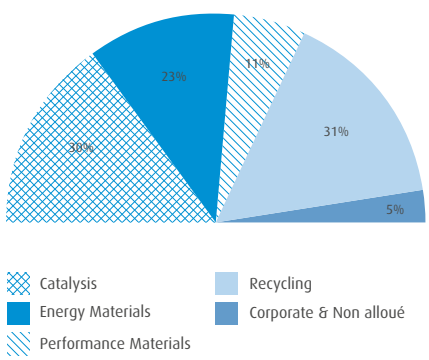

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR RÉGION

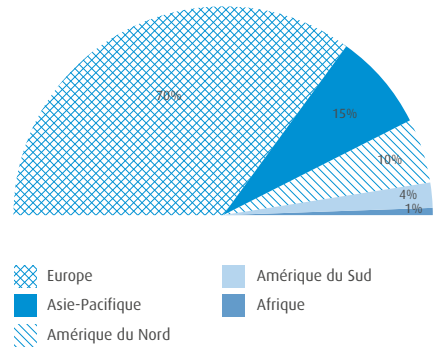

ACTIF LONG TERME PAR RÉGION

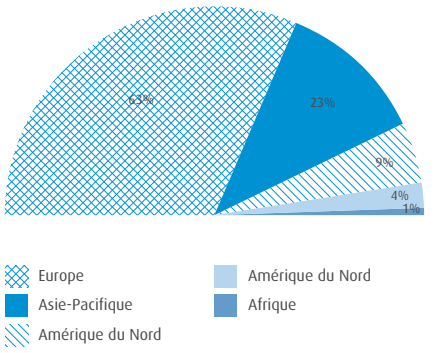

INVESTISSEMENTS PAR RÉGION

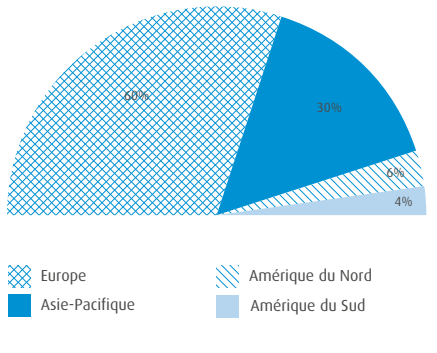

RÉMUNÉRATIONS & AVANTAGES SOCIAUX PAR RÉGION

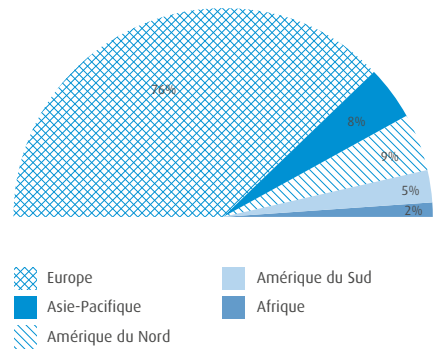

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT PAR RÉGION

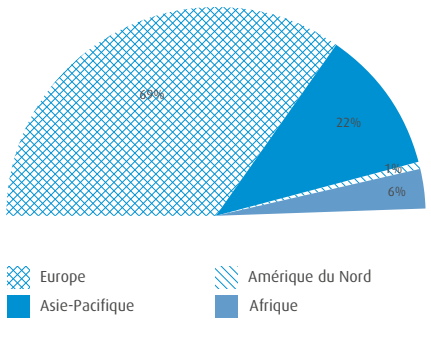

Les informations sectorielles sont présentées selon une dimension de type "business" comme définie ci-dessous.

Les résultats d'un segment, ses actifs et passifs comprennent tous les éléments qui lui sont directement attribuables ainsi que les rubriques qui peuvent raisonnablement être allouées à un segment.

La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés. Le chiffre d'affaires et les revenus prennent en considération les opérations intra-groupe. Celles-ci sont principalement relatives aux activités de reçyclage et aux ventes de métaux raffinés du secteur d'activités Recycling vers les autres secteurs d'activités et doivent être estimées afin de déterminer la performance du secteur d'activités concerné.

Vu que ces transactions ne peuvent pas être considérées comme externes, elles sont éliminées au niveau du Groupe afin de présenter une vue nette.

Business groups

Le Groupe s'articule autour des secteurs d'activité suivants :

Catalysis

Ce segment comprend les business units Automotive Catalysts et Precious Metals Chemistry. Leurs activités se concentrent sur le développement et la production de systèmes catalytiques utilisés pour diminuer les émissions des moteurs à explosion et également dans le domaine de la chimie et des sciences de la vie. Ce segment inclut la joint-venture Ordeg.

Energy Materials

Ce segment comprend les business units Cobalt & Specialty Materials, Electro-Optic Materials,, Rechargeable Battery Materials et Thin Film Products. Ces business units développent et produisent des matériaux principalement utilisés pour le stockage d'énergie (batteries rechargeables) et pour la production d'énergie verte. Le raffinage des métaux mis en œuvre dans ces applications et issus de sources secondaires fait partie de l'activité de ces business units. Ce segment inclut les sociétés mises en équivalence suivantes : beLife, beLife Intermediates, Ganzhou Yi Hao Umicore Industries, Jiangmen Chancsun Umicore Industry et Todini.

Performance Materials

Ce segment comprend les business units Building Products, Electroplating, Platinum Engineered Materials, Technical Materials et Zinc Chemicals. Ces activités ont pour objectif de développer et produire des matériaux fonctionnels qui sont utilisés dans divers types d'applications tels que la décoration, l'électronique, l'électricité, le verre de haute pureté et la construction. La business unit Zinc Chemicals recycle également des produits secondaires à base de zinc afin de sécuriser une partie de son approvisionnement. Ce segment comprend également la participation d'Umicore dans Element Six Abrasives, Rezinal et IEQSA.

Recycling

Ce segment comprend les business units Precious Metals Refining, Jewellery & Industrial Metals, Precious Metals Management et Battery Recycling. Leurs activités se concentrent sur le recyclage de produits en fin de vie et le raffinage de résidus industriels contenant des métaux précieux et spéciaux.

Corporate

Corporate regroupe les activités corporate et les fonctions opérationnelles communes ainsi que l'unité Group's Research, Development & Innovation dont fait partie le programme de développement de piles à combustible. Cette activité "Pile à combustible" inclut les joint-ventures Solvicore GmbH et Solvicore Management GmbH.

La note réfère aux activités continuées sauf en ce qui concerne le bilan. Dans l'information selon la dimension secondaire, les montants présentés sous la lignes "Actifs long terme" n'incluent pas les investissements long terme, les prêts octroyés à long terme, les créances long terme, les impôts différés actifs ainsi que les avantages sociaux comme stipulé par la norme IFRS 8. La performance des segments est revue par les décideurs opérationnels sur base de l'EBIT/résultat d'exploitation récurrent. Comme illustré dans le tableau ci-dessus, la différence entre le résultat d'exploitation récurrent et le résultat d'exploitation tel que présenté dans le compte de résultat, consiste en le résultat d'exploitation non récurrent et l'impact IAS 39 dont les définitions se trouvent dans le glossaire.

Umicore a revu sa définition des investissements en 2013 et ceux-ci excluent à présent les coûts de recherche et développement capitalisés (voir Glossaire pour définition Umicore des investissements). Les chiffres 2012 ont été ajustés en conséquence.

De plus, à partir de 2013, Umicore a décidé de déduire de ces chiffres R&D les profits qui y sont liés tel que les subsides de recherche accordés par des tiers et d'exclure les chiffres des sociétés mises en équivalence. Umicore a également procédé à de nouvelles reclassifications de coûts R&D en appliquant les définitions du manuel de Frascati, reconnu au niveau international. Les chiffres R&D pour 2012 ont été par conséquent ajustés.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

F8 Regroupements d'entreprises

(EUR milliers)

	Annexes	Juste valeur
Actifs long terme		5.733
Actifs court terme		9.335
Passifs long terme		2.258
Passifs court terme		8.572
Actifs nets acquis		**4.238**
Goodwill	F15	18.071
Prix d'achat		22.307
Liquidités et quasi-liquidités acquises		336
Mouvement net de trésorerie pour les filiales consolidées globalement		21.972

Umicore a acquis le 30 décembre 2013 Palm Commodities International, un leader de la production et de la distribution des matériaux de placage de surface en Amérique du Nord. Palm Commodities, située à Nashville (USA), transforme le nickel et le cobalt en produits de placage de surface et dispose d'un portefeuille de clients étendu ainsi que d'excellents supports logistiques et services clients. Palm Commodities sera intégré au sein de la business unit Cobalt & Specialty Materials et permettra à Umicore de s'étendre sur le marché important du placage de surface en Amérique du Nord où les clients desservent une grande variété d'industries dont l'automobile, la construction et l'électronique.

F9 Résultat d'exploitation

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION **(EUR milliers)**

	2012	2013
Ventes	12.476.292	9.717.176
Prestations de services	71.722	102.079
Chiffre d'affaires [1]	**12.548.014**	**9.819.255**
Autres produits d'exploitation [2]	**62.670**	**76.232**
PRODUITS D'EXPLOITATION	**12.610.684**	**9.895.487**
Approvisionnements et matières premières [3]	-10.996.184	-8.344.694
Rémunérations et avantages sociaux	-717.025	-707.151
Amortissements sur actifs immobilisés	-151.959	-158.622
Réductions de valeur sur actifs immobilisés	-29.856	-11.392
Réductions de valeur sur stocks et créances douteuses	119	151
Amortissements et réductions de valeur [4]	**-181.696**	**-169.862**
Services, raffinage sous-traité et coûts de production	-396.188	-380.095
Royalties, licences, consulting et commissions	-24.314	-23.665
Autres charges d'exploitation	-3.230	-4.878
Augmentation (diminution) des provisions	-2.980	-20.820
Utilisations de provisions	20.269	21.217
Moins-values sur cessions d'actifs	-3.945	-2.938
Autres charges d'exploitation [5]	**-410.388**	**-411.179**
CHARGES D'EXPLOITATION	**-12.305.293**	**-9.632.886**

1) Les prestations de services comprennent principalement les produits de contrats de travail à façon.

2) Les autres produits d'exploitation comprennent la refacturation de coûts à des tiers pour EUR 37,1 millions, des subsides pour 5,3 millions, des royalties et licences pour EUR 4,2 millions, des montants relatifs aux droits d'émission de CO_2 pour EUR 3,6 millions des récupérations des assurances pour EUR 2,5 millions, des ventes d'actifs pour EUR 4,3 milions et EUR 1,4 millions liés à des dossiers de récupération fiscale.

3) Les approvisionnements et matières premières contiennent de l'eau, du gaz et de l'électricité pour EUR 91,2 millions en 2013 (EUR 80,8 millions en 2012).

4) Des réductions de valeurs sur des immobilisés ont été pris et transférés en résultat non-récurrent. Ceux-ci sont relatifs à des ajustements de production.

5) Les impôts autres que les impôts sur le résultat s'élèvent à EUR 17,1 millions (EUR 16,0 millions en 2012).

DÉPENSES R&D **(EUR milliers)**

	Annexe	2012	2013
R&D reconnues dans "autres charges d'exploitation"		131.309	126.453
R&D capitalisées en immobilisation incorporelle	F14	17.713	14.096
Dépenses totales R&D		**149.023**	**140.549**

Les dépenses totales en R&D sont de EUR 140,6 millions pour les sociétés consolidées globalement desquels EUR 126,4 millions sont reconnus dans les autres charges d'exploitation. A partir de 2013, Umicore a décidé de déduire de ses chiffres R&D les profits qui y sont liés tels que les subsides de recherche accordés par des tiers et d'exclure les chiffres des sociétés mises en équivalence. Umicore a également procédé à de nouvelles reclassifications de coûts R&D en appliquant les définitions du manuel de Frascati, reconnu au niveau international. Les chiffres R&D pour 2012 ont été par conséquent ajustés.

ELÉMENTS NON-RÉCURRENTS ET EFFETS IAS 39 INCLUS DANS LES RÉSULTATS **(EUR milliers)**

	Annexe	2012 Total	2012 Récurrent	2012 Non-récurrent	2012 Impact IAS 39	2013 Total	2013 Récurrent	2013 Non-récurrent	2013 Impact IAS 39
Chiffre d'affaires		12.548.014	12.548.014			9.819.256	9.819.194	61	0
Autres produits d'exploitation		62.670	61.071	1.861	-262	76.232	74.555	423	1.254
Produits d'exploitation		**12.610.685**	**12.609.086**	**1.861**	**-262**	**9.895.487**	**9.893.749**	**484**	**1.254**
Approvisionnements et matières premières		-10.996.184	-10.985.023	-3.116	-8.045	-8.344.695	-8.342.134	-168	-2.394
Rémunérations et avantages sociaux		-717.025	-711.950	-5.074	0	-707.151	-702.921	-4.230	0
Amortissements et réductions de valeur		-181.696	-160.775	-24.986	4.065	-169.862	-165.476	-5.423	1.037
dont amortissements		-151.959	-151.959			-158.622	-158.622	0	0
Autres charges d'exploitation		-410.388	-402.471	-13.497	5.580	-411.179	-391.692	-18.595	-891
Charges d'exploitation		**-12.305.293**	**-12.260.220**	**-46.674**	**1.600**	**-9.632.887**	**-9.602.222**	**-28.417**	**-2.248**
Produits des investissements financiers		988	988			-2.074	606	-2.680	0
Résultat d'exploitation		**306.379**	**349.854**	**-44.813**	**1.339**	**260.526**	**292.133**	**-30.613**	**-994**
Contribution nette des entreprises mises en équivalence		22.218	22.243	-1.841	1.817	-511	11.833	-12.822	477
EBIT		**328.598**	**372.097**	**-46.654**	**3.155**	**260.016**	**303.967**	**-43.435**	**-517**
EBITDA		**480.556**	**524.055**	**-46.654**	**3.155**	**418.638**	**462.589**	**-43.435**	**-517**
Coûts financiers	F11	-31.004	-23.388	0	-7.616	-22.851	-22.823	0	-28
Impôts sur le résultat	F13	-59.688	-67.325	5.418	2.219	-52.386	-57.413	4.728	299
Résultat net		**237.906**	**281.383**	**-41.237**	**-2.242**	**184.778**	**223.731**	**-38.707**	**-246**
dont part des minoritaires		4.461	6.148	-1.733	46	5.749	5.689	158	-99
dont part du Groupe		233.444	275.235	-39.504	-2.288	179.029	218.042	-38.865	-148

Les éléments non-récurrents ont eu un impact négatif de EUR 43,4 millions sur l'EBIT. Les coûts de restructuration se sont élevés à 30,6 millions, la majorité étant liée à la fermeture de l'usine d'Element Six Abrasives à Suzhou (Chine) et à des réductions de valeur d'actifs sur le site en Afrique du Sud d'Element Six Abrasives, la fermeture de l'usine de Zinc Chemicals à Melbourne (Australie) mais également à la mise en place des mesures de réduction des coûts chez Building Products. Ces coûts incluent également des réductions de valeur sur les actions Pangaea reprises sous la ligne « Produits des investissements financiers ».

Umicore a également comptabilisé des provisions environnementales de EUR 7,7 millions liées à l'assainissement des sols aux alentours des sites. Les réductions de valeurs sur stock permanent, résultant d'une baisse des prix des métaux, se sont élevées à EUR 1,5 millions. L'impact de ces charges non récurrentes sur le résultat net (part du Groupe) était de EUR 38,9 millions.

IAS 39 a engendré un effet négatif de EUR -0,5 millions sur l'EBIT et un impact négatif de EUR -0,2 millions sur le résultat net (part du Groupe). Cela s'explique par les différences de timing qu'impose IFRS, principalement dans les couvertures transactionnelles et structurelles des métaux et des devises. Tous les impacts IAS 39 dans le compte de résultats sont hors trésorerie.

F10 Rémunérations et avantages sociaux

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX (EUR milliers)

	2012	2013
Salaires et avantages sociaux directs	-524.350	-515.260
Autres charges de personnel	-25.783	-28.311
Personnel temporaire	-10.435	-11.867
Paiement en actions	-5.325	-4.337
Rémunérations	**-565.893**	**-559.775**
Contributions de l'employeur à la sécurité sociale	**-112.743**	**-113.794**
Contributions à des avantages déterminés	-14.438	-11.411
Contribution à un régime de pension à cotisation déterminée	-13.696	-16.712
Contributions volontaires de l'employeur - autres	-5.526	-3.662
Pensions versées directement aux bénéficiaires	-5.000	-4.220
Provisions pour avantages sociaux (-dotation / +utilisation et reprises)	272	2.420
Pensions et autres avantages sociaux	**-38.388**	**-33.585**
RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX	**-717.025**	**-707.151**

EFFECTIFS MOYENS DANS LES SOCIÉTÉS ENTIÈREMENT CONSOLIDÉES

	2012	2013
Cadres	1.872	1.901
Non-cadres	8.409	8.392
Total	**10.281**	**10.293**

PAIEMENT EN ACTIONS (EUR milliers)

	Annexes	2012	2013
Nombre d'options octroyées	F28	603.375	589.250
Modèle de valorisation		Present Economic Value	
Volatilité estimée (% pa)		30,00	25,00
Taux sans risque (% pa)		1,40	0,83
Augmentation monétaire du dividende (% pa)		0,10	0,10
Probabilité de départ avant le droit d'exercer (% pa)		NA	NA
Probabilité de départ après avoir le droit d'exercer (% pa)		10,00	10,00
Seuil minimum de gain (% pa)		30,00	30,00
Proportion qui exerce étant donné que le seuil minimal de gain est atteint (% pa)		100,00	100,00
Juste valeur par option déterminée à la date d'octroi (EUR)		7,36	5,80
Juste valeur totale d'options octroyées		**4.439**	**3.416**
2.900 actions octroyées à 36,725 EUR			107
19.000 actions octroyées à 36,36 EUR			691
3.400 actions octroyées à 36,185 EUR			123
2.700 actions octroyées à 37,51 EUR		101	
21.750 actions octroyées à 36,07 EUR		785	
Juste valeur totale des actions octroyées		**886**	**920**
PAIEMENT EN ACTIONS		**5.325**	**4.337**

Le Groupe a reconnu une charge pour les paiements fondés sur des actions de EUR 4.337 milliers au cours de cette année.

La partie de ce montant liée à l'octroi d'options sur actions est calculée par un actuaire externe, en utilisant le modèle de Present Economic Value qui prend en compte l'ensemble des composantes du paiement fondé sur des actions ainsi que la volatilité des actions sous-jacentes. Cette volatilité a été déterminée en utilisant la volatilité historique du rendement des actionnaires du Groupe sur différentes périodes moyennes et sous différentes conditions. Aucune autre condition de marché n'a été prise en compte dans la base de calcul de la juste valeur.

La partie du coût liée à l'octroi d'actions est valorisée en tenant compte de la valeur réelle des actions octroyées, à la date de l'octroi. Courant 2013, des actions supplémentaires ont été proposées à la direction, résultant en une charge pour la période de EUR 920 milliers.

Les remises sur les contributions de sécurité sociale octroyées par les autorités à Umicore Belgique relatives à des incitants liés entre autres à des primes d'équipe, des heures supplémentaires et des frais de R&D, sont publiés sous la rubrique "Sécurité sociale" dans les rémunérations et avantages sociaux.

F11 Coûts financiers nets

(EUR milliers)

	2012	2013
Produits d'intérêts	2.903	4.004
Charges d'intérêts	-9.006	-6.613
Actualisation des provisions	-10.937	-8.601
Résultat de change	-10.345	-8.131
Autres produits financiers	385	328
Autres charges financières	-4.004	-3.838
Total	**-31.004**	**-22.851**

En 2013, la charge d'intérêts nette de EUR 2.609 milliers est en diminution par rapport aux EUR 6.103 milliers de 2012 principalement en raison de la diminution du taux d'intérêt moyen pondéré. L'actualisation des provisions concerne principalement les provisions pour avantages sociaux et, dans une moindre mesure, les provisions environnementales. Ce montant est influencé par la valeur actualisée de ces provisions dépendant elle-même de changements éventuels du taux d'actualisation, de l'échéance des sorties de liquidités futures et de la comptabilisation de nouvelles provisions long terme. La plupart de ces actualisations en 2013 ont été comptabilisées en Belgique, en Allemagne et en France.

Les résultats de change comprennent les gains et pertes de change réalisés ainsi que les résultats non réalisés provenant de la conversion au taux de clôture de la période des éléments monétaires du bilan. Ils comprennent également les gains et pertes liés aux ajustements de juste valeur des instruments financiers en devises étrangères (voir Annexe F33).

Les autres charges financières incluent des ristournes sur paiement comptant, des charges bancaires et des autres honoraires financiers.

F12 Produits des investissements financiers

(EUR milliers)

	2012	2013
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations financières	-499	964
Dividendes	913	918
Produits d'intérêts sur immobilisations financières	43	9
Réductions de valeur sur investissements financiers	531	-3.965
Total	**988**	**-2.074**

Les réductions de valeur sur les investissements financiers sont relatives aux réductions de valeur sur les titres Pangaea.

F13 Impôts sur le résultat

(EUR milliers)

	2012	2013
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		
Repris au compte de résultats		
Impôt courant	-58.734	-63.490
Charge d'impôts différés (produits)	-954	11.104
Charge fiscale totale	**-59.688**	**-52.386**
RELATION ENTRE CHARGE FISCALE ET RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		
Résultat d'exploitation	306.379	260.526
Coûts financiers nets	-31.004	-22.851
Résultat avant impôts des sociétés consolidées globalement	**275.375**	**237.676**
Taux d'imposition théorique moyen pondéré (%)	-29,86	-30,33
Impôt théorique au taux moyen pondéré	**-82.214**	**-72.077**
Ajustements		
Dépenses non déductibles	-12.917	-11.825
Revenus exonérés	1.371	5.134
Dividendes exonérés des sociétés consolidées et associées	-1.116	-331
Profits et pertes taxés à taux réduit		0
Incitants fiscaux déductibles	31.956	31.723
Impôts calculés sur d'autres bases	-1.100	-886
Utilisation de pertes fiscales non reconnues précédemment	32.769	12.350
Réductions de valeur des actifs d'impôts différés	-15.376	-11.019
Changement de taux de taxation applicable	-65	484
Exonérations fiscales	1.404	1.068
Autres crédits d'impôts (à l'exclusion des crédits R&D)	230	1.137
Précomptes mobiliers étrangers retenus à la source non imputables	-6.831	-5.023
Ajustements d'exercices précédents	-1.363	-7.038
Autres	-6.436	3.916
Charge fiscale de l'année	**-59.688**	**-52.386**

Le taux d'imposition théorique moyen pondéré du groupe a légèrement évolué de 29,86% en 2012 à 30,33% en 2013.

Si l'on exclut l'impact des éléments non récurrents, y compris l'effet IAS 39, le taux de taxation effectif pour l'année 2013 est de 21,3%. Celui-ci est légèrement supérieur à celui de 2012 et inclut l'effet d'un changement de la répartition géographique des profits. Ce taux est également influencé par un impact positif lié à des actifs fiscaux.

F14 Immobilisations incorporelles autres que goodwill

(EUR milliers)

	Frais de développement	Concessions, brevets, licences, etc.	Logiciels	Droits d'émission CO_2	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au début de l'exercice précédent						
Valeur d'acquisition	41.793	12.899	112.930	8.845	7.504	183.971
Amortissements cumulés	-2.585	-10.047	-76.838	-3.842	-5.586	-98.898
Valeur comptable nette au début de l'exercice précédent	**39.208**	**2.852**	**36.092**	**5.003**	**1.919**	**85.074**
. Acquisition par regroupement d'entreprises		2	2			5
. Acquisitions	17.414	19	1.506		6.748	25.688
. Cessions		-640	-17	0	-2.257	-2.914
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-5.585	-331	-8.557		-104	-14.577
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-401			-1.899		-2.300
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")			25	321		346
. Droits d'émission				2.419		2.419
. Ecarts de conversion	-229	-21	-376		-11	-636
. Autres mouvements		640	9.222		-1.408	8.453
Au terme de l'exercice précédent	**50.407**	**2.521**	**37.898**	**5.843**	**4.887**	**101.557**
Valeur d'acquisition	58.959	12.889	122.068	9.522	10.568	214.006
Amortissements cumulés	-8.552	-10.368	-84.169	-3.679	-5.684	-112.452
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	**50.407**	**2.521**	**37.898**	**5.843**	**4.884**	**101.554**
. Acquisition par regroupement d'entreprises					2.861	2.861
. Acquisitions	14.096	11	5.673	2.617	4.291	26.689
. Cessions		0	0	0	-64	-64
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-9.869	-446	-8.746		-99	-19.159
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-859	0	-34	-549	0	-1.442
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")		0	0	-569	0	-569
. Droits d'émission				1.574		1.574
. Ecarts de conversion	-676	-36	-688	0	-172	-1.572
. Autres mouvements	716	0	1.101	0	-1.917	-100
Au terme de l'exercice	**53.816**	**2.050**	**35.205**	**8.916**	**9.787**	**109.775**
Valeur d'acquisition	72.853	12.792	126.578	11.325	15.559	239.108
Amortissements cumulés	-19.037	-10.742	-91.373	-2.409	-5.772	-129.333
Valeur comptable nette	**53.816**	**2.050**	**35.205**	**8.916**	**9.787**	**109.775**

La ligne "Acquisitions" inclue principalement la capitalisation de frais relatifs à des logiciels ainsi que de frais de développement générés en interne. EUR 15,9 millions constituent des charges internes dont EUR 12,5 millions sont liés aux frais de développement.

Les autres immobilisations corporelles incluent le portefeuille clients acquis chez Palm Commodities International ainsi que des acquisitions de coûts R&D capitalisés et des logiciels en cours de production.

La ligne "Autres mouvements" montre principalement des transferts entre immobilisations incorporelles en cours (inclues dans les "Autres immobilisations incorporelles") et les autres catégiries d'immobilisations incorporelles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné dans l'annexe F35.

F15 Goodwill

(EUR milliers)

	31/12/2012	31/12/2013
Au terme de l'exercice précédent		
Valeur d'acquisition	100.273	101.353
Réductions de valeur cumulées	-2.044	-2.005
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	**98.229**	**99.348**
. Acquisition par regroupement d'entreprises	993	18.071
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	0	-5.958
. Ecarts de conversion	127	-2.986
. Autres mouvements		
Au terme de l'exercice	**99.348**	**108.475**
Valeur d'acquisition	101.353	115.788
Réductions de valeur cumulées	-2.005	-7.313
Valeur comptable nette	**99.348**	**108.475**

Ce tableau détaille le goodwill relatif aux sociétés consolidées globalement. Le goodwill relatif aux sociétés mises en équivalence est explicité dans l'annexe F17.

Les variations de la période sont principalement liées au nouveau goodwill enregistré lors de l'acquisition de Palm Commodities International (voir annexe F8), à des réductions de valeur en Australie, en France et en Chine et aux différences de change.

Les goodwills ont été alloués aux segments primaires comme suit :

(EUR milliers)

	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Total
31/12/2012	37.238	27.650	16.038	18.421	99.348
31/12/2013	37.062	44.185	8.922	18.306	108.475

La direction teste annuellement si les goodwills doivent être réduits de valeur conformément au principe comptable décrit dans l'annexe F2. Le montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwills ont été alloués est calculé sur base de leur valeur d'usage, et ce à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs, eux-mêmes basés sur les plans opérationnels du Groupe établis sur une période de 5 ans. Les indicateurs macro-économiques utilisés – tels que les taux de change des devises et le prix des métaux – sont basés sur les conditions de marché en vigueur. Le modèle de 2013 utilise un taux de taxation moyen de 25% (25% en 2012) et un coût moyen pondéré du capital après taxes (wacc) de 8,5% (tel que 2012). Ces indicateurs sont en ligne avec les prévisions de taux de taxation effectifs et de structure du capital. Le taux de croissance de perpétuité utilisé pour déterminer la valeur terminale est de 2% en moyenne (tel que 2012). Les taux d'intérêts sont basés sur des informations fournies par des organismes internationaux tels que la BNB ou la BCE.

F16 Immobilisations corporelles

(EUR milliers)

	Terrains et construc-tions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobi-lisations corporelles	Immobilisa-tions en cours et acomptes versés	Total
Au début de l'exercice précédent						
Valeur d'acquisition	640.870	1.396.322	184.475	28.414	94.655	2.344.736
Amortissements cumulés	-338.169	-991.926	-126.055	-24.250		-1.480.400
Valeur comptable au début de l'exercice précédent	**302.701**	**404.396**	**58.420**	**4.164**	**94.655**	**864.336**
acquisition par regroupement d'entreprises	42	6.898	569		128	7.636
. Acquisitions	32.530	48.246	10.911	566	135.611	227.864
. Cessions	-86	-3.365	-1.645	-273	53	-5.316
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-27.322	-92.567	-16.539	-967		-137.395
. Réductions de valeur nettes (inclues dans "Amortissements et réductions de valeur")	-8.377	-18.785	-728			-27.890
. Ecarts de conversion	-1.749	-5.035	-1.022	-310	-657	-8.774
. Autres mouvements	23.268	71.806	8.456	994	-112.719	-8.195
Au terme de l'exercice	**321.008**	**411.595**	**58.420**	**4.174**	**117.070**	**912.268**
dont leasing	1.565		87			1.652
Valeur d'acquisition	691.172	1.473.474	186.519	30.379	117.070	2.498.615
Amortissements cumulés	-370.164	-1.061.879	-128.099	-26.204		-1.586.346
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	**321.008**	**411.595**	**58.420**	**4.174**	**117.070**	**912.268**
Leasing						
acquisition par regroupement d'entreprises		2.872				2.872
. Acquisitions	7.886	36.030	10.077	187	212.610	266.790
. Cessions	-2.223	-810	-884	-74	-2.661	-6.653
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-28.341	-93.751	-16.829	-553		-139.474
. Réductions de valeur nettes (inclues dans "Amortissements et réductions de valeur")	-2.893	-454	-54		0	-3.402
. Ecarts de conversion	-9.233	-16.149	-2.362	-559	-5.487	-33.790
. Autres mouvements	40.967	96.666	10.964	460	-149.105	-49
Au terme de l'exercice	**327.171**	**435.999**	**59.332**	**3.633**	**172.427**	**998.563**
dont leasing	1.447	0	82			1.529
Valeur d'acquisition	715.044	1.528.248	192.939	29.965	172.427	2.638.623
Amortissements cumulés	-387.874	-1.092.249	-133.606	-26.332		-1.640.060
Valeur comptable nette	**327.171**	**435.999**	**59.332**	**3.633**	**172.427**	**998.563**
Leasing						
Valeur d'acquisition	2.406	59	140			2.606
Amortissements cumulés	-960	-59	-58			-1.077
Valeur comptable nette	**1.447**	**0**	**82**			**1.529**

Les investissements en immobilisations corporelles non liés à des travaux d'entretien ont augmenté chez Catalysis suite à l'ajout de capacité de production pour les véhicules légers et pour le diesel pour poids lourds en Asie et en Europe mais aussi à la construction de centres de développement technologiques au Japon et au Brésil. Les investissements ont également augmenté chez Energy Materials avec des investissements de capacité pour les matériaux cathodiques en Corée et en Chine ainsi qu'avec la construction d'une nouvelle usine de précurseurs en Corée. Chez Recycling, les investissements ont maintenu leur niveau élevé suite à l'expansion des installations d'échantillonnage et aux nouvelles installations de traitement de l'eau et des émissions gazeuses à Hoboken (Belgique). Les investissements sont restés stables chez Performance Materials.

La ligne "Autres mouvements" comprend essentiellement des transferts entres les encours et les autres catégories d'immobilisations.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné à l'Annexe F35.

F17 Participations mises en équivalence

Les participations mises en équivalence sont constituées essentiellement des entreprises associées et joint ventures suivantes :

PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

	Pays	Devise fonctionelle	Pourcentages 2012	Pourcentages 2013
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES				
Ganzhou Yi Hao Umicore Industries	Chine	CNY	40,00	40,00
IEQSA	Pérou	PEN	40,00	40,00
Element Six Abrasives	Luxembourg	USD	40,22	40,22
Jiangmen Chancsun Umicore Industry Co., Ltd.	Chine	CNY	40,00	40,00
Todini	Italie	EUR	48,00	48,00
JOINT-VENTURES				
ICT Japan	Japon	JPY	50,00	0,00
ICT USA	Etats-Unis	USD	50,00	0,00
Ordeg	Corée du Sud	KRW	50,00	50,00
Rezinal	Belgique	EUR	50,00	50,00
SolviCore GmbH & Co KG	Allemagne	EUR	50,00	50,00
SolviCore Management GmbH	Allemagne	EUR	50,00	50,00
BeLife	Belgique	EUR	49,00	49,00
BeLife intermediate	Belgique	EUR	51,00	51,00

Une augmentation de capital a eu lieu chez la joint venture Ordeg (Corée du Sud) pour EUR 7,5 millions.

(EUR milliers)

	Valeur comptable nette	Goodwill	Total
Au terme de l'exercice précédent	**166.928**	**47.088**	**214.017**
. Augmentation de capital	7.573		7.573
. Résultat de l'exercice	-511		-511
. Dividendes	-14.331		-14.331
. Acquisitions			
. Cessions			
. Autres réserves	381		381
. Ecarts de conversion	-4.897	-697	-5.594
. Transferts	-143		-143
Au terme de l'exercice	**155.001**	**46.390**	**201.390**
dont joint-ventures	**64.451**	**355**	**62.806**

La part d'Umicore dans les postes du bilan et de compte de résultats des principales sociétés associées aurait été la suivante :

(EUR milliers)

	31/12/12	31/12/13
Actifs	230.903	220.395
Passifs	106.261	109.314
Chiffre d'affaires	299.397	277.239
Résultat net	13.849	1.426

La part d'Umicore dans les postes du bilan des joint-ventures aurait été la suivante :

(EUR milliers)

	31/12/12	31/12/13
Actifs court terme	112.843	90.529
Actifs long terme	24.438	27.158
Passifs court terme	65.685	44.369
Passifs long terme	7.853	7.279

La part d'Umicore dans les postes du compte de résultats des joint-ventures aurait été la suivante :

(EUR milliers)

	31/12/12	31/12/13
Résultat d'exploitation	12.634	-167
Résultat financier	-1.359	-1.069
Impôts	-2.906	-700
Résultat net du Groupe	8.369	-1.936

F18 Actifs financiers disponibles à la vente et prêts octroyés

(EUR milliers)

		Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts octroyés
IMMOBILISATIONS FINANCIERES LONG TERME			
Au début de l'exercice précédent		**47.730**	**1.095**
. Augmentations		0	87
. Diminutions		70	3.858
. Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")		-399	-7
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")		505	0
. Ecarts de conversion		-19	54
. Juste valeur reconnue dans les fonds propres		-10.788	0
. Autres mouvements		6	0
Au terme de l'exercice précédent		**37.105**	**5.087**
. Variations de périmètre			
. Augmentations		190	41
. Diminutions		-12	-7
. Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")	(a)	-3.967	0
. Ecarts de conversion		-29	-149
. Juste valeur reconnue dans les fonds propres	(b)	-12.102	0
. Autres mouvements			
Au terme de l'exercice		**21.183**	**4.971**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES COURT TERME			
Au terme de l'exercice précédent		**3**	**4.960**
. Variations de périmètre		0	-131
. Augmentations		0	1.100
. Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")		-3	0
. Ecarts de conversion		0	-4
. Autres mouvements		0	8
Au terme de l'exercice		**0**	**5.933**

(a) essentiellement lié aux réductions de valeur sur les obligations Nyrstar et sur l'investissement dans Pangaea.

(b) essentiellement lié à l'ajustement juste valeur des actions Nyrstar et à l'investissement dans Pangaea.

F19 Stocks

(EUR milliers)

	31/12/12	31/12/13
ANALYSE DES STOCKS		
Produits de base avec couverture (valeur brute)	1.053.766	962.710
Produits de base sans couverture (valeur brute)	143.951	129.497
Consommables (valeur brute)	80.377	64.402
Réductions de valeur	-59.844	-59.084
Avances	11.047	1.866
Contrats en cours	5.811	6.869
Total des stocks	**1.235.108**	**1.106.259**

Les stocks ont diminué de EUR 128,8 millions. Cet diminution est due à une diminution des quantités et à des prix des métaux plus bas. Des réductions de valeur ont été enregistrées sur le stock métal permanent pour un montant de 1,5 millions.

Sur base du prix des métaux et des taux de change en vigueur à la date de clôture, la valeur du stock métal serait supérieure à la valeur comptable actuelle de quelques EUR 707,4 millions. Toutefois, la plupart de ces stocks ne peuvent être réalisés parce qu'ils sont nécessaires aux opérations commerciales et industrielles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les stocks.

F20 Créances commerciales et autres créances

(EUR milliers)

	Annexes	31/12/12	31/12/13
A LONG TERME			
Dépôts et garanties en espèces		8.304	8.193
Autres créances à plus d'un an		8.261	7.662
Avantages sociaux		453	483
Total		**17.018**	**16.338**
A COURT TERME			
Créances commerciales (brutes)		671.963	622.472
Créances commerciales (réduction de valeur)		-10.202	-8.275
Autres créances (brutes)		82.782	71.488
Autres créances (réductions de valeur)		-6.905	-5.801
Intérêts à recevoir		124	92
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	F33	8.452	9.248
Juste valeur des autres instruments financiers	F33	8.437	6.863
Comptes de régularisation		33.726	20.324
Total		**788.377**	**716.412**

Les créances commerciales à court terme ont diminué de EUR 72,0 millions. Cette diminution est principalement liée à une activité moins importante.

La diminution des autres créances commerciales est principalement due à la TVA à récupérer.

Les autres créances commerciales long terme incluent un montant de EUR 6.240 milliers relatif à des "droits à remboursement" liés à une provision pour un plan médical qu'Umicore France a repris de Nyrstar France en 2007 et que Nyrstar France s'engage à rembourser sur toute la durée du plan (voir aussi l'Annexe F27 relative aux Provisions pour avantages sociaux).

(EUR milliers)

	Total	Non dû	Dû entre			
			0-30 jours	30-60 jours	60-90 jours	>90 jours
BALANCE AGÉE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT						
Créances commerciales (hors créances douteuses) - brutes	660.721	559.568	75.475	17.316	1.420	6.941
Autres créances (brutes)	82.781	76.421	4.050	897	19	1.394
BALANCE AGÉE DE L'EXERCICE						
Créances commerciales (hors créances douteuses) - brutes	612.390	513.422	67.360	13.738	2.939	14.933
Autres créances (brutes)	71.487	69.219	520	1.261	-187	674

Risque de crédit - créances commerciales et autres créances

(EUR milliers)

	Créances commerciales (réductions de valeur)	Autres créances (réductions de valeur)	Total
AU DÉBUT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	**-12.309**	**-7.508**	**-19.813**
. Changement de périmètre			
. Réductions de valeur reconnues en résultat	-994		-994
. Reprises de réductions de valeur	977	504	1.481
. Réductions de valeur nettées avec le montant brut	1.498		1.498
. Autres mouvements	89	97	186
. Ecarts de conversion	538	3	541
Au terme de l'exercice précédent	**-10.202**	**-6.905**	**-17.105**
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**-10.202**	**-6.905**	**-17.105**
. Changement de périmètre	70		70
. Réductions de valeur reconnues en résultat	-2.849	-462	-3.311
. Reprises de réductions de valeur	3.346	1.558	4.904
. Réductions de valeur nettées avec le montant brut	43		43
. Autres mouvements	413	-3	410
. Ecarts de conversion	899	10	909
Au terme de l'exercice	**-8.282**	**-5.802**	**-14.082**

En principe, Umicore utilise l'assurance crédit comme moyen de limiter le risque crédit lié aux créances commerciales. Deux politiques de crédit ont été contractées avec deux assureurs différents. EUR 375 millions des créances commerciales du Groupe sont couverts par une politique pour laquelle l'indemnité en cas de non payement s'élève à 95% avec une limite annuelle maximum de EUR 20 millions. L'autre politique couvre EUR 102 millions des créances commerciales avec un déductible global annuel de EUR 5 millions et une indemnité maximum par année de EUR 50 millions.

Enfin, certains secteurs d'activité travaillent sans assurance crédit mais mettent en place des limites de crédit sur base de l'information financière et de la connaissance de l'entreprise qui sont approuvées par le management.

F21 Impôts différés

(EUR milliers)

	31/12/2012	31/12/2013
IMPÔTS DIFFÉRÉS		
Impôts à recevoir	29 861	33 227
Impôts différés actifs	91 772	90 530
Impôts dus	-35 519	-64 696
Impôts différés passifs	-36 417	-28 164

	Actifs		Passifs		Net	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Au terme de l'exercice précédent	**88.491**	**91.772**	**-46.089**	**-36.417**	**42.402**	**55.355**
Impôts différés reconnus dans le compte de résultats	2.509	3.567	-3.463	7.537	-954	11.104
Impôts différés reconnus dans les fonds propres	1.998	715	12.946	848	14.945	1.563
Acquisition par regroupemant d'entreprises	508	-2.259		0	508	-2.259
Ecarts de conversion	-1.720	-3.820	105	430	-1.615	-3.390
Transferts	-16	561	83	-562	67	-1
Autres mouvements	3	-6	0	0	3	-6
Au terme de l'exercice	**91.772**	**90.530**	**-36.417**	**-28.164**	**55.355**	**62.366**
IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR CATÉGORIES DE DIFFÉRENCES TEMPORELLES						
Immobilisations incorporelles	13.244	14.931	-14.259	-16.302	-1.015	-1.371
Goodwill des sociétés consolidées globalement	186	174	-1.515	-1.657	-1.329	-1.483
Immobilisations corporelles	4.595	4.379	-22.925	-21.998	-18.330	-17.619
Participations mises en équivalence	0	0	0	0	0	0
Créances long terme	414	339	-3.075	-3.318	-2.661	-2.972
Stocks	27.462	22.187	-36.294	-26.720	-8.832	-4.533
Créances court terme	12.455	6.052	-5.243	-6.808	7.212	-756
Fonds propres - part du Groupe	93	95	-6.979	-6.447	-6.886	-6.352
Dettes financières long terme et autres dettes	448	331	-1.483	-1.335	-1.035	-1.004
Provisions pour avantages sociaux long terme	49.761	50.725	-412	-975	49.349	49.750
Provisions pour environnement long terme	19.289	19.120	-2.749	-2.828	16.540	16.292
Provisions pour autres risques et charges long terme	7.970	7.673	-942	-612	7.028	7.061
Dette financière court terme	339	2.015	0	0	339	2.015
Provisions pour environnement court terme	4.510	5.135	-153	0	4.357	5.135
Provisions pour autres risques et charges court terme	2.885	3.622	-161	-51	2.724	3.571
Dettes commerciales et autres dettes	15.919	13.664	-15.106	-2.532	813	11.132
Impôts différés total liés aux différences temporaires	**159.570**	**150.442**	**-111.296**	**-91.583**	**48.274**	**58.859**
Pertes fiscales à reporter	62.580	47.923			62.580	47.923
Déductions pour investissements	5.023	3.771			5.023	3.771
Intérêts notionnels	17.506	10.425			17.506	10.425
RDT à reporter	1.603	1.117			1.603	1.117
Autres	-1.428	-670			-1.428	-670
Impôts différés actifs non reconnus	-78.203	-59.059			-78.203	-59.059
Total actif/passif d'impôts différés	**166.651**	**153.949**	**-111.296**	**-91.583**	**55.355**	**62.366**
Compensation d'actifs et de passifs au sein de mêmes entités fiscales	-74.879	-63.419	74.879	63.419	0	0
Situation nette	**91.772**	**90.530**	**-36.417**	**-28.164**	**55.355**	**62.366**

	2012 Base	2013 Base	2012 Taxe	2013 Taxe
MONTANT DES DIFFÉRENCES TEMPORELLES DÉDUCTIBLES, PERTES FISCALES ET CRÉDITS D'IMPÔTS NON UTILISÉS POUR LESQUELS AUCUN ACTIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ N'A ÉTÉ COMPTABILISÉ AU BILAN				
Date d'expiration sans limite de temps	241.120	207.629	78.203	59.059

Les variations de différences temporaires de la période sont enregistrées en compte de résultats, sauf celles provenant d'éléments reconnus directement dans les autres éléments du résultat global.

Les mouvements principaux des impôts différés reconnus dans les autres éléments du résultat global sont des impôts différés générés par des différences temporaires inclues sous les lignes "dettes commerciales et autres dettes" pour un montant négatif de EUR 321 milliers et "provisions pour avantages sociaux long terme" pour un montant positif de EUR 1.851 milliers.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que si leur utilisation est probable c'est-à-dire si un résultat positif est prévu dans les périodes futures. Le Groupe estime que la période d'utilisation des impôts différés actifs est de 5 à 10 ans. L'impôt réel des périodes futures peut être différent des estimations faites lors de l'enregistrement des impôts différés.

Durant la période, un montant d'impôts différés actifs de EUR 59.059 milliers n'a pas été reconnu et est essentiellement lié à des pertes fiscales (EUR 39.367 milliers), des intérêts notionnels reportés (EUR 10.425 milliers), des revenus définitivement taxés reportés (EUR 1.060 milliers), des déductions pour investissements (EUR 3.771 milliers) et à des différences temporaires sur les immobilisations corporelles (EUR 3.753 milliers).

En application de l'IAS 12, un impôt différé passif, qui pourrait potentiellement s'élever à EUR 56 millions, n'a pas été reconnu sur les réserves immunisées des sociétés belges car la direction confirme que ce passif ne sera pas encouru dans un avenir prévisible.

F22 Liquidités et quasi-liquidités

(EUR milliers)

	31/12/12	31/12/13
LIQUIDITÉS ET QUASI-LIQUIDITÉS		
Dépôts à terme auprès des banques	11.826	13.636
Autres dépôts à terme	142	-21
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	119.458	85.630
Total liquidités et quasi-liquidités	**131.427**	**99.245**
Découverts bancaires	439	932
(compris dans les dettes financières court terme au bilan)		
Situation nette de trésorerie à la clôture (voir tableau de financement consolidé)	**130.988**	**98.313**

Tous les montants de trésorerie sont entièrement disponibles pour le Groupe.

La gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien de dépôts monétaires et de titres négociables et l'accès au financement grâce à la disponibilité de lignes de crédit confirmées ainsi que par la possibilité de dénouer des positions de marché. Il est en effet impératif que – suite à la nature dynamique de ses opérations – le Groupe puisse disposer de la flexibilité en matière de sources de financement par l'existence de lignes de crédit confirmées.

Les excédents de liquidité sont investis pour des périodes très courtes sous forme de dépôts répartis auprès d'un nombre limité de banques.

Les liquidités excédentaires sont investies pour de très courtes périodes et sont réparties dans un nombre limité d'institutions financières disposant d'une notation de crédit satisfaisante.

F23 Écarts de conversion et autres réserves

(EUR milliers)

	Réserves pour actifs financiers disponibles à la vente	Réserves de couverture stratégique	Impôts différés reconnus directement dans les autres éléments du résultat global	Avantages postérieurs à l'emploi, découlant de changements d'hypothèses actuarielles	Réserves pour paiements fondés sur des actions	Ecarts de conversion	Total
Solde au 1er janvier de l'exercice précédent	**23.674**	**-3.461**	**18.440**	**-79.771**	**31.620**	**-34.121**	**-43.620**
Profits et pertes reconnus dans les autres éléments du résultat global	-10.788	-3.410	18.829	-57.025	5.325		-47.069
Profits et pertes sortis des autres éléments du résultat global		10.834	-4.063				6.771
Transferts de/vers réserves				655	-7.197		-6.542
Variations de périmètre				43			43
Autres mouvements							
Ecarts de conversion		-24	32	370		-11.980	-11.602
Solde au 31 décembre de l'exercice précédent	**12.886**	**3.939**	**33.237**	**-135.728**	**29.748**	**-46.101**	**-102.020**
Solde au 1er janvier de l'exercice	**12.886**	**3.939**	**33.237**	**-135.728**	**29.748**	**-46.101**	**-102.020**
Profits et pertes reconnus dans les autres éléments du résultat global	-12.102	6.306	-725	-2.701	4.337		-4.884
Profits et pertes sortis des autres éléments du résultat global		-4.459	1.779				-2.680
Transferts de/vers réserves				4	-1.538		-1.534
Modifications des règles comptables				-1.296			-1.296
Variations de périmètre							
Autres mouvements				-11			-12
Ecarts de conversion		67	-100	1.389		-56.368	-55.012
Solde au 31 décembre de l'exercice	**784**	**5.853**	**34.191**	**-138.343**	**32.547**	**-102.469**	**-167.437**

Le détail de la part du Groupe dans les écarts de conversion et autres réserves est repris ci-dessous :

Les profits et pertes reconnus en réserves pour actifs financiers disponibles à la vente sont liés aux ajustements de juste valeur sur les actions Nyrstar et sur l'investissement dans Pangaea (voir l'Annexe F18 sur les actifs financiers disponibles à la vente).

Les gains nets reconnus en réserves de couverture stratégique (EUR 6.306 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique nouveaux ou présents à l'ouverture et pas encore parvenus à maturité à la fin de la période. Les gains nets sortis des réserves (EUR 4.459 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique présents à l'ouverture et parvenus à maturité durant la période et dont un gain de EUR 17,6 millions est passé en compte de résultats suite à l'expiration de couvertures stratégiques.

De nouvelles pertes actuarielles nettes sur des plans à prestations définies postérieurs à la pension ont été reconnues en réserves pour avantages postérieurs à l'emploi pour EUR 2.701 milliers. L'adoption de IAS 19 révisée a eu un impact de EUR 1.296 milliers sur les autres réserves.

En 2013, les plans d'actions et d'options sur actions ont généré un mouvement de EUR 4.337 milliers sur la réserve pour paiements fondés sur des actions (voir l'Annexe F10 sur les rémunérations et avantages sociaux). Un montant de EUR 1.538 milliers a été transféré vers les réserves suite à l'exercice d'options pendant la période.

La variation des écarts de conversion est principalement liée à une dévalorisation du ZAR, du CNY, de l'USD, du JPY, du KRW, du NOK, de l'ARS, du PEN, de l'INR du CAD et du BRL par rapport à l'EUR.

F24 Dettes financières

(EUR milliers)

	Prêts bancaires à long terme	Autres prêts à long terme	Total
LONG TERME			
Solde au début de l'exercice précédent	**20.001**	**3.879**	**23.878**
. Diminution	0	-1.007	-1.007
. Transferts	-20.000	-10	-20.010
Solde au terme de l'exercice précédent	**0**	**2.862**	**2.861**
. Augmentation	20.000	4.229	24.229
. Diminution	0	-689	-689
. Ecarts de conversion	0	-3	-3
. Transferts	0	-2	-2
Solde au terme de l'exercice	**20.000**	**6.397**	**26.396**

	Prêts bancaires à long terme	Autres prêts à long terme	Total
DETTES À LONG TERME ÉCHEANT DANS L'ANNÉE			
Au terme de l'exercice précédent	**100.000**	**930**	**100.930**
. Augmentations / diminutions	-100.000	-250	-100.250
Au terme de l'exercice	**0**	**680**	**680**

	Prêts bancaires à court terme	Découverts bancaires	Papiers commerciaux	Autres prêts	Total
COURT TERME					
Au terme de l'exercice précédent	**32.387**	**438**	**213.565**	**3.727**	**250.117**
. Augmentations / diminutions (y compris écarts de conversion)	40.164	493	-7.771	4.156	37.042
Au terme de l'exercice	**72.551**	**932**	**205.794**	**7.882**	**287.159**

Malgré le rachat net d'actions propres de EUR 78,8 millions en 2013, la dette financière nette du groupe a diminué de EUR 7 millions principalement en raison d'un cash flow d'exploitation positif en 2013.

Les emprunts bancaires consistent en :

• un emprunt de EUR 20 millions échoyant en décembre 2018. La juste valeur de cet emprunt était de EUR 19,9 millions au 31 décembre 2013, basée sur une méthode de DCF.

• des emprunts court-terme de EUR 72,6 millions. Les maturités de ces emprunts sont à très court terme et sont décidées par le département trésorerie du Groupe aux conditions de marché et selon la gestion quotidienne de la trésorerie.

La dette financière à court-terme inclut également EUR 205,8 millions de papiers commerciaux avec un terme à moins d'un an.

Au 31 décembre 2013, il n'y avait aucune avance en cours relatives aux EUR 250 millions de l'emprunt bancaire syndiqué échéant en juillet 2016 ni aux EUR 215 millions de l'emprunt bancaire syndiqué échéant en septembre 2018.

Les emprunts bancaires syndiqués mentionnés ci-dessus requièrent que la société se conforme à certaines conventions. Umicore n'a dû faire face à aucune violation de ces conventions d'emprunt que ce soit en 2013 ou lors des années précédentes.

Les dettes à long terme incluent principalement des dettes en euros sauf pour EUR 4,1 millions qui sont originellement relatifs à un emprunt en JPY.

Le ratio d'endettement net de 11,1% à fin 2013 (11,0% en 2012) est bien endéans les limites de structure de capital visées par le Groupe.

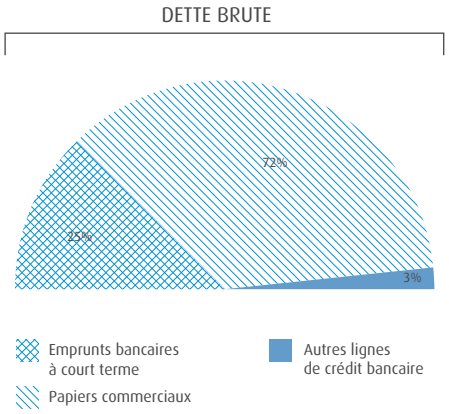

(EUR milliers)

	EUR Euro	USD US Dollar	Autres devises	Total
Analyse des dettes à long terme par devises, en ce compris la tranche échéant à moins d'un an				
Prêts bancaires	20.000			20.000
Autres prêts	2.848	81	4.147	7.076
Dettes financières à long terme, en ce compris la tranche échéant à moins d'un an	**22.848**	**81**	4.147	27.076

(EUR milliers)

	2012	2013
Dettes financières à long terme	2.861	26.396
Dettes financières à long terme échéant dans l'année	100.930	680
Dettes financières à court terme	250.117	287.159
Liquidités et quasi-liquidités	-131.427	-99.245
Dette financière nette	**222.481**	**214.990**

(EUR millions)

	2012	2013
Dette financière nette	222,5	215,0
Fonds propres	1.805,8	1.723,4
Total	2.028,3	1.938,4
Ratio d'endettement (%)	11,0	11,1

F25 Dettes commerciales et autres dettes

(EUR milliers)

	Annexes	31/12/12	31/12/13
LONG TERME			
Dettes commerciales à plus d'un an		0	0
Autres dettes à plus d'un an		4.639	4.461
Subsides en capital		9.283	8.447
		13.922	**12.908**
COURT TERME			
Dettes commerciales à un an au plus		728.311	710.729
Acomptes reçus sur commandes		21.564	17.937
Impôts dus autres que les impôts de société		16.664	8.796
Dettes salariales et sociales		125.835	118.271
Autres dettes		18.067	16.639
Dividendes dus		7.518	7.485
Intérêts dus		600	373
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	F33	4.535	3.382
Juste valeur des autres instruments financiers	F33	8.708	7.938
Comptes de régularisation		90.559	75.218
		1.022.361	**966.767**

Les dettes commerciales ont diminué de 55,6 millions, principalement en raison de volumes moins importants.

Les dettes fiscales autres que les impôts de société sont principalement relativess à la TVA.

F26 Liquidité des dettes financières

(EUR milliers)

	Maturité contractuelle					
Exercice précédent	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
DETTES FINANCIÈRES						
Court terme						
Prêts bancaires à court terme	2.535	5.635	24.218			32.387
Découverts bancaires	219	220				439
Papiers commerciaux	213.565					213.565
Autres prêts	152	3.726	-152			3.726
Prêts bancaires long terme échéant dans l'année			100.000			100.000
Autres prêts long terme échéant dans l'année	39	78	813			930
Long terme						
Prêts bancaires long terme						
Autres prêts long terme				2.861		2.861
DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES						
Court terme						
Dettes commerciales à un an au plus	476.548	245.914	5.849			728.311
Acomptes reçus sur commandes	3.324	11.645	6.595			21.564
Impôts dus autres que les impôts de société	18.089	-4.225	2.809			16.673
Dettes salariales et sociales	48.061	28.087	49.686			125.834
Autres dettes	4.293	11.742	2.032			18.067
Dividendes dus	7.518					7.518
Intérêts dus	11	571	18			600

(EUR milliers)

	Maturité contractuelle					
Exercice précédent	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	2	499	3.326	708		4.535
Juste valeur des autres instruments financiers	3.100	3.811	1.797	0		8.708
Comptes de régularisation	71.918	9.341	9.300			90.559
Long terme						
Dettes commerciales à plus d'un an						
Autres dettes à plus d'un an					4.639	4.639
Subsides en capital				1.354	7.929	9.283

(EUR milliers)

	Maturité contractuelle					
Exercice actuel	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
DETTES FINANCIÈRES						
Court terme						
Prêts bancaires à court terme	69.515	2.626	410			72.551
Découverts bancaires	932					932
Papiers commerciaux	50.840	20.206	134.748			205.794
Autres prêts		7.882				7.882
Prêts bancaires long terme échéant dans l'année						
Autres prêts long terme échéant dans l'année	39	78	563			680
Long terme						
Prêts bancaires long terme				20.000		20.000
Autres prêts long terme				6.396		6.396
DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES						
Court terme						
Dettes commerciales à un an au plus	470.663	219.383	20.683			710.729
Acomptes reçus sur commandes	700	3.284	13.953			17.937
Impôts dus autres que les impôts de société	9.037	-871	630			8.796
Dettes salariales et sociales	44.777	26.709	46.785			118.271
Autres dettes	6.100	1.765	8.774			16.639
Dividendes dus	7.485	0	0			7.485
Intérêts dus	14	356	3			373
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	251	842	1.992	297		3.382
Juste valeur des autres instruments financiers	1.842	4.391	1.656	49		7.938
Comptes de régularisation	61.907	7.226	6.086			75.218
Long terme						
Dettes commerciales à plus d'un an						
Autres dettes à plus d'un an				2.031	2.429	4.461
Subsides en capital				1.745	6.702	8.447

F27 Provisions pour avantages sociaux

Le Groupe a diverses obligations légales et implicites de buts à atteindre, dont la majorité se situe dans les activités belges, françaises et allemandes, la plupart étant des régimes de fin de carrière.

(EUR milliers)

	Avantages postérieurs à l'emploi - pensions et autres	Avantages postérieurs à l'emploi - autres	Prestations de préretraite et autres	Autres avantages sociaux à long terme	Total
Au terme de l'exercice précédent	**186.721**	**22.379**	**33.207**	**16.669**	**258.975**
. Modifications des règles comptables	1.164	0	-412	0	753
. Dotations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	16.784	337	6.741	1.944	25.806
. Reprises (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	-1.101	-399	0	-343	-1.844
. Utilisations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	-14.633	-469	-9.840	-1.528	-26.470
. Impact taux d'intérêt et actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	6.492	652	653	473	8.270
. Ecarts de conversion	-473	-496	-60	-40	-1.069
. Transferts	-7	-368	530	-155	0
. Reconnus dans les autres éléments du résultat global	3.535	-85	0	0	3.451
. Autres mouvements	-8	-62	35	0	-35
Au terme de l'exercice	**198.474**	**21.489**	**30.855**	**17.020**	**267.837**

(EUR milliers)

	31/12/12	Mouvements 2013	31/12/13
Belgique	39.688	4.309	43.997
France	27.476	184	27.660
Allemagne	173.933	8.660	182.593
Sous-total	**241.097**	**13.153**	**254.250**
Autres entités	17.878	-4.291	13.587
Total	**258.975**	**8.862**	**267.837**

(EUR milliers)

Droits à remboursement	
A la fin de l'exercice précédent	**6.674**
Remboursement	-407
Rendement attendu	210
Gains et pertes actuariels sur droits à remboursement	-237
A la fin de l'exercice	**6.240**

Le premier tableau indique les soldes et les mouvements sur les provisions pour avantages sociaux uniquement pour les entreprises consolidées. Il existe une différence entre la ligne “Reconnus en fonds propres” et ce qui est indiqué dans l’annexe F23 étant donné que cette dernière inclut également les entreprises associées et joint-ventures qui sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

Comme expliqué dans l’annexe F20, une créance commerciale long terme a été reconnue en tant que “droits à remboursement” liés à une provision pour un plan médical qu’Umicore France a repris de Nyrstar France en 2007 et que Nyrstar France s’engage à rembourser sur toute la durée du plan. Tout changement de cette provision affecte de la même manière les “droits à remboursement” enregistrés en créances commerciales long terme. Si ce changement est relatif à des variations des hypothèses actuarielles, la provision et l’actif correspondant sont ajustés via l’état des profits et pertes reconnus.

Le tableau suivant, présenté en vertu de la version amendée d’IAS 19, a été établi sur base des rapports d’actuaires externes pour quasi la totalité des plans.

Les plans à prestations définies pour les trois principaux pays sont les suivants :

Belgique

Caractéristiques des plans à prestations définies

Les sociétés Umicore en Belgique opèrent avec des plans à prestations définies qui octroient à la pension des prestations relatives au salaire, à l'âge et aux années de service. Ces plans de pension représentent une obligation à titre de prestations définies de EUR 163,1 millions et des actifs pour EUR 119,1 millions. Ceux-ci prévoient le payement d'une somme forfétaire à la pension et des avantages en cas de décès ou d'invalidité avant la pension.

Financement

Les plans sont financés de façon externe soit par des sociétés d'assurances soit par des fonds privés indépendants qui gèrent des plans de pension ("IORP"). Pour ces IORP, les processus de gouvernance nécessaires pour la gestion des risques sont mis en place. Une des mesures consiste à réaliser régulièrement un "test de continuité" lors duquel les politiques d'investissements stratégiques sont analysées sur le plan des profils risques-rendements et de la solvabilité. Un relevé des principes d'investissements et de la politique de financement en est dérivé.

Juste valeur des actifs du régime

La juste valeur des actions et parts et des instruments de dettes est déterminée sur base des prix de marchés côtés sur des marchés actifs (classification niveau 1). Les plans ne contiennent aucune position directe dans des actions Umicore ou obligations et ne disposent pas d'actes de propriété dans une entité d'Umicore. Les investissements sont diversifiés de manière à ce que la faillite d'un seul investissement n'ait pas d'impact matériel sur le niveau global des actifs.

Allemagne

Caractéristiques des plans à prestations définies

Les bénéfices postérieurs à l'emploi sont principalement des plans de pension non financés à titre de prestations définies octroyant des avantages à la pension, en cas d'invalidité et de décès. Tous les plans sont basés sur le salaire final ou sur la moyenne finale hormis les plans à compensation différée. Les avantages des plans à compensation différée sont basés sur le salaire annuel converti et procure un intérêt garanti de 3,0% p.a. (6,0% p.a. pour les conversions de salaire avant 2014). Tous les plans de pension représentent une obligation à titre de prestations définies d'EUR 189,9 millions et des actifs d'EUR 7,3 millions.

Financement

Comme mentionné ci-dessus, les avantages postérieurs à l'emploi sont principalement des plans non financés. Une toute petite partie est financée par des contrats de réassurance mis en gage.

Juste valeur des actifs du régime

Tous les actifs du plan sont des contrats d'assurance gagés et n'ont pas de prix de marchés côtés.

France

Caractéristiques des plans à prestations définies

En France, trois plans à prestations définies principaux sont en place.

- Régime d'indemnités de fin de carrière: en plus des plans d'Etat, la société est légalement obligée de payer une somme forfaitaire aux employés lors de la pension. Les montants sont basés sur les années de service au sein de l'entreprise et sur le salaire selon la convention colletive d'application. Ce régime couvre tous les employés sous contrat permanent avec la société.
- Régime de Médailles du travail: un montant est payé à 20, 30, 35 et 40 ans d'ancienneté. Ce régime couvre tous les employés sous contrat permanent avec la société.
- Le régime de mutuelle: L'employeur paye une contribution pour un plan de soins de santé pour le personnel pensionné. Les avantages reviennent au conjoint quand la personne pensionnée décède.

Tous les plans à titre de prestations définies représentent une obligation de EUR 29,5 millions et des actifs pour EUR 1,8 millions.

Financement

Le financement est réalisé via un fond général EURO d'une société d'assurance vie. Ce fond est principalement composé d'obligations à taux fixe de haute qualité (80%), d'actions (9%) et d'immobiliers (4%).

Juste valeur des actifs du régime

La juste valeur des actions et des instruments de dette du fond est déterminée sur base de prix de marchés côtés sur des marchés actifs.

Réduction et amendement du plan

Un plan de restructuration a été établi le 18 décembre 2013. Celui-ci concerne 13 cadres et 25 employés.

Les risques les plus significatifs relatifs aux plans à prestations définies sont :

- **Volatilité des actifs** : l'obligation est calculée en utilisant le taux d'actualisation en référence au taux d'obligations des sociétés. Si l'actif sous-performe ce taux, ceci engendrera un déficit.
- **Changement du taux obligataire** : une diminution du taux obligataire des sociétés entrainerait une augmentation de l'obligation. Cependant, celle-ci sera partiellement compensée par une augmentation de la valeur des avoirs obligataires du plan.
- **Risque lié au salaire** : la plupart des plans à prestations définies sont calculés par rapport au salaire des membres du plan. Dès lors, une augmentation salariale des membres du plan plus importante que prévue engendrerait une obligation plus importante.
- **Risque de longévité** : tous les plans hormis le nouveau plan à compensations différées à partir de 2014 engendrent des annuités de vie qui impliquent un risque de longévité c'est-à-dire le risque que la période de payement s'allonge en raison de l'amélioration de l'espérance de vie. La société utilise des taux de mortalité qui dépendent de l'année de naissance pour inclure le risque dans l'obligation.
- **Risque de sortie de liquidités** : en raison des cas de décès pendant la période active de l'employé ainsi que des cas d'invalidité, un risque de sortie de liquidité avant la pension existe.
- **Risque légal** : si la loi qui détermine les avantages à prestations définies change, une modification de l'obligation pourrait avoir lieu.

Certains risques supplémentaires sont relatifs à l'Allemagne uniquement :

- Il existe un risque que les ajustements des pensions payées par "Pensionskasse Degussa" ne soient plus supportés par la caisse de pension "Pensionskasse" et que dès lors une obligation supplémentaire non financée en résulte. Ce risque a été évalué et une obligation supplémentaire estimée jusque fin 2022 a été inclue dans l'obligation de pension.
- L'ancien plan à compensations différées engendre un taux d'intérêts garanti de 6% qui augmente le risque lié aux coûts de la pension en plus du salaire converti. Le plan a été clôturé au 31 décembre 2013 et est remplacé par un plan sans risque similaire significatif.

Certains risques sont relatifs à la Belgique uniquement :

- En raison de la législation belge s'appliquant à tous les plans de pension du 2ème pilier (loi Vandenbroucke), tous les plans à titre de contributions définies doivent être considérés sous IFRS comme des plans à titre de prestations définies. La loi Vandenbroucke établit que dans un contexte de plans à titre de contributions définies, l'employeur doit garantir un rendement minimum garanti de 3,75% sur les contributions des employés et de 3,25% sur les contributions des employeurs.

(EUR milliers)

	2012	2013
VARIATION DES OBLIGATIONS AU TITRE DE PRESTATIONS DÉFINIES		
Obligations au titre de prestations définies au début de l'exercice	**319.517**	**399.193**
Modifications des règles comptables		-835
Coût des services rendus	21.526	21.781
Charge d'intérêts	14.782	13.250
Cotisations des participants au régime	553	464
Amendements	899	0
Pertes (Gains) actuariels - dus aux actualisations des hypothèses démographiques	1.346	3.088
Pertes (Gains) actuariels - dus aux actualisations des hypothèses financières	59.602	27.421
Pertes (Gains) actuariels - dus aux ajustements d'expériences du passé	5.515	5.274
Prestations versées par le régime/l'entreprise	-24.241	-25.056
Charges payées	-75	-983
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)	-62	3
Variation de taux de change	-169	-2.843
Obligations au titre de prestations définies en fin d'exercice	**399.193**	**440.757**

(EUR milliers)

	2012	2013
VARIATION DES ACTIFS DU RÉGIME		
Juste valeur des actifs au début de l'exercice	**125.785**	**139.573**
Modifications des règles comptables	0	-920
Rendement attendu des actifs du régime	5.434	4.586
Gains/(Pertes) actuariels générés sur les actifs	5.834	31.125
Cotisations versées par l'entreprise	26.397	26.036
Cotisations versées par les participants au régime	553	464
Prestations versées par le régime/l'entreprise	-24.241	-25.056
Charges payées	-75	-1.057
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)	1	0
Ecarts de conversion	-115	-1.797
Juste valeur des actifs en fin d'exercice	**139.573**	**172.954**

Les régimes de retraite en Belgique, en France, au Liechtenstein, au Pays-Bas, aux Etats-Unis, au Japon et en Norvège sont partiellement ou totalement financés par des actifs couvrant une part importante des obligations. Tous les autres régimes sont peu financés ou non financés.

(EUR milliers)

	2012	2013
MONTANTS COMPTABILISÉS AU BILAN		
Valeur actualisée des obligations	399.193	440.757
Juste valeur des actifs de couverture	139.573	172.954
Déficit (surplus) résultant des régimes	**259.620**	**267.803**
Effets des plafonnements d'actifs / obligations à titre onéreux		
Passif (actif) net	**259.620**	**267.803**
COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES		
Montants comptabilisés dans le compte de résultats		
Coût des services rendus	22.485	21.781
Charge d'intérêts	14.782	13.250
Rendement des actifs du régime	-5.434	-4.586
Rendement attendu des droits à remboursement	-261	-210
Actualisations des autres avantages à long termes	3.561	1.287
Frais administratifs et taxes	0	71
Charge totale du régime reconnue dans le compte de résultats	**35.133**	**31.593**
Charges comptabilisées dans les autres éléments du résultat global		
Montant cumulé des gains et pertes actuariels comptabilisés à l'ouverture	**55.906**	**110.872**
Modifications des règles comptables		1.296
Gains et pertes actuariels de la période	54.872	3.689
Transferts de/vers réserves		
Minorités	669	-96
Gains et pertes actuariels sur droits à remboursement	1	
Autres mouvements	-698	7
Ecarts de conversion	121	-360
Charge totale du régime reconnue dans le SoCI des filiales consolidées globalement	**110.872**	**115.408**
Gains et pertes actuariels de la période, sociétés associées et joint-ventures	**24.856**	**22.934**
Total reconnu dans le SoCI	**135.728**	**138.342**
Effets des actualisations reconnues dans les autres éléments du résultat global		
Effets des actualisations des hypothèses démographiques	662	2.984
Effets des actualisations des hypothèses financières	57.477	27.284
Effets des ajustements d'expériences du passé	4.767	4.205
Revenus des actifs du régime (hors intérêts)	-5.835	-31.100
Revenus des droits aux remboursement (hors inérêts)	-826	237
Effets des plafonnements et obligations à titre onéreux	0	0
Total des actualisations incluses dans les autres éléments du résultat global	**56.245**	**3.610**

La charge d'intérêts et le rendement de l'actif de régime de retraite ainsi que l'impact du taux d'actualisation sur les régimes non relatifs à des avantages postérieures à l'emploi sont enregistrés au compte de résultats dans la rubrique "Coûts financiers" (cf. Annexe F11). Tous les autres éléments des dépenses de l'année sont repris en résultat d'exploitation, plus particluièrement sous la rubrique "Salaires et avantages sociaux directs".

Les gains actuariels de l'année reconnus dans les capitaux propres sont expliqués principalement par une variation du taux d'actualisation sur les plans de pensions ainsi que par la différence entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs du régime.

	2012	2013
HYPOTHÈSES ACTUARIELLES PRINCIPALES		
Hypothèses moyennes pondérées pour déterminer le coût des services à la fin de l'année		
Taux d'actualisation (%)	3,29	3,38
Taux d'augmentation des salaires (%)	2,95	2,99
Taux d'inflation (%)	2,07	2,05
Taux d'augmentation des pensions (%)	1,60	1,64
Hypothèses moyenne-pondérées utilisées pour déterminer le coût net		
Taux d'actualisation (%)	4,72	3,30
Taux d'augmentation des salaires (%)	3,08	2,96
Taux d'inflation (%)	2,07	2,07
Taux d'augmentation des pensions (%)	1,56	1,60

	2013	
	Juste valeur de tous les actifs du régime	Juste valeur des actifs du régime côtés en bourse
Actifs du régime		
Valeurs disponibles et autres liquidités	4.517	4.419
Actions et parts	35.914	35.736
Titres de créance	64.751	63.291
Titres immobilier	8.132	8.068
Instruments dérivés		
Fonds d'investissements		
Actifs détenus par des sociétés d'assurance	58.985	
Autres	656	607
Actifs non alloués		
Total des actifs	**172.955**	**112.121**

Les hypothèses utilisées sont recommandées par les actuaires locaux. La référence pour la zone Euro est l'indice IBOXX AA. Des indices similaires sont utilisés dans les autres pays. Les tables de mortalité utilisées sont spécifiques aux pays concernés.

Les autres actifs de régime sont principalement investis dans des contrats d'assurance et dans des dépôts bancaires à terme. Le rendement à long terme attendu sur les hypothèses d'actifs est documenté pour les régimes individuels comme recommandé par les actuaires locaux.

	2013	
	Sensibilité +0,25%	Sensibilité -0,25%
Sensibilité aux variations d'hypothèses du taux d'actualisation		
Effets sur l'obligation au titre des prestations définies	427.959	454.140
Durée moyenne pondérée de la dette nette (en année)	12,89	13,10
Sensibilité aux variations d'hypothèses du taux d'inflation		
Effets sur l'obligation au titre des prestations définies	449.032	433.020
Sensibilité aux variations d'hypothèses d'augmentation salariale		
Effets sur l'obligation au titre des prestations définies	446.170	436.169

(EUR milliers)

	2012	2013
Réconciliation des éléments de bilan		
Passif (actif) au bilan à l'ouverture	**193.023**	**258.975**
Modifications des règles comptables		753
Charge comptabilisée dans le compte de résultats	35.132	31.593
Montants comptabilisés directement en capitaux propres au cours de l'exercice	56.249	3.610
Cotisations de l'employeur versées à des fonds au cours de l'exercice	-13.356	-12.528
Cotisations de l'employer versées directement au cours de l'exercise	-13.042	-13.508
Credit à remboursement	1.087	-27
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)	-65	0
Ajustement de taux de change - (gains)/pertes	-56	-1.031
Passif / (actif) à la clôture du bilan	**258.975**	**267.837**

Au 31 décembre	2009	2010	2011	2012	2013
Valeur des obligations au titre de prestations définies	294.378	312.573	319.517	399.193	440.757
Juste valeur des actifs du régime	110.898	120.945	125.785	139.573	172.954
Déficit (surplus) du régime	**183.480**	**191.628**	**193.732**	**259.620**	**267.803**
Ajustement expérience actifs du régime	**-2.734**	**-780**	**6.871**	**-5.834**	**-31.125**
Ajustement expérience obligations du régime	**1.407**	**-476**	**6.929**	**5.515**	**5.274**

L'impact de IAS 19 révisé sur les chiffre de 2012 n'étant pas significatif par rapport au montant de la provision pour avantages sociaux du Groupe, il a été décidé de ne pas adapter les chiffres de 2012 mais de revoir les chiffres au 1er janvier 2013 (sous la rubrique "Modifications des règles comptables").

(EUR milliers)

	2013
DÉCAISSEMENTS ESTIMÉS POUR PROCHAINS EXERCICES	
Estimation des contributions de l'employeur	25.341
Estimation des paiements aux bénéficiaires des droits	
Année 1	25.378
Année 2	19.243
Année 3	19.511
Année 4	20.971
Année 5	18.906
Les 5 années suivantes	102.020

F28 Plans d'options sur actions accordés par la société

Plan	Échéance	Exercice	Prix d'exercice (EUR) (le prix d'exercice peut être plus élevé dans certains pays)	Nombre d'options à exercer
ISOP 2006	02/03/2016	tous les jours ouvrables	22,55	92.000
		d'Euronext Bruxelles	24,00	7.500
	02/03/2013		22,55	0
				99.500
ISOP 2007	16/02/2017	tous les jours ouvrables	26,55	168.500
		d'Euronext Bruxelles	27,36	10.000
	16/02/2014		26,55	4.500
				183.000
ISOP 2008	14/04/2018	tous les jours ouvrables	32,57	205.250
		d'Euronext Bruxelles	32,71	26.000
	14/04/2015		32,57	177.750
			32,71	1.250
				410.250
ISOP 2009	15/02/2016	tous les jours ouvrables	14,44	266.000
		d'Euronext Bruxelles	14,68	21.000
				287.000
ISOP 2010	14/02/2017	tous les jours ouvrables	22,30	528.338
		d'Euronext Bruxelles		
				528.338
ISOP 2011	13/02/2018	tous les jours ouvrables	38,07	581.375
		d'Euronext Bruxelles	39,25	65.000
			38,54	31.000
				677.375
ISOP 2012	12/02/2019	tous les jours ouvrables	35,32	514.500
		d'Euronext Bruxelles	37,67	56.500
			36,00	32.375
				603.375
ISOP 2013	12/02/2020	tous les jours ouvrables	36,38	533.750
		d'Euronext Bruxelles	37,67	55.500
				589.250
Total				**3.378.088**

ISOP signifie "Incentive Stock Option Plan" (plan international pour les cadres).

Les plans d'options sur actions accordés sont octroyés immédiatement sans conditions. Au moment où l'action est exercée, des actions détenues en propre sont utilisées. Les options non exercées à la date d'expiration expirent automatiquement.

(EUR milliers)

	2012		2013	
	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice
DÉTAILS DES OPTIONS EN CIRCULATION				
Au début de l'année	**3.593.375**	**26,35**	**3.090.750**	**29,17**
Octroyées dans l'année	603.375	35,58	589.250	36,59
Exercées dans l'année	1.106.000	23,51	301.912	21,23
Expirées dans l'année				
Fin de la période	**3.090.750**	**29,17**	**3.378.088**	**31,18**
Exerçables fin d'année	3.090.750	29,17	3.378.088	31,18

Les options en circulation fin de l'année ont une durée de vie résiduelle moyenne pondérée se terminant en janvier 2018.

F29 Provisions environnementales

(EUR milliers)

	Provisions pour assainissement du sol et réhabilitation du site	Autres provisions environnementales	Total
Au terme de l'exercice précédent	**80.441**	**2.549**	**82.990**
. Dotations	9.518	1.436	10.954
. Reprises	-236		-236
. Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	-11.523	-733	-12.256
. Actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	398		398
. Ecarts de conversion	-1.867		-1.867
Au terme de l'exercice	**76.732**	**3.252**	**79.984**
Dont: - A long terme	63.788	1.851	65.639
- A court terme	12.945	1.402	14.347

Les provisions environnementales légales et constructives sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions pour environnement ont diminué de EUR 3.006 milliers, les nouvelles dotations étant plus que compensées par des utilisations et reprises de provisions existantes, reflétant l'exécution continue de programmes de réhabilitation identifiés dans lesquels le Groupe est engagé.

L'augmentation des provisions pour l'assainissement et la réhabilitation est principalement relative à l'assainissement des pollutions historiques sur site et aux alentours au Brésil avant l'acquisition d'Umicore en 2003.

La plupart des utilisations de provisions de la période sont liées à la réalisation de programmes de réhabilitation de sites au Brésil (Guarulhos et alentours) en France (Viviez) et en Belgique (Angleur, Olen et Hoboken).

En 2013, aucun mouvement majeur n'est à relever en ce qui concerne les provisions relatives aux déchets radioactifs en Belgique (Olen). Cependant, les négociations continuent avec les autorités compétentes afin de trouver une solution de stockage durable et acceptable mais à un rythme modéré.

Le mouvement des autres provisions environnementales est principalement lié au besoin et à l'utilisation des droits d'émission CO_2 en Belgique.

La direction s'attend à ce que la sortie de liquidités découlant de la mise en œuvre de ces projets se produise essentiellement endéans les 5 prochaines années.

F30 Provisions pour autres risques et charges

(EUR milliers)

	Provisions pour restructuration et réorganisation	Provisions pour autres risques et charges	Total
Au terme de l'exercice précédent	**12.940**	**45.060**	**58.000**
. Variations de périmètre			
. Dotations	6.312	5.208	11.520
. Reprises	-750	-1.684	-2.434
. Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	-3.375	-4.655	-8.030
. Ecarts de conversion	-190	-4.491	-4.681
. Transferts	-105	0	-105
. Charges financières			
Au terme de l'exercice	**14.831**	**39.443**	**54.270**
Dont: - A long terme	11.459	26.650	**38.109**
- A court terme	3.372	12.793	**16.165**

Les provisions pour restructuration et réorganisation, impôts, garanties, litiges, contrats déficitaires et retours de produits sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions ont diminué de EUR 3.730 milliers, les nouvelles provisions étant plus que compensées par les reprises, les utilisations et les écarts de conversion.

Les nouvelles provisions pour réorganisation et restructuration ont été prises principalement en France (site de Bagnolet et Climeta).

Les dotations et reprises de provisions pour autres risques et charges concernent principalement des provisions pour litiges, contrats déficitaires et garanties et touchent principalement la France, l'Amérique du Nord et la Belgique.

Elles incluent également des provisions pour contrats déficitaires liées à IAS 39. Pour la période, les nouvelles provisions IAS 39 pour contrats déficitaires s'élève à EUR 430 milliers. Le solde de cette provision à la fin de la période est de EUR 4.857 milliers.

Aucune estimation ne peut être réalisée en ce qui concerne la période de sortie de liquidités relative aux provisions pour autres risques et charges à long terme.

F31 Capitaux engagés

CAPITAUX ENGAGÉS ET ROCE **(EUR milliers)**

	Annexe	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Immobilisations incorporelles	F14, F15	200.903	202.836	218.251
Immobilisations corporelles	F16	912.268	935.221	998.563
Participations mises en équivalence	F17	214.015	199.683	201.391
Actifs financiers disponibles à la vente - long terme	F18	37.105	27.423	21.183
Stocks	F19	1.235.107	1.114.535	1.106.259
Créances commerciales et autres créances à long terme (hors avantages sociaux)	F20	16.566	15.991	15.856
Créances commerciales et autres créances à court terme ajustées		774.633	894.555	705.591
Impôts à récupérer		29.861	23.065	33.227
Actifs inclus dans les capitaux engagés		**3.420.458**	**3.413.309**	**3.300.319**
Dettes commerciales et autres dettes à long terme	F25	13.921	13.629	12.907
Dettes commerciales et autres dettes à court terme ajustées		1.017.827	1.049.498	963.385
Ecarts de conversion	F23	-46.103	-68.233	-102.471
Provisions à long terme	F29, F30	110.271	111.672	103.749
Provisions à court terme	F29, F30	30.720	35.147	30.511
Impôts à payer		35.519	46.852	64.696
Passifs inclus dans les capitaux engagés		**1.162.155**	**1.188.564**	**1.072.778**
Capitaux engagés		**2.258.303**	**2.224.746**	**2.227.542**
IAS 39 et éliminations		-1.094	-11.358	-6.026
Capitaux engagés tels que publiés		**2.259.397**	**2.236.103**	**2.233.568**
Capitaux engagés moyens 2eme semestre		2.247.129	2.247.750	2.234.836
Capitaux engagés moyens de l'année		**2.224.486**		**2.241.293**
EBIT récurrent	F9	372.097		303.967
ROCE		**16,73%**		**13,56%**

Les créances et dettes commerciales court terme inclues dans les capitaux engagés ne prennent pas en compte les margin calls ainsi que les gains et pertes de mises au marché des instruments financiers de couverture stratégique.

Les capitaux engagés moyens des semestres sont calculés par la moyenne des capitaux engagés fin de période et fin de la période précédente. Les capitaux engagés moyens de l'année sont calculés par la moyenne des moyennes des capitaux engagés des deux semestres.

F32 Instruments financiers par catégorie

(EUR milliers)

			Valeur comptable			
À la fin de l'exercice précédent	Niveau	Juste valeur	"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Cash Flow Hedge - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	Disponibles à la vente
ACTIFS						
Actifs financiers disponibles à la vente		**37.108**				**37.108**
Actifs financiers disponibles à la vente - Actions	1 - 2	37.108				37.108
Prêts octroyés par l'entreprise		**10.047**			**10.047**	
Prêts octroyés par l'entreprise	2	10.047			10.047	
Créances commerciales et autres créances		**805.395**	**8.437**	**8.452**	**788.506**	
Long terme						
Dépôts et garanties en espèces	3	8.304			8.304	
Autres créances à plus d'un an	3	8.261			8.261	
Avantages sociaux	3	453			453	
Court terme						
Créances commerciales (brutes)	3	671.963			671.963	
Créances commerciales (réduction de valeur)	3	-10.202			-10.202	
Autres créances (brutes)	3	82.782			82.782	
Autres créances (réductions de valeur)	3	-6.905			-6.905	
Intérêts à recevoir	3	124			124	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	2	8.452		8.452		
Juste valeur des autres instruments financiers	2	8.437	8.437			
Comptes de régularisation	3	33.726			33.726	
Liquidités et quasi-liquidités		**131.426**			**131.426**	
Dépôts à terme auprès des banques		11.826			11.826	
Autres dépôts à terme		142			142	
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités		119.458			119.458	
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS (ACTIFS)		**983.976**	**8.437**	**8.452**	**929.979**	**37.108**
PASSIFS						
Dettes financières		**354.899**			**353.909**	
Long terme						
Prêts bancaires	2	0			0	
Autres prêts	2	2.862			2.862	
Court terme						
Prêts bancaires court terme	2	133.377			132.387	
Découverts bancaires	2	439			439	
Papiers commerciaux	2	213.565			213.565	
Autres prêts	2	4.656			4.656	
Dettes commerciales et autres dettes		**1.036.283**	**8.708**	**4.535**	**1.023.040**	
Long terme						
Dettes commerciales à plus d'un an						
Autres dettes à plus d'un an	3	4.639			4.639	
Subsides en capital	3	9.283			9.283	
Court terme						
Dettes commerciales à un an au plus	3	728.311			728.311	
Acomptes reçus sur commandes	3	21.564			21.564	
Impôts dus autres que les impôts de société	3	16.664			16.664	
Dettes salariales et sociales	3	125.835			125.835	

(EUR milliers)

À la fin de l'exercice précédent	Niveau	Juste valeur	Valeur comptable: "Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Valeur comptable: Cash Flow Hedge - avec comptabilité de couverture	Valeur comptable: Prêts, créances et dettes commerciales	Valeur comptable: Disponibles à la vente
Autres dettes	3	18.067			18.067	
Dividendes dus	3	7.518			7.518	
Intérêts dus	3	600			600	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	2	4.535		4.535		
Juste valeur des autres instruments financiers	2	8.708	8.708			
Comptes de régularisation	3	90.559			90.559	
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS (PASSIFS)		**1.391.182**	**8.708**	**4.535**	**1.376.949**	**0**

(EUR milliers)

À la fin de l'exercice précédent	Niveau	Juste valeur	Valeur comptable: "Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Valeur comptable: Cash Flow Hedge - avec comptabilité de couverture	Valeur comptable: Prêts, créances et dettes commerciales	Valeur comptable: Disponibles à la vente
ACTIFS						
Actifs financiers disponibles à la vente		**21.183**				**21.183**
Actifs financiers disponibles à la vente - Actions	1 - 2	21.183				21.183
Prêts octroyés par l'entreprise		**10.904**			**10.904**	
Prêts octroyés par l'entreprise	2	10.904			10.904	
Créances commerciales et autres créances		**732.750**	**6.863**	**9.248**	**716.639**	
Long terme						
Dépôts et garanties en espèces	3	8.193			8.193	
Autres créances à plus d'un an	3	7.662			7.662	
Avantages sociaux	3	483			483	
Court terme						
Créances commerciales (brutes)	3	622.472			622.472	
Créances commerciales (réduction de valeur)	3	-8.275			-8.275	
Autres créances (brutes)	3	71.488			71.488	
Autres créances (réductions de valeur)	3	-5.801			-5.801	
Intérêts à recevoir	3	92			92	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	2	9.248		9.248		
Juste valeur des autres instruments financiers	2	6.863	6.863			
Comptes de régularisation	3	20.324			20.324	
Liquidités et quasi-liquidités		**99.245**			**99.245**	
Dépôts à terme auprès des banques		13.636			13.636	
Autres dépôts à terme		-21			-21	
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités		85.630			85.630	
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS (ACTIFS)		**864.082**	**6.863**	**9.248**	**826.788**	**21.183**
PASSIFS						
Dettes financières		**314.136**			**314.236**	
Long terme						
Prêts bancaires	2	19.900			20.000	
Autres prêts	2	6.397			6.397	

(EUR milliers)

			Valeur comptable			
À la fin de l'exercice précédent	Niveau	Juste valeur	"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Cash Flow Hedge - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	Disponibles à la vente
Court terme						
Prêts bancaires court terme	2	72 551			72.551	
Découverts bancaires	2	932			932	
Papiers commerciaux	2	205 794			205.794	
Autres prêts	2	8 562			8.562	
Dettes commerciales et autres dettes		**979 676**	**7.938**	**3.382**	**968.356**	
Long terme						
Dettes commerciales à plus d'un an		0				
Autres dettes à plus d'un an	3	4 461			4.461	
Subsides en capital	3	8 447			8.447	
Court terme						
Dettes commerciales à un an au plus	3	710 729			710.729	
Acomptes reçus sur commandes	3	17 937			17.937	
Impôts dus autres que les impôts de société	3	8 796			8.796	
Dettes salariales et sociales	3	118 271			118.271	
Autres dettes	3	16 639			16.639	
Dividendes dus	3	7 485			7.485	
Intérêts dus	3	373			373	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	2	3 382		3.382		
Juste valeur des autres instruments financiers	2	7 938	7.938			
Comptes de régularisation	3	75 218			75.218	
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS (PASSIFS)		**1 293 812**	**7.938**	**3.382**	**1.282.592**	**0**

Les emprunts et les dettes ont été émises au taux du marché ce qui ne crée pas de différences majeures avec les dépenses effectives d'intérêt. Toutes les catégories d'instruments financiers d'Umicore sont à la juste valeur à l'exception des prêts bancaires et autres prêts à long terme pour lesquels la valeur comptable est différente de la juste valeur (voir l'Annexe F24).

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs est basée sur la cotation de ces instruments à la date du bilan.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur un marché actif est déterminée en utilisant des méthodes d'estimation, principalement les flux de trésorerie actualisés, sur base d'hypothèses de marché existant à la date du bilan.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. La juste valeur des contrats à terme de risques de change et de contrats métaux est déterminée en utilisant les valeurs de change et de prix des métaux à terme à la date du bilan.

La juste valeur des actifs financiers cotés détenus par le groupe est le prix du marché. La juste valeur des passifs financiers est estimée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt du marché disponible pour des instruments financiers similaires.

La valeur comptable diminuée des réductions de valeur des créances commerciales et des dettes commerciales doit donner une valeur proche de la juste valeur.

32.1 Hiérarchie de la juste valeur

Le Groupe a adopté l'amendement IFRS 7 sur les instruments financiers qui sont mesurés au bilan à leur juste valeur, avec effet au 1er janvier 2009. Cet amendement requiert la publication des mesures de juste valeur par niveau, basée sur l'hiérarchie de mesure suivante :

- Niveau 1 : juste valeur basée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs semblables.

- Niveau 2 : juste valeur basée sur d'autres éléments que des prix cotés et observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

- Niveau 3 : juste valeur des actifs et passifs non basée sur des données observables.

Dans le Groupe, les justes valeurs des actifs financiers disponibles à la vente sont mesurées sur base du niveau 1 sauf l'obligation Nyrstar qui est de niveau 2 (dont le montant est de EUR 5,0 millions). Les instruments dérivés métal et devises sont mesurés sur base du niveau 2.

32.2 Analyse de sensitivité sur les instruments financiers

Le groupe Umicore est exposé au prix des marchandises, aux devises étrangères et risque de taux d'intérêt.

32.2.1 Prix des marchandises

La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique liés aux ventes aurait été EUR 6,9 millions plus basse/élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%. La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique liés aux achats aurait été EUR 4,1 millions plus basse/élevée si le prix de l'électricité avait augmenté/diminué de 10%.

La juste valeur des autres instruments financiers liés aux ventes aurait été de EUR 11,8 millions plus basse/élevée et la juste valeur des autres instruments financiers liés aux achats aurait été EUR 11,8 millions plus basse/élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%.

32.2.2 Devises étrangères

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été EUR 1,4 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 1,8 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été EUR 6,0 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au ZAR et aurait été EUR 4,9 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au ZAR.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été EUR 1,6 millions plus basse si l'USD avait augmenté de 10% par rapport au KRW et aurait été EUR 2,3 millions plus élevée si l'USD avait diminué de 10% par rapport au KRW.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendus liés aux autres instruments financiers aurait été EUR 26,3 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 32,1 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur des contrats à terme de devises achetés liés aux autres instruments financiers aurait été EUR 5,3 millions plus basse si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 6,4 millions plus élevée si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur de la position nette des actifs et passifs court-terme exposés au dollar américain aurait été EUR 22,8 millions plus basse si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 27,9 millions plus élevée si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

F33 Juste valeur des instruments financiers

Umicore couvre ses risques structurels et transactionnels sur les matières premières (métaux et énergie), les devises et les taux d'intérêts en utilisant respectivement des instruments dérivés sur les matières premières (cotés principalement au London Metal Exchange), des instruments dérivés sur devises et sur les swaps de taux d'intérêts avec des brokers réputés et des banques.

33.1 Instruments financiers de couverture stratégique

(EUR milliers)

	Montant contractuel ou notionnel		Juste valeur	
	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013
Contrat à terme : marchandises vendues	97.164	76.635	6.232	8.051
Contrat à terme : marchandises achetées	-22.201	-42.678	-1.857	-1.695
Contrats à terme: devises vendues	88.980	121.471	-458	-377
Contrats à terme: devises achetées		3.115		0
Contrats de swap d'intérêts				-113
Impact total juste valeur (sociétés consolidées globalement)			**3.917**	**5.866**
Reconnu en créances commerciales et autres créances			8.452	9.248
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			-4.535	-3.382
Impact total juste valeur pour les sociétés associées et les joint-ventures			22	-13
Total			**3.939**	**5.853**

Les principes et documentation des risques couverts ainsi que le timing lié aux opérations de couverture stratégique sont détaillés dans l'annexe F3 Gestion des risques financiers.

La juste valeur des instruments de couverture effectifs est tout d'abord reconnue dans les réserves pour juste valeur dans les fonds propres et sont sortis des fonds propres dès que la transaction prévue ou conclue a lieu (voir l'annexe F23).

Les contrats à terme de marchandises vendues sont établis pour couvrir les métaux suivants : or, argent, palladium et cuivre.

Les contrats à terme de marchandises achetées sont établis pour couvrir principalement les risques lies au prix de l'électricité.

Les contrats à terme de devises sont établis pour couvrir l'USD vis-à-vis de l'EUR, du KRW, du BRL et du NOK ainsi que l'EUR vis-à-vis du NOK et du ZAR.

La date de maturité moyenne des instruments financiers de couverture stratégique est décembre 2014 pour les contrats à terme de marchandises et novembre 2014 pour les contrats à terme de devises.

Les termes et conditions des contrats à terme sont les conditions habituelles du marché.

Dans les cas où une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par l'IAS 39 n'est pas disponible, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques structurels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des futurs flux de trésorerie probables et ne sont pas spéculatifs par nature.

Umicore n'a dû faire face à aucune inefficacité sur les couvertures stratégiques dans le compte de résultat tant en 2012 qu'en 2013.

33.2 Autres instruments financiers

(EUR milliers)

	Montant contractuel ou notionnel		Juste valeur	
	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013
Contrats à terme : marchandises vendues	99.771	139.201	953	-591
Contrats à terme : marchandises achetées	-118.934	-120.116	-4.785	-2.002
Contrats à terme : devises vendues	362.118	305.893	3.719	3.463
Contrats à terme : devises achetées	-115.685	-77.691	-158	-1.944
Impact fair value total (sociétés consolidées globalement)			**-271**	**-1.074**
Reconnu en créances commerciales et autres créances			8.437	6.863
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			-8.708	-7.938
Total			**-271**	**-1.074**

Les principes et la documentation liés aux couvertures transactionnelles du Groupe sont inclus dans l'annexe F3 Gestion des risques financiers.

En l'absence d'une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par IAS 39, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques transactionnels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des transactions existantes et des engagements qui ne sont pas spéculatifs par nature.

La juste valeur est immédiatement reconnue dans le compte de résultats dans les "Autres produits d'exploitation" pour les instruments de couverture des marchandises et dans les "Coûts financiers nets" pour les instruments de couverture des devises.

(EUR milliers)

A la fin de l'exercice précédent	Maturité contractuelle < 1 mois	1 à 3 mois	3 mois - 1 an	1 à 5 ans	Total
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	0	1.668	4.747	0	6.415
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	386	899	2.468	0	3.754
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	699	266	19	-27	957
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues CFH)	175	358	1.641	1	2.174
Contrats à terme : devises vendues (autres)	3.405	-8	322	0	3.719
Contrats à terme : devises achetées (autres)	4	3	0	0	7
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	0	19	-193	0	-174
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	-2	-52	-1.112	-708	-1.873
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	-1.329	-1.288	-5	0	-2.621
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	-1.709	-2.403	-1.810	0	-5.921
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	0	-466	-2.166	0	-2.632
Contrats à terme : devises vendues (autres)	0	0	0	0	0
Contrats à terme : devises achetées (autres)	-63	-120	18	0	-166

(EUR milliers)

A la fin de l'exercice	Maturité contractuelle < 1 mois	1 à 3 mois	3 mois - 1 an	1 à 5 ans	Total
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	578	577	3.538	3.336	8.029
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)					
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	91	1.168	19	0	1.278
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	899	871	344	8	2.122
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues CFH)	116	216	861	26	1.219
Contrats à terme : devises vendues (autres)	2.033	444	541	445	3.463
Contrats à terme : devises achetées (autres)	0	0	0	0	0
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié aux intérêts					
Swaps d'intérêts	0	0	0	-113	-113
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	0	2	8	13	23
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	6	36	-735	-1.002	-1.695
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	-1.036	-636	-198	0	-1.870
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	-720	-3.401	-2	0	-4.124
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	-257	-880	-1.266	805	-1.596
Contrats à terme : devises achetées (CFH)	0	0	0	0	0
Contrats à terme : devises vendues (autres)	0	0	0	0	0
Contrats à terme : devises achetées (autres)	-86	-354	-1.456	-49	-1.944

F34 Annexes au tableau de financement consolidé

34.1 Definitions

Le tableau de financement identifie les activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour la période.

La méthode indirecte a été utilisée pour les cash-flows d'exploitation.

Le résultat net est corrigé en fonction des éléments suivants :

* l'impact d'opérations sans effet sur la trésorerie telles que les provisions,les amortissements, les mises au marché, etc. et la variation du besoin en fonds de roulement ;

* des éléments reclassés en cash-flows d'investissement ou de financement.

(EUR milliers)

	2012	2013
AJUSTEMENTS POUR TRANSACTIONS NON-CASH		
Amortissements	151.959	158.622
Ajustments IAS 39	6.278	1.022
(Reprises de) Pertes de valeur	29.326	15.356
Mises au marché des stocks et engagements	-28.740	2.663
Différence de change sur prêts long terme	-341	742
Réductions de valeurs sur stock et créances	3.946	885
Amortissements des subsides en capital	-327	-385
Paiements en actions	5.325	4.337
Variation des provisions	-1.206	5.375
	166.220	**188.618**
AJUSTEMENTS POUR ÉLÉMENTS À PRÉSENTER SÉPARÉMENT OU À RECLASSER EN TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT OU EN TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		
Impôts sur le résultat de la période	59.688	52.386
Charges (produits) d'intérêts	6.103	2.609
(Plus) moins-values sur cession d'actifs immobilisés	43	-2.267
Dividendes reçus	-913	-918
	64.922	**51.811**
ANALYSE DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		
Stocks	69.903	128.847
Créances commerciales et autres créances	63.969	69.310
Dettes commerciales et autres dettes	-149.473	-27.432
Variation selon le bilan consolidé	**-15.601**	**170.725**
Transactions non cash (*)	21.485	-3.314
Transactions publiées sous une autre rubrique (**)	39.665	-24.746
Impact des regroupements d'entreprises	9.131	6.509
Ecarts de conversion	-20.620	-52.300
Variation selon le tableau de financement consolidé	**34.060**	**96.873**

(*) Les transactions non cash sont essentiellement liées aux mises au marché des stocks et des engagements, aux couvertures stratégique et transactionnel et aux réductions de valeurs sur stocks et créances.
(**) Les transactions publiées sous une autre rubrique sont liées aux variations des soldes de dividendes, intérêts et taxes à recevoir et à payer.

(EUR milliers)

	Liquidités et quasi-liquidités nettes	Emprunts (sans découverts bancaires)	Dette financière nette
Au terme de l'exercice précédent	130.989	353.469	222.480
Cash flow de la période	-32.675	-40.166	-7.491
Au terme de l'exercice	98.313	313.303	214.990

34.2 Variation de la trésorerie d'exploitation

La variation de la trésorerie d'exploitation après impôts est positive de EUR 500,8 millions. Le besoin en fonds de roulement a diminué de EUR 96,9 millions, venant des quantités plus faibles relatives à une activité moins intense mais aussi de prix des métaux plus bas.

34.3 Variation de la trésorerie d'investissement

Les liquidités utilisées à des fins d'investissement ont augmenté de EUR 49,6 millions en 2013. Les investissements atteignent EUR 280 millions si les frais de R&D capitalisés sont exclus comme le stipule la nouvelle définition des investissements d'Umicore (voir Glossaire). La grande majorité des investissements concerne des projets de croissances liés à Vision 2015. En comparaison avec 2012, les investissements ont augmenté chez Catalysis suite à l'ajout de capacité de production pour les véhicules légers et pour le diesel pour poids lourds en Asie et en Europe mais aussi à la construction de centres de développement technologiques au Japon et au Brésil. Les investissements ont également augmenté chez Energy Materials avec des investissements de capacité pour les matériaux cathodiques en Corée et en Chine ainsi qu'avec la construction d'une nouvelle usine de précurseurs en Corée. Chez Recycling, les investissements ont maintenu leur niveau élevé suite à l'expansion des installations d'échantillonnage et aux nouvelles installations de traitement de l'eau et des émissions gazeuses à Hoboken (Belgique). Les investissements sont restés stables chez Performance Materials.

Les acquisitions incluent EUR 25,5 millions d'immobilisations incorporelles, principalement relatives à la capitalisation de frais liés au développement de programmes informatiques et de frais R&D (voir annexe F14). L'acquisition de participations consolidées (nette des liquidités acquises) est relative à l'acquisition de Palm Commodities International.

34.4 Variation de la trésorerie de financement

Les liquidités utilisées dans des activités de financement sont principalement la conséquence de la diminution de l'endettement (EUR 38,5 millions), du rachat d'actions propres netté avec l'utilisation des actions propres relative à l'exercice d'options (EUR 78,8 millions), de la diminution de capital dans les minoritaires (EUR 5,8 millions) et du paiement de dividendes (EUR 115,2 millions) et d'intérêts nets (EUR 2,6 millions).

(EUR milliers)

	2012	2013
Acquisition d'immobilisations corporelles	227.770	266.741
Acquisition d'immobilisations incorporelles	25.688	26.970
Acquisition d'immobilisations	**253.458**	**293.711**
Investissements en R&D	17.713	14.096
Investissements	235.745	279.615

F35 Droits et engagements

(EUR milliers)

	2012	2013
Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe	64.008	48.258
Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers	8.516	4.746
Garanties reçues	105.356	103.955
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais au risque du Groupe	414.793	293.442
Engagement d'acquisition et de cession d'immobilisations	225	2.060
Engagements commerciaux pour marchandises achetées (à recevoir)	74.178	100.312
Engagement commerciaux pour marchandises vendues (à livrer)	133.512	141.176
Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe	1.878.924	1.080.004
Droits et engagements divers	3.884	3.542
Total	**2.683.396**	**1.777.495**

35.1 Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe

sont des garanties sécurisées ou non, données par des tiers à des créanciers du Groupe, garantissant la décharge des dettes et engagements du Groupe, actuelles ou potentielles.

35.2 Garanties constituées par le Groupe pour le compte de tiers

sont des garanties ou des engagements irrévocables constitués par le Groupe ou par ses filiales pour compte de tiers afin de garantir la décharge satisfaisante de dettes ou d'engagements existants ou potentiels d'un tiers à un créditeur.

Aucun engagement de prêt n'a été fait vis-à-vis de tiers.

35.3 Garanties reçues

sont des gages ou des garanties reçus garantissant la décharge satisfaisante de dettes et d'engagements existants ou potentiels de tiers vis-à-vis du Groupe ou ses filiales, à l'exception des garanties ou des valeurs en cash.

Les garanties reçues sont liées à des garanties de fournisseurs couvertes par des institutions bancaires. Ces garanties sont établies afin de couvrir la bonne exécution du travail effectué par ces fournisseurs. D'autres parties de ces garanties reçues sont aussi liées à des garanties de clients reçues des maisons mères au nom de l'une de leurs filiales. Un montant non matériel de ces garanties est lié aux garanties locatives.

Ces garanties sont prises aux conditions normales du marché et la juste valeur est égale à la valeur comptable. Aucune garantie n'a été remise en gage.

35.4 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe

sont les biens et les valeurs inclus dans le bilan du Groupe, qui ne sont pas présents sur les sites du Groupe mais pour lesquels le Groupe ou ses filiales prennent les risques mais aussi le bénéfice. Il s'agit essentiellement de prêts de métaux et de stocks en consignation ou détenus sous forme de travail à façon par des tiers.

35.5 Engagements commerciaux

sont des engagements de livraison ou de réception à des clients ou à des fournisseurs de métaux à prix fixe.

35.6 Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe

sont des biens et des valeurs temporairement détenus par le Groupe et ses filiales, qui ne sont pas la propriété du Groupe. Il s'agit essentiellement d'inventaires de tiers pris en leasing, en consignation ou pour travail à façon par le Groupe.

Le Groupe a des contrats de leasing métal (surtout or et argent) vis-à-vis de banques (in/out) et de tiers pour des périodes déterminées, généralement à court terme, et pour lesquels le Groupe paye ou reçoit des droits. En date du 31 décembre 2013, le Groupe a une position de leasing nette de EUR 248 millions (EUR 631 millions en 2012). Cette diminution est liée à la diminution des leasings métal et à des prix plus bas des métaux leasés.

F36 Passifs latents

Le Groupe compte certains dossiers en cours qui peuvent être qualifiés d'actifs ou passifs latents suivant la définition des IFRSs.

36.1 Questions environnementales

Comme publié l'année passée, une pollution des sols et des nappes phréatiques, notamment causée par les activités historiques sur le site de Guarulhos (Brésil) avant l'acquisition par Umicore, a été découverte dans les alentours incluant une zone publique originellement destinée à la réurbanisation. En 2010, il a été décidé d'aborder le problème des eaux souterraines contaminées afin d'accélérer la réhabilitation. A cet effet, une barrière hydraulique a été construite accompagnée de tests pilotes afin de déterminer les opérations nécessaires les plus efficaces à grande échelle. De plus, Umicore a évalué l'impact de la pollution historique dans la zone en dehors du site opérationnel et a convenu d'un programme avec les autorités locales. En 2013, Umicore a pris des provisions à cet effet (voir annexe F29 sur les Provisions Environnementales).

36.2 Passifs latents relatifs à des pensions chez Element Six

Suite à l'arrêt d'un plan de pension chez Element Six en Irlande en 2011, certains membres du programme ont porté plainte contre les administrateurs du programme. Element Six a donné une indemnité aux administrateurs qui devraient couvrir les dommages et intérêts ainsi que les coûts au cas où le tribunal soutiendrait la réclamation. Les administrateurs ont défendu avec succès la réclamation et un verdict en leur faveur a été prononcé début février 2014. Bien que ce verdict soit toujours sujet à un appel et que toute action juridique future n'est pas à exclure, le statut actuel du cas n'entraîne pas la prise en considération d'une provision dans les états financiers de 2013.

36.3 Autres

Outre ce qui précède, le Groupe est confronté à une série d'actions et procédures connexes à son exploitation normale. De l'avis de la direction, ces actions et procédures ne risquent pas globalement d'entamer la situation financière d'Umicore.

F37 Parties liées

(EUR milliers)

	2012	2013
TRANSACTIONS AVEC SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET JOINT-VENTURES		
Produits d'exploitation	87.885	136.598
Charges d'exploitation	-62.788	-77.285
Produits financiers	130	240
Charges financières	-62	-47
Dividendes reçus	-24.705	-14.331

	2012	2013
BALANCES AVEC SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET JOINT-VENTURES		
Créances commerciales et autres court terme	4.752	2.558
Dettes commerciales et autres court terme	10.341	32.222

Une augmentation de capital a été réalisée auprès de la joint-venture Ordeg (Corée du Sud) pour EUR 7,5 millions

(EUR)

	2012	2013
CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Salaires et autres compensations	**530.045**	**535.952**
Partie fixe	220.000	230.833
Partie variable (jetons de présence)	200.500	191.000
Valeur des actions octroyées	101.288	106.507
Avantage en nature voiture de société du président	8.257	7.612

Aucun élément variable ou autre avantage (excepté les jetons de présence) ne sont associés aux postes d'administrateur. La société n'a accordé aucun prêt ni garantie aux membres du Conseil d'administration.

(EUR)

	2012	2013
COMITÉ DE DIRECTION		
Salaires et autres avantages	**8.922.465**	**7.504.592**
Avantages sociaux à court terme	5.040.724	3.291.796
Autres avantages postérieurs à la pension	908.448	1.576.470
Autres avantages à long terme	864.521	877.512
Rémunération en actions ou liée aux actions	2.108.772	1.758.814

Les chiffres liés aux rémunérations et autres avantages du Conseil d'administration et du Comité de direction repris ci-dessus sont présentés suivant les normes comptables et par conséquent diffèrent de l'information communiquée dans le Rapport de Rémunération inclus dans la section de Déclaration de Gouvernance.

Les cotisations patronales de sécurité sociale, si d'application, sont reprises ci-dessus dans la rubrique avantages à court terme. Cette information ne figure pas dans le Rapport de rémunération.

En ce qui concerne les intéressements liés aux actions, les chiffres relatifs aux actions octroyées figurent dans la rubrique rémunérations en actions ou liées aux actions et représentent la valeur des actions octroyées en 2013 pour les services rendus en 2012. Par contre, dans le Rapport de Rémunération figure la valeur des actions octroyées en 2014 pour les services rendus dans l'année sous revue càd 2013.

Les chiffres comptabilisés pour la partie non différée du bonus variable en espèce liés aux performances individuelles 2013 sont repris dans la rubrique autres avantages sociaux à court terme et représentent la partie provisionnée à la date du bilan. Le Rapport de rémunération présente les montants effectivement payés.

Les provisions enregistrées pour la partie différée du bonus en espèces de 2013 sont repris sous la rubrique autres avantages sociaux à long terme. Les montants à payer en 2015 et 2016 dépendront des mesures de performance à long terme et les montants exacts payés seront inclus dans le Rapport de rémunération pour les années en question.

F38 Événements importants survenus après la clôture

Après la réunion du Conseil d'administration du 5 février 2014, Umicore a annoncé qu'un dividende brut de EUR 1,00 par action serait proposé à l'Assemblée annuelle des actionnaires, ce qui correspond à un paiement total de dividendes de EUR 110.381 milliers dont EUR 0,50 par action ont déjà été payés à titre de dividende intermédiaire en septembre 2013.

F39 Bénéfice par action

BÉNÉFICE PAR ACTION **(EUR)**

	2012	2013
Hors activités non continuées		
Bénéfice par action, de base	2,09	1,61
Bénéfice par action, dilué	2,08	1,60
Y compris activités non continuées		
Bénéfice par action, de base	2,09	1,61
Bénéfice par action, dilué	2,08	1,60
Résultat par action récurrent	**2,47**	**1,96**

Les chiffres suivants ont servi de numérateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué :

ELÉMENTS DANS LE NUMÉRATEUR **(EUR milliers)**

	Annexe	2012	2013
Bénéfice net consolidé, part du Groupe	F9	233.444	179.029
Hors activités non continuées		233.444	179.029
Y compris activités non continuées		233.444	179.029
Bénéfice net consolidé récurrent, part du Groupe	F9	275.235	218.042

Les nombres d'actions suivants ont servi de dénominateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué :

ELÉMENTS DANS LE DÉNOMINATEUR

	2012	2013
Nombre d'actions émises au 31 décembre	**120.000.000**	**120.000.000**
dont actions propres	8.113.488	10.228.661
dont actions en circulation	111.886.512	109.771.339
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation	**111.593.474**	**111.257.259**
Dilution potentielle due aux plans d'options sur actions	752.607	475.906
Nombre pondéré moyen ajusté d'actions ordinaires	112.346.081	111.733.165

Les actions détenues en propre en vue de couvrir les plans d'options sur actions, ou disponibles à la revente, ne sont pas comprises dans le nombre d'actions en circulation. Le dénominateur utilisé pour le calcul du bénéfice par action dilué tient compte de l'ajustement pour plans d'options sur actions.

En 2013, aucune nouvelle action n'a été émise dans le cadre de l'exercice d'options sur actions avec droits de souscription. Pendant l'année, Umicore a utilisé 296.912 actions propres dans le cadre de l'exercice d'options sur actions et 25.300 pour l'octroi d'actions. En 2013, Umicre a racheté 2.437.385 de ses actions propres. Fin décembre 2013, Umicore détenait 10.228.661 de ses actions propres représentant 8,52% du nombre total d'actions émises à cette date.

F40 Évolution des normes IFRS

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1er janvier 2013:

- Amendements à la norme IAS 1 'Présentation des états financiers', date d'entrée en vigueur 1er juillet 2012. L'amendement change les informations à fournir concernant les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global dans l'état du résultat global.
- IAS 19 'Avantages du personnel' Révisée, date d'entrée en vigueur 1er janvier 2013. Les amendements résultent dans des changements significatifs de la comptabilisation et de l'évaluation du coût des régimes à prestations définies et indemnités de fin de contrat de travail et d'informations à fournir pour tous les avantages du personnel.
- Amendements à la norme IFRS 7 'Informations à fournir – Compensation d'actifs et passifs financiers', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2013. L'amendement est le résultat d'une collaboration avec le FASB et résulte dans une amélioration d'informations à fournir sur la compensation. Les nouvelles informations à fournir facilitent la comparabilité entre les états financiers IFRS et les états financiers US GAAP.
- IFRS 13 'Evaluation à la juste valeur', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2013. La nouvelle norme explique comment mesurer la juste valeur dans l'information financière.

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivants ont été publiés et adoptés par l'Union européenne, mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2013:

- IAS 27 Révisée 'Etats financiers individuels', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2014. La norme révisée couvre les définitions et concepts relatifs aux états financiers individuels après transfert des définitions et notions de contrôle vers la nouvelle norme IFRS 10.
- IAS 28 Révisée 'Participations dans des entreprises associées et coentreprises', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2014. Suite à la publication de la norme IFRS 11, IAS 28 révisée exige que les entreprises associées et les coentreprises soient comptabilisées en utilisant la méthode de la mise en équivalence.
- IFRS 10 'Etats financiers consolidés', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2014. La nouvelle norme se base sur les principes existants tout en considérant la notion du contrôle comme élément déterminant pour inclure une entité dans les états financiers consolidés.
- IFRS 11 'Accords conjoints', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2014. La nouvelle norme souligne l'importance de droits et obligations plutôt que de la forme juridique. L'utilisation de la méthode d'intégration proportionnelle n'est plus autorisée.
- IFRS 12 'Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2014. Cette nouvelle norme comprend des dispositions concernant les informations à fournir pour toutes les formes de participations dans d'autres entités.
- Amendements aux normes IFRS 10 'Etats financiers consolidés', IFRS 11 'Accords conjoints' et IFRS 12 'Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités'. Ces amendements apportent des clarifications aux dispositions transitoires de la norme IFRS 10 et fournissent des allègements sur les informations comparatives à présenter en limitant les retraitements à la période précédente. En outre, concernant les informations à fournir pour les entités structurées non consolidées, les amendements supprimeront l'obligation de présenter une information comparative pour les périodes précédentes à celle où la norme IFRS 12 est appliquée pour la première fois. La date d'application de ces amendements est fixée aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014, en cohérence avec les dates d'application des normes IFRS 10, 11 et 12.
- Amendements à la norme IAS 32 'Compensation d'actifs et passifs financiers', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2014. Les amendements expliquent les conditions pour la compensation d'actifs et passifs financiers dans l'état de situation financière.
- Amendements à la norme IAS 36 'Dépréciation d'actifs', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2014. Les amendements suppriment un effet involontaire sur les dispositions d'IAS 36 concernant les informations à fournir lors de l'émission d'IFRS 13 et proposent des informations à fournir additionnelles sur les évaluations à la juste valeur en cas d'une perte de valeur ou d'une reprise d'une perte de valeur.
- Amendements à la norme IAS 39 'Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2014. Ces amendements apportent une exemption à l'abandon de la comptabilité de couverture lors de la novation d'un dérivé, désigné comme instrument de couverture, qui répond à certains critères. Une exemption similaire sera incluse dans la norme IFRS 9 «Instruments financiers».
- Amendements aux normes IFRS 10 'Etats financiers consolidés', IFRS 12 'Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités' et IAS 27 'Etats financiers individuels' pour les entités d'investissement. La date d'application de ces amendements est fixée aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014. Les amendements donnent une exemption aux entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement et qui présentent les caractéristiques typiques pour comptabiliser des intérêts détenus dans une filiale à la juste valeur.

La nouvelle norme, amendements aux normes et interprétation suivants ont été publiés mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2013 et ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne:

- IFRS 9 'Instruments financiers', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2015. La norme traite de la classification, l'évaluation et la décomptabilisation d'actifs et passifs financiers.
- IFRIC 21 'Droits ou taxes', date d'entrée en vigueur 1er janvier 2014. IFRIC 21 porte sur la comptabilisation du passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible dans le cas où ce passif entre dans le champ d'application d'IAS 37. Elle traite aussi de la comptabilisation du passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible dont l'échéance et le montant sont certains.
- Améliorations annuelles des IFRS, date d'entrée en vigueur 1er juillet 2014. Les modifications comprennent le IFRS 2 'Définition de conditions d'acquisition de droits', IFRS 3 'Comptabilisation d'une contrepartie éventuelle lors d'un regroupement d'entreprises', IFRS 8 'Regroupement des secteurs opérationnels', IFRS 8 'Rapprochement entre le total des actifs des secteurs à présenter et les actifs de l'entité', IFRS 13 'Créances et dettes à court terme', IAS 7 'Intérêts versés inscrits à l'actif', IAS 16/IAS 38 'Méthode de réévaluation - retraitement au prorata du cumul des amortissements', IAS 24 'Principaux dirigeants'.
- Améliorations annuelles des IFRS, Cycle 2011-2013. Le date d'entrée en vigueur est le 1er juillet 2014. Les modifications comprennent les IFRS 1 'Signification d'IFRS en vigueur', IFRS 3 'Exclusion du champ d'application pour les co-entreprises', IFRS 13 'Champ d'application du paragraphe 52 (exception relative aux portefeuilles)' et IAS 40 'Préciser l'interrelation entre IFRS 3 'Regroupements d'entreprises' et IAS 40 aux fins de classement des biens comme immeubles de placement ou comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire.'
- Amendements à la norme IAS 19 'régimes à prestations définies', date d'entrée en vigueur 1er juillet 2014. Les modifications visent la clarification de la comptabilité des cotisations des membres du personnel prévues par les dispositions du régime à prestations définies.
- l'IASB a publié le nouveau chapitre 'Comptabilité de couverture' d'IFRS 9 ' Instruments financiers', date d'entrée en vigueur à déterminer. Le nouveau modèle représente une révision substantielle de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter les activités de gestion du risque dans leurs états financiers.

La direction détermine actuellement l'impact de ces nouvelles normes et amendements sur les opérations du Groupe.

F41 Rémunération du commissaire réviseur

La rémunération globale du commissaire liée à ses tâches d'audit des comptes statutaires et des filiales s'est élevée à EUR 2,4 millions, dont EUR 1,9 millions pour la révision des comptes statutaires (EUR 0,5 millions pour la société mère) et EUR 0,5 millions pour des missions d'audit non statutaires. Ce dernier montant comprend EUR 0,1 million pour des services d'audit et autres services d'attestation et EUR 0,3 million pour d'autres services non relatifs à l'audit.

Comptes annuels abrégés de la société mère

Les comptes annuels d'Umicore sont présentés ci-après dans un schéma abrégé.

Conformément au code des sociétés, les comptes annuels d'Umicore et le rapport de gestion ainsi que le rapport du commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles sur demande à :

UMICORE
Rue du Marais 31
B-1000 Brussels (Belgium)

Le commissaire a exprimé une opinion sans réserve sur les comptes annuels d'Umicore.

La réserve légale de EUR 50.000 milliers qui est incluse dans les réserves n'est pas distribuable.

(EUR milliers)

		31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
BILAN ABREGÉ AU 31 DÉCEMBRE				
1. ACTIF				
Actifs immobilisés		**3.730.403**	**3.787.362**	**3.793.411**
I.	Frais d'établissement			
II.	Immobilisations incorporelles	72.409	79.483	84.042
III.	Immobilisations corporelles	302.174	317.085	347.946
IV.	Immobilisations financieres	3.355.820	3.390.794	3.361.423
Actifs circulants		**1.342.747**	**957.086**	**923.789**
V.	Créances à plus d'un an	798	783	773
VI.	Stocks	566.508	465.396	394.039
VII.	Créances à un an au plus	508.993	259.283	220.493
VIII.	Placements de trésorerie	259.349	219.265	299.215
IX.	Valeurs disponibles	546	1.348	1.131
X.	Comptes de régularisation	6.553	11.011	8.134
Total de l'actif		**5.073.150**	**4.744.448**	**4.717.197**
2. PASSIF				
Capitaux propres		**1.415.121**	**1.449.756**	**1.426.759**
I.	Capital	500.000	500.000	500.000
II.	Primes d'émission	6.610	6.610	6.610
III.	Plus-value de Réévaluation	91	91	91
IV.	Réserves	446.295	419.413	497.318
V.	Résultat reporté	298.383	368.999	327.502
Vbis.	Resultat de la période	156.153	146.723	87.990
VI.	Subsides en capital	7.589	7.920	7.248
Provisions et impôts differés				
VII.A.	Prov. Pour Risques Et Charges	86.205	96.967	105.843
Dettes		**3.571.824**	**3.197.725**	**3.184.594**
VIII.	Dettes à plus d'un an	1.528.750	1.664.000	2.082.000
IX.	Dettes à un an au plus	1.963.445	1.464.758	1.053.194
X.	Comptes de régularisation	79.629	68.967	49.400
Total du passif		**5.073.150**	**4.744.448**	**4.717.197**

(EUR milliers)

		31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
COMPTE DE RÉSULTATS				
I.	Ventes et prestations	4.579.923	4.473.315	3.157.820
II.	Coût des ventes et des prestations	-4.421.003	-4.313.756	-3.047.883
III.	**Résultat d'exploitation**	**158.920**	**159.559**	**109.937**
IV.	Produits financiers	115.398	78.640	103.076
V.	Charges financieres	-102.423	-94.046	-93.979
VI.	**Résultat courant avant impôts**	**171.896**	**144.152**	**119.034**
VII.	Produits exceptionnels	3.212	52.678	911
VIII.	Charges exceptionnelles	-20.150	-50.129	-27.631
IX.	**Résultat de l'exercice avant impôts**	**154.958**	**146.701**	**92.314**
X.	Impôts sur le résultat	1.195	22	4.324
XI.	**Résultat de l'exercice**	**156.153**	**146.723**	**87.990**
XII.	Prélevements/transfert aux réserves immun.			
XIII.	**Résultat de l'exercice à affecter**	**156.153**	**146.723**	**87.990**

(EUR milliers)

		2011	2012	2013
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS				
A.	**Résultat à affecter**	**653.656**	**600.668**	**603.778**
1.	Bénéfice - Perte de l'exercice	156.153	146.723	87.990
2.	Bénéfice - Perte reportée	497.503	453.945	515.788
C.	**Affectations aux capitaux propres**	**-87.322**	**26.882**	**-77.905**
2.	A la réserve légale	0	0	0
3.	A la réserve pour actions détenues en propre	-87.322	26.882	-77.905
4.	Au capital	0	0	0
D.	**Résultat à reporter (1)**	**453.945**	**515.788**	**415.493**
2.	Bénéfice - Perte (-) à reporter	453.945	515.788	415.493
F.	**Bénéfice à distribuer (1)**	**-112.389**	**-111.762**	**-110.381**
1.	Dividendes			
	- actions ordinaires	-112.389	-111.762	-110.381

(1) Le montant total de ces deux postes sera adapté pour tenir compte du nombre d'actions propres détenues par Umicore à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2014, le dividende de EUR 1,00 brut par action restant inchangé.

				(EUR milliers)	Nombre d'actions
ETAT DU CAPITAL					
A.	**Capital social**				
	1.	Capital souscrit			
		Au terme de l'exercice précédent		500.000	120.000.000
		Au terme de l'exercice		500.000	120.000.000
	2.	Représentation du capital			
		2.1.	Catégories d'actions		
			Actions ordinaires	500.000	120.000.000
		2.2.	Actions nominatives ou au porteur		
			Nominatives		6.544.778
			Au porteur		113.455.222
E.	**Capital autorisé non souscrit**			**50.000**	

		% capital	Nombre d'actions	Date de notification
G.	**Structure de l'actionnariat** [1]			
	Vanguard Precious Metals and Mining Fund	3,02	3.620.000	07/12/2012
	Franklin Templeton Institutional LLC	3,08	3.691.759	31/10/2013
	Family Trust Desmarais, Albert Frère & Groupe Bruxelles Lambert S.A.	5,01	6.017.276	28/11/2013
	BlackRock Inc.	4,96	5.957.971	14/12/2012
	Autres	75,40	90.484.333	31/12/2013
	Actions propres détenues par Umicore	8,52	10.228.661	31/12/2013
		100,00	**120.000.000**	
	dont flottant	100,00	120.000.000	

(1) Au 31 décembre 2013, 3.378.088 options sur actions Umicore sont encore à exercer. Ces options incluent 3.378.088 droits d'acquisition sur les actions existantes détenues par Umicore.

Déclaration de responsabilité de la direction

Par la présente, nous attestons qu'à notre connaissance, les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2013, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales applicables en Belgique, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe et des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

27 mars 2014,

Marc Grynberg
Administrateur Délégué

Rapport d'activité environnemental

Table des matières

Chiffres clés environnementaux **120**

Annexes aux chiffres clés environnementaux **120**
E1 Portée du rapport d'activité environnemental 120
E2 Rejets dans l'eau et dans l'air 121
E3 Gaz à effet de serre 122
E4 Énergie 124
E5 Consommation d'eau 125
E6 Produits et matériaux 125
E7 Déchets 127
E8 Pollution liée aux activités du passé 127
E9 Conformité aux réglementations et système de management 128
E10 Biodiversité 129

Chiffres clés environnementaux

	unité	annexes	2009	2010	2011	2012	2013
Métaux rejetés dans l'eau (charge)	kg	E2	5.915	6.495	5.782	5.701	5.560
Métaux rejetés dans l'eau (unités d'impact)		E2	442.575	389.676	306.627	245.935	313.883
DCO (demande chimique en oxygène)	kg	E2	235.266	258.309	252.681	278.131	297.490
Métaux rejetés dans l'air (charge)	kg	E2	11.950	13.582	13.867	16.614	12.533
Métaux rejetés dans l'air (unités d'impact)		E2	214.650	184.066	129.900	135.059	140.349
Emissions de SO_x	tonnes	E2	408	468	511	487	702
Emissions de NO_x	tonnes	E2	369	426	412	399	462
Emissions de CO_2e (champ d'application 1+2)	tonnes	E3	529.628	543.807	695.733	701.898	693.839
Consommation d'énergie	térajoules	E4	7.284	7.597	7.807	7.315	7.557
Consommation d'eau	milliers m^3	E5	4.670	4.617	4.567	4.310	4.337
Evaluation de la durabilité des produits	nombre	E6	-	-	3	7	6
Production totale de déchets	tonnes	E7	54.300	63.993	71.426	69.702	68.520
Déchets dangereux	tonnes	E7	34.555	38.533	43.588	47.789	45.668
dont recyclés	%	E7	6,5	7,7	9,8	7,5	16,9
Déchets non dangereux	tonnes	E7	19.745	25.460	27.837	21.914	22.852
dont recyclés	%	E7	62,3	59,8	64,9	54,7	60,1
Mesures dépassant les limites	nombre	E9	618	878	798	926	775
Taux de non-conformité	%	E9	1,1	1,4	1,4	1,1	0,8
Plaintes environnementales	nombre		-	-	-	24	25
Sites certifié ISO 14001	%	E9	86	86	92	93	97
Sites dont les activités ont un impact potentiel sur des zones à biodiversité de haute valeur	nombre	E10	8	8	11	15	16

Annexes aux chiffres clés environnementaux

E1 Portée du rapport d'activité environnemental

Les chiffres clés environnementaux intègrent les données des sites industriels consolidés où Umicore a le contrôle opérationnel. Par rapport à 2012, les données d'un site ne sont plus rapportées pour cause de cessation des activités industrielles sur le site (Perafita, Portugal, Building Products). Deux sites ont été ajoutés à la portée du rapport : Himeji (Japon, Automotive Catalyst) et le centre de test de Suzhou (Chine, Automotive Catalyst). Le nombre total de sites rapportés est donc désormais de 66 sites industriels, contre 65 en 2012. Les données relatives à la consommation énergétique comprennent les deux sièges administratifs de Bruxelles (Belgique) et Bagnolet (France).

Dans le cadre de la procédure de reporting en vigueur chez Umicore, la plupart des sites rapportent leurs données environnementales réelles à la fin du troisième trimestre avec une prévision pour le quatrième trimestre. En janvier, le site procède à la vérification des valeurs prévisionnelles en vue d'identifier des divergences significatives et y apporte des corrections, le cas échéant. Les cinq sites les plus importants du point de vue de l'impact environnemental en 2013 – Hanau (Allemagne, Catalysis, Performance Materials & Recycling), Olen (Belgique, Energy Materials & Group R&D), Hoboken (Belgique, Recycling & Group P&T), Changsha (Chine, Performance Materials) et Cheonan (Corée du Sud, Energy Materials) – rapportent leurs résultats sur l'année complète. Une analyse de sensibilité réalisée en 2013 sur les rejets de métaux dans l'air et l'eau et la consommation d'énergie a révélé que la déviation potentielle de la performance environnementale du Groupe serait inférieure à 5% si l'on avait une erreur de 20% dans les données prévisionnelles.

En raison de l'optimisation des méthodes d'analyse et reporting, certaines des données publiées dans le rapport annuel de 2012 ont été ajustées dans le rapport 2013 (la majorité des ajustements sont inférieurs à 2% sauf pour la consommation d'eau qui a été ajustée d'environ 8%).

Pour en savoir plus sur l'approche d'Umicore en matière de management environnemental, rendez-vous sur
www.umicore.com/sustainability/environment/

E2 Rejets dans l'eau et dans l'air

Vision 2015

L'objectif d'Umicore est de réduire, à l'échelle du Groupe, l'impact des métaux rejetés dans l'air et dans l'eau de 20% par rapport à 2009.

Les rejets de métaux dans l'eau se définissent comme le volume total, exprimé en kg/an, de métaux émis dans les eaux de surface après traitement des effluents. Si le site a recours à une station d'épuration des eaux externe, l'efficacité du traitement est prise en compte si le site en a connaissance.

Les rejets de métaux dans l'air se définissent comme le volume total, exprimé en kg/an, de métaux émis dans l'air en fraction solide à tous les points d'émission. Pour le mercure et l'arsenic, des fractions complémentaires en vapeurs/fumées sont également prises en compte.

Pour chacun des métaux rejetés dans l'eau et dans l'air, un facteur d'impact est appliqué pour représenter les niveaux de toxicité et d'écotoxicité des différents métaux rejetés dans l'environnement. Plus le facteur d'impact est haut, plus la toxicité est élevée pour l'organisme aquatique récepteur (rejets dans l'eau) ou la santé humaine (rejets dans l'air).

Les facteurs d'impact pour les rejets dans l'eau sont basés sur des données scientifiques créées dans le cadre de REACH (concentrations prévisibles sans effet pour les organismes vivants ou PNEC). Un facteur d'impact de 1 a été attribué au PNEC de l'antimoine de 113 µg/l. Les facteurs d'impact des rejets dans l'air sont basés sur les valeurs limites d'exposition (VLE) (références : American Conference of Industrial and Governmental Hygienists, 2011). Un facteur d'incidence de 1 a été attribué au VLE du zinc (ou son oxyde) de 2 mg/m³. Un facteur d'impact pour tous les métaux pertinents a ensuite été calculé en fonction de ces références.

L'impact des métaux dans l'air et l'eau est exprimé en "unités d'impact/an". Les données relatives aux rejets de métaux ne sont pas normalisées par rapport au niveau d'activité.

Les émissions de SO_x et de NO_x sont exprimées en tonnes/an.

Données du Groupe

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Métaux rejetés dans l'eau (charge)	kg	5.915	6.495	5.782	5.701	5.560
Métaux rejetés dans l'air (charge)	kg	11.950	13.582	13.867	16.614	12.533

MÉTAUX REJETÉS DANS L'EAU (UNITÉS D'IMPACT)

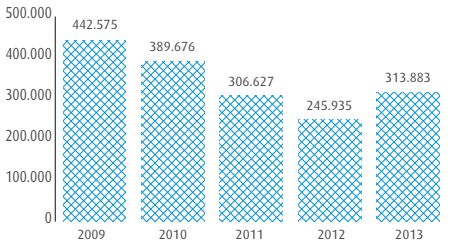

MÉTAUX REJETÉS DANS L'AIR (UNITÉS D'IMPACT)

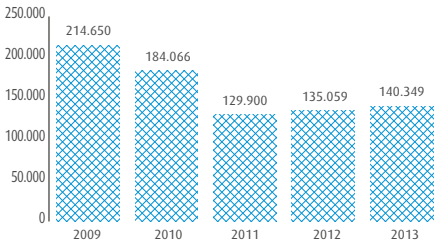

Rejets de métaux dans l'eau

Les rejets totaux de métaux dans l'eau à l'échelle du Groupe ont légèrement diminué, passant de 5.701 kg en 2012 à 5.560 kg en 2013, soit un recul de 2,5%. Néanmoins, l'impact total des métaux est passé de 245.935 unités d'impact en 2012 à 313.883 en 2013, en raison d'une hausse des rejets de métaux avec un facteur d'impact élevé (arsenic, thallium et argent). Cela correspond à une hausse de l'impact de 28% par rapport à 2012. Par rapport à 2009, année de référence, nous observons toujours une réduction de 29%, soit bien au-delà de l'objectif de réduction de 20%. Les données plus détaillées par business group sont présentées dans les paragraphes ci-dessous.

Le business group Catalysis est parvenu à réduire ses rejets de métaux tant en termes d'impact que de charges, mais il ne s'agit pas d'un élément significatif des rejets globaux du Groupe dans l'eau (moins de 0,5%).

Les rejets de métaux dans l'eau du business group Energy Materials ont diminué de quelque 22%, passant de 778 kg en 2012 à 603 kg en 2013. Cette réduction s'explique principalement par la diminution des rejets de nickel sur le site d'Olen (Belgique). Néanmoins, l'impact total des rejets de métaux dans l'eau du business group a augmenté de 9% par rapport à 2012, essentiellement en raison de la hausse des rejets d'argent sur le site d'Olen.

Le business group Performance Materials a vu augmenter ses rejets de métaux dans l'eau de 1.445 kg en 2012 à 1.682 kg en 2013, soit une hausse de 16%. L'impact des rejets de métaux dans l'eau a également augmenté de 16% par rapport à 2012. Cette hausse tant en termes de charge que d'impact est principalement imputable à l'augmentation des rejets de zinc dans l'eau sur le site de Viviez (France, Building Products).

Les rejets de métaux dans l'eau du business group Recycling ont baissé de près de 6%, passant de 3.446 kg en 2012 à 3.253 kg en 2013, principalement en raison d'une réduction des rejets de sélénium. Cependant, l'impact correspondant a augmenté significativement : 35% par rapport à 2012, suite à une hausse du thallium, un métal qui présente un facteur d'impact élevé dans les effluents. Dès sa mise en service au premier semestre 2014, la nouvelle station d'épuration des eaux à Hoboken (Belgique, Recycling) devrait permettre de diminuer signifcativement les rejets totaux de métaux dans l'eau, tant en termes de charge que d'impact.

Rejets de métaux dans l'air

La charge totale des rejets de métaux dans l'air à l'échelle du Groupe a diminué, passant de 16.614 kg en 2012 à 12.533 kg en 2013, soit un recul de 25%. Cependant, l'impact correspondant a légèrement augmenté, passant de 135.059 unités d'impact en 2012 à 140.349 unités en 2013, soit une hausse de 4%. L'augmentation de l'impact est principalement imputable à un accroissement des rejets de métaux avec un facteur d'impact élevé (cadmium et cobalt). Malgré cela, par rapport à 2009, année de référence, l'impact des rejets de métaux dans l'air a baissé de 35%, soit bien au-delà de l'objectif de réduction de 20%. Les données plus détaillées par business group sont présentées ci-dessous.

Ni la charge ni l'impact des rejets de métaux du business group Catalysis ne sont des éléments pertinents des rejets globaux du Groupe dans l'air (moins de 0,5%).

Le business group Energy Materials a rapporté une charge totale de rejets de métaux dans l'air de 708 kg, soit une légère augmentation de 2% par rapport à 2012. L'impact correspondant des métaux a augmenté de 17%, passant de 31.572 unités d'impact en 2012 à 36.932 unités en 2013. Cette hausse est surtout imputable à une augmentation des rejets de cobalt sur le site de Cheonan (Corée du Sud, Rechargeable Battery Materials), suite à une hausse des volumes de production.

La charge totale des rejets de métaux dans l'air rapportée par le business group Performance Materials a diminué, passant de 13.468 kg en 2012 à 9.594 kg en 2013, soit une baisse de quelque 30%. Cette baisse est essentiellement due à une réduction des rejets de zinc dans l'air de la business unit Zinc Chemicals : Angleur (Belgique), Eijsden (Pays-Bas), Changsha (Chine) où nous avons bénéficié de diverses initiatives d'optimisation de la gestion des chambres de filtration sur tous les sites. Le site de Sancoale (Inde) a rapporté une hausse des rejets de zinc dans l'air consécutive à une augmentation des volumes de production. Par contre, le business group a enregistré une hausse de 39% de ses niveaux d'impact par rapport à 2012 en raison d'une augmentation des rejets de cadmium sur le site de Sancoale (Sancoale, Zinc Chemicals).

Le business group Recycling a vu ses rejets de métaux baisser légèrement, passant de 2.443 kg en 2012 à 2.224 kg en 2013, principalement en raison d'une réduction de ses rejets de zinc à Bangkok (Thaïlande, Jewellery & Industrial Materials) et d'une baisse de ses rejets d'arsenic et d'antimoine dans l'air à Hoboken (Belgique, Precious Metals Refining). Cette baisse constitue également la raison principale de la réduction de 7% de l'impact des rejets de métaux dans l'air par rapport à 2012.

Données 2013 par business group – autres émissions

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Umicore Group
DCO (demande chimique en oxygène)	kg	20.490	67.262	7.894	201.843	297.490
Emissions de SO_x	tonnes	17	4	118	564	702
Emissions de NO_x	tonnes	156	99	60	147	462

Les émissions de la "demande d'oxygène chimique" totale (chemical oxygen demand ou COD) étaient de 297.490 kg, soit une légère augmentation par rapport aux 278.131 kg enregistrés en 2012. Les émissions totales de SO_x ont atteint 702 tonnes, contre 487 tonnes en 2012. Les émissions de NO_x ont atteint 462 tonnes en 2013, contre 399 tonnes en 2012.

E3 Gaz à effet de serre

Nous avons choisi de mener des actions spécifiques en vue de réduire notre empreinte carbone et d'accroître notre performance énergétique. Afin de cadrer cette approche, nous avons instauré, en 2011, une politique en matière d'efficacité énergétique et d'empreinte carbone

Son axe principal repose sur la volonté de notre Groupe de réduire de 20% ses émissions d'équivalents CO_2 d'ici à 2015, par rapport à l'année de référence 2006 et en utilisant le même niveau d'activité qu'en 2006 (voir ci-dessous pour de plus amples explications).

Umicore rapporte également ses émissions de CO_2e en valeur absolue (c.-à-d. telle que dans la portée décrite au point E1).

Données du Groupe - dans le cadre de l'objectif de réduction des émissions de CO_2

	unité	ligne de base 2006	2010	2011	2012	2013
Emissions de CO_2e (champ d'application 1+2, objectif)	tonnes	778.718	597.226[1]	635.136[2]	655.246[3]	643.800

PERFORMANCE DE RÉDUCTION CO_2E

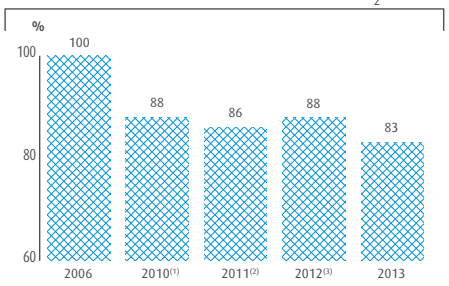

Définition des émissions de CO_2e dans le cadre de l'objectif de réduction des émissions de CO_2 :

Les émissions d'équivalents CO_2 (CO_2e) se définissent comme les émissions de CO_2e du champ d'application 1, comprenant les principales émissions attribuables aux procédés (mais limitées au CO_2, au CH_4 et au N_2O) et les émissions de CO_2 du champ d'application 2. Un petit nombre d'ajustements, dont le rapportage est facultatif en vertu du Protocole des gaz à effet de serre (GES), a été pris en compte (par exemple exclusion des ventes de vapeur à des tiers). Cette mesure est abrégée en CO_2e (champ d'application 1+2, objectif).

Pour évaluer la réduction des émissions dans le cadre de notre Vision 2015, une base de référence 2006 a été calculée pour chaque site en multipliant le niveau d'activité réel de l'année rapportée (p. ex. 2013) par l'intensité des émissions de CO_2e en 2006 (cf. exemple). La base de référence 2006 pour le groupe est ensuite calculée en faisant la somme des bases de référence de chaque site. Exemples de paramètres d'activité sur des sites : tonnes produites par an, heures machine par an, tonnes d'intrants dans le procédé de recyclage par an.

(1) La référence 2006 par rapport à 2010 était de 677.542, soit une réduction de 12% en 2010 comparativement à 2006.
(2) La référence 2006 par rapport à 2011 était de 740.886, soit une réduction de 14% en 2011 comparativement à 2006.
(3) La référence 2006 par rapport à 2012 était de 745.935, soit une réduction de 12% en 2012 comparativement à 2006.

Exemple :

En 2006, le site A a produit 1.000 tonnes du métal X et a émis 100 tonnes de CO_2e = intensité de 0,1 tonne de CO_2e /tonne de métal X.

En 2013, le site A a produit 1.100 tonnes du métal X et a émis 100 tonnes de CO_2e = intensité de 0,09 tonne de CO_2e /tonne de métal X.

La base de référence 2006 rapportée en 2013 : niveau d'activité de 2013 (1.100 tonnes) x intensité 2006 de 0,1 tonne de CO_2e /tonne = 110 tonnes de CO_2e.

Dès lors, les 100 tonnes d'émissions mesurées en 2013 représentent une réduction de 9% comparativement au tonnage qui aurait été émis dans les conditions d'exploitation de 2006.

La référence 2006 est recalculée annuellement. Elle se définit comme les émissions de CO_2e escomptées en tenant compte des volumes d'activité de l'année rapportée (p. ex. 2013), mais avec l'intensité de CO_2e de l'année de référence 2006. Les résultats de chaque année sont exprimés en pourcentage par rapport à la base de référence 2006 calculée pour le groupe et applicable à chaque exercice.

Le calcul de cet objectif couvre les activités et les sites entièrement consolidés qui font partie du Groupe au 31 décembre de l'exercice en question (de 2011 à 2015) et qui en faisaient aussi partie au 31 décembre 2010. Les résultats sont rapportés à l'échelle du groupe.

Objectif de réduction de CO_2e

En 2013, les émissions de CO_2e selon la portée de l'objectif ont atteint 643.800 tonnes. En 2006, les émissions de CO_2e selon la portée de l'objectif ont atteint 673.801 tonnes. En vue d'évaluer l'avancement de notre objectif, ce niveau d'émissions de CO_2e normalisé pour les activités de 2013 était de 778.718 tonnes. À la fin 2013, nous avions atteint une réduction de 17% par rapport à l'année de référence 2006, c'est-à-dire qu'à niveaux de production équivalents, nous avons émis 17% d'équivalents carbone en moins. À la fin 2012, cette réduction était de l'ordre de 12%. La progression de 2012 à 2013 s'explique essentiellement par une réduction des émissions de CO_2 et de N_2O dans les activités de Hoboken. Cette réduction peut être attribuée au mix de matières premières utilisé en 2013 ainsi qu'à l'amélioration des processus au haut fourneau. D'autres facteurs, tels que l'empreinte CO_2 de l'électricité, ont enregistré un bilan mitigé en 2013, la baisse des émissions sur certains sites étant neutralisée par une hausse sur d'autres sites. En données non corrigées des ajustements d'activités et par rapport à l'objectif fixé, nous avons enregistré une baisse de 4% des émissions en valeur absolue depuis 2006. À titre de comparaison, la réduction avait été de l'ordre de 3% à la fin 2012.

En 2012, nous avons mené à bien notre programme d'évaluation sur les 25 sites contribuant le plus à nos émissions de CO_2 et représentant au total plus de 90% des émissions de CO_2. Son objectif était d'identifier de nouvelles pistes d'amélioration de la performance énergétique et de réduction des émissions de CO_2. Nous avons ainsi retenu plus de 100 projets présentant un potentiel de réduction de l'intensité énergétique et des coûts. D'autres évaluations ont

été réalisées et des projets ont été lancés sur des sites présentant une plus faible empreinte d'émission. Ces projets ne contribuent pas significativement à l'objectif global de réduction des émissions de CO_2 du Groupe, mais permettent des gains d'efficacité et des économies au niveau du site et de la business unit.

En plus des améliorations de procédés introduites dans les sites ayant les plus hauts niveaux d'émissions absolues, notre capacité à atteindre l'objectif de réduction de 20% d'ici à 2015 dépend de l'évolution du mix de matières premières et du mix électrique car l'Europe délaisse de plus en plus les sources d'énergie à faibles émissions de carbone.

Émissions de CO_2e en valeur absolue

Données du Groupe

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Emissions absolues de CO_2e (champ d'application 1+2)	tonnes	529.628	543.262	695.733	701.898	693.839

Données par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Umicore Group
Emissions absolues de CO_2e (champ d'application 1+2)	tonnes	86.928	176.723	162.018	267.678	693.839

Définition des émissions de CO_2e en valeur absolue (champ d'application 1+2) conformément au champ d'application 1+2 du protocole des GES :

Les volumes d'émissions de CO_2e en valeur absolue sont communiqués au niveau du Groupe et de ses business groups respectifs. Les émissions de CO_2e sont calculées suivant la définition et la méthodologie de rapportage du Protocole des GES (WBCSD et WRI, édition révisée 2004) pour les champs d'application 1 et 2. Pour Umicore, le champ d'application 2 comprend non seulement les achats d'électricité, mais aussi les achats de vapeur et d'air comprimé à des tiers (p. ex. au sein de parcs industriels). Le CO_2e comprend les gaz à effet de serre CO_2, N_2O et CH_4 pour le champ d'application 1 et les émissions attribuables aux procédés industriels. D'autres GES ne sont pas pertinents pour les activités d'Umicore. Le champ d'application 2 des émissions ne tient compte que du CO_2.

Le groupe de travail "Chemical Sector Working Group on GHG Measurement and Reporting" du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development), auquel Umicore contribue activement, a établi des principes directeurs supplémentaires en vue de remédier aux anomalies observées dans le rapportage des GES. En tant que membre actif de ce groupe de travail, Umicore a appliqué ces directives dans son rapport 2012. La publication des directives du secteur est disponible sur le site internet du WBCSD (http://www.wbcsd.org/Pages/EDocument/EDocumentDetails.aspx?ID=15375&NoSe archContextKey=true).

Afin de situer le contexte : En 2011, Umicore a adopté à une mise en œuvre stricte de la version révisée en 2004 du protocole sur les GES. Les émissions attribuables aux procédés industriels ont été rapportées depuis 2011 et le facteur d'émission de CO_2 moyen pour l'électricité est utilisé comme facteur d'émission standard dans les cas où, jusqu'en 2010, l'électricité verte avait été comptabilisée avec un facteur d'émission de CO_2 de 0 tonne/MWh.

D'autres corrections mineures ont été apportées depuis 2011 afin d'établir un rapport clair et stable sur les émissions de CO_2e. Nous avons investi des moyens pour formuler des lignes directrices limpides à l'intention des sites, dans l'optique d'une interprétation et d'une mise en œuvre communes des règles d'établissement de rapport. Ces changements ont été imposés de manière à garantir la précision et la reproductibilité des rapports relatifs aux émissions de CO_2e et pour servir de base à l'objectif de réduction quantitatif du CO_2e. Cette décision induit néanmoins une discontinuité des chiffres relatifs au CO_2 en valeur absolue (champ d'application 1+2) communiqués en 2011 par rapport à ceux des années précédentes.

Une nouvelle adaptation des principes directeurs relatifs aux émissions de gaz à effet de serre en vue de prendre en compte la directive du secteur chimique du WBCSD a eu des répercussions sur le rapport des émissions d'équivalents CO_2 en valeur absolue en 2012.

E4 Energie

Données du Groupe

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

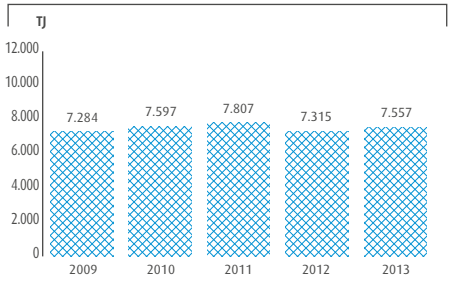

Le groupe de travail "Chemical Sector Working Group on GHG Measurement and Reporting" du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development), auquel Umicore contribue activement, a établi des principes directeurs en vue de remédier aux anomalies observées dans le rapportage des GES. En tant que membre actif de ce groupe de travail, Umicore a appliqué ces directives dans son rapport 2012. La publication des directives du secteur est disponible sur le site internet du WBCSD.

Le respect de cette directive induit, entre 2011 et 2012, une discontinuité des chiffres relatifs à la consommation énergétique, qui rend cette comparaison moins significative. L'impact équivaut à environ 300 térajoules, principalement au sein du business group Energy Materials.

En outre, des projets visant à améliorer la performance énergétique ont été mis en place sur les principaux sites, dans le cadre de l'objectif de développement durable défini pour la période 2006-2010. Les évaluations intervenues en 2011 et 2012 ont identifié de nouveaux projets de performance énergétique en plus de ces projets de développement durable. On pourrait mettre immédiatement en œuvre des projets mineurs, dont les besoins d'investissement, tout comme les effets, sont limités. Quelques autres projets importants, toujours en phase d'élaboration, n'auront un effet qu'une fois mis en place.

Données 2013 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Umicore Group
Consommation d'énergie	térajoules	792	2.244	1.874	2.637	7.557

Les projets les plus importants en faveur de l'efficacité énergétique ont été réalisés sur les sites de Hoboken et Olen dans le cadre de la convention de référencement énergétique flamande que ces sites ont rejointe à la fin 2003. Les types de résidus traités par Recycling ont également eu leur rôle à jouer. Ce business group reçoit désormais des volumes plus élevés de matériaux dont le traitement est moins énergivore.

La consommation d'énergie indirecte de sources d'énergie primaire (achats d'électricité, de vapeur et d'air comprimé) s'est chiffrée à 2.629 térajoules, pour les sites de production et les bureaux. La consommation d'énergie directe de sources d'énergie primaire (essence, fioul, gaz naturel, GPL, charbon et coke) s'est élevée à 4.928 térajoules.

Par rapport à 2012, la consommation d'énergie a augmenté de 9% chez Catalysis, de 2% chez Energy Materials, de 2% chez Performance Materials et de 4% chez Recycling. Cette hausse modérée traduit l'augmentation globale des niveaux d'activité.

E5 Consommation d'eau

Données du Groupe

CONSOMMATION D'EAU

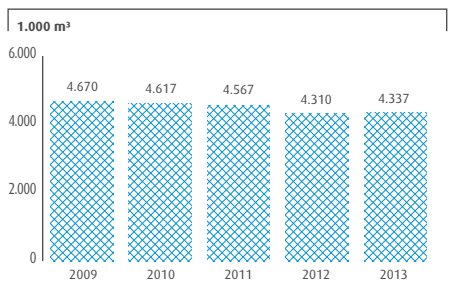

La consommation d'eau se définit comme le volume total d'eau exprimé en milliers de m^3/an provenant du réseau de distribution, des nappes souterraines, des eaux de surface et des eaux pluviales. Ces résultats ne tiennent pas compte du pompage d'eaux souterraines à des fins d'assainissement ni de l'eau de refroidissement restituée à son milieu aquatique d'origine.

La consommation d'eau totale du Groupe a légèrement augmenté, passant de 4.310 milliers de m^3 en 2012 à 4.337 milliers de m^3 en 2013. Aucune tendance significative n'a pu être dégagée au sein des différents business groups.

Données 2013 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Umicore Group
Consommation d'eau	milliers m³	316	1.751	697	1.574	4.337

E6 Produits et matériaux

E6 Produits et matériaux

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Evaluation de la durabilité des produits	nombre	-	-	3	7	6

Au cours des quatre dernières années, Group R&D et Corporate EHS ont mis au point une méthodologie propre à Umicore permettant d'évaluer la durabilité de nos produits et services. Baptisée APS pour Assessment of Product (and services) Sustainability, cette méthodologie se base sur une liste de questions/réponses prédéfinies, assorties de facteurs d'évaluation et de pondération, et s'articule autour de huit thématiques. En 2011, pour juger de la faisabilité de l'APS, une équipe composée d'experts de R&D, EHS et des business units a procédé à trois évaluations pilotes.

Notre objectif est de tester six produits ou services, chaque année, de 2012 à 2015. Chaque business unit soumettra deux cas à l'étude. Nous disposerons ainsi à terme d'un profil de durabilité pour une part représentative de nos activités.

En 2013, six autres produits ou services ont fait l'objet d'une évaluation au sein des business units Cobalt & Specialty Materials, Precious Metals Management, Electroplating, Platinum Engineered Materials, Zinc Chemicals et Jewellery & Industrial Metals. Parmi les seize dossiers évalués sur la période 2011-2013 figurent des produits et services déployés sur des marchés de niche, des produits et services 'phares' ainsi qu'un produit en cours de développement. À la fin de 2013, le nombre des produits et services analysés à l'aide de l'outil représentait un peu plus de 10% des revenus d'Umicore.

En juin 2013, à la seconde échéance d'enregistrement REACH, Umicore avait introduit 21 autres enregistrements pour 17 substances auprès de l'Agence européenne des Produits chimiques (AEPC). Les dossiers ont été préparés soit en collaboration avec d'autres sociétés au sein de consortiums, soit par Umicore uniquement. Environ un tiers des fiches ont été mises à jour en 2013 avec des informations complémentaires ou de nouvelles données disponibles. Tous les coûts liés à la mise en conformité REACH, y compris les frais d'enregistrement, sont inclus dans les frais de fonctionnement normaux.

Umicore surveille attentivement tous les changements d'interprétation ainsi que les guides techniques, susceptibles d'avoir une incidence sur sa stratégie de déploiement REACH. Umicore est activement impliquée dans des groupes de travail au sein de fédérations sectorielles afin de garantir la cohérence de l'approche et la compréhension de la spécificité des métaux par les instances réglementaires et les entreprises.

Étant donné que le paysage réglementaire pourrait évoluer à l'avenir, seules quelques-unes de nos substances figurent actuellement sur la liste des candidats à une homologation REACH potentielle. Au total, les produits vendus qui contiennent ces substances représentent moins de 0,5% des revenus d'Umicore. L'ajout d'une substance à la "liste des substances candidates" REACH est la première étape d'un processus d'évaluation scientifique rigoureuse et détaillée des risques afin de déterminer si cette substance peut toujours être utilisée ou si elle doit être remplacée dans la cas où il existe des alternatives économiquement et techniquement faisables.

À la fin 2013, 4.250 produits avaient été regroupés dans le système IPDS (Integrated Product Data System), soit 300.000 Fiches de Sécurité, dans 119 pays et en 44 langues.

Efficacité des ressources

APPROVISIONNEMENTS D'UMICORE

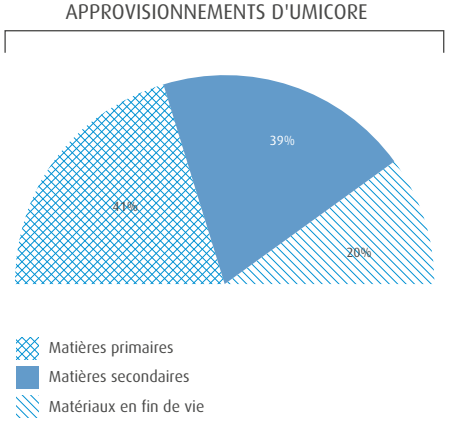

Matières premières primaires : matériaux qui ont une relation directe avec leur première durée de vie, ce qui exclut les flux de sous-produits.

Matières premières secondaires : sous-produits issus des flux de matières premières primaires.

Matériaux en fin de vie : matériaux qui ont achevé leur premier cycle de vie et feront l'objet d'un recyclage pour entamer un deuxième ou un troisième cycle de vie.

Par défaut, les approvisionnements dont l'origine est inconnue sont considérés comme des matières primaires. Les données collectées s'expriment en termes de tonnage total d'approvisionnement.

En 2013, 41% des approvisionnements d'Umicore étaient d'origine primaire et 59% d'origine secondaire ou issus du recyclage. Ces niveaux sont comparables à ceux de 2012.

E7 Déchets

Données du Groupe

DÉCHETS DANGEREUX GÉNÉRÉS

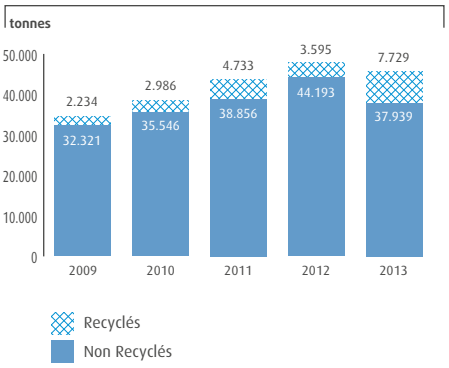

Les déchets se définissent comme le volume total de déchets, exprimé en tonnes/an.

Le taux de recyclage des déchets s'entend comme le rapport entre la part de déchets récupérés par des tiers (y compris les déchets récupérés sous forme d'énergie par incinération) et le volume total des déchets.

La distinction entre déchets dangereux et non dangereux s'effectue en fonction des réglementations de la région où l'entité déclarante est installée.

En 2013, 68.520 tonnes de déchets ont été générées, contre 69.702 tonnes en 2012, soit une baisse de 1,7%.

Le volume total de déchets dangereux a diminué, passant de 47.789 tonnes en 2012 à 45.668 tonnes en 2013, soit une baisse de 4,4%. Le taux de recyclage des déchets dangereux a augmenté, passant de 7,5% en 2012 à 16,9% en 2013. Cette hausse est essentiellement due à une augmentation notable du volume total de déchets dangereux à Eijsden (Pays-Bas), dont la plupart ont été récupérés.

Le volume total de déchets non dangereux a augmenté, passant de 21.914 tonnes en 2012 à 22.852 tonnes en 2013. Au total, 60% des déchets non dangereux ont été recyclés en 2013, par rapport à 55% en 2012.

Données 2013 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Umicore Group
Production totale de déchets	tonnes	2.964	24.595	14.218	26.742	68.520
Déchets dangereux	tonnes	1.531	14.769	8.946	20.422	45.668
dont recyclés	%	9,43	1,34	67,76	6,49	16,92
Déchets non dangereux	tonnes	1.433	9.826	5.272	6.321	22.852
dont recyclés	%	48,22	32,47	74,52	93,87	60,14

E8 Pollution liée aux activités du passé

Participer activement à la gestion et à l'assainissement des risques résultant des activités passées fait partie intégrante du 'Umicore Way'. Le programme proactif d'Umicore servant à évaluer la pollution des sols et de la nappe phréatique, et à y remédier si nécessaire, a bien progressé ces dix dernières années. Le chapitre suivant illustre les principaux programmes en cours, ainsi que les progrès engrangés en 2013.

Belgique

Contexte : le 23 avril 2004, Umicore a signé, avec la société publique des déchets de la Région flamande (OVAM) et le ministre de l'Environnement de la Région flamande, une convention par laquelle Umicore s'engageait, dans les 15 prochaines années, à dépolluer quatre sites – dont Balen et Overpelt, qui font actuellement partie de Nyrstar depuis leur vente par Umicore en 2007, pour un montant prévu de 62 millions d'euros.

Activités 2013 : à Hoboken, un accord a été conclu avec les autorités compétentes en vue de l'extension des installations de stockage sur site, afin que les travaux d'assainissement sur site (excavation) puissent redémarrer. Un plan définitif d'assainissement des eaux souterraines a été élaboré et soumis à l'aval des autorités.

À Olen, l'assainissement des eaux souterraines du site démarré en 2007 s'est poursuivi en 2013. En concertation avec les autorités de tutelle (FANC/AFCN et NIRAS/ONDRAF), Umicore a élaboré un document stratégique qui balise l'élaboration, l'autorisation et la mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets au radium stockés sur le site.

Umicore a poursuivi d'autres actions dans le cadre de la Convention, dont l'excavation des cendres de zinc de toutes les allées privées sur l'ensemble du périmètre de 9 km concerné par cette Convention. Les travaux devraient s'achever en 2014. Les matériaux excavés sont entreposés en toute sécurité sur le site de Nyrstar à Balen.

France

À Viviez, Umicore a poursuivi son programme de réhabilitation de grande envergure démarré en 2011. Le projet consiste à évacuer, rendre inertes et restocker en toute sécurité plus d'un million de mètres cubes de sols contaminés et de déchets. À la fin 2013, 600.000 m³ de terres contaminées et de déchets avaient été évacués et traités. En 2013, le chantier a reçu la visite de divers groupes dont des riverains et des médias. En 2013, Umicore a collaboré avec les pouvoirs publics (nationaux et municipaux) afin de consolider une voie publique d'accès au projet.

Allemagne

Umicore et ses prédécesseurs ont un long passé minier en Allemagne. La dernière mine en activité a fermé ses portes en 1978 près de Cologne. Plusieurs concessions minières souterraines sont toujours la propriété d'Umicore à ce jour. Depuis 2009, elles sont sous la tutelle d'Umicore Mining Heritage GmbH & Co. KG. La localisation des anciens puits et galeries a fait l'objet d'un géoréférencement. Toutes les informations ont été insérées dans un système de gestion de base de données géographiques.

Etats-Unis

Umicore a poursuivi le traitement des eaux sortant d'un ancien site minier dans le Colorado (Etats-Unis). Elle examine des technologies alternatives susceptibles d'abaisser la teneur en métaux des effluents et de réduire ainsi le volume de déchets solides (boues) produit.

Après la fermeture du site de Maxton (Caroline du Nord), une pollution des sols et de la nappe phréatique a été détectée. Umicore a pris part à un programme volontaire de dépollution avec les autorités.

À Arab (Alabama), Umicore a également entamé un programme volontaire de dépollution après qu'une pollution des sols ait été détectée.

Brésil

Lors d'une évaluation des risques environnementaux menée à la suite de l'acquisition du site de Guarulhos (Brésil), une pollution des eaux souterraines a été détectée. Cette pollution historique date d'avant 2003, année où Umicore a repris ces activités. Après une enquête initiale, Umicore a pris des mesures afin de stopper la propagation de la contamination aux zones environnantes. Pour ce faire, une barrière hydraulique a été installée aux limites du terrain et mise en service en 2011 pour retenir les eaux souterraines contaminées. En 2012, il a été décidé de s'atteler aux zones les plus contaminées de la nappe phréatique du site afin d'en accélérer l'assainissement. Dans cette optique, des essais pilotes ont été menés avant d'entamer des opérations à grande échelle. Par ailleurs, Umicore a évalué l'impact de la contamination historique sur les zones situées en dehors du site d'exploitation et a, en 2013, convenu avec les autorités locales de mettre en place un programme de dépollution.

E9 Conformité aux réglementations et système de management

Données du Groupe

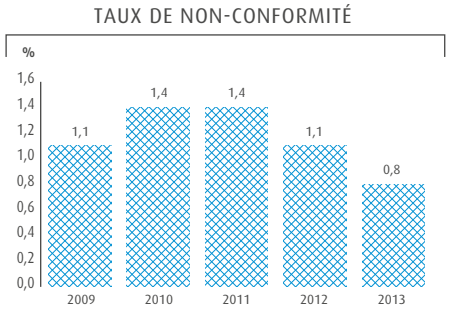

Le taux de non-conformité est exprimé par le rapport entre le nombre total de non-conformités et le nombre total de mesures de conformités. Une non-conformité correspond à un résultat de surveillance qui enfreint une valeur limitée définie dans un permis, une réglementation ou tout autre cadre réglementaire pertinent.

Le nombre total de mesures est le nombre total de mesures de l'impact environnemental exigées par le permis d'exploitation, le permis d'environnement ou un cadre comparable dans la région où l'entité rapportante déploie ses activités. Le nombre total correspond au nombre de mesures, multiplié par le nombre de paramètres par mesure.

Données 2013 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Umicore Group
Mesures dépassant les limites	nombre	129	5	612	29	775
Taux de non-conformité	%	0,38	0,04	1,44	0,25	0,78

En 2013, quelque 100.000 mesures environnementales ont été effectuées sur l'ensemble des sites industriels d'Umicore, contre environ 83.000 l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement due à une optimisation de la méthode de calcul du nombre de mesures sur le site de Larvik (Norvège, Performance Materials). Ces mesures visent à vérifier la conformité environnementale aux réglementations, permis et/ou normes locales en vigueur. Elles comprennent généralement l'échantillonnage et l'analyse des eaux usées, ainsi que le suivi de la qualité de l'air ambiant, sans oublier les mesures du bruit ambiant. La proportion de mesures non-conformes aux réglementations ou seuils permis a baissé pour atteindre 0,78%, contre 1,1% en 2012. Aucune tendance nette ne s'est dégagée pour les différents business groups.

Trois sites industriels sur 64 sont dispensés du déploiement d'un système de gestion environnementale certifié. Cette dispense est accordée à la suite d'une procédure stricte, qui confirme que les sites en question sont dépourvus d'impact environnemental notable, et ne tireraient donc pas profit d'un tel système. Sur les 61 sites industriels restants, 59 ont mis en place un système de gestion environnementale certifié ISO 14001. Les deux autres sites envisagent le déploiement d'un tel système en 2014. Tous les grands sites exerçant une incidence notable sur l'environnement sont déjà certifiés ISO 14001 depuis de nombreuses années.

Au total, il y a eu 25 dépôts de plaintes pour atteinte à l'environnement. Elles concernaient essentiellement des nuisances sonores et olfactives. Vingt-deux dossiers de plaintes ont été d'ores et déjà clôturés.

E10 Biodiversité

Données du Groupe

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Sites dont les activités ont un impact potentiel sur des zones à biodiversité de haute valeur	nombre	9	9	11	15	16

L'indice de biodiversité correspond au nombre de sites qui déploient leurs activités au sein ou à proximité de zones revêtant un haut intérêt pour la biodiversité, définies par les autorités régionales, nationales ou par des conventions internationales.

L'entreprise est convaincue que ses activités actuelles ont peu d'incidences néfastes sur la biodiversité au niveau des sites où elle est présente. Pour faire face à la pollution issue de ses activités du passé, elle met en œuvre des projets d'assainissement des sols et des nappes phréatiques (voir annexe E8).

Seize sites ont déclaré exercer leurs activités à proximité d'une zone classée, sensible pour la biodiversité.

La stratégie d'Umicore comprend la réalisation d'une étude d'incidence détaillée sur l'environnement dans le cadre de ses principaux investissements, acquisitions et transferts fonciers.

Rapport d'activité social

Table des matières

Chiffres clés sociaux **132**

Annexes aux chiffres clés sociaux **132**
S1 Portée du rapport d'activité social 132
S2 Effectifs 133
S3 Développement du personnel 136
S4 Employeur attrayant 137
S5 Engagement vis-à-vis de la collectivité locale 138
S6 Relations avec les travailleurs 139
S7 Code de conduite 140
S8 Approvisionnement durable 140
S9 Santé des travailleurs 142
S10 Santé au travail 143
S11 Sécurité au travail 145

Chiffres clés sociaux

	unité	notes	2009	2010	2011	2012	2013
Effectif total (dont sociétés associées)	nombre	S2	13.728	14.386	14.572	14.438	14.057
Contrats temporaires	% de l'effectif	S2	3,83	4,01	4,77	4,21	3,42
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	S3	44,05	43,30	51,94	50,72	45,18
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	S3	-	-	87,16	91,80	95,65
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	S4	2,59	3,78	3,84	3,20	3,33
Employés travaillant dans un site reconnu en tant qu'employeur attrayant	% de l'effectif	S4	-	-	52,64	68,31	72,63
Dons	milliers d'€	S5	1.106,48	1.009,38	1.751,02	1.759,18	1.612,80
Sites dotés d'un plan de communication externe	% sites	S5	-	-	59,70	62,69	63,24
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	S6	71,15	68,92	69,81	70,80	71,33
Taux d'absentéisme	%	S9	2,64	2,86	3,03	2,69	2,76
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' (1)	%	S10	-	-	5,2	4,3	2,6
Nombre de maladies professionnelles	nombre	S10	-	-	22	20	14
Travailleurs avec sensibilisation aux sels de platine	nombre	S10	-	-	4	6	4
Accidents mortels	nombre	S11	0	0	0	0	0
Accidents avec arrêt de travail	nombre	S11	48	56	60	49	35
Accidents avec arrêt de travail sous-traitants	nombre	S11	26	20	17	33	22
Taux de fréquence	accident/million d'heures de travail	S11	3,1	3,5	3,6	2,9	2,1
Taux de sévérité	jour perdus/milliers d'heures de travail	S11	0,08	0,13	0,11	0,11	0,10

(1) Rapport entre le nombre de résultats de contrôle biologique dépassant la valeur limite, fixée par Umicore pour chaque substance dangereuse, et le total de contrôles biologiques effectués.

Annexes aux chiffres clés sociaux

S1 Portée du rapport d'activité social

Au total, 102 sites consolidés sont inclus dans le rapport social. De nouveaux sites ont été ajoutés : Suzhou (Chine) et Bad Säckingen (Allemagne) pour Catalysis, et un second site à Cheonan (Corée du Sud) pour Energy Materials. Performance Materials a ouvert un bureau de représentation à Istanbul (Turquie) et mis un terme à ses activités à Melbourne (Australie) fin 2013 (les indicateurs sociaux du site de Melbourne sont tout de même inclus dans le rapport 2013).

34 sites de petite envergure (moins de 20 travailleurs) ont été dispensés de rendre compte de la répartition des heures de formation par sexe et catégories professionnelles, de l'état d'avancement du plan d'amélioration visant à faire d'Umicore un employeur attrayant ou de l'objectif relatif aux relations avec les parties prenantes.

Pour les indicateurs sociaux, les sites rapportent les données sur l'année entière. Les données relatives à l'état d'avancement des objectifs sociaux couvrent le troisième trimestre. Les mesures prévues au quatrième trimestre figurent aussi dans ce rapport.

Les indicateurs présentés se basent sur les données de sociétés entièrement consolidées, sauf mention contraire. Une remarque est donnée sous le tableau ou le graphique correspondant afin de mettre en évidence les indicateurs figurant pour la première fois au rapport. Ceux-ci ont majoritairement trait au champ d'application de la stratégie Vision 2015. Pour faciliter la lecture, les catégories d'indicateurs relevant spécifiquement de la Vision 2015 sont assorties d'une mention "Vision 2015". Pour en savoir plus sur l'état d'avancement de ces objectifs, consultez le rapport de gestion aux pages 8 à 25 et la revue par business group aux pages 26 à 41 du présent rapport. Pour obtenir de plus amples informations sur l'approche de management social d'Umicore, rendez-vous à l'adresse : **www.umicore.com/sustainability/social/**

S2 Effectifs

Données du Groupe

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Effectif total (dont sociétés associées)	nombre	13.728	14.386	14.572	14.438	14.057
Effectif des entreprises consolidées	nombre	9.313	9.558	10.164	10.396	10.190
Effectif des sociétés associées	nombre	4.415	4.828	4.408	4.042	3.867
Employés masculins	nombre	7.353	7.546	7.972	8.121	7.996
Employés féminins	nombre	1.960	2.012	2.192	2.275	2.194
Employés à temps plein	nombre	-	-	9.494	9.699	9.491
Employés à temps partiel	nombre	-	-	670	697	699
Employés de < 25 ans	nombre	-	-	718	675	603
Employés entre 25 et 35 ans	nombre	-	-	2.796	2.968	2.909
Employés entre 36 et 45 ans	nombre	-	-	2.749	2.753	2.646
Employés entre 46 et 55 ans	nombre	-	-	2.951	2.982	2.937
Employés de > 55 ans	nombre	-	-	950	1.018	1.095
Contrats temporaires	% de l'effectif (sociétés consolidées)	3,83	4,01	4,77	4,21	3,42

Effectif total : nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel d'Umicore à la fin de la période dans les sociétés entièrement consolidées et les entreprises associées. Ces statistiques tiennent compte des travailleurs à temps partiel et sous CDD, mais pas des contrats passifs, des travailleurs en incapacité de travail de longue durée et des sous-traitants.

CDD : travailleurs employés sous contrat à durée déterminée, inclus dans les effectifs des entreprises entièrement consolidées.

Temps partiel : réduction volontaire du temps de travail de la part du travailleur dont le nombre de postes, de jours ou d'heures de travail est réduit.

EFFECTIF TOTAL

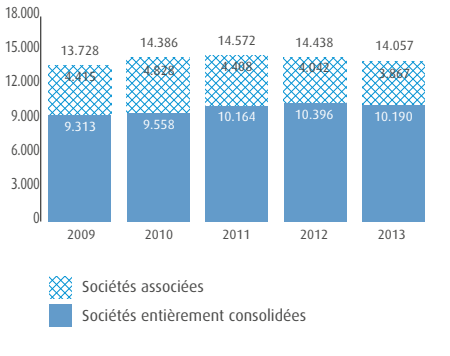

EFFECTIF - RÉPARTITION DES ÂGES

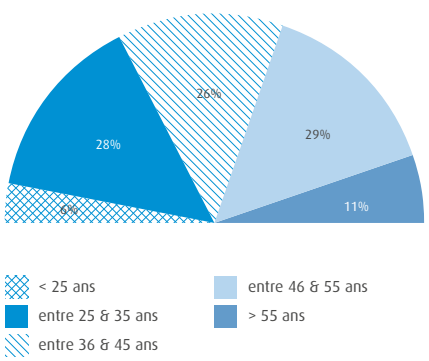

RÉPRESENTATION DES FEMMES PAR CATÉGORIE DE PERSONEL

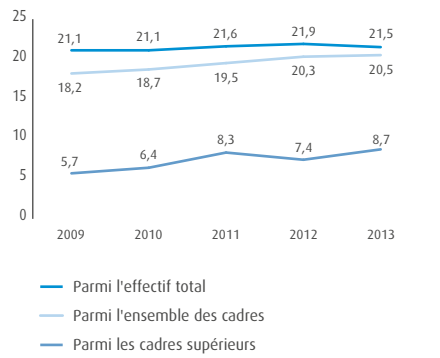

Données 2013 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Effectif total	nombre	7.730	864	1.139	3.026	1.298	14.057
Effectif des entreprises consolidées	nombre	6.631	839	702	1.698	320	10.190
Effectif des sociétés associées	nombre	1.099	25	437	1.328	978	3.867
Employés masculins	nombre	5.320	656	529	1.292	199	7.996
Employés féminins	nombre	1.311	183	173	406	121	2.194
Employés à temps plein	nombre	5.960	828	702	1.681	320	9.491
Employés à temps partiel	nombre	671	11	0	17	0	699
Contrats temporaires	% de l'effectif (sociétés consolidées)	4,71	1,31	0,14	1,24	1,25	3,42

Données 2013 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
Effectif total	nombre	2.340	2.884	5.331	2.345	1.157	14.057
Effectif des entreprises consolidées	nombre	2.173	1.828	2.737	2.345	1.107	10.190
Effectif des sociétés associées	nombre	167	1.056	2.594	0	50	3.867
Employés masculins	nombre	1.682	1.531	2.165	1.949	669	7.996
Employés féminins	nombre	491	297	572	396	438	2.194
Employés à temps plein	nombre	2.065	1.707	2.579	2.165	975	9.491
Employés à temps partiel	nombre	108	121	158	180	132	699
Contrats temporaires	% de l'effectif (sociétés consolidées)	5,89	1,15	3,84	3,75	0,63	3,42

Effectif total

L'effectif total a diminué de 381 salariés pour atteindre 14.057. Dans les sociétés entièrement consolidées, l'effectif a baissé de 206 personnes pour redescendre à 10.190. La baisse des effectifs s'est répartie sur tous les business groups et activités transversales de l'entreprise, à l'exception du business group Catalysis, qui employait 53 personnes de plus fin 2013. Dans les sociétés associées, les effectifs ont été réduits de 175 salariés en raison d'ajustements de la production.

Répartition par genre

La proportion de femmes dans les effectifs des sociétés entièrement consolidées était de 21,5%, soit un pourcentage qui reste compris dans une fourchette étroite entre 21% et 22% depuis ces cinq dernières années. Les femmes sont plus représentées dans les fonctions commerciales et administratives que dans les postes industriels. On relève des variations régionales significatives : la Belgique, le Nord de l'Europe et l'Amérique du Nord affichent un pourcentage de femmes salariées inférieur au reste du monde.

Contrats temporaires

Les contrats temporaires en pourcentage des effectifs des sociétés entièrement consolidées ont diminué pour atteindre 3,42% en 2013. Un certain nombre de contrats temporaires n'ont pas été renouvelés, en particulier au second semestre.

Répartition par genre des managers

Si le pourcentage total des femmes salariées est resté relativement stable (cf. ci-dessus), la proportion de femmes managers est en augmentation constante, passant de 18% en 2007 à 21% en 2013. Le pourcentage de femmes au sein du senior management a également augmenté, passant de 7,4% en 2012 à 8,7% en 2013.

Vue d'ensemble des sites et des effectifs

	Sites de production	Autres sites	Effectifs
Europe			
Autriche	1		140
Belgique	8 (1)	3 (2)	3.111 (79)
République tchèque		1	2
Danemark		1	13
France	5	2	785
Allemagne	8 (2)	3 (2)	2.506 (395)
Hongrie		1	4
Irlande	1 (1)		240 (240)
Italie	1	3 (1)	85 (21)
Liechtenstein	1		86
Luxembourg		1	10
Pays-Bas	2		124
Norvège	1		54
Pologne		2 (1)	12 (2)
Portugal		1	10
Russie		1	7
Slovaquie	1		42
Espagne		2 (1)	15 (3)
Suède	2 (1)	1	201 (159)
Suisse	1	2	30
Turquie		1	1
Royaume-Uni	1	7 (4)	248 (196)
Asie-Pacifique			
Australie	1	2	18
Chine	11 (4)	6 (1)	1.994 (1.151)
Inde	1	2	82
Japon	4	3 (1)	176 (10)
Malaisie	1		63
Philippines	1		82
Corée du Sud	3 (1)	1	474 (167)
Taïwan	1	1	23
Thaïlande	1	1	114
Émirats arabes unis		1 (1)	4 (4)
Amérique du Nord			
Canada	3		234
Etats-Unis	8	4 (2)	630 (25)
Amérique du Sud			
Argentine	1		44
Brésil	3	1 (1)	659 (1)
Pérou	1 (1)		436 (436)
Afrique			
Afrique du Sud	3 (1)	1	1.298 (978)
Total	**76 (12)**	**55 (17)**	**14.057 (3.867)**

Les chiffres entre parenthèses font référence aux "sociétés associées et coentreprises". Quand un site dispose à la fois de sites de production et de bureaux (p. ex. Hanau, Allemagne), il est uniquement classé dans les sites de production.

S3 Développement du personnel

Vision 2015

Données du Groupe

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Sites dotés d'un plan local de formation et d'épanouissement professionnel des employés	% de sites	-	-	59.60	70,10	73,53
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif (sociétés consolidées)	-	-	87,16	91,80	95,65
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	44,05	43,30	51,94	50,72	45,18
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Hommes	heures/employé	-	-	53,20	51,75	45,82
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Femmes	heures/employé	-	-	47,37	46,04	42,26
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Cadre	heures/employé	-	-	61,84	64,15	41,41
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Autre catégorie du personnel	heures/employé	-	-	48,55	45,57	44,82

Heures de formation : nombre moyen d'heures de formations par salarié, incluant tous les types de formation (formelle, sur le site, e-learning, etc.) auxquels l'entreprise apporte un appui et qui sont pertinents pour la business unit ou l'entreprise. Le nombre total d'heures de formation est divisé par le total des effectifs des sociétés entièrement consolidées.

NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR EMPLOYÉ

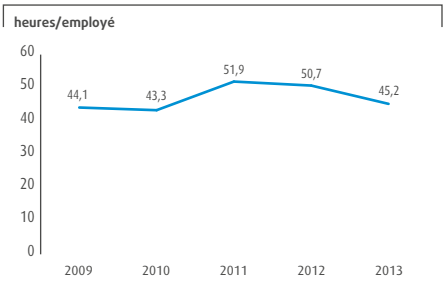

NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR CATEGORIE DE PERSONNEL

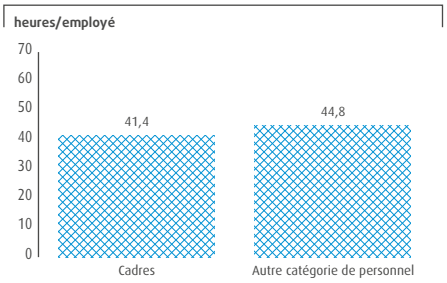

NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR EMPLOYÉ - HOMME/FEMME

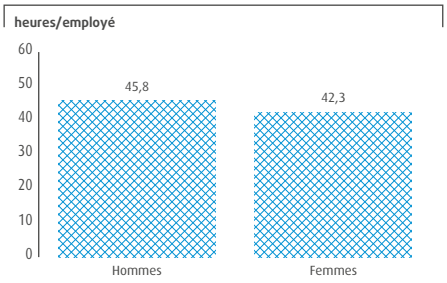

Données 2013 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Nombre d'heures moyen de formation par employé	heures/employé	41,16	41,27	71,01	54,39	33,36	45,18
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif (sociétés consolidées)	98,56	94,68	100,00	81,42	100,00	95,65

Données 2013 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	60,51	47,26	34,11	48,53	32,98	45,18
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif (sociétés consolidées)	98,04	90,81	95,95	95,65	98,22	95,65

Heures de formation

En 2013, le nombre d'heures de formation moyen par travailleur a atteint 45,18. Ce chiffre est inférieur aux niveaux de 2012, mais conforme aux moyennes de 2009 et 2010. La moyenne a augmenté en 2011 et en 2012, influencée par la hausse des recrutements et le démarrage de plusieurs nouvelles activités.

Les données indiquent que les managers suivent un nombre d'heures de formation légèrement inférieur (41,41 heures) aux autres catégories de personnel (44,82 heures). En 2013, un système de gestion des formations a été lancé pour tous les managers dans le monde et les autres travailleurs en Belgique et en Allemagne. La poursuite du déploiement a été préparée pour toucher progressivement tous les travailleurs.

Évaluation annuelle

En 2013, près de 96% des travailleurs des sociétés entièrement consolidées ont fait au moins une fois sur l'année l'objet d'un entretien d'évaluation pour évoquer leur évolution de carrière. Bien que ce pourcentage soit élevé, de nouveaux efforts sont fournis afin d'atteindre 100% d'ici à 2015.

S4 Employeur attrayant

Vision 2015

Données du Groupe

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Sites dotés d'un plan local en vue de devenir un employeur attrayant	% de sites	-	-	70,15	76,12	82,35
Taux de départs volontaires	% de l'effectif (sociétés consolidées)	2,59	3,78	3,84	3,20	3,33
Départs volontaires - hommes	nombre	-	-	287	251	253
Départs volontaires - femmes	nombre	-	-	96	81	89
Départs volontaires - ancienneté < 3 ans	nombre	-	-	222	214	217
Départs volontaires - ancienneté > 3 ans	nombre	-	-	161	118	125
Employés travaillant dans un site reconnu en tant qu'employeur attrayant	% de l'effectif (sociétés consolidées)	-	-	52,64	68,31	72,63
Reconnaissances externes relatives aux employeurs attrayants	nombre	-	-	18	31	33

Départs volontaires : nombre de travailleurs qui quittent l'entreprise de leur plein gré (hors retraite et échéance d'un contrat à durée déterminée). Ce chiffre concerne les effectifs des sociétés entièrement consolidées.

Reconnaissance externe du statut d'employeur attrayant : prix ou consécration externe qui souligne la réputation d'employeur attrayant dont jouit un site ou Umicore.

DÉPARTS VOLONTAIRES

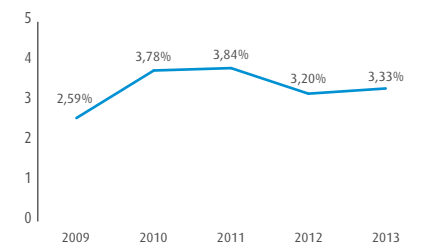

DÉPARTS VOLONTAIRES - ANCIENNETÉ

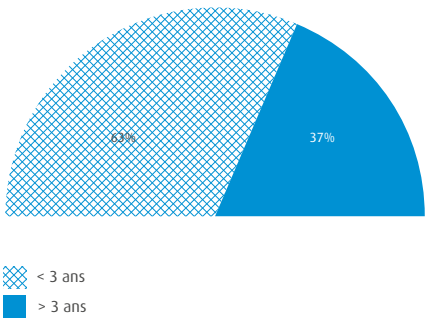

TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES PAR CONTINENT

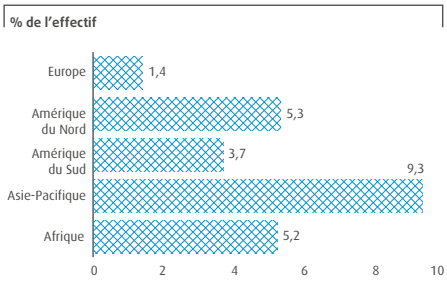

Données 2013 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Taux de départs volontaires	% de l'effectif (sociétés consolidées)	1,44	5,34	3,66	9,26	5,19	3,33

Données 2013 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
Taux de départs volontaires	% de l'effectif (sociétés consolidées)	3,99	5,84	2,32	1,65	4,10	3,33

Départs volontaires

Ces cinq dernières années, le pourcentage de départs volontaires a oscillé entre 2,6 et 3,8. Les 3,3% de 2013 restent dans cette fourchette. Comme les années précédentes, des différences régionales significatives sont observables, la zone Asie-Pacifique affichant le taux de rotation le plus élevé (9,3%) et l'Europe (1,4%) le plus faible. Le taux de rotation asiatique ne fait pas d'Umicore une exception. Il s'explique notamment par la compétitivité et la souplesse du marché de l'emploi dans les économies émergentes.

Départs volontaires - en fonction du sexe et de l'ancienneté

26% des départs volontaires sont des femmes, soit un pourcentage légèrement plus élevé que leur représentativité (21%) dans les effectifs des sociétés entièrement consolidées. En 2013, 63% des départs volontaires sont intervenus durant les trois premières années d'activité au sein de l'entreprise.

Reconnaissance externe

Umicore encourage ses sites à faire valoir leur statut d'employeur attrayant. Dans les pays où les effectifs d'Umicore sont importants, des programmes de ce type sont déjà en place. Ils offrent une visibilité et une reconnaissance élevées, surtout en Europe. Tous les sites belges et français ainsi que les principaux sites allemands font partie des Top Employers nationaux. En 2013, les sites brésiliens ont reçu le statut de Top Employer. Beaucoup de sites d'Umicore sont de petites ou moyennes structures. Leurs efforts de reconnaissance sont axés sur leur localité ou leur région, où des instances officielles de reconnaissance sont rarement disponibles. Dans certains cas, la reconnaissance peut émaner d'associations locales, telles qu'une fédération sectorielle ou la presse locale. Au total, 72,63% des salariés travaillent sur un site qui a été officiellement reconnu par une tierce partie en 2013.

Résultats de l'enquête d'opinion

Une enquête d'opinion internationale est régulièrement réalisée. L'enquête précédente s'est tenue en 2010 et la prochaine est prévue pour 2014. En 2013, tous les grands sites ont poursuivi la mise en œuvre de plans d'action visant à tirer des enseignements de l'enquête de 2010. L'objectif est d'améliorer encore le dialogue avec les travailleurs ainsi que leur bien-être.

S5 Engagement vis-à-vis de la collectivité locale

Vision 2015

Données du Groupe

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Sites dotés d'un plan définissant l'engagement vis-à-vis de la collectivité locale	% de sites	-	-	57,58	60,82	65,69
Total des dons	milliers €	1.106,48	1.009,38	1.751,02	1.759,18	1.612,80
Dons en cash	milliers €	966,61	865,34	1.568,80	1.514,60	1.373,82
Dons en nature	milliers €	89,10	73,59	104,97	159,98	152,27
Temps de travail libéré	milliers €	50,78	70,46	77,24	84,60	86,71
Sites dotés d'un plan de communication externe	% de sites	-	-	59,70	62,69	63,24

Dons : chaque business unit est invitée à allouer un budget annuel aux dons et aux parrainages consentis dans le cadre du programme de relations avec la collectivité de chaque site. Ce budget est censé correspondre à un montant égal à un tiers d'un pour cent de l'EBIT récurrent consolidé moyen annuel de la business unit (hors sociétés associées) des trois dernières années.

À compter de 2009, les dons ont été subdivisés en dons en espèces, dons en nature et bénévolat. Les dons à l'échelle du Groupe sont coordonnés par un comité philanthropique, qui rend compte à l'Administrateur Délégué.

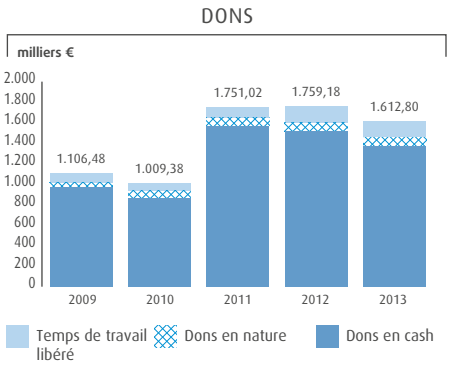

Données 2013 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Total des dons	milliers €	1.355,61	93,71	69,42	74,39	19,67	1.612,80

Données 2013 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
Total des dons	milliers €	190,39	132,04	163,61	558,80	567,96	1.612,80

Dons

En 2013, Umicore a effectué des dons pour un montant total de 1.613 milliers d'euros. Au niveau des business units, le montant total de 1.045 milliers d'euros est conforme à la recommandation de donner l'équivalent d'environ un tiers d'un pour cent de leur EBIT récurrent consolidé moyen annuel respectif des trois dernières années. Les dons complémentaires à l'échelle du Groupe ont atteint 568 milliers d'euros.

La plupart des dons effectués par les business units servent à financer des manifestations caritatives à proximité des sites, en appui aux collectivités locales. Cependant, les sièges de certaines business units soutiennent aussi des projets philanthropiques sur d'autres continents. À l'échelle du Groupe, les dons supervisés par le Comité philanthropique ont une portée planétaire. En 2013, les dons du Groupe sont allés notamment à deux grands projets pédagogiques de l'UNICEF en Haïti et en Inde, aux sinistrés des Philippines, à trois projets coordonnés par Entrepreneurs for Entrepreneurs, ainsi qu'à des projets en faveur de la mobilité durable menés par des étudiants.

Communication externe

63,24% des sites disposent d'un plan de communication externe en vue d'instaurer un dialogue de qualité avec les populations locales. En fonction de l'ampleur du site et de ses liens avec les collectivités locales, ces plans de communication consistent en des lettres d'information, audiences publiques, réunions avec les pouvoirs locaux, visites de site accessibles aux riverains et communiqués de presse publiés dans les médias locaux.

S6 Relations avec les travailleurs

Données du Groupe

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Employés representés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif (sociétés consolidées)	71,15	68,92	69,81	70,80	71,33

EMPLOYÉS REPRESENTÉS PAR UN SYNDICAT OU COUVERTS PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

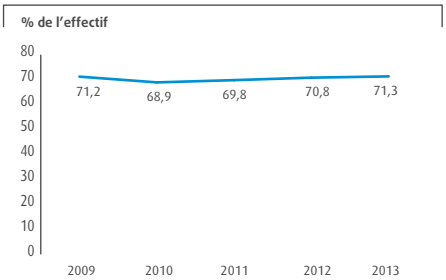

Données 2013 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif (sociétés consolidées)	87,95	8,82	94,16	30,15	59,38	71,33

Données 2013 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif (sociétés consolidées)	62,95	51,48	76,21	89,64	69,74	71,33

Convention collective de travail et syndicats

Au total, 71,3% des travailleurs d'Umicore sont syndiqués et/ou leurs salaires sont négociés dans le cadre d'une convention collective de travail. À l'échelon régional, on note d'importantes disparités en termes de représentation syndicale, la représentation la plus élevée revenant à l'Amérique du Sud et à l'Europe, la plus faible à l'Amérique du Nord et à la région Asie-Pacifique.

Convention de développement durable

En 2007, Umicore a signé une Convention de développement durable avec le syndical international IndustriALL, qui a été renouvelée en 2011 pour une période de quatre ans. Dans ce cadre, Umicore s'engage à respecter une série de principes : interdiction du travail des enfants et du travail forcé, liberté d'association des travailleurs et droit de négocier des conventions collectives de travail.

Tous les sites font l'objet d'un contrôle annuel. Selon ce dernier, aucun des sites d'Umicore ne présente un risque particulier de non-respect des principes de ladite convention.

S7 Code de conduite

En 2011, Umicore a établi pour la première fois un rapport interne systématique, à l'échelle du Groupe, concernant les principes du Code de conduite. Au total, 21 cas ont été signalés en 2013, impliquant 28 travailleurs. Le type d'action prise varie de la lettre d'avertissement au licenciement.

S8 Approvisionnement durable

Données 2013 par business group

		Approvisionnement direct et indirect				Approvisionnement indirect
	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate[2]
Fournisseurs [1] ayant approuvé la Charte d'approvisionnement durable	% fournisseurs	88	84	86	84	84

(1) Fournisseurs ayant reçu la Charte d'approvisionnement durable d'Umicore (uniquement les fournisseurs privilégiés de chaque business unit)
(2) Corporate comprend le département Procurement & Transportation et UMS Taiwan

Charte d'approvisionnement durable

Courant 2013, nos centrales d'achat régionales ont poursuivi la sélection de fournisseurs privilégiés suivant des critères tels que la taille, la situation géographique et le type de produit ou service fourni (dont ceux indispensables au fonctionnement des entités d'Umicore). Plusieurs business units ont également désigné leurs fournisseurs privilégiés et les ont invités à adhérer aux principes de la Charte d'approvisionnement durable ("la charte").

Parmi les entreprises sélectionnées figurent beaucoup de fournisseurs de biens et de services ainsi que quelques fournisseurs de matières premières (p. ex. métaux). Au total, 671 fournisseurs ont été sélectionnés. À la fin 2013, 84% de ces 671 fournisseurs avaient officiellement marqué leur accord sur les dispositions de la charte. Les business units ont sélectionné 396 autres fournisseurs, dont 86% avaient officiellement confirmé leur adoption de la charte à la fin 2013. Dans les business units qui avaient envoyé la demande d'adoption de la charte, le taux d'adhésion par les fournisseurs est à présent au même niveau que celui des centrales d'achat régionales. Les fournisseurs qui ont adopté la charte en 2013 représentent au total environ 800 millions d'euros de dépenses.

SCORE DES FOURNISSEURS À L'ÉVALUATION ECOVADIS

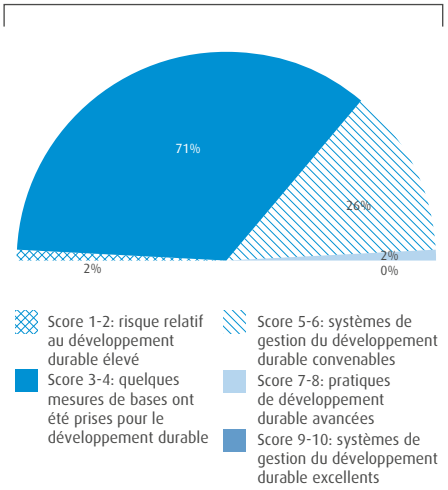

Évaluation des fournisseurs

Umicore a chargé Ecovadis d'évaluer la performance de 272 des 1.067 fournisseurs mentionnés ci-dessus en matière de développement durable. Leur sélection s'est effectuée sur la base d'une évaluation des risques, réalisée par Ecovadis, en termes de dépendance vitale, de durée de la relation et de dépenses y associées. Cette procédure a donné lieu à une fiche d'évaluation indiquant, d'une part un score global, d'autre part un score pour chaque catégorie de développement durable (environnement, travail, pratiques commerciales équitables et chaîne d'approvisionnement). Les points attribués vont de 1 à 10, 1 correspondant à un risque élevé en termes de développement durable.

Score moyen des fournisseurs évalués par thème - données du Groupe 2013

	Group
Environnement	4,4
Relations sociales et droits de l'homme	4,0
Intégrité	3,7
Chaîne d'approvisionnement	3,4
Total	4,0

Parmi les 272 fournisseurs retenus, 57 n'ont pas répondu au questionnaire. Sur les 215 fiches reçues, 152 entreprises affichaient un score de 3 ou 4, qui traduit la mise en œuvre de mesures standard en matière de développement durable. Seules quatre entreprises ont un score inférieur ou égal à 2, soit un risque élevé. 59 entreprises ont eu un score global supérieur à 4. Cela signifie que ces entreprises disposent soit "des systèmes de gestion du développement durable convenables" (55 entreprises), soit démontrent "des pratiques de développement durable avancées" (4 entreprises). Concernant le score moyen par catégorie, les fournisseurs ont inscrit le score moyen maximum sur le plan environnemental, mais le plus faible en matière de sensibilisation de leur chaîne d'approvisionnement au développement durable.

Évalué par Ecovadis, le groupe Umicore a obtenu un score de 6,7, qui le classe dans la catégorie avancée des acteurs dotés "d'une approche RSE structurée et proactive, d'engagements/politiques et de mesures tangibles pour faire face à des problèmes majeurs, et disposant d'informations détaillées sur la mise en œuvre et d'un reporting RSE solide relatif aux mesures et indicateurs de performance".

Méthodes alternatives d'évaluation des pratiques de développement durable des fournisseurs

Certaines business units ont adopté des mesures complémentaires ou alternatives pour s'assurer des pratiques de développement durable de leurs fournisseurs :

Umicore Precious Metals Refining Hoboken soumet ses fournisseurs à une procédure BPS (Business Partner Screening). La plupart des fournisseurs d'UPMR sont en réalité des clients finaux, à qui l'entité fournit un service de recyclage. Le BPS est censé offrir une plus grande marge de manœuvre pour gérer ce double statut client-fournisseur et aborde de façon plus détaillée des aspects tels que l'éthique professionnelle et la sécurité.

La business unit Cobalt & Specialty Materials a encore affiné son approche de la chaîne d'approvisionnement durable et a engagé un auditeur externe. Le cadre prévoit plusieurs outils permettant d'évaluer régulièrement ces fournisseurs et de limiter les incertitudes ou risques liés à leur gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Plans d'amélioration

Courant 2013, plusieurs business units ont lancé un programme avec certains des fournisseurs les moins bien notés en vue d'établir un plan d'amélioration. Dans les centrales d'achat régionales, plusieurs plans d'amélioration ont été implémentés avec des fournisseurs en relation avec les centrales d'achat régionales belge, brésilienne et française.

Formation en développement durable et approvisionnement durable

Un module d'e-learning a été mis à disposition en 2013 sur la nouvelle plate-forme My Campus, et ce afin d'augmenter l'attention portée à l'approvisionnement durable au sein de l'entreprise. En 2013, 337 personnes ont suivi ce module. Au Brésil, un programme de formation spécifique a été mis en œuvre dans le cadre de 11 séances d'apprentissage en ligne. 122 travailleurs ont été ainsi formés aux achats durables.

Approche en matière de minéraux provenant de zones de conflits

En 2012, la SEC (U.S. Securities and Exchange Commission) avait publié un règlement définitif concernant les minéraux issus de zones de conflits, conformément au chapitre 1502 du Dodd-Frank Act. En vertu de ce règlement, les entreprises américaines cotées en Bourse sont tenues de déclarer si l'étain, le tantale, le tungstène et l'or contenus dans leurs produits sont issus de la République Démocratique du Congo ou d'un pays limitrophe. Si Umicore n'est pas directement soumise aux obligations de déclaration du Dodd-Frank Act, nous utilisons ce règlement comme ligne de conduite pour nos activités. À cet égard, les sites de Precious Metals Refining de Hoboken et Guarulhos ont passé avec succès un audit indépendant et ont reçu en 2013 pour leurs activités de l'année précédente la certification «fonderie n'utilisant pas de matériaux provenant de zones de conflits», décernée par la LBMA (London Bullion Market Association). Les sites de Jewellery & Industrial Metal à Pforzheim et Bangkok ont été certifiés ces trois dernières années en tant que participant au programme Chain of Custody du RJC (Responsible Jewellery Council). Des audits indépendants similaires sont actuellement en cours ou prévus pour deux autres sites d'Umicore.

En 2013, parallèlement aux politiques et chartes existantes telles que le Code de conduite d'Umicore, la politique des droits de l'Homme et la Charte d'approvisionnement durable, Umicore a publié une politique spécifique en matière de «Chaîne d'approvisionnement responsable en minerais issus de zones de conflits ou à haut risque».

www.umicore.com/sustainability/stakeholders/ConflictMineralsPolicy/conflictMineralsPolicy.htm

Pour en savoir plus sur la relation d'Umicore avec ses fournisseurs, consultez le chapitre "Engagement envers les parties prenantes" à la page 169 et le rapport de gestion aux pages 8 à 25.

S9 Santé des travailleurs

Données du Groupe

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'absentéisme	%	2,64	2,86	3,03	2,69	2,76

Taux d'absentéisme : nombre total de jours de travail perdus pour cause de maladie, excepté l'incapacité de travail de longue durée et le congé de maternité. Ce chiffre se rapporte au nombre total de jours de travail par an.

L'incapacité de travail de longue durée commence après trois mois de maladie ininterrompue.

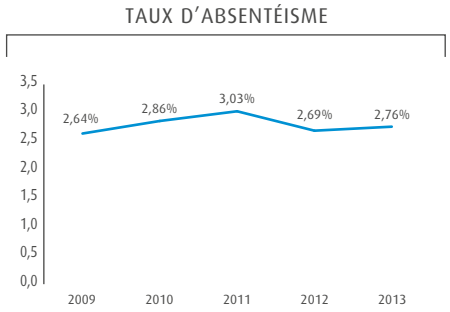

Données 2013 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Taux d'absentéisme	%	3,45	1,74	1,63	0,97	3,04	2,76

Taux d'absentéisme

Au cours des cinq dernières années, le taux d'absentéisme a fluctué entre 2,64% et 3,03%. En 2013, le taux d'absentéisme global s'est élevé à 2,76%. Nous avons constaté des variations régionales : le taux d'absentéisme est le plus élevé en Europe et le moins élevé en Asie-Pacifique.

S10 Santé au travail

Vision 2015

Tous les sites industriels consolidés où Umicore a le contrôle opérationnel sont inclus dans la portée du rapport sur la santé au travail. Par rapport à 2012, les données d'un site ne figurent plus au rapport pour cause de cessation des activités industrielles (Perafita, Portugal, Performance Materials). Deux sites ont été ajoutés à la portée du rapport : Himeji (Japon, Catalysis) et le centre de test de Suzhou (Chine, Catalysis). La portée globale du reporting concerne donc désormais 64 sites.

Les informations figurant dans cette annexe ne concernent que les travailleurs d'Umicore. Les données relatives à la santé au travail des sous-traitants n'y figurent pas.

Pour en savoir plus sur l'approche d'Umicore en matière de santé au travail, rendez-vous sur le site **www.umicore.com/sustainability/social/**

Données du Groupe

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' (1)	%	-	-	5,2	4,3	2,6
Taux d'exposition plomb (sang) (2)	%	-	-	1,4	0,5	0,9
Taux d'exposition arsenic (urine) (2)	%	-	-	2,2	1,4	1,6
Taux d'exposition cobalt (urine) (2)	%	-	-	22,1	14,8	10,7
Taux d'exposition cadmium (sang) (2)	%	-	-	0,8	1,7	0,6
Taux d'exposition cadmium (urine) (2)	%	-	-	1,5	3,0	1,0
Taux d'exposition nickel (urine) (2)	%	-	-	6	7,1	1,1
Travailleurs avec sensibilisation aux sels de platine	nombre	-	-	4	6	4
Travailleurs avec une perte auditive due au bruit	nombre	-	-	9	4	3
Travailleurs avec dermatites de contact	nombre	-	-	2	2	2
Travailleurs avec asthme professionnel dû à d'autres substances	nombre	-	-	0	1	0
Travailleurs avec troubles musculosquelettiques	nombre	-	-	11	7	5

(1) Rapport entre le nombre de résultats de contrôle biologique dépassant la valeur limite, fixée par Umicore pour chaque substance dangereuse, et le total de contrôles biologiques effectués.

(2) Le taux d'exposition à un métal spécifique s'entend comme le rapport entre le nombre de travailleurs dont le résultat de contrôle biologique dépasse la valeur limite fixée par Umicore pour ce métal et le nombre de travailleurs exposés à ce métal. Les valeurs limites d'Umicore sont basées sur les indices d'exposition biologique de l'American Conference of Governmental and Industrial Hygienists (réf. 2011) et sont au moins aussi strictes que les limitations légales en vigueur dans les pays où Umicore opère.

À l'horizon 2015, l'objectif d'Umicore est d'amener le biomarqueur d'exposition sous la valeur limite fixée par Umicore en interne pour chaque individu exposé. Ces valeurs limites sont les suivantes :

Cadmium : 2 microgrammes par gramme de créatinine dans les urines et 0,5 microgramme par 100 ml de sang.

Plomb : 30 microgrammes par 100 ml de sang.

Cobalt : 15 microgrammes par gramme de créatinine.

Arsenic et nickel : 30 microgrammes par gramme de créatinine.

Sels de platine : pas de nouveaux cas de sensibilisation.

Le nombre de maladies professionnelles correspond au nombre de travailleurs chez qui, pendant la période de reporting, on a diagnostiqué une nouvelle maladie professionnelle ou des symptômes liés au travail.

En 2013, 4.461 échantillons biologiques ont été prélevés chez des travailleurs exposés à au moins un des métaux susmentionnés (à l'exception des sels de platine). 113 relevés ont révélé un résultat dépassant la valeur limite interne, ce qui porte le taux de dépassement total à 2,6%, contre 4,3% en 2012. Tous les travailleurs exposés professionnellement font l'objet d'un suivi régulier par un médecin du travail.

Plomb

L'exposition professionnelle au plomb représente un risque sanitaire potentiel dans les business groups Energy Materials, Performance Materials et Recycling. Dans l'ensemble, 13 des 1.416 travailleurs exposés professionnellement ont dépassé la valeur limite de 30 µg/100 ml, ce qui porte le taux de dépassement pour le plomb à 0,9%, une valeur similaire au taux de 0,5% en 2012.

La majorité des dépassements a été enregistrée au niveau du business group Recycling et était imputable à une charge corporelle (body burden) plus importante en raison d'une exposition passée à Hoboken (Belgique, Recycling).

Les travailleurs présentant des dépassements ont été affectés à d'autres postes de travail et feront l'objet d'un suivi par le médecin du travail.

Arsenic

L'exposition professionnelle à l'arsenic est susceptible de se rencontrer dans les business groups Energy Materials, Performance Materials et Recycling. Au total, 864 travailleurs sont professionnellement exposés à l'arsenic, dont 14 ont présenté des dépassements en 2013, ce qui porte le taux de dépassement à 1,6% pour l'arsenic, soit une légère hausse par rapport au taux de 1,4% en 2012.

Cobalt

Dans l'ensemble, 698 travailleurs sont exposés professionnellement au cobalt, principalement au sein du business group Energy Materials. Les travailleurs dépassant la valeur limite ont été au nombre de 75, portant le taux de dépassement à 10,7%, soit une baisse significative par rapport au taux de 14,8% en 2012.

Tous les dépassements ont été recensés dans les business units Cobalt & Specialty Materials et Rechargeable Battery Materials. Depuis de nombreuses années, ces business units déploient une approche en matière de santé au travail pour le cobalt, dont le contrôle biologique. En 2011, la valeur limite biologique a été abaissée de 30 à 15 microgrammes par gramme de créatinine, conformément aux données les plus récentes de la littérature scientifique sur l'exposition professionnelle et la toxicité du cobalt. Les business units mettent actuellement en œuvre des plans d'action pour réduire significativement l'exposition au cobalt au travail. Par exemple, les nouveaux fours à cobalt du site d'Olen (Belgique, Energy Materials) ont été conçus pour être utilisés sans équipement de protection individuel.

Cadmium

L'exposition professionnelle au cadmium représente un risque sanitaire potentiel dans les business groups Performance Materials et Recycling.

Le cadmium dans les urines est un excellent biomarqueur de l'exposition à long terme, tandis que le cadmium dans le sang traduit une exposition professionnelle plus récente.

En 2013, 686 travailleurs ont été professionnellement exposés au cadmium.

La valeur limite de cadmium dans les urines a été dépassée chez 7 travailleurs, ce qui représente un taux de dépassement de 1,0%, contre 3,0% en 2012.

Au sein du business group Performance Materials, 3 travailleurs ont dépassé la valeur limite interne de cadmium dans les urines. Tous ces travailleurs étaient employés au sein de la business unit Technical Materials.

Dans le business group Recycling, 4 des travailleurs exposés ont dépassé les valeurs limites de cadmium dans les urines, dont 3 à Hoboken (Belgique) et 1 à Amsterdam (Pays-Bas).

Des mesures techniques supplémentaires sont actuellement mises en œuvre pour réduire d'avantage cette exposition à l'avenir. En outre, des mesures de précaution telles que la rotation du personnel, le respect strict des consignes de protection respiratoire et d'hygiène corporelle sont mises en place en vue de minimiser l'exposition.

Quatre travailleurs ont dépassé la valeur limite de cadmium dans le sang, soit un taux de dépassement de 0,6%. Le cadmium dans le sang est un bon biomarqueur indiquant une exposition plus récente au cadmium.

Nickel

Les business groups Energy Materials, Performance et Recycling présentent une exposition professionnelle au nickel. En 2013, dans l'ensemble, 797 travailleurs ont été exposés au nickel, dont 9 ont dépassé les valeurs limites internes, contre 54 l'an dernier. Ceci correspond àt un taux de dépassement de 1,1%, contre 7,1% en 2012.

Cette amélioration significative s'explique essentiellement par l'ambitieux plan mené sur le site de Subic (Philippines, Energy Materials) en vue d'améliorer le contrôle intégré des installations de production de carbonate et d'oxyde de nickel, tout en poursuivant les campagnes sur l'hygiène personnelle au travail.

Sels de platine

Les business groups Catalysis et Recycling ont des postes de travail qui présentent une exposition aux sels de platine.

En 2013, une sensibilisation aux sels de platine a été découverte chez quatre travailleurs, contre six en 2012. Deux d'entre eux étaient employés au sein du business group Catalysis, les deux autres au sein du business group Recycling. Ces travailleurs ont été soit transférés dans un atelier exempt d'exposition à ces substances, soit équipés d'équipements individuels offrant un niveau de protection accru. Tous les travailleurs exposés aux sels de platine font l'objet d'une surveillance dans le cadre d'un programme de santé au travail et passent régulièrement des examens de dépistage des allergies.

Autres risques en matière de santé au travail

En 2013, un diagnostic de perte auditive due au bruit industriel a été posé chez trois travailleurs. Deux travailleurs ont développé une dermatite de contact et cinq des troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle. Toutes les personnes concernées font l'objet d'un suivi médical par le médecin du travail. Des mesures ont été prises pour éviter une détérioration de leur état.

S11 Sécurité au travail

Vision 2015

Au total, 78 sites consolidés sont inclus dans le rapport de sécurité au travail. Par rapport à 2012, un site (Foshan, Chine, Recycling) n'est plus repris dans le rapport de sécurité en raison de la cessation de ses activités, mais 5 nouveaux sites ont été ajoutés : Bad Sackingen (Allemagne, Catalysis), Tokoname (Japon, Catalysis), Himeji (Japon, Catalysis), Cheonan (Corée du Sud, Energy Materials) et Raleigh (États-Unis, siège administratif). Pour en savoir plus sur l'approche d'Umicore en matière de gestion de la sécurité, rendez-vous sur le site **www.umicore.com/sustainability/social/**.

Les informations figurant dans cette annexe ne concernent que les travailleurs d'Umicore. Les données relatives à la santé au travail des sous-traitants sont communiquées séparément.

L'objectif d'Umicore est de parvenir à zéro accident avec arrêt de travail à l'horizon 2015.

Données du Groupe

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Accidents mortels	nombre	0	0	0	0	0
Accidents mortels sous-traitants	nombre	0	0	0	0	0
Accidents avec arrêt de travail	nombre	48	56	60	49	35
Accidents avec arrêt de travail sous-traitants	nombre	26	20	17	33	22
Taux de fréquence		3,1	3,5	3,6	2,9	2,1
Taux de fréquence sous-traitants		11,08	7,91	5,50	10,06	5,76
Jours calendaires perdu	nombre	1.280	2.090	1.771	1.897	1.726
Taux de sévérité		0,08	0,13	0,11	0,11	0,10
Blessures déclarables (RI)	nombre	352	210	221	160	146
Taux de fréquence RI		22,9	13,3	13,3	9,3	8,7
Taux des sites sans accidents avec arrêt de travail / total des sites ayant rapporté	%	-	-	77	85	79
Sites certifiés OHSAS 18001	%	14,5	28,0	30,0	32,0	32,8

Définition

Travailleur d'Umicore : individu qui fait partie de l'effectif total d'Umicore. Un travailleur d'Umicore peut être employé à temps plein, à temps partiel ou sous contrat à durée déterminée.

Sous-traitant : personne ne faisant pas partie de l'effectif total d'Umicore, qui fournit des services à cette dernière sur un de ses sites, conformément à un contrat.

Accident mortel : accident du travail ayant entraîné la mort.

Accident avec arrêt de travail : accident du travail entraînant plusieurs jours d'incapacité de travail.

Accident à déclarer : accident du travail nécessitant plusieurs interventions de premiers soins ou un programme de travail adapté, à l'exclusion des accidents avec arrêt de travail.

Taux de fréquence : nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées.

Taux de gravité : nombre de jours civils d'incapacité découlant d'un accident avec arrêt de travail par millier d'heures travaillées.

Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

TAUX DE FRÉQUENCE

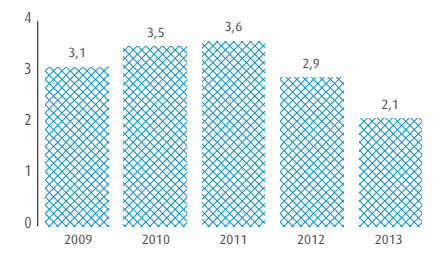

TAUX DE SÉVÉRITÉ

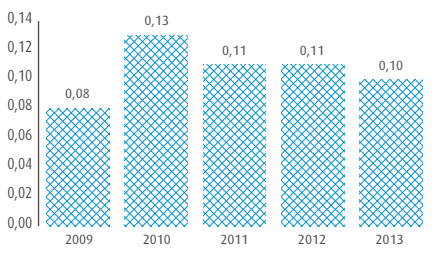

Données 2013 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Accidents avec arrêt de travail	nombre	26	4	1	4	0	35

Données 2013 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
Accidents mortels	nombre	0	0	0	0	0	0
Accidents avec arrêt de travail	nombre	4	6	9	15	1	35
Taux de fréquence	par million d'heures travaillées	1,1	2,0	2,0	4,2	0,5	2,1
Jours calendrier perdus	nombre	416	365	408	532	5	1.726
Taux de sévérité	par milliers d'heures travaillées	0,11	0,12	0,09	0,15	0,00	0,10

En 2013, on a enregistré 35 accidents avec arrêt de travail, contre 49 en 2012, soit un taux de fréquence de 2,1 en baisse par rapport à 2,9 en 2012. Au total, 1.726 jours civils ont été perdus en raison d'accidents avec arrêt de travail, soit un taux de gravité de 0,10, contre 0,11 en 2012.

Le nombre d'accidents à déclarer a atteint 146, contre 160 en 2012. En 2013, le taux de fréquence des accidents à déclarer a atteint 8,7.

Au total, 22 accidents avec arrêt de travail ont été consignés pour les sous-traitants, contre 33 en 2012, soit un taux de fréquence de 5,8, contre 10,0 en 2012.

En 2013, 79% des sites déclarants n'ont recensé aucun accident avec arrêt de travail, contre 77% en 2012. Vingt-et-un des 64 sites sont certifiés OHSAS 18001, le système de management de la santé et de la sécurité au travail, contre 20 en 2012.

Vingt-six accidents avec arrêt de travail, soit 74% de leur total, se sont produits en Europe. Sur ce total, 20 se sont produits sur des sites belges et 5 sur des sites allemands. Sur les sites du continent américain, on a recensé 5 accidents, alors que 4 sont survenus dans la région Asie-Pacifique.

En janvier 2014, un accident survenu sur le site d'Umicore à Olen (Belgique) a coûté la vie à deux travailleurs. Les premières conclusions indiquent que l'accident a été provoqué par une accumulation inattendue d'hydrogène dans la citerne où les deux travailleurs effectuaient des travaux de maintenance. Un rapport provisoire a été remis à l'Inspection de Contrôle du Bien-être au Travail et une procédure a été mise en place afin de partager au sein du Groupe les enseignements tirés de l'accident.

En 2013, le business group Catalysis a enregistré 4 accidents avec arrêt de travail, dont 3 dans la business unit Automotive Catalyst. Le nombre total de jours d'arrêt de travail a atteint 416, soit un taux de fréquence de 1,1 et un taux de gravité de 0,11. Le business group poursuit la mise en œuvre du programme SafeStart® sur tous ses sites d'exploitation. Ce programme est axé sur les attitudes habituelles et non intentionnelles en matière de sécurité. La business unit investit aussi massivement dans l'échange des meilleures pratiques. Elle a élaboré des tableaux de formation à la sécurité pour chaque fonction. Les progrès sont suivis à l'aide d'un tableau de bord d'indicateurs. Le système de management de tous les sites de production d'Automotive Catalyst est certifié OHSAS 18001. À la fin de l'année, le site de South Plainfield (Etats-Unis, Recycling et Catalysis) n'avait connu aucun accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants depuis plus de cinq ans. Les sites d'Americana (Brésil, Catalysis), Karlskoga (Suède, Catalysis) Auburn Hills (Etats-Unis, Catalysis), Tsukuba (Japon, Catalysis) et Suzhou (Chine, Catalysis) n'ont plus connu aucun accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants depuis au moins trois ans.

Le business group Energy Materials a enregistré 6 accidents avec arrêt de travail, contre 9 en 2012. Au total, 365 jours civils ont été perdus, soit un taux de fréquence de 2,0 et un taux de gravité de 0,12. Trois accidents ont eu lieu au sein de la business unit Cobalt & Specialty Materials, deux chez Electro-Optic Materials et un chez Rechargeable Battery Materials. La business unit Thin Film Products n'a pas enregistré d'accident avec arrêt de travail. La business unit Rechargeable Battery Materials a déployé un programme de leadership en matière de sécurité. Celui-ci repose sur une observation des comportements et une technique d'intervention dans le cadre de son programme de sécurité ACCE (Awareness, Competence, Compliance, Excellence - Sensibilisation,

Compétence, Conformité, Excellence). Trois sites se sont distingués par leurs résultats excellents et constants en matière de sécurité, puisqu'ils affichent au moins cinq ans sans accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants. Il s'agit de Dundee (Royaume-Uni, Energy Materials), Fort Saskatchewan (Canada, Energy Materials) et Hsinchu Hsien (Taïwan, Energy Materials).

Le business group Performance Materials a enregistré 9 accidents avec arrêt de travail, contre 10 en 2012. Au total, 408 jours civils ont été perdus. Le taux de fréquence a atteint 2,0 et le taux de gravité 0,09. Six accidents avec arrêt de travail sur 9 se sont produits dans la business unit Zinc Chemicals. La business unit Technical Materials a recensé deux accidents avec arrêt de travail. La business unit Building Products a enregistré un accident, et les business units Platinum Engineered Materials et Electroplating aucun. La business unit Zinc Chemicals a poursuivi le déploiement et l'amélioration de son programme "Safety for a better life" en impliquant activement tout le personnel, sous la conduite d'un comité de sécurité de la business unit. Parmi les principaux éléments de ce programme figurent des tournées d'observation de la sécurité avec l'équipe de direction de la business unit, la formation et le déploiement de standards sur les principaux aspects de la sécurité. Les progrès sont suivis à l'aide d'un tableau de bord d'indicateurs positifs et négatifs. Les autres business units continuent de mettre en œuvre des programmes de sécurité établis en interne, créés en fonction de leurs besoins et priorités. Entre autres éléments novateurs figurent les calendriers et vidéos "Sécurité" de la business unit, les réunions Galeries Sécurité et les ateliers. À la fin 2013, le site de Vicenza (Italie, Performance Materials) affichait plus de cinq ans sans accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants. Le site de Vilvoorde (Belgique, Building Products) n'a plus connu d'accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants depuis plus de trois ans.

Le business group Recycling a enregistré 15 accidents avec arrêt de travail, contre 23 en 2012. Au total, 532 jours civils ont été perdus. Le taux de fréquence est de 4,2 et le taux de gravité de 0,15. La business unit Precious Metal Refining, qui comptabilise 13 accidents avec arrêt de travail, poursuit la mise en œuvre du programme SafeStart® dans tous ses départements. Le site de Hoboken (Belgique, Recycling) déploie une formation au leadership SafeMap® pour tous ses managers et superviseurs. La business unit Jewellery & Industrial Materials a terminé la mise en œuvre d'un programme de sécurité articulé autour de quatre axes : rôles et responsabilités, standards et formation, sécurité et dialogue, et enquête en cas d'incident.

Un autre accident avec arrêt de travail a eu lieu au niveau Corporate dans l'un des bureaux d'Umicore Marketing Services.

Déclaration de gouvernance d'entreprise

Table des matières

Rapport de gouvernance d'entreprise 150
G1 Contexte de gouvernance d'entreprise 150
G2 Structure organisationnelle 150
G3 Actionnaires 150
G4 Conseil d'administration 151
G5 Comité de direction 152
G6 Informations pertinentes en cas d'offre publique d'acquisition 152
G7 Conflits d'intérêts (articles 523-524ter du Code des sociétés) 155
G8 Commissaire 155
G9 Code de conduite 155
G10 Délit d'initié et manipulation boursière 155
G11 Mise en conformité avec le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 155

Rapport de rémunération 2013 156
G12 Rémunération du Conseil d'administration 156
G13 Rémunération de l'Administrateur Délégué et du Comité de direction 158
G14 Transactions et détention d'actions et d'options sur actions en 2013 162
G15 Changement de l'enveloppe de rémunération depuis la fin de l'année 2013 163

Gestion des risques et contrôle interne 165
G16 Gestion des risques 165
G17 Catégorisation des risques 166
G18 Description des risques 166

Engagement envers les parties prenantes 169
G19 Fournisseurs 169
G20 Clients 169
G21 Effectifs 170
G22 Investisseurs et bailleurs de fonds 170
G23 Société 170
G24 Sociétés associées et coentreprises 171
G25 Secteur public et autorités 171
G26 Répartition du retour économique 172

Conseil d'administration 174

Comité de direction 176

Senior Management 177

Rapport de gouvernance d'entreprise

G1 Contexte de gouvernance d'entreprise

Umicore a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 comme code de référence.

Ce code est disponible en anglais, en français et en néerlandais sur le site Internet de la Commission Corporate Governance (**www.corporategovernancecommittee.be**).

La Charte de gouvernance d'entreprise décrit de manière détaillée la structure de gouvernance de l'entreprise, ainsi que les politiques et les procédures du Groupe Umicore. Cette Charte peut être consultée sur le site Internet d'Umicore (**www.umicore.com/governance**), ou obtenue auprès de son département Group Communications.

Umicore a exposé sa mission, ses valeurs et les fondements de sa philosophie organisationnelle dans un document intitulé "The Umicore Way". Ce document décrit la façon dont Umicore envisage sa relation avec ses clients, ses actionnaires, ses collaborateurs et la société en général.

En termes de philosophie organisationnelle, Umicore opte pour la décentralisation et pour l'octroi d'une large autonomie à chacune de ses business units. Celles-ci veillent à leur tour à contribuer à la création de valeur pour le Groupe et à adhérer aux stratégies, aux politiques, et aux normes de celui-ci, ainsi qu'à sa démarche en faveur du développement durable.

Dans ce contexte, Umicore estime qu'une structure appropriée de gouvernance d'entreprise est une condition essentielle dans une optique de succès à long terme. Ceci suppose un processus décisionnel efficace, basé sur une répartition claire des responsabilités. Ce système doit permettre unéquilibre optimal entre la culture d'entrepreneuriat au niveau des business units et des procédés efficaces de pilotage et de contrôle. La Charte de gouvernance d'entreprise définit de manière plus détaillée les responsabilités des actionnaires, du Conseil d'administration, de l'Administrateur Délégué et du Comité de direction ainsi que le rôle spécifique du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération. Cette Déclaration fournit des informations sur les enjeux de la gouvernance concernant pour l'essentiel l'exercice 2013.

G2 Structure organisationnelle

Le Conseil d'administration est l'organe décisionnel suprême d'Umicore, sauf pour les questions que le Code des sociétés et les statuts d'Umicore réservent aux actionnaires. Le Conseil d'administration est assisté dans ses missions par un Comité d'audit et un Comité de nomination et de rémunération. La gestion courante d'Umicore a été déléguée à l'Administrateur Délégué, qui est également président du Comité de direction. Le Comité de direction se charge d'élaborer la stratégie globale pour la Société et de la soumettre à l'analyse et à l'aval du Conseil d'administration. Il est responsable de la mise en œuvre de la stratégie et doit assurer la supervision efficace des business units ainsi que des fonctions centralisées. Le Comité de direction a également la responsabilité d'analyser les différents risques et opportunités que pourrait rencontrer Umicore à court, moyen ou long terme (voir section sur la gestion des risques) et de faire en sorte que des systèmes soient mis en place afin de les gérer. Le Comité de direction est collégialement responsable de la définition et de la mise en œuvre de la démarche d'Umicore en faveur du développement durable.

Umicore est organisée en business groups, qui comprennent à leur tour des business units partageant des caractéristiques communes en termes de produits, de technologies et de marchés d'utilisateurs finaux. Certaines business units sont subdivisées en business lines, orientées vers leur marché. Afin d'apporter une structure d'assistance à l'échelle du Groupe, Umicore dispose de plates-formes de gestion régionale en Amérique du Sud, en Chine, en Amérique du Nord et au Japon. Le siège du Groupe est établi en Belgique. Il remplit, pour l'ensemble du Groupe, une série de fonctions de support, comme les finances, les ressources humaines, l'audit interne, les questions juridiques, la fiscalité et les relations avec le public et les investisseurs.

G3 Actionnaires

3.1 Actions émises – structure du capital

Au 31 décembre 2013, 120.000.000 actions d'Umicore étaient en circulation. L'historique de la représentation du capital d'Umicore est disponible sur **www.umicore.com/investorrelations**. L'identité des actionnaires ayant déclaré une participation égale ou supérieure à 3% au 31 décembre 2013 est consultable sous la rubrique "Comptes annuels abrégés de la société mère" (p. 115-117).

Au 31 décembre 2013, Umicore détenait 10.228.661 actions propres, soit 8,52% de son capital. Les informations concernant l'autorisation des actionnaires dans le cadre du rachat d'actions par Umicore et la situation actuelle concernant les rachats sont respectivement consultables dans la Charte de gouvernance d'entreprise et sur le site Internet d'Umicore.

Pendant l'exercice, 296.912 actions propres ont été affectées à l'exercice d'options sur actions du personnel et 25.300 ont servi à l'octroi d'actions, dont 2.900 aux membres du Conseil d'administration, 19.000 aux membres du Comité de direction et 3.400 dans le cadre de la conversion partielle du bonus de l'Administrateur délégué en actions.

3.2 Politique et paiement des dividendes

Umicore s'efforce de payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Il n'existe pas de ratio fixe pour la distribution de dividendes. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire (ou annuelle) des actionnaires. Il ne sera payé aucun dividende si celui-ci est susceptible de nuire à la stabilité financière de l'entreprise.

En 2013, Umicore a payé un dividende brut de € 1,00 par action pour l'exercice 2012, soit un montant identique au dividende brut relatif à l'exercice 2011.

En août 2013, conformément à la politique d'Umicore en matière de dividende, le Conseil a décidé de payer un acompte sur dividende correspondant à la moitié du dividende total versé l'année précédente. Par conséquent, un acompte sur dividende brut de € 0,50 par action a été versé le 5 septembre 2013. Le 5 février 2014, le Conseil a décidé de proposer aux actionnaires un dividende brut total de € 1,00 par action pour l'exercice 2013. Si l'affectation des bénéfices proposée aux actionnaires est adoptée, le dividende brut distribué en mai 2014 se chiffrera dès lors à € 0,50 par action (c.-à-d. le dividende total diminué de l'acompte sur dividende préalablement payé).

Le System Paying Agent retenu pour le paiement du dividende de 2013 est :

KBC Bank
Avenue du Port 2
1080 Bruxelles

3.3 Assemblées générales des actionnaires en 2013

Les statuts d'Umicore stipulent que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires a lieu le dernier mardi d'avril à 17 heures.

L'Assemblée générale annuelle de 2013 a eu lieu le 30 avril 2013. Lors de cette assemblée, les actionnaires ont adopté les résolutions classiques concernant les comptes annuels, l'affectation des résultats et la décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats respectifs en 2012. En outre, Isabelle Bouillot a été reconduite dans son mandat d'administrateur pour trois ans et le mandat d'administrateur indépendant de Shohei Naito a été renouvelé pour un an. Frans van Daele a été nommé comme administrateur pour trois ans, mais suite à sa nomination comme chef de cabinet de SM le Roi Philippe il a remis sa démission en juillet 2013. Les actionnaires ont également nommé Barbara Kux au poste de nouvel administrateur indépendant à compter du 1er janvier 2014 pour une durée arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2017. L'Assemblée générale annuelle des actionnaires a aussi approuvé la rémunération du Conseil pour 2013. Les informations détaillées concernant la rémunération des administrateurs en 2013 peuvent être consultées dans le Rapport de Rémunération.

Enfin, une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires également tenue le 30 avril 2013 a renouvelé l'autorisation accordée à la Société et à ses filiales d'acquérir des actions Umicore sur le marché réglementé dans les limites de 10% du capital social, à un prix par action compris entre € 4 et € 75, pour une période expirant le 30 juin 2015.

G4 Conseil d'administration

4.1 Composition

Le Conseil d'administration, dont les membres sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires à majorité simple, sans quorum de présence, doit être composé d'au moins six membres. Leur mandat ne peut pas dépasser quatre ans. Dans la pratique, ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles.

Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale des actionnaires, à la majorité simple. Aucun quorum de présence n'est d'application pour la révocation d'administrateurs. Les statuts permettent au Conseil de coopter des administrateurs en cas de poste vacant. L'Assemblée générale des actionnaires suivante doit ensuite décider de la nomination définitive de l'administrateur en question. Ce dernier termine le mandat de son prédécesseur.

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'administration était composé de dix membres : neuf administrateurs non exécutifs et un administrateur exécutif.
À la même date, quatre des dix administrateurs étaient des administrateurs indépendants, tels que définis sous l'article 526ter du Code des sociétés et la disposition 2.3 du Code belge de gouvernance d'entreprise 2009. Suite à la nomination de Barbara Kux comme nouvel administrateur indépendant à partir du 1er janvier 2014 (tel que décidé par l'Assemblée générale annuelle du 30 avril 2013) le Conseil comptera à cette date onze administrateurs, dont dix non exécutifs et cinq indépendants.

Deux (c.-à-d. 20%) des dix membres du Conseil d'administration en fonction au 31 décembre 2013 étaient des femmes. Après l'entrée en fonction de Barbara Kux comme membre du Conseil le 1er janvier 2014 ce nombre s'élèvera à trois (c.-à-d. 27,27%). Umicore entend atteindre le quota de représentativité d'un tiers imposé par le Code des sociétés et par les recommandations de la Commission belge Corporate Governance, et ce clairement dans le délai imposé, donc avant le 1er janvier 2017. Dans ce contexte, le Comité de nomination et de rémunération et le Conseil d'administration tiendront compte du critère de mixité lors de l'examen des futures candidatures aux postes vacants au Conseil.

En 2013, la composition du Conseil d'administration a subi les modifications suivantes :

- Frans van Daele a été nommé comme nouvel administrateur indépendant à partir du 30 avril 2013. Il a cependant remis sa démission en juillet 2013 suite à sa nomination comme chef de cabinet de SM le Roi Philippe;
- Barbara Kux a été désignée en tant que nouvel administrateur indépendant à partir du 1er janvier 2014 pour une durée arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2017.

4.2 Réunions et thèmes

Le Conseil d'administration a tenu cinq réunions ordinaires en 2013. Ceci revient à une diminution d'une réunion par rapport à 2012, mais s'explique par le report à début janvier 2014 d'une réunion initialement prévue pour décembre 2013. À une occasion, le Conseil a également pris des décisions par accord écrit à l'unanimité.

En 2013, le Conseil a entre autres abordé les thèmes suivants :

- prestations financières du Groupe ;
- approbation des états financiers annuels et semestriels ;
- adoption des comptes annuels statutaires et consolidés dont l'affectation du résultat et la proposition de dividende annuel, ainsi que les rapports annuels statutaires et consolidés ;
- approbation de l'ordre du jour des assemblées générales des actionnaires et convocation de celles-ci;
- état des lieux concernant Vision 2015 ;
- projets d'investissement ;
- évaluation en matière de développement durable ;
- opportunités stratégiques et défis opérationnels ;
- évolutions des affaires et technologies ;
- projets M&A ;
- analyse en matière d'EHS, communications et ressources humaines ;
- analyse des performances annuelles de l'Administrateur Délégué et des autres membres du Comité de direction en 2012 ;
- plan de relève du Conseil d'administration ;
- distribution d'un acompte sur dividende ;
- renouvellement du mandat du commissaire.

Le Conseil a également visité l'usine de catalyseurs automobiles ("automotive catalysts") à Florange (France).

4.3 Evaluation du Conseil et de ses Comités

Tous les deux ans le Président organise une évaluation de la performance du Conseil et de ses Comités.

La dernière évaluation a eu lieu en 2013 par le biais d'un questionnaire individuel. Il y fût demandé aux administrateurs d'évaluer les points suivants : la composition du Conseil, la sélection et la nomination d'administrateurs, le fonctionnement du Conseil (ordre du jour, réunions, présidence et secrétariat), la qualité de l'information, la culture au sein du Conseil, les performances du Conseil, les rapports avec le Comité de direction, et enfin le Comité d'audit et le Comité de nomination et de rémunération.

Les résultats de cette évaluation ont fait l'objet d'une première discussion lors de la réunion du Conseil tenue en septembre 2013, et ont fait l'objet d'une discussion plus approfondie lors d'une réunion du Conseil tenue en février 2014.

4.4 Comité d'audit

La composition du Comité d'audit ainsi que les qualifications de ses membres sont totalement en accord avec les exigences de l'article 526bis du Code des sociétés et du Code de gouvernance d'entreprise 2009.

Le Comité d'audit est composé de trois administrateurs non exécutifs, dont deux sont indépendants. Isabelle Bouillot, qui n'est plus considérée comme administrateur indépendant depuis le 30 avril 2013, a été remplacée par Rudi Thomaes comme membre du Comité à dater du 30 avril 2013. Tous les membres du Comité d'audit ont une expérience significative en matière de comptabilité et d'audit comme le prouve leur curriculum vitae.

Ledit Comité s'est réuni à quatre reprises en 2013. En marge de l'analyse des comptes 2012 et de ceux du premier semestre 2013, le Comité a aussi abordé les thèmes suivants : la nomination du nouveau responsable du département d'audit interne, des sujets de trésorerie, le renouvellement du mandat du commissaire, la méthodologie d'inventaires de métaux, l'état des lieux en matière de normes minimales de contrôle interne (« MICR »), l'état des lieux des engagements au titre des prestations dues au personnel et les rapports d'activité de l'audit interne. En outre, le Comité d'audit a procédé à une évaluation des honoraires du commissaire.

4.5 Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération se compose de trois administrateurs non exécutifs, dont deux sont indépendants. Il est présidé par le président du Conseil d'administration. Isabelle Bouillot, qui n'est plus considérée comme administrateur indépendant depuis le 30 avril 2013, a été remplacée par Shohei Naito comme membre du Comité à compter du 30 avril 2013.

En 2013, le Comité de nomination et rémunération s'est réuni deux fois. Durant la même période, le Comité a examiné la politique de rémunération pour les membres du Conseil d'administration, ceux des Comités du Conseil, et ceux du Comité de direction. Il a également discuté du règlement des plans d'octroi d'actions et d'options sur actions proposés en 2013.

Il a été activement impliqué dans la désignation de Frans van Daele (qui a démissionné en juillet 2013) et Barbara Kux comme nouveaux membres du Conseil d'administration, de même que dans l'évaluation du Conseil et de ses Comités. Le Comité a également discuté du plan de succession au niveau du Conseil et du Comité de direction.

G5 Comité de direction

5.1 Composition

Le Comité de direction est conforme à la notion définie par l'article 524bis du Code des sociétés.

Il est composé d'au moins quatre membres. Il est présidé par l'Administrateur Délégué, qui est désigné par le Conseil d'administration. Les membres du Comité de direction sont nommés par le Conseil d'administration, sur proposition de l'Administrateur Délégué et sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération.

Au 31 décembre 2013, le Comité de direction était constitué de sept membres, y compris l'Administrateur Délégué.

5.2 Evaluation

Une analyse de la performance de chaque membre du Comité de direction est menée annuellement par l'Administrateur Délégué, puis discutée avec le Comité de nomination et de rémunération. Les résultats sont présentés au Conseil d'administration, qui en discute.

Chaque année, le Conseil se réunit également en séance non exécutive (c.-à-d. sans l'Administrateur Délégué) afin d'analyser et d'évoquer la performance de l'Administrateur Délégué.

Ces analyses ont eu lieu le 6 février 2013.

G6 Informations pertinentes en cas d'offre publique d'acquisition

6.1. Restrictions relatives au transfert de titres

Les statuts d'Umicore n'imposent aucune restriction en ce qui concerne le transfert d'actions ou d'autres titres.

En outre, la Société n'a connaissance d'aucune restriction imposée par la loi, sauf dans le cadre des réglementations relatives aux abus de marché.

Les options sur actions Umicore telles qu'octroyées à l'Administrateur Délégué, aux membres du Comité de direction et à certains employés d'Umicore en vertu de plans d'intéressement ne peuvent pas être transférés entre vifs.

6.2 Détenteurs de titres conférant des droits de contrôle spéciaux

Il n'y a pas de détenteurs de titres conférant des droits de contrôle spéciaux.

6.3 Restrictions relatives au droit de vote

Les statuts de la Société n'imposent aucune restriction concernant l'exercice des droits de vote par les actionnaires, pour autant que les actionnaires concernés soient admis à l'Assemblée générale des actionnaires et ne soient pas déchus de leurs droits. Les conditions d'admission aux Assemblées générales figurent à l'article 17 des statuts de la Société. Conformément à l'article 7 des statuts, si un titre fait l'objet de droits concurrents, l'exercice des droits y afférents est suspendu jusqu'à la désignation d'une seule personne comme étant, à l'égard de la Société, propriétaire du titre.

À la connaissance du Conseil, au 31 décembre 2013, aucun des droits de vote afférents aux actions émises par la Société n'était suspendu en vertu de la loi, à l'exception des 10.228.661 actions détenues par la Société elle-même à cette date (article 622, §1 du Code des sociétés).

6.4 Plans d'actionnariat salarié où les droits de contrôle ne sont pas exercés directement par les employés

La Société n'a pas lancé de tels plans d'actionnariat salarié.

6.5 Conventions entre actionnaires

À la connaissance du Conseil, il n'y a pas de convention(s) entre actionnaires de nature à restreindre le transfert de titres et/ou l'exercice de droits de vote.

6.6 Modifications des statuts

Excepté pour les augmentations de capital décidées par le Conseil d'administration dans les limites du capital autorisé, seule une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires est habilitée à modifier les statuts d'Umicore. Une Assemblée générale des actionnaires peut seulement délibérer sur des modifications statutaires (y compris les augmentations ou réductions du capital, ainsi que les fusions, les scissions et une liquidation) si au moins 50% du capital souscrit est représenté. Si le quorum de présence susmentionné n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée générale extraordinaire doit être convoquée. Elle délibérera quelle que soit la part du capital souscrit représentée. En règle générale, les modifications des statuts de la Société ne sont adoptées que si elles recueillent 75% des votes. Le Code des sociétés impose une majorité supérieure dans des cas spécifiques, comme la modification de l'objet social ou de la forme juridique de la Société.

Les statuts d'Umicore n'ont pas été modifiés en 2013.

6.7 Capital autorisé – rachat d'actions

La Société peut procéder à une augmentation de capital sur décision du Conseil, dans les limites du capital autorisé. L'autorisation doit être accordée par une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Le montant et la durée de l'augmentation sont limités. Par ailleurs, l'augmentation est soumise à des critères spécifiques en termes de justification et d'objectifs. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 26 avril 2011 (résolutions publiées le 10 juin 2011) a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital du Groupe, en une ou plusieurs fois, d'un montant maximum de € 50.000.000. Au 31 décembre 2013, cette autorisation n'avait pas encore été utilisée. Elle est valable jusqu'au 9 juin 2016.

En vertu d'une résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2013, la Société peut acquérir ses actions dans les limites de 10% du capital souscrit, à un prix par action compris entre € 4 et € 75. Cette autorisation est valable jusqu'au 30 juin 2015 inclus. La même autorisation a été accordée aux filiales de la Société. La Société a racheté 2.437.385 actions propres en 2013 en vertu de cette autorisation et de la précédente (conférée le 31 mai 2012).

6.8 Accords passés entre la Société et les membres du Conseil d'administration ou employés, ayant pour but d'indemniser ces derniers en cas de démission ou de licenciement sans raison valable, ou s'ils perdent leur emploi à la suite d'une offre publique d'acquisition

En cas de destitution dans les 12 mois suivant une prise de contrôle de la Société, tous les vice-présidents du Groupe ont droit à une indemnité équivalant à 36 mois du salaire de base. En ce qui concerne les membres du Comité de direction, il est renvoyé au rapport de rémunération (page 161).

G7 Conflits d'intérêts (articles 523-524ter du Code des sociétés)

Le 6 février 2013, préalablement à toute délibération ou décision à ce sujet, Marc Grynberg a déclaré qu'il avait un conflit d'intérêts direct de nature patrimoniale dans la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil d'administration au sujet de l'évaluation de sa performance et de sa rémunération (y compris l'octroi d'actions et d'options).

En vertu de l'article 523 du Code des sociétés, Marc Grynberg n'a pris part ni aux délibérations ni au vote du Conseil d'administration concernant cette décision.

Les conséquences patrimoniales découlant de ces décisions sont décrites dans le rapport annuel du Conseil d'administration sur les comptes statutaires conformément au Code des sociétés.

En 2013, aucune transaction spécifique ou engagement contractuel n'ont été établis entre, d'une part, un membre du Conseil d'administration ou du Comité de direction et, d'autre part, Umicore ou une de ses filiales.

G8 Commissaire

L'Assemblée générale annuelle du 26 avril 2011 a renouvelé le mandat du commissaire de PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BCVBA/SCCRL pour une durée de trois ans. Le commissaire est conjointement représenté par BVBA Marc Daelman, elle-même représentée par Marc Daelman et Emmanuèle Attout.

Les critères d'indépendance du commissaire peuvent être obtenus auprès de la Société ou consultés sur **www.umicore.com/governance/**.

G9 Code de conduite

Umicore applique un Code de conduite à tous ses employés, représentants et membres du Conseil d'administration. Ce Code de conduite est indispensable si Umicore entend créer et maintenir une relation de confiance et de professionnalisme avec ses principaux partenaires, à savoir ses employés, ses partenaires commerciaux, ses actionnaires, les autorités et le public.

Le principal objectif du Code de conduite d'Umicore est de veiller à ce que toutes les personnes agissant pour le compte d'Umicore exercent leurs activités dans le respect de la déontologie, des lois et règlements, ainsi que des normes fixées par Umicore à travers ses politiques, directives et règles présentes et futures. Le Code de conduite contient une section spécifique consacrée aux plaintes et aux inquiétudes des travailleurs et des dénonciateurs.

Le Code de conduite se trouve à l'Annexe 4 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore.

G10 Délit d'initié et manipulation boursière

La politique d'Umicore en matière d'abus de marché y compris de délit d'initié peut être consultée dans l'Annexe 5 de la Charte de gouvernance d'entreprise.

G11 Mise en conformité avec le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009

Les systèmes et procédures de gouvernance d'entreprise d'Umicore sont conformes au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009.

Rapport de rémunération 2013

G12 Rémunération du Conseil d'administration

Politique de rémunération pour le Conseil d'administration

En principe, la rémunération des membres non exécutifs du Conseil d'administration doit être suffisante pour attirer, fidéliser et motiver les personnes ayant le profil déterminé par ledit Conseil. Le niveau de rémunération doit tenir compte des responsabilités et de l'engagement des membres du Conseil ainsi que des conditions en vigueur sur le marché international. Le Conseil d'administration adopte la politique de rémunération des administrateurs non exécutifs sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération quant à la forme et la structure de cette rémunération. Le Comité de nomination et de rémunération étaie ses propositions sur un examen des conditions en vigueur sur le marché pour les entreprises cotées en Bourse et faisant partie de l'indice BEL 20, ainsi que d'autres entreprises européennes de taille similaire dans le secteur de la chimie, des métaux et des matériaux. Les résultats de cette étude sont examinés en Comité de nomination et de rémunération et le Conseil détermine la rémunération à proposer pour les administrateurs non exécutifs et les membres des comités du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires.

Rémunération des administrateurs non exécutifs

La rémunération des membres non exécutifs du Conseil pour 2013 a été maintenue au niveau de l'année précédente et comprenait les éléments suivants :

· **Président** : honoraires fixes annuels : € 40.000 + € 5.000 par présence à chaque réunion + 300 actions Umicore.

· **Administrateur** : honoraires fixes annuels : € 20.000 + € 2.500 par présence à chaque réunion + 300 actions Umicore.

La rémunération des membres des comités du Conseil d'administration se présentait comme suit en 2013 :

Comité d'audit

· **Président** : honoraires fixes annuels : € 10.000 + € 5.000 par présence à chaque réunion.

· **Membre** : honoraires fixes annuels : € 5.000 + € 3.000 par présence à chaque réunion.

Comité de nomination et de rémunération

· **Président** : € 5.000 par présence à chaque réunion.

· **Membre** : € 3.000 par présence à chaque réunion.

Aperçu de la rémunération du Conseil en 2013

Nom		(en €)	Participation aux réunions
Thomas Leysen (Président)	**Conseil d'administration**		
(Administrateur non exécutif)	Compensation fixe annuelle	40.000	
	Jetons de présence	5.000	5/5
	Valeur des 300 actions octroyées	11.018	
	Comité de nomination & rémunération		
	Jetons de présence	5.000	2/2
	Rémunération totale	**86.018**	
	Avantage en nature voiture de société	7.612	
Marc Grynberg	**Conseil d'administration**		
(Administrateur exécutif)	Aucune rémunération en tant qu'Administrateur (cf. ci-dessous rémunération de l'Administrateur Délégué 2013)	-	5/5

Nom		(en €)	Participation aux réunions
Isabelle Bouillot	**Conseil d'administration**		
(Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	2.500	4/5
	Valeur des 300 actions octroyées	11.018	
	Comité de nomination & rémunération		
	Jetons de présence	3.000	1/1
	Comité d'audit		
	Compensation fixe annuelle	1.667	
	Jetons de présence	3.000	2/2
	Rémunération totale	**51.685**	
Uwe-Ernst Bufe	**Conseil d'administration**		
(Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	2.500	5/5
	Valeur des 300 actions octroyées	11.018	
	Rémunération totale	**43.518**	
Arnoud de Pret	**Conseil d'administration**		
(Administrateur non exécutif)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	2.500	5/5
	Valeur des 300 actions octroyées	11.018	
	Comité d'audit		
	Compensation fixe annuelle	10.000	
	Jetons de présence	5.000	4/4
	Rémunération totale	**73.518**	
Ines Kolmsee	**Conseil d'administration**		
(Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	2.500	5/5
	Valeur des 300 actions octroyées	11.018	
	Comité d'audit		
	Compensation fixe annuelle	5.000	
	Jetons de présence	3.000	4/4
	Rémunération totale	**60.518**	
Shohei Naito	**Conseil d'administration**		
(Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	2.500	5/5
	Valeur des 300 actions octroyées	11.018	
	Comité de nomination & rémunération		
	Jetons de présence	3.000	1/1
	Rémunération totale	**46.518**	
Jonathan Oppenheimer	**Conseil d'administration**		
(Administrateur non exécutif)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	2.500	5/5
	Valeur des 300 actions octroyées	11.018	
	Rémunération totale	**43.518**	
Rudi Thomaes	**Conseil d'administration**		
(Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	2.500	5/5
	Valeur des 300 actions octroyées	11.018	
	Comité de nomination & rémunération		
	Jetons de présence	3.000	2/2
	Comité d'audit		
	Compensation fixe annuelle	3.333	
	Jetons de présence	3.000	2/2
	Rémunération totale	**58.851**	

Nom		(en €)	Participation aux réunions
Frans van Daele	**Conseil d'administration**		
(Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	10.833	
Nommé lors de l'AG annuelle du 30 avril 2013 - Démission le 23 juillet 2013	Jetons de présence	2.500	1/1
	Valeur des 200 actions octroyées	7.345	
	Rémunération totale	**20.678**	
Klaus Wendel	**Conseil d'administration**		
(Administrateur non exécutif)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	2.500	5/5
	Valeur des 300 actions octroyées	11.018	
	Rémunération totale	**43.518**	

G13 Rémunération de l'Administrateur Délégué et du Comité de direction

Politique de rémunération s'appliquant à l'Administrateur Délégué et au Comité de direction

Le Comité de nomination et de rémunération définit les principes de la politique de rémunération pour l'Administrateur Délégué et le Comité de direction, et les soumet à l'aval du Conseil d'administration. Il s'efforce d'avoir une rémunération fixe à l'image du degré de responsabilité et en phase avec les pratiques du marché, ainsi qu'une rémunération variable attrayante qui récompense la performance de la société en fonction de critères financiers et durables.

L'enveloppe de rémunération et des avantages de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction comprend les éléments suivants : rémunération fixe, rémunération variable, intéressements liés aux actions (octroi d'actions gratuites et plans d'options sur actions), assujetties à une période de blocage, régime de pension et autres avantages.

Le fait d'inclure des actions Umicore et des options sur actions dans l'enveloppe de rémunération de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction reflète l'engagement du Conseil d'administration de créer de la valeur pour ses actionnaires. Les actions et les options sur actions ne sont pas liées à des critères de performance individuelle ni de la société. Dès lors les intéressements liés aux actions ne doivent pas être considérés comme de la rémunération variable au sens de la loi belge du 6 avril 2010 relative au gouvernement d'entreprise et sont acquis au moment de l'octroi.

La rémunération de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction est revue une fois par an par le Comité de nomination et de rémunération. Chaque année, une étude est réalisée pour évaluer la compétitivité des enveloppes de rémunération. Umicore compare l'ensemble des rémunérations des membres du Comité de direction par rapport aux sociétés cotées au BEL 20 et à des entreprises européennes comparables.

En conformité avec la loi belge du 6 avril 2010 relative au gouvernement d'entreprise, le paiement de la moitié de la rémunération variable est différé et conditionné à des objectifs ou des critères établis sur plusieurs années.

Enveloppe de rémunération de l'Administrateur Délégué

Le Comité de nomination et de rémunération du 1er février 2013 a revu l'enveloppe de rémunération de l'Administrateur Délégué sur base d'une comparaison avec les sociétés cotées au BEL 20 et d'entreprises comparables. Compte tenu du contexte économique et sur proposition du Comité de nomination et de rémunération, le Conseil d'administration du 6 février 2013 a décidé de maintenir l'enveloppe de rémunération de l'Administrateur Délégué inchangée pour 2013.

Enveloppe de rémunération des membres du Comité de direction

Le Comité de nomination et de rémunération du 1er février 2013 a revu l'enveloppe de rémunération des membres du Comité de direction. Comme ce fût le cas pour l'Administrateur Délégué, le Conseil d'administration du 6 février 2013 a décidé, suivant la recommandation du Comité de nomination et de rémunération, de maintenir l'enveloppe de rémunération des membres du Comité de direction inchangée pour 2013.

Pour l'année de référence, les données individuelles de l'Administrateur Délégué relatives à ses éléments de rémunération figurent dans le tableau de la page 160 du présent rapport de rémunération. Pour les autres membres du Comité de direction, les données concernant les rémunérations fixes et variables, la retraite et les autres avantages sont regroupées, tandis que les données relatives aux intéressements liés aux actions (actions et plans d'options sur actions) sont fournies sur une base individuelle.

Rémunération et avantages de l'Administrateur Délégué

Rémunération fixe

En 2013, l'Administrateur Délégué a reçu une rémunération fixe brute de € 660.000.

Régime de rémunération variable en espèces et critères d'évaluation

A partir de l'année de référence 2012, la rémunération annuelle variable en espèces potentielle de l'Administrateur Délégué s'élève à € 540.000, dont la moitié fait l'objet d'un paiement non-différé basée sur la performance individuelle annuelle, ainsi que la performance financière globale annuelle du groupe, la réalisation des objectifs stratégiques ainsi que des objectifs de développement durable du groupe et le respect de ses valeurs.

L'autre moitié, qui fait l'objet d'un paiement différé, est basée sur le critère de rentabilité du groupe Umicore, à savoir son ROCE (rendement des capitaux engagés), publié dans le rapport annuel. Le paiement différé est effectué sur plusieurs années. La moitié de cette somme est versée après deux ans, sur la base de la moyenne de deux ans du ROCE. L'autre moitié est payée après trois ans, en prenant pour référence la moyenne de trois ans du ROCE. La fourchette du ROCE est fixée entre 7,5% (= versement de 0%) et un maximum de 17,5% (= versement de 100%). Lorsque le pourcentage de ROCE se situe entre l'un des objectifs susmentionnés, le montant à verser est calculé au prorata. Le pourcentage de paiement sera appliqué au potentiel de rémunération annuelle variable en espèces pertinente, c.-à-d. un quart du potentiel de rémunération annuelle variable en espèces de l'année de référence pour chaque année de versement différé.

La rémunération variable en espèces peut être convertie, en tout ou en partie, en actions d'Umicore, au libre choix de l'Administrateur Délégué.

Aucune disposition quelconque n'autorise la Société à recouvrir quelque partie de la rémunération variable de l'Administrateur Délégué.

Au début de chaque année de référence, les objectifs individuels sont examinés lors d'une séance du Comité de nomination et de rémunération. Ils sont présentés par le Président lors d'une réunion du Conseil d'administration, puis examinés et adoptés par le Conseil.

La performance annuelle de l'Administrateur Délégué est évaluée par le Comité de nomination et de rémunération. Les résultats de l'évaluation sont présentés par le Président et abordés en séance du Conseil d'administration, en l'absence de l'Administrateur Délégué.

En 2014, l'Administrateur Délégué recevra une rémunération variable en espèces s'élevant à € 393.350 brut. Cette somme comprend un montant de € 175.000 correspondant à la composante individuelle non-différée de sa rémunération variable en espèces sur base de la performance réalisée en 2013. La différence correspond aux paiements différés des années précédentes établis comme suit. Un montant de € 114.400 représentant la deuxième moitié du paiement différé de sa rémunération variable en espèces pour l'année de référence 2011, basé sur la moyenne de trois ans du ROCE pour les années de référence 2011, 2012 et 2013. Le ROCE atteint 16,3% en moyenne pour ces trois années, donnant lieu à un pourcentage de paiement de 88% à appliquer sur un quart de la rémunération annuelle variable en espèces potentielle pour l'année 2011. Un montant de € 103.950 représentant la première moitié du paiement différé de sa rémunération variable en espèces pour l'année de référence 2012, basé sur la moyenne de deux ans du ROCE pour les années de référence 2012 et 2013. Le ROCE atteint 15,2% en moyenne pour ces deux années, donnant lieu à un pourcentage de paiement de 77% à appliquer sur un quart de la rémunération annuelle variable en espèces potentielle pour l'année 2012.

Intéressements liés aux actions (octroi d'actions et options sur actions)

Des actions Umicore sont octroyées à l'Administrateur Délégué, sur décision du Conseil d'administration, en reconnaissance des services rendus l'année précédente. Le nombre d'actions octroyées à l'Administrateur Délégué en 2014 pour services rendus en 2013 s'élève à 3.000 actions avec un prix à l'octroi de € 31,595 par action et une valeur totale à l'octroi de € 94.785. Le Conseil d'administration a approuvé cet octroi le 5 février 2014. Les actions sont bloquées pendant trois ans et ne sont pas soumises à quelque droit de déchéance.

En 2013, 75.000 options sur actions ont été octroyées à l'Administrateur Délégué dans le cadre du plan d'intéressement 2013 mis en place par décision du Conseil d'administration du 6 février 2013. Ces options ont un prix d'exercice de € 36,375 et une valeur notionnelle (calculée sur la base du modèle de Present Economic Value) de € 436.115 à l'octroi. Il n'y a pas de période d'acquisition et les options peuvent être exercées du 1er mars 2016 au 10 février 2020. Les options sur actions permettent à leur bénéficiaire d'acquérir un nombre donné d'actions Umicore à un prix déterminé (le prix d'exercice), dans un délai défini.

Pension et autres avantages

Les pensions comprennent à la fois les régimes à cotisations définies et le coût des services lié aux régimes à prestations définies. Les autres avantages incluent les frais de représentation, les avantages en nature (voiture de société) et les avantages en matière d'assurances.

Rémunération totale de l'Administrateur Délégué pour 2013

Le tableau ci-dessous détaille toutes les composantes de la rémunération perçue par l'Administrateur Délégué pour l'année de référence :

Rémunération touchée par l'Administrateur Délégué Marc Grynberg - en €	2012	2013
Statut de l'Administrateur délégué	Indépendant	Indépendant
Rémunération fixe	660.000	660.000
Rémunération variable		
Pour l'année en cours	150.000	175.000
Différée pour l'année précédente	130.000	103.950
Différée pour l'année précédant l'année précédente*	125.000	114.400
Rémunération brute totale en cash	**1.065.000**	**1.053.350**
Eléments non cash		
- Valeur notionnelle des actions octroyées (services rendus dans l'année de réf.)	109.125	94.785
- Valeur notionnelle à l'attribution des options sur actions	551.768	436.115
- Retraite		
Plan à contributions définies	195.030	201.630
Plan à prestations définies (coût des services)	52.807	92.290
- Autres avantages : Frais de représentation, voiture de société, assurances	47.092	47.519
Total	**2.020.822**	**1.925.689**

** Marc Grynberg a décidé le 25 mars 2013 de convertir la 2ème moitié de sa rémunération variable différée relative à l'année de référence 2010 soit € 125.000 en 3.400 actions Umicore sur base du cours de clôture de l'action le 25 mars 2013 soit € 36,185. Le solde de cette conversion soit € 1.971 a été payé en cash.*
Marc Grynberg a décidé le 10 février 2014 de convertir la 2ème moitié de sa rémunération variable différée relative à l'année de référence 2011 soit € 114.400 en 3.400 actions Umicore sur base du cours de clôture de l'action le 7 février 2014 soit € 32,98. Le solde de cette conversion soit € 2.268 a été payé en cash.

Rémunération et avantages des membres du Comité de direction

Rémunération fixe

La rémunération fixe diffère pour chaque membre du Comité de direction, en fonction de critères comme l'expérience. Pour l'année 2013, le Comité de direction (à l'exclusion de l'Administrateur Délégué) a reçu au total € 2.330.000 de rémunération fixe brute.

Régime de rémunération variable en espèces et critères d'évaluation

Umicore a adopté un régime de rémunération variable en espèces qui entend faire en sorte que tous les membres du Comité de direction soient récompensés en fonction de leurs performances individuelles annuelles ainsi que des résultats globaux du groupe Umicore. Tous les membres du Comité de direction ont droit au même potentiel de rémunération annuelle variable en espèces pour l'année de référence 2013 s'élevant à € 300.000, dont la moitié est octroyée sous la forme d'un paiement non différé basé sur la performance individuelle annuelle (en ce compris le respect des valeurs du groupe, la performance environnementale et sociale).

L'autre moitié, qui fait l'objet d'un paiement différé, est basée sur le critère de rentabilité du groupe, à savoir son ROCE (rendement des capitaux engagés), tel que publié dans le rapport annuel. Le paiement différé est évalué sur plusieurs années. La première moitié est versée après deux ans, sur la base de la moyenne de deux ans du ROCE. L'autre moitié est payée après trois ans, en prenant pour référence la moyenne de trois ans du ROCE. La fourchette du ROCE est fixée entre 7,5% (= versement de 0%) et un maximum de 17,5% (= versement de 100%). Lorsque le pourcentage du ROCE se situe entre l'un des objectifs susmentionnés, le montant à verser est calculé au prorata. Le pourcentage de versement sera appliqué au potentiel de rémunération variable en espèces de l'année de référence pour chaque année de versement différé.

Aucune disposition quelconque n'autorise la Société à recouvrir quelque partie de la rémunération variable des membres du Comité de direction.

Au début de chaque année de référence, l'Administrateur Délégué fixe les objectifs individuels annuels de chaque membre du Comité de direction sur la base de ses domaines de responsabilité. Les objectifs individuels annuels sont spécifiques, mesurables, acceptés, réalistes, définis dans le temps et tiennent compte des objectifs de développement durable du Groupe.

La performance annuelle de chaque membre du Comité de direction est initialement évaluée par l'Administrateur Délégué. Les résultats des évaluations et les propositions de rémunération variable en espèces sont présentés par l'Administrateur Délégué au Comité de nomination et de rémunération avant d'être adoptés par le Conseil d'administration.

En 2014, les membres du Comité de direction recevront au total € 630.000 de rémunération variable en espèces s'agissant de l'élément individuel non différé de leur rémunération variable en espèces pour 2013.

Outre le paiement de la partie non différée pour 2013, les membres du Comité de direction recevront en 2014 la deuxième moitié de leur rémunération annuelle variable en espèces différée pour l'année de référence 2011, basée sur la moyenne de trois ans du ROCE pour les années de référence 2011, 2012 et 2013. Le ROCE du groupe atteint 16,3% en moyenne pour ces trois années, donnant lieu à un pourcentage de paiement s'élevant à 88% qui s'applique à un quart du potentiel de rémunération annuelle variable en espèces pour 2011, ce qui correspond à € 70.000 pour chaque membre du Comité de direction ayant officié comme Executive Vice President pour l'année 2011 entière, ou un prorata de ce montant en cas d'une année incomplète de service. Le montant total s'élève à € 246.400.

Les membres du Comité de direction recevront également en 2014 la première moitié de leur rémunération annuelle variable en espèces différée pour l'année de référence 2012, basée sur la moyenne de deux ans du ROCE pour les années de référence 2012 et 2013. Le ROCE du groupe atteint 15,2% en moyenne pour ces deux années, donnant lieu à un pourcentage de paiement s'élevant à 77% qui s'applique à un quart du potentiel de rémunération annuelle variable en espèces pour 2012, ce qui correspond à € 75.000 pour chaque membre du Comité de direction ayant officié comme Executive Vice President pour l'année 2012 entière, ou un prorata de ce montant en cas d'une année incomplète de service. Le montant total s'élève à € 250.250.

Intéressements liés aux actions (octroi d'actions et options sur actions)

Des actions Umicore sont octroyées aux membres du Comité de direction, après approbation du Conseil d'administration, en reconnaissance des services rendus l'année précédente. Le nombre d'actions octroyées aux membres du Comité de direction en 2014 pour services rendus en 2013 s'élève à 18.000 (3.000 pour chaque membre). La valeur cumulée de ces titres s'élevait à € 568.710. Lors de l'octroi, le prix de chaque action s'élevait à € 31,595. Le Conseil d'administration a approuvé cet octroi le 5 février 2014. Les actions sont bloquées pendant trois ans et ne sont pas soumises à quelque droit de déchéance.

En 2013, 87.500 options sur actions (17.500 par membre) ont été octroyées aux membres du Comité de direction dans le cadre du plan d'intéressement 2013 mis en place par décision du Conseil d'administration du 6 février 2013. Les options ont un prix d'exercice de € 36,375 pour chaque membre du Comité de direction. La valeur notionnelle totale à l'octroi (calculée sur la base du modèle de Present Economic Value) s'élevait à € 508.800. Il n'y a pas de période d'acquisition et les options peuvent être exercées du 1er mars 2016 au 10 février 2020.

Pension et autres avantages

Les pensions comprennent à la fois les régimes à cotisations définies et le coût des services lié aux régimes à prestations définies. Les autres avantages incluent les frais de représentation, les voitures de société et avantages en matière d'assurance. Le coût total des pensions des membres du Comité de direction s'est élevé à € 623.913 en 2013.

Total général des rémunérations du Comité de direction pour 2013

Rémunération globale perçue par les membres du Comité de direction en 2013 (Administrateur Délégué non inclus) - en €	2012	2013
Rémunération fixe (y compris indemnité de résiliation)	3.029.251	2.330.000
Rémunération variable		
Pour l'année en cours	395.000	630.000
Différée pour l'année précédente	350.000	250.250
Différée pour l'année précédant l'année précédente	315.000	246.400
Rémunération brute totale en cash	**4.089.251**	**3.456.650**
Eléments non cash		
- Valeur notionnelle des actions octroyées (services rendus dans l'année de réf.)	581.745	568.710
- Valeur notionnelle à l'attribution des options sur actions	772.476	508.800
- Retraite		
Plan à contributions définies	238.364	209.890
Plan à prestations définies (coût des services)	269.511	414.023
- Autres avantages : Frais de représentation, voiture de société, assurances, avantages liés à l'expatriation	394.701	361.926
Total	**6.346.048**	**5.519.999**

G14 Transactions et détention d'actions et d'options sur actions en 2013

Transactions et détention d'options sur actions dans le chef du Comité de direction en 2013

Nom	Options détenues au 31/12/2012	Options octroyées en 2013	Nombre d'options exercées	Prix moyen d'exercice (en €)	Année d'octroi des options exercées	Nombre d'option expirées	Options détenues au 31/12/2013*
Marc Grynberg	390.000	75.000	0			0	465.000
Stephan Csoma **	21.000	0	5.000	22.30	2010	0	16.000
Denis Goffaux	46.000	17.500	0			0	63.500
Hugo Morel	67.500	17.500	25.000	22.30	2010	0	60.000
Filip Platteeuw **	17.500	17.500	0			0	35.000
Pascal Reymondet	92.500	17.500	15.000	22.30	2010	0	95.000
Marc Van Sande	92.500	17.500	21.162	22.30	2010	0	88.838

* *Ces options peuvent être exercées à des prix d'exercice situés entre € 14.44 et € 39.25*

** *Le nombre d'options détenues au 31/12/2012 correspond au nombre d'options octroyées dans le cadre de leur fonction antérieure à leur désignation comme membre du Comité de direction*

Les détails des options exercées ou autres opérations sur actions du Comité de direction ou des membres du Conseil d'administration sont disponibles sur **www.fsma.be**.

Détention d'actions du Comité de direction en 2013

Nom	Actions détenues au 31/12/2012	Actions détenues au 31/12/2013
Marc Grynberg	146.000	152.400
Stephan Csoma	0	500
Denis Goffaux	4.500	7.500
Hugo Morel	6.000	9.000
Filip Platteeuw	1.000	1.500
Pascal Reymondet	17.750	20.750
Marc Van Sande	15.000	9.000
Total	**199.500**	**200.650**

Détention d'actions du Conseil d'administration en 2013

Nom	Actions détenues au 31/12/2012	Actions détenues au 31/12/2013
Thomas Leysen	626.620	676.920
Isabelle Bouillot	600	900
Uwe-Ernst Bufe	600	900
Arnoud de Pret	5.600	5.900
Ines Kolmsee	505	805
Shohei Naito	600	900
Jonathan Oppenheimer	600	900
Rudi Thomaes	905	1.205
Klaus Wendel	7.725	8.025
Total	**643.755**	**696.455**

Relations contractuelles

Contrat entre Umicore et Marc Grynberg, Administrateur Délégué

Compte tenu de l'ancienneté de Marc Grynberg au sein du groupe Umicore, le Conseil a pris les décisions suivantes en 2008 :

· En cas de résiliation du contrat par Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de son salaire annuel de base lui sera versée.

· Une indemnité totale équivalant à trois ans du salaire de base annuel sera versée à l'Administrateur Délégué en guise d'indemnité minimale s'il est mis un terme à son emploi dans un délai de 12 mois suivant une prise de contrôle à la suite d'une offre d'achat (non cumulable avec la disposition précédente).

· Le Conseil d'administration est libre de juger si la rémunération variable en espèces est censée faire partie de l'indemnité finale.

Contrats entre Umicore et les membres du Comité de direction

En vertu d'une décision du Conseil prise en 2007, s'il est mis un terme au mandat d'un membre du Comité de direction dans un délai de douze mois suivant une prise de contrôle de la Société, le membre concerné peut prétendre à une indemnité totale équivalant à 36 mois du salaire de base annuel. Cette disposition s'applique à tous les membres du Comité de direction à l'exception de Denis Goffaux, qui a signé son contrat de travail le 1er juillet 2010, ainsi que de Stephan Csoma et Filip Platteeuw, qui ont signé leur contrat de travail le 1er novembre 2012.

Arrangements individuels en cas de rupture de contrat par Umicore

Stephan Csoma et Filip Platteeuw ont été nommés membres du Comité de direction le 1er novembre 2012. Compte tenu de leur ancienneté au sein du groupe Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de leur salaire de base annuel leur sera versée en cas de résiliation de leur contrat. Conformément à la loi belge du 6 avril 2010 relative au gouvernement d'entreprise, le Comité de nomination et rémunération a approuvé ces indemnités le 18 septembre 2012 sous réserve d'objections du Conseil d'administration qui n'ont pas été formulées. Le Conseil d'administration est libre de juger si la rémunération variable en espèces est censée faire partie de l'indemnité finale.

Denis Goffaux a été nommé Chief Technology Officer le 1er juillet 2010. Compte tenu de son ancienneté au sein du groupe Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de son salaire de base annuel lui sera versée en cas de résiliation de son contrat. Dans le cadre de la loi belge du 6 avril 2010 relative au gouvernement d'entreprise, le Comité de nomination et rémunération a recommandé cet arrangement, approuvé par le Conseil d'administration le 1er juin 2010. Le Conseil d'administration est libre de juger si la rémunération variable en espèces est censée faire partie de l'indemnité finale.

Les contrats d'Hugo Morel et de Marc Van Sande ont été signés avant l'entrée en vigueur de la loi belge du 6 avril 2010 relative au gouvernement d'entreprise. En cas de résiliation l'indemnité est calculée en fonction de l'âge, de l'ancienneté au sein du groupe Umicore et de l'ensemble des rémunérations et avantages.

Pascal Reymondet a un contrat de travail allemand signé le 1er mars 1989. Il n'existe aucun arrangement contractuel en cas de résiliation. Le droit allemand sera d'application.

G15 Changement de l'enveloppe de rémunération depuis la fin de l'année 2013

Rémunération des administrateurs non exécutifs

Afin de déterminer un niveau de rémunération adéquat pour les membres non exécutifs de son Conseil d'administration, Umicore a mené en 2013 une enquête de marché en vue de comparer la rémunération de ses administrateurs non exécutifs par rapport à celle des entreprises cotées en Bourse et faisant partie de l'indice BEL 20, ainsi que d'autres entreprises européennes de taille similaire opérant dans le secteur de la chimie, des métaux et des matériaux. Les résultats de cette enquête examinée par le Comité de nomination et de rémunération du 4 février 2014 ont démontré que aussi bien le niveau de rémunération du Président du Conseil que celui des membres du Conseil était situé dans la fourchette basse vis-à-vis des sociétés prises en compte dans la comparaison.

Le Comité de nomination et de rémunération a recommandé au Conseil d'augmenter le nombre d'actions Umicore octroyées à chaque administrateur de 300 à 500, et pour le Président du Conseil de 500 à 1.000. Le Conseil d'administration a suivi la recommandation et a décidé de soumettre cette proposition à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 29 avril 2014.

Enveloppe de rémunération de l'Administrateur Délégué

Le Comité de nomination et de rémunération du 4 février 2014 a revu l'enveloppe de rémunération de l'Administrateur Délégué sur base d'une enquête comparative par rapport à des entreprises européennes et de l'indice BEL 20 de taille similaire.

Sur proposition du Comité de nomination et de rémunération, le Conseil d'administration du 5 février 2014 a décidé de laisser la rémunération fixe annuelle de € 660.000 inchangée pour 2014.

Enveloppe de rémunération des membres du Comité de direction

Le Comité de nomination et de rémunération du 4 février 2014 a revu l'enveloppe de rémunération des membres du Comité de direction. Sur proposition du Comité de nomination et de rémunération et compte tenu qu'aucune augmentation salariale n'avait été accordée en 2013, le Conseil d'administration du 5 février 2014 a décidé d'augmenter légèrement la rémunération fixe annuelle des membres du Comité de direction.

Composition de la rémunération variable en espèces de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction

Le Comité de nomination et de rémunération du 4 février 2014 a discuté de la structure de l'actuelle rémunération variable en espèces de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction.

Dans ce contexte une analyse sera effectuée et une proposition sera soumise au Comité de nomination et de rémunération dans le courant du 1er semestre 2014.

Gestion des risques et contrôle interne

G16 Gestion des risques

La prise de risques calculés fait partie intégrante du développement des activités de toute entreprise. Le Conseil d'administration d'Umicore est responsable en dernier ressort de l'évaluation du profil, en tenant compte de la stratégie de l'entreprise et de facteurs externes tels que la conjoncture, le positionnement de la concurrence, les évolutions technologiques, etc. Il doit aussi s'assurer que les procédures adéquates soient mises en place afin de gérer ces risques. La direction d'Umicore a pour mission d'exploiter au mieux les perspectives commerciales tout en limitant les éventuelles pertes pour l'entreprise. Pour ce faire, Umicore dispose d'un système global de gestion des risques. L'objectif de ce dernier est de permettre à l'entreprise d'identifier les risques de manière préventive et dynamique, et de les maintenir à un niveau acceptable, dans la mesure du possible. Umicore possède également des mécanismes de contrôle interne. Ceux-ci offrent à la direction une garantie raisonnable que la société est à même d'atteindre ses objectifs. Ces contrôles concernent l'efficacité et les performances des activités, la fiabilité de ses procédures financières et du reporting, ainsi que sa conformité aux législations et réglementations. Ils permettent d'atténuer les risques liés aux erreurs et aux fraudes.

16.1 Processus de gestion des risques

Chaque business unit d'Umicore évolue dans un environnement présentant des attentes spécifiques en matière de croissance et différents degrés d'incertitudes économiques et technologiques. Dès lors, le premier niveau d'identification des risques concerne les business units proprement dites.

Dans le processus de gestion des risques, la première phase consiste à permettre et à encadrer l'identification des risques majeurs. Umicore a instauré un processus d'évaluation des risques commerciaux qui doit être mis en place par chaque business unit et département du Groupe. Cette procédure impose à l'ensemble des entités de procéder à un examen des risques afin d'identifier tout risque significatif (qu'il soit financier ou non) susceptible d'empêcher l'entreprise d'atteindre ses objectifs et de mener à bien ses plans stratégiques. Ce processus requiert une description détaillée de chacun de ces risques sur une fiche de risque. Outre l'évaluation de l'impact potentiel et de sa probabilité, la fiche de risque doit aussi comporter des informations sur l'état d'avancement des plans de gestion ou d'atténuation et leurs responsables.

Ces fiches de risque sont ensuite communiquées au membre du Comité de direction responsable du domaine d'activité en question. Une analyse consolidée est effectuée au niveau du Comité de direction; ces résultats sont ensuite présentés au Comité d'audit et au Conseil d'administration. Le Comité d'audit, pour le compte du Conseil d'administration, procède à une analyse annuelle des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'entreprise et en examine continuellement les aspects particuliers.

Chaque business unit ou département du Groupe endosse la responsabilité de l'atténuation de ses risques propres. Il incombe au Comité de direction d'intervenir lorsque la gestion d'un certain risque dépasse les compétences d'une business unit donnée. Par ailleurs, de façon plus générale, le Comité de direction et l'Administrateur Délégué sont responsables de l'identification et de l'approche adoptée en matière de risques ayant un impact sur le Groupe dans son ensemble, tels le positionnement stratégique, le financement ou les risques macroéconomiques. Un rôle de surveillance revient au département d'audit interne d'Umicore en vue de donner une vue d'ensemble du processus de gestion des risques.

16.2 Système de contrôle interne

Umicore a adopté le référentiel COSO pour sa gestion des risques et en a adapté les divers éléments de contrôle à sa structure organisationnelle et ses processus. Le "Umicore Way" (**www.umicore.com/en/aboutUs/umicoreWay/**) et le "Code de conduite" sont les pierres angulaires du contrôle interne. Avec le concept de gestion par objectifs et la mise en place de rôles et responsabilités clairement définis, ils constituent le cadre opérationnel de l'entreprise.

Les mécanismes spécifiques de contrôle interne ont été élaborés par les business units, au niveau de leurs opérations, tandis que les fonctions opérationnelles communes et les services corporate donnent des orientations et établissent des contrôles pour les activités transversales de l'entreprise. Ils ont abouti à des politiques, des procédures et des chartes spécifiques dans des domaines comme la gestion de la chaîne d'approvisionnement, les ressources humaines, les systèmes d'information, la santé et la sécurité au travail, le droit, la sécurité interne, ainsi que la recherche et le développement.

Umicore dispose d'un système de Conditions minimales de contrôle interne (MICR) visant à réduire les risques financiers et à améliorer la fiabilité des rapports financiers.

Dans le cadre des MICR d'Umicore, toutes les entités du Groupe doivent se conformer à un ensemble de contrôles internes couvrant 165 activités de contrôle dans 12 processus et 131 entités de contrôle du Groupe. Dans le cadre des MICR, une attention particulière est portée sur le compartimentage des tâches et la définition claire des rôles et responsabilités. Chaque activité de contrôle est assortie d'un seuil de conformité, dans l'optique de concrétiser les objectifs de conformité dans toutes les entités d'Umicore. La majorité des entités ont encore enregistré des progrès en 2013. Le score de conformité moyen total s'est amélioré de 2%. La priorité est allée au respect des échéances de contrôle fixées dans les processus importants pour Umicore comme la couverture des métaux et la gestion des stocks. Le respect des MICR est contrôlé au moyen d'auto-évaluations annuelles approuvées ensuite par le senior management. Leurs résultats sont transmis au Comité de direction et au Comité d'audit du Conseil d'administration. Les évaluations de la conformité sont aussi analysées par le département d'audit interne dans le cadre de ses missions.

G17 Catégorisation des risques

Umicore est confrontée à des risques qui peuvent être répertoriés comme suit :

Stratégiques : risques liés à la conjoncture macroéconomique, au contexte financier, aux évolutions technologiques, à la réputation de l'entreprise, au contexte politique et au contexte législatif.

Opérationnels : Opérationnels : risques en matière d'évolution de la demande des clients, d'approvisionnement en matières premières, de distribution des produits, de crédit, de production, de relations de travail, de ressources humaines, d'infrastructure IT, de santé et de sécurité au travail, de contrôle des émissions, d'impact des activités présentes ou passées sur l'environnement, de sécurité des produits, de sécurité des biens et des informations, et de reprise après sinistre.

Financiers : risques liés à la trésorerie, aux impôts, aux prévisions et à la budgétisation, à la précision et à la ponctualité des rapports, au respect des normes comptables, à la fluctuation du prix des métaux et des taux de change, ainsi qu'aux couvertures de risques.

La plupart des entreprises industrielles sont généralement confrontées à plusieurs des risques énumérés ci-dessus. Il n'entre pas dans nos intentions de détailler exhaustivement dans le présent rapport chacun des risques encourus par l'entreprise. Toutefois, la société a voulu mettre en exergue les principaux risques stratégiques et opérationnels pour Umicore, en raison de leur pertinence pour Umicore et ses objectifs Vision 2015 ou de la manière dont Umicore les aborde. Tous les risques financiers sont abordés en détail à la note F3 des États financiers consolidés.

G18 Description des risques

18.1 Risques stratégiques et opérationnels

18.1.1 Risque de marché

Umicore possède un portefeuille d'activités diversifié desservant un certain nombre de segments de marchés différents. Elle est présente à l'échelle mondiale pour la plupart de ses activités. Aucun des segments de marchés finaux ou industriels ne représente plus de 50% des ventes d'Umicore. En termes d'exposition globale, les principaux marchés finaux desservis par Umicore sont l'automobile, l'électronique grand public et la construction. Le modèle d'entreprise d'Umicore se base aussi sur l'approvisionnement en matériaux secondaires et en fin de vie à des fins de recyclage. Dans de nombreux cas, la disponibilité de ces matériaux dépend des niveaux d'activité de certains secteurs ou clients auxquels Umicore fournit ses services de recyclage en boucle fermée. Un portefeuille diversifié et une présence géographique étendue contribuent à atténuer les risques de surexposition à un marché en particulier.

Commentaires 2013 : Pour de nombreux marchés finaux d'Umicore, la conjoncture économique est restée difficile. Les ventes et les revenus ont été inférieurs à ceux de 2012. L'impact principal sur la rentabilité était lié aux effets des prix des métaux moins élevés sur les résultats du business group Recycling.

18.1.2 Risque technologique

Umicore est un groupe de technologie des matériaux qui met l'accent sur le développement de matériaux et de procédés innovants. Le choix et le développement de ces technologies représentent à la fois la principale opportunité et le principal risque pour Umicore. Afin de gérer ce risque et d'améliorer l'efficacité de la sélection des technologies et de la mise en place des processus, Umicore a mis en œuvre un processus de gestion de l'innovation technologique. Chaque année, elle procède à des analyses technologiques au niveau du Comité de direction. Toutes les business units sont également tenues de procéder à une analyse technologique annuelle. L'objectif est de vérifier la pertinence, le potentiel et les risques des technologies sélectionnées ou poursuivies et de garantir leur conformité à la vision stratégique d'Umicore. En 2009, Umicore a adopté un système de suivi de la qualité de ses efforts en recherche et développement. Ce système repose principalement sur un outil d'auto-évaluation pour les business units et la R&D du Groupe.

En termes d'organisation, les efforts d'Umicore en matière de recherche et développement englobent des initiatives à la fois au niveau du Groupe et au niveau des business units. Un Chief Technology Officer (CTO) a été nommé en 2005. Il a pour mission de stimuler les différents efforts en matière de recherche et développement à travers le Groupe, tout en veillant à aligner la feuille de route R&D sur les priorités stratégiques et à équilibrer les besoins technologiques actuels et les perspectives à long terme. Cinq plates-formes technologiques offrent un cadre aux éléments R&D qui possèdent un degré élevé de pertinence pour l'ensemble du Groupe, autrement dit Fine Particle Technology, Recycling & Extraction Technology, Scientific and Technical Operations Support, Environment Health et Safety et Analytical Competences. Des efforts sont également déployés pour promouvoir les pratiques d'excellence en termes de gestion des connaissances, de partage de l'information, de formation et de networking au sein de la communauté R&D chez Umicore.

Dans la mesure du possible, l'objectif est de poursuivre ces efforts de financement, quelles que soient les fluctuations à court terme des performances financières du Groupe. Au sujet du risque lié à la propriété intellectuelle (IP), un comité IP au niveau du Groupe coordonne la protection de la propriété intellectuelle et encourage les pratiques d'excellence dans ce domaine au niveau des business units, qui possèdent leurs propres comités IP.

Commentaires 2013 : Alors que les principaux projets technologiues furent fixés, en 2013, le Comité de direction a procédé à six analyses technologiques spécifiques, contre 14 en 2012. Ces analyses mettent l'accent sur les évolutions technologiques qui seront capitales à l'heure de concrétiser les ambitions

de croissance définies dans Vision 2015. Elles portent à la fois sur le développement des produits et des procédés, dans le domaine des catalyseurs automobiles, des catalyseurs pour piles à combustible, des matériaux pour batteries rechargeables et des technologies de recyclage.

18.1.3. Risque d'approvisionnement

Afin de pouvoir assurer sa production, Umicore dépend d'approvisionnements en certains métaux ou matières premières à base de métaux. Certaines de ces matières premières sont relativement rares. Afin de réduire le risque de voir ces approvisionnements mis en péril, Umicore conclut dans la mesure du possible des contrats de longue durée avec ses fournisseurs. Dans certains cas, l'entreprise constitue des stocks stratégiques de certaines matières premières essentielles. Par ailleurs, l'entreprise tend à s'approvisionner en matières premières dans des zones géographiques distinctes. De même, en raison de l'importance qu'Umicore accorde au recyclage, ses besoins en approvisionnement ne dépendent que partiellement de matières premières primaires. En effet, une majeure partie des besoins de l'entreprise est couverte par des approvisionnements issus de sous-produits industriels ou de matériaux en fin de vie. Umicore s'emploie dans la mesure du possible à établir avec ses clients une relation basée sur un modèle en boucle fermée, combinant en une seule offre le produit acheté par le client et le recyclage des déchets découlant de son utilisation. Umicore a rédigé une Charte d'approvisionnement durable pour améliorer davantage l'approche de l'entreprise envers l'approvisionnement durable. Elle est mise en place en collaboration avec les fournisseurs d'Umicore.

Commentaires 2013 : Umicore a réalisé de nouvelles avancées en 2013 dans le cadre de ses efforts de mise en conformité avec le Dodd Frank Act aux États-Unis. Ses approvisionnements ne concernent pas des minerais issus de zones de conflit, et la société n'est donc pas assujettie au Dodd Frank Act. Néanmoins, l'entreprise abordee préventivement cette question avec plusieurs de ses clients et fournisseurs. En 2012, elle a déjà pris des mesures, en association avec des fédérations sectorielles ad hoc, afin d'offrir aux clients des garanties attestant que l'or qu'elle recycle et met en œuvre dans ses produits ne provient pas de zones de conflits. Chez Precious Metals Refining, le sites de Hoboken et de Guarulhos, ont été certifiés comme fonderie n'utilisant pas des ressources issues de zone de conflits par la London Bullion Market Association (LBMA) suite à un audit des procédés et des filières d'approvisionnement. Une procédure et une certification similaire ont eu lieu pour les sites de Jewellery & Industrial Metals à Pforzheim et Bangkok, en partenariat avec le Responsible Jewellery Council (RJC). Pour de plus amples informations veuillez vous référer à la page 23. En 2013, Umicore a formellement adopté une politique relative aux minéraux issus de zones de conflits. Pour des commentaires généraux sur l'avancement du déploiement de la Charte d'approvisionnement durable d'Umicore, reportez-vous à la page 22-23 et à la note S8.

18.1.4. Risque de substitution

Umicore et ses clients entendent dégager le meilleur rapport coût/performance pour les matériaux. Le risque existe en permanence de voir les clients rechercher des matériaux de substitution afin de les intégrer à leurs produits, si Umicore devait ne pas offrir cet équilibre idéal. Ce risque est particulièrement présent dans les activités produisant des matériaux à base de métaux onéreux (en particulier ceux dont les prix sont depuis toujours sujets à volatilité). Umicore tente d'aller au-devant de cette tendance en développant elle-même des solutions de substitution faisant appel à des matériaux moins coûteux, aux prix moins volatils et, dans la mesure du possible, sans impact sur les performances du produit du client.

Commentaires 2013 : En 2013, aucune évolution notable n'a eu lieu en matière de risque de substitution.

18.1.5 Risque législatif

À l'instar de nombreuses entreprises, Umicore est exposée aux changements du cadre réglementaire dans les pays et régions où elle déploie ses activités. Il convient de noter que les activités d'Umicore peuvent tirer parti de certaines tendances législatives, notamment celles relatives aux contrôles plus rigoureux des émissions des véhicules et au recyclage obligatoire des produits en fin de vie, comme les appareils électroniques.

Certaines législations environnementales représentent de véritables défis opérationnels. La directive REACH est entrée en vigueur en juin 2007 dans toute l'Union européenne. Elle a imposé la création de nouvelles procédures opérationnelles concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques. Umicore a créé un réseau opérationnel de gestionnaires REACH au sein de chaque business unit, coordonné par un manager responsable de la mise en œuvre de REACH.

Umicore surveille attentivement tous les changements d'interprétation ainsi que les guides techniques, susceptibles d'avoir une incidence sur sa stratégie de déploiement REACH. Umicore est activement impliquée dans des groupes de travail au sein de fédérations sectorielles afin de garantir la cohérence de l'approche et la compréhension de la spécificité des métaux par les instances réglementaires et les entreprises.

Étant donné que le paysage réglementaire pourrait évoluer à l'avenir, seules quelques-unes de nos substances figurent actuellement sur la liste des candidats à une homologation REACH potentielle. Au total, les produits vendus qui contiennent ces substances représentent moins de 0,5% des revenus d'Umicore. L'ajout d'une substance à la "liste des substances candidates" REACH est la première étape d'un processus d'évaluation scientifique rigoureuse et détaillée des risques afin de déterminer si cette substance peut toujours être utilisée ou si elle doit être remplacée dans la cas où il existe des alternatives économiquement et techniquement faisables.

Commentaires 2013 : En juin 2013, à la seconde échéance d'enregistrement REACH, Umicore avait introduit 21 autres enregistrements pour 17 substances auprès de l'Agence européenne des Produits chimiques (AEPC). Les dossiers ont été préparés soit en collaboration avec d'autres sociétés au sein de consortiums, soit par Umicore uniquement. Environ un tiers des fiches ont été mises à jour en 2013 avec des informations complémentaires ou de nouvelles données disponibles.

18.2 Risque financier

Comme mentionné ci-dessus, Umicore a mis en œuvre des Conditions minimales de contrôle interne afin de réduire les risques financiers. Voici les douze domaines concernés par ces MICR : le contexte de contrôle interne, la clôture et le reporting financier, les immobilisations corporelles, le Procure-To-Pay, l'Order-To-Cash, la gestion des stocks, la couverture, la trésorerie, les taxes, la gestion informatique, les ressources humaines, les voyages et événements. Un guide interne intitulé "The Umicore Financial Reporting Standard" fournit une définition commune des politiques comptables d'Umicore, de l'application de l'IFRS et des pratiques générales en matière d'établissement de rapports. Ci-dessous, nous vous résumons les trois principaux risques financiers. Vous trouverez une description complète des risques financiers et de leur gestion dans la note F3 des États financiers consolidés.

18.2.1 Risque de crédit et de dette

Umicore a pour but de protéger ses activités grâce à une gestion financière saine et au maintien d'un bilan solide. Bien qu'il n'y ait pas d'objectif fixé concernant le niveau de dette, la société cherche en permanence à maintenir un label d'investissement de première qualité. Nous nous efforçons également de maintenir un équilibre sain entre les dettes à court et à plus long terme, ainsi qu'entre les dettes à taux d'intérêt fixe et celles à taux variable. Umicore dispose d'un processus de surveillance pour évaluer le risque de contrepartie dans le chef des banques. Umicore est exposée au risque de non-paiement par des tiers pour des ventes de biens ou d'autres transactions commerciales. Elle gère ce risque en menant une politique de risque de crédit. L'assurance-crédit sert souvent à réduire le niveau global du risque. Toutefois, certaines activités n'utilisent aucune assurance. Il s'agit essentiellement d'activités ayant une grosse concentration de clients, ou une relation bien spécifique et assez proche avec ces derniers. Dans ce cas, le coût de l'assurance n'est pas justifié par rapport au risque encouru. Les managers sont également encouragés à prêter une attention particulière à l'évolution des créances commerciales. Cette démarche s'inscrit dans le contexte de gestion des besoins en fonds de roulement et est en phase avec les efforts consentis par le Groupe afin de diminuer les capitaux engagés. La plus grande partie de la rémunération variable des managers est liée au Rendement des Capitaux Engagés (ROCE).

18.2.2 Risque de change

Umicore doit faire face à des risques de change structurels, transactionnels et translationnels. Des risques de change structurels surviennent lorsque l'entreprise génère, dans une devise, des revenus supérieurs aux coûts supportés dans cette même devise. La plus grande sensibilité en la matière est celle dérivant du dollar US. Le risque transactionnel lié aux devises est couvert systématiquement, tandis que l'entreprise a parfois recours à des couvertures structurelles des devises pour sécuriser les futurs flux de trésorerie.

Par ailleurs, l'entreprise s'expose à un risque de change translationnel lors de la consolidation des revenus des filiales qui n'utilisent pas l'euro comme devise pour les états financiers. Ce risque ne fait généralement pas l'objet d'une couverture.

18.2.3 Risque lié au prix des métaux

Umicore est exposée à des risques liés au prix des métaux que le Groupe traite ou recycle. Le risque structurel est principalement imputable à l'influence des prix des métaux sur les bonis de métaux issus du traitement de matériaux fournis par nos clients. Les risques transactionnels relatifs au prix des métaux sont liés à la sensibilité envers les variations de prix entre le moment où les matières premières sont achetées (c.-à-d. quand le métal est "priced in") et celui où les produits sont vendus (c.-à-d. quand le métal est "priced out"). Un autre risque existe au sein du stock de métaux immobilisés. Il est lié à la chute du prix du marché sous la valeur comptable de ces stocks. Le risque transactionnel lié aux métaux est couvert systématiquement, tandis que l'entreprise a parfois recours à des couvertures structurelles des métaux pour sécuriser les futurs flux de trésorerie.

18.2.4 Fiscalité

La charge fiscale incluse dans les états financiers est la meilleure estimation fiscale du Groupe. Jusqu'à la finalisation des contrôles fiscaux par les autorités, une certaine incertitude plane quant aux impôts à payer pour la période. La politique du Groupe est de transmettre sa déclaration fiscale dans les délais légaux, et de collaborer avec l'administration fiscale pour être certaine que les affaires fiscales du Groupe soient aussi exactes que possible, et que toute divergence d'interprétation du droit fiscal soit résolue le plus rapidement possible. Étant donné l'ampleur et la nature internationale du Groupe, la TVA, la taxe de vente et les prix de transfert intra-entreprise sont des risques fiscaux inhérents, comme pour d'autres entreprises internationales. Les modifications apportées au droit fiscal ou à son application dans des domaines comme le prix de transfert, la TVA, les dividendes étrangers, les crédits d'impôt pour la R&D, ainsi que les abattements fiscaux, pourraient grever le taux d'imposition réel du Groupe, et avoir des répercussions défavorables sur ses résultats financiers.

Commentaires 2013 : Aucun changement important n'est intervenu en ce qui concerne la nature ou la gestion des risques financiers encourus par Umicore en 2013.

Engagement envers les parties prenantes

Umicore est une société cotée en Bourse. À ce titre, nous sommes en relation avec un certain nombre de parties qui portent un intérêt à la façon dont nous exerçons notre activité. La relation que notre entreprise est capable de bâtir avec ces parties ("stakeholders") a une influence directe sur nos résultats.

L'engagement envers les parties concernées se fait en premier lieu selon une approche locale où chaque site est tenu d'identifier ses parties concernées et d'établir des initiatives d'engagement adéquates à leur égard. Cette approche est traduite dans l'objectif Vision 2015 relatif aux collectivités locales. Dans de nombreux cas, par exemple le dialogue avec les clients et les fournisseurs, les relations avec les parties concernées sont gérées principalement au niveau des business units, en phase avec l'approche décentralisée d'Umicore pour la gestion de ses affaires.

Au niveau du Groupe, les objectifs Vision 2015 ont été en partie formulés sur la base des enseignements tirés d'un comité consultatif externe réuni en 2009 pour analyser l'approche de développement durable et le reporting d'Umicore. Ce comité consultatif s'est ajouté à un exercice interne mené avec des représentants des business units, des fonctions opérationnelles communes et des départements Corporate.

Umicore est un membre actif de plusieurs fédérations sectorielles. En leur sein, elle engage le dialogue avec des responsables politiques afin de les sensibiliser aux enjeux du secteur. Ces fédérations constituent des plates-formes essentielles, qui permettent à Umicore de mener une action plus élargie, à l'échelle du secteur, en faveur du développement durable. À un niveau plus informel, les membres de la direction d'Umicore sont régulièrement sollicités, ou se portent volontaires, pour participer à des forums de discussion sur les performances d'Umicore et sur son approche en matière de développement durable. De tels événements mettent en présence différents intervenants, dont des chefs d'entreprise, des universitaires et des membres de la société civile.

Ci-dessous, nous avons mis en évidence les principales parties concernées en rapport avec Umicore. Celles-ci ont été regroupées de façon générale, sur la base des catégories types des parties concernées qui s'appliquent à la plupart des organisations industrielles. Nous avons aussi indiqué la nature de la relation qui nous unit et avons brièvement décrit la façon dont se déroule la communication entre Umicore et les parties concernées.

G19 Fournisseurs

Umicore procure : des revenus

Les fournisseurs procurent : des matières premières, des transports, de l'énergie et d'autres biens et services

Umicore comprend quatre business groups, actifs sur cinq continents. Afin de fabriquer leurs produits, ces derniers ont non seulement besoin de matériaux, mais aussi d'énergie, de transport et d'une série d'autres services. Umicore compte plus de 10.000 fournisseurs dans le monde. Ces derniers ont tout intérêt à compter Umicore parmi leurs clients : en 2013, Umicore a payé à ces fournisseurs quelque € 8,8 milliards (y compris la valeur des métaux dans les matières premières).

Umicore entretient un dialogue permanent avec ses fournisseurs, essentiellement afin de définir des spécifications techniques et de convenir de conditions contractuelles acceptables pour toutes les parties, dans un esprit de partenariat à long terme pour les livraisons de matières premières et de prestations de service promptes et ininterrompues, ainsi que les paiements ponctuels. Les entités sont, en premier lieu, responsables des achats de matières premières, tandis que le rôle du département Purchasing and Transportation est de s'assurer que les besoins du Groupe en matière de transport, d'énergie et autres soient satisfaits.

L'approche d'Umicore est façonnée par sa Charte d'approvisionnement durable (**www.umicore.com/sustainability/sustProcCharter/**). Entrée en vigueur en 2010, cette charte sert de base à l'objectif Vision 2015 en matière d'approvisionnement durable. L'état d'avancement relatif à cet objectif est repris aux pages 22-23 du présent rapport.

G20 Clients

Umicore procure : des matériaux et des services

Les clients procurent : des revenus

Umicore ambitionne de fournir des matériaux pour une vie meilleure ("Materials for a better life"). Les matériaux produits par l'entreprise sont présents dans un large éventail d'applications qui apportent davantage de confort à la vie quotidienne et contribuent à un environnement plus propre.

La clientèle d'Umicore tend à s'internationaliser. En 2013, 48% des revenus ont été générés en dehors d'Europe.

Cette clientèle est généralement composée d'autres entreprises industrielles qui utilisent des matériaux Umicore dans la fabrication de leurs produits. Il est exceptionnel que l'entreprise fabrique des produits directement distribués au consommateur. Les business units ont la responsabilité d'aider leurs clients afin de mieux comprendre les dangers et les risques liés aux produits sur le marché ou en cours de développement. L'interaction avec les clients est un processus continu, pris en charge par les business units. Toutes les entités ont mis en place un système de feed-back de la part de leurs clients. Ce dernier leur permet d'évaluer à intervalles réguliers le niveau de satisfaction des clients par rapport à leurs produits et services. Dans les domaines d'activité impliquant les technologies les plus avancées, cette relation avec le client est souvent fortement intégrée. En effet, la mise au point de produits de haute technologie demande en général plusieurs années de recherche et de développement en collaboration directe avec les clients en question.

G21 Travailleurs

Umicore procure : rémunération, formation et perspectives d'apprentissage

Les travailleurs procurent : aptitudes, compétences et productivité

Umicore et ses sociétés liées emploient quelque 14.000 personnes dans le monde. L'entreprise investit des ressources considérables afin de s'assurer un statut d'employeur de référence dans l'ensemble des régions où elle est active. En 2013, Umicore a versé au personnel de ses entreprises intégralement consolidées un montant total de € 560 millions, sous forme de rémunération et d'autres avantages. Les cotisations de sécurité sociale se sont chiffrées à € 114 millions.

Umicore s'engage non seulement à offrir à son personnel un niveau de rémunération compétitif et des conditions de travail optimales, mais aussi des possibilités de formation pratique et professionnelle. Le personnel est tenu d'adhérer aux principes et aux politiques formulées dans "The Umicore Way" et dans le Code de conduite d'Umicore. L'entreprise promeut un dialogue ouvert avec son personnel. A cette fin, une enquête d'opinion trisannuelle est organisée.

Umicore respecte le principe de la négociation collective là où elle est demandée. Pratique courante en Europe, ces mécanismes de négociation collective et la présence même de syndicats ne constituent pas la norme dans certaines régions du monde, ou font l'objet de restrictions juridiques au niveau local. Umicore a signé un accord de développement durable avec la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie et la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses portant sur la mise en application des politiques d'Umicore en matière de droits de l'Homme, d'égalité des chances, de conditions de travail, de comportement éthique et de protection de l'environnement pour l'ensemble du Groupe. L'accord permet aux deux syndicats de participer de manière constructive à la poursuite de ces objectifs. Un comité de surveillance conjoint veille au déploiement de cet "Accord sur le Développement durable".

D'autres canaux de communications sont également utilisés à travers le Groupe tels que l'intranet du Groupe, des newsletters publiées par le Group et les business units et le magazine interne à diffusion internationale "Umicore Link" édité en six langues. En 2013, Umicore a lancé une plateforme de gestion des apprentissages pour l'ensemble du Groupe appelée "MyCampus" afin de supporter ses objectifs en faveur du développement des travaillers et en vue de devenir un employeur attrayant. Cette plateforme comprend un outil social destiné à faciliter le partage des connaissances au sein de la société.

G22 Investisseurs et bailleurs de fonds

Umicore procure : un retour sur investissement

Les investisseurs procurent : des capitaux et des fonds

Les investisseurs accordant leur confiance à Umicore se sont fortement diversifiés. Fin 2013, le Groupe estime que ses actionnaires étaient principalement issus d'Europe et d'Amérique du Nord. Pour obtenir les informations les plus récentes concernant l'actionnariat, rendez-vous sur **www.umicore.com/investorrelations**.

Umicore s'efforce de proposer aux investisseurs des informations ponctuelles et précises. Ces efforts de communication comprennent des tournées de présentation par la direction et des visites de site, la participation à des conférences et à des foires destinées aux investisseurs individuels, des présentations sur le Web et des téléconférences. En 2013, le nombre d'analystes qui suivent les activités d'Umicore a légèrement augmenté : 21 ont publié des rapports concernant l'action Umicore.

La grande majorité des organismes de crédit et des créanciers de l'entreprise sont des institutions bancaires. Umicore dispose de lignes de crédit auprès de nombreuses banques, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Pour l'essentiel, les relations avec ces banques relèvent de la compétence du département Finance du Groupe, même si chaque entité juridique au sein d'Umicore entretient des relations avec les milieux financiers.

G23 Société

Umicore procure : de la prospérité, ainsi que des produits et processus novateurs

La société procure : le permis d'exploiter

Par le biais de son personnel, Umicore participe à la création de valeur ajoutée dans les zones où elle est active. Bien que la création de valeur ajoutée constitue indubitablement un bénéfice, la façon dont celle-ci est créée revêt, elle aussi, une grande importance. En définitive, Umicore ne peut poursuivre ses activités que si elle en reçoit l'autorisation de la part de la société. Afin de conserver cette autorisation, Umicore tente, dans la mesure du possible, de mener ses activités dans un souci de développement durable. Cela va bien au-delà du respect des dispositions légales adoptées pour l'ensemble des sociétés. Umicore détermine ses propres normes, applicables à l'ensemble du Groupe et souvent plus strictes que les réglementations en vigueur dans les zones où l'entreprise exerce ses activités. Outre cet engagement envers le respect de pratiques opérationnelles rigoureuses, Umicore s'efforce aussi de mettre au point des matériaux qui amélioreront la qualité de la vie.

La façon la plus directe pour Umicore d'interagir avec la société est le contact avec les collectivités où elle est active. Un dialogue franc, en toute transparence, avec ces communautés fait partie intégrante des engagements d'Umicore envers les parties concernées ainsi que de ses objectifs Vision 2015. De même, certaines ONG déclarent périodiquement s'intéresser aux activités d'Umicore et à la façon dont l'entreprise les exerce. Umicore accueille favorablement ces marques d'intérêt et s'efforce de dialoguer avec ces groupes de façon constructive et ouverte.

Sur ses sites et à l'échelle du Groupe, Umicore fait des dons à un large éventail d'associations caritatives, dans le respect de sa politique interne et de ses lignes directrices. Umicore gère les engagements au niveau du Groupe grâce au "Comité pour les donations du Groupe" qui a pour mission de nouer le dialogue avec les groupes issus de la société civile et de fixer la portée des partenariats à l'échelle du Groupe. Les pages 23-45 de ce rapport fournissent plus d'informations sur ces initiatives.

G24 Sociétés associées et coentreprises

Umicore procure : des investissements et une assistance

Les sociétés associées et les coentreprises procurent : leur contribution aux bénéfices, une complémentarité technologique, un accès au marché

Umicore investit dans de nombreuses activités où elle n'exerce pas à 100% un contrôle de gestion. Les sociétés associées sont celles où Umicore exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Sa participation y varie généralement de 20% à 50%. Les coentreprises supposent une répartition 50/50 de la participation et du contrôle. Les associations sont considérées comme une opportunité d'accélérer les avancées technologiques ou de se positionner sur des marchés spécifiques. Umicore exerce un contrôle effectif sur la gestion de la moitié des dix sociétés liées et coentreprises dans lesquelles elle détient une participation. Quand Umicore n'exerce pas le contrôle de gestion, sa présence au Conseil d'administration lui permet de guider et contrôler la direction et de suivre les évolutions des activités. Umicore n'est pas habilitée à imposer ses politiques et procédures à ses sociétés liées (ou à toute coentreprise où elle ne détient pas la majorité des droits de vote). Toutefois, elle a clairement affirmé sa volonté de voir les activités menées à bien conformément aux principes de "The Umicore Way".

Umicore tient à préserver toute propriété intellectuelle qu'elle partage avec ses partenaires, qu'il s'agisse de sociétés liées ou de coentreprises. Leur liste complète figure en page 81 du présent rapport.

G25 Secteur public et autorités

Umicore procure : des impôts

Le secteur public et les autorités procurent : des services et le permis d'exploitation

En 2013, Umicore a versé un montant total de € 70 millions d'impôts dans le cadre de ses activités. De même, Umicore et son personnel ont acquitté quelque € 114 millions de cotisations sociales. Périodiquement, Umicore conclut des partenariats avec des institutions publiques, telles les universités, avec pour objectif premier d'approfondir certains projets de recherche. Occasionnellement, Umicore conclut également des partenariats avec des services publics. En 2013, un montant total d'environ € 7 millions lui a été attribué en tant que subvention, principalement pour des projets de R&D programmés. Environ € 5 millions correspondant aux subventions précédemment attribuées, ont été perçus en 2013. L'entreprise a pour principe d'exclure tout don aux partis ou organisations politiques.

En 2013, Umicore a encore intensifié ses efforts en vue de guider les politiques publiques et d'améliorer les contacts avec les pouvoirs publics à travers le monde. Ces efforts sont coordonnés par le département Government Affairs, et se concentrent surtout en Europe, en Amérique du Nord et en République populaire de Chine. Umicore vise à accroître la visibilité et la compréhension de ses technologies, et à avoir voix au chapitre concernant les problèmes liés

aux matériaux. En Europe, elle s'est focalisée sur trois sujets principaux : la disponibilité des matières premières critiques (en particulier avec la perspective d'une économie "circulaire") grâce à des politiques concernant l'efficacité des ressources et des déchets, les matériaux avancés en tant que technologies clés permettant de réduire les émissions de CO_2 et les technologies à base de matériaux destinés à la purification des gaz d'échappement des automobiles et des camions à moteur à explosion. Parmi les initiatives d'Umicore, citons l'accès à un financement public et à des réseaux d'innovation aux niveaux européen et national, surtout dans le contexte de programmes favorisant le développement des avancées technologiques ayant des avantages environnementaux.

A différentes occasion, les experts d'Umicore ont été invités à participer à des groupes de travail ou des tables rondes sous l'égide des authorités européeennes ou nationales. A cet égard, nous jouons un rôle actif avec d'autres acteurs du secteur, au sein du Partenariat européen de l'innovation pour les matières premières, de la plateforme européenne pour une utilisation efficace des ressources (EREP), du Groupe d'experts de haut niveau sur les technologies clés génériques et du réseau ERA-MIN sur la gestion industrielle des matières premières pour l'industrie européeene.

Lorsqu'Umicore se sent concernée par certaines questions particulières, elle communique habituellement son opinion par l'intermédiaire des associations industrielles dont elle est membre. L'entreprise est consciente de la sensibilité que peut revêtir une prise de position sur certaines questions d'intérêt public. Dans cette optique, Umicore a développé des directives au niveau du Groupe portant sur la manière de gérer une situation de façon responsable (disponible sur le site Web du Groupe). Les principales affiliations d'Umicore (soit au niveau du Groupe, soit au niveau des business units) concernent actuellement les organismes repris ci-après :

Corporate

- European Round Table of Industrialists (ERT)
- Eurometaux
- TransAtlantic Business Council
- Agoria (fédération belge intersectorielle de l'industrie technologique)

Catalysis

- Associations de contrôle des émissions tant au niveau national que régional (États-Unis, Afrique du Sud, Brésil, Chine, UE) - voir **www.automotivecatalysts.umicore.com/en/links/** pour une sélection de liens
- Fédération chimique allemande (VCI)

Energy Materials

- Cobalt Development Institute
- Nickel Institute
- Energy Materials Industrial Research Initiative (EMIRI)
- European Association for Battery, Hybrid and Fuel Cell Electric Vehicles (AVERE)

Performance Materials

- International Zinc Association
- International Platinum Group Metals Association
- European Precious Metals Federation
- German Precious Metals Federation

Recycling

- European Electronics Recyclers Association
- International Association of Portable Rechargeable Batteries (RECHARGE)
- International Platinum Group Metals Association
- International Precious Metals Institute
- International Antimony Association

Plusieurs entités d'Umicore sont signataires du programme "Responsible Care" de l'industrie chimique et certaines sont, par ailleurs, membres du Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC).

G26 Répartition du retour économique

La majeure partie du chiffre d'affaires total d'Umicore a été affectée à la sécurisation de la composante "métal" des matières premières (les coûts qui sont généralement transférés aux clients). Après déduction des autres frais relatifs aux matières premières, des coûts liés à l'énergie ainsi que des amortissements, le retour économique à répartir était de € 963 millions.

La majeure partie (€ 707 millions) a été distribuée aux travailleurs sous forme de salaires et d'autres avantages. La majorité des avantages sociaux a été attribuée sous la forme de salaires, le solde étant constitué de cotisations sociales et de retraite, ainsi que d'autres avantages. Les intérêts nets payés aux créditeurs se sont élevés à € 3 millions, tandis que les impôts aux administations et pouvoirs publics des lieux où Umicore exerce ses activités atteignent € 70 millions. Les bénéfices attribués aux actionnaires minoritaires se sont élevés à € 6 millions.

Dépendant de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale en avril 2014, un dividende brut de € 1,00 par action sera distribué pour l'année 2013, soit un versement provisionnel de € 110 millions (en tenant compte du nombre d'actions en circulation à la fin 2013). En septembre 2013, une partie de ce montant avait déjà été versée sous la forme d'un dividende intérimaire. Le solde sera payé en 2014, et ce conformément à la politique d'Umicore, qui consiste à payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Umicore a racheté 2,0% d'actions propres en 2013 pour un montant total de € 85 millions. Bien que ce montant ne soit pas repris dans les graphiques, il doit également être considéré comme un rendement pour les actionnaires. Umicore a effectué € 1,5 millions de dons à des œuvres caritatives.

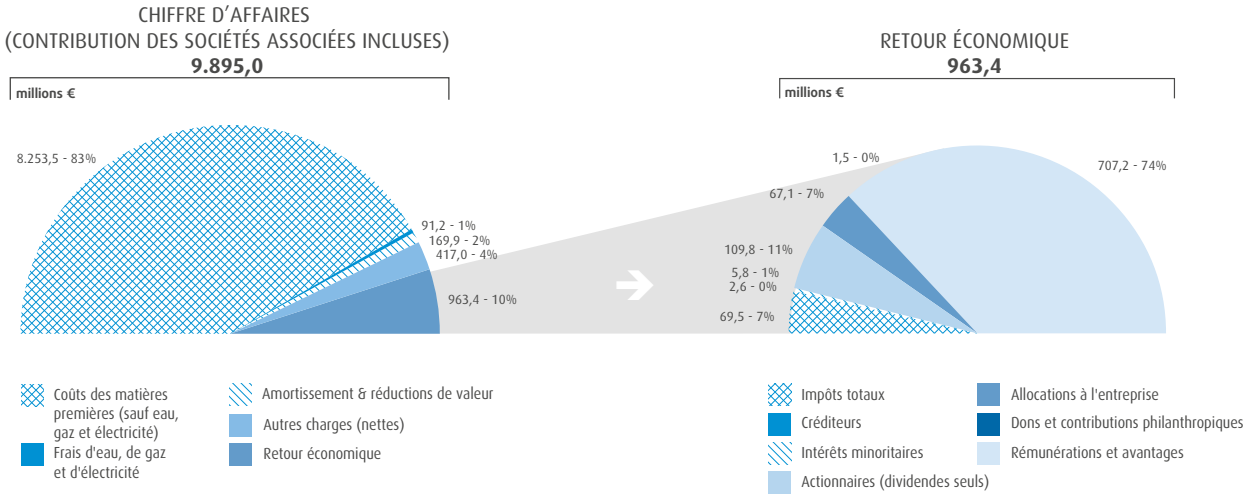

Conseil d'administration

Thomas Leysen

Marc Grynberg

Isabelle Bouillot

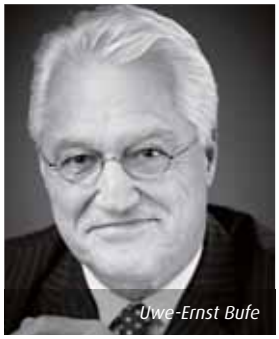
Uwe-Ernst Bufe

Arnoud de Pret

Thomas Leysen, 53
Président, Administrateur non exécutif

Thomas Leysen a été nommé Président d'Umicore en novembre 2008 après avoir été Administrateur Délégué d'Umicore depuis 2000. Depuis le 1er octobre 2011, il est Président du groupe KBC, un groupe de bancassurance. Il est également Président de Corelio, un groupe de médias belge, et membre du Conseil de surveillance de Bank Metzler (Allemagne).

Administrateur depuis : le 10 mai 2000
Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2015
Président depuis : le 19 novembre 2008
Président du Comité de nomination et rémunération depuis : le 19 novembre 2008

Marc Grynberg, 48
Administrateur Délégué, Administrateur exécutif

Marc Grynberg a été nommé Administrateur Délégué d'Umicore en novembre 2008. Il a dirigé la business unit Automotive Catalysts entre 2006 et 2008 et a officié en qualité de Chief Financial Officer (CFO) de 2000 à 2006. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur de gestion du Groupe. Marc est titulaire d'un diplôme d'ingénieur commercial de l'Université de Bruxelles (École de Commerce Solvay), et a travaillé chez DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève avant de rejoindre Umicore.

Administrateur depuis : le 19 novembre 2008
Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2015
Administrateur Délégué depuis : le 19 novembre 2008

Isabelle Bouillot, 64
Administrateur non exécutif

Isabelle Bouillot est diplômée de l'École Nationale d'Administration française. Elle a occupé différents postes dans les administrations publiques françaises, notamment comme conseillère économique du Président de la République de 1989 à 1991 et directrice du budget au ministère de l'Économie et des Finances de 1991 à 1995. Elle est ensuite entrée en 1995 à la Caisse des Dépôts et Consignations en tant qu'Administratrice Déléguée adjointe en charge des activités financières et bancaires. De 2000 à 2003, elle a été Administratrice Déléguée de la banque d'investissement du groupe CDC IXIS. Elle est actuellement Présidente de China Equity Links et membre du Conseil d'administration de Saint-Gobain et Air France.

Administrateur depuis : le 14 avril 2004
Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2016

Uwe-Ernst Bufe, 69
Administrateur non exécutif indépendant

Uwe-Ernst Bufe a été Administrateur Délégué de Degussa jusqu'en mai 2000. Il est membre du Conseil de surveillance d'Akzo Nobel N.V. (Pays-Bas).

Administrateur depuis : le 26 mai 2004
Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2014

Arnoud de Pret, 69
Administrateur non exécutif

Arnoud de Pret a travaillé chez Morgan Guaranty Trust Company à New York de 1972 à 1978. De 1978 à 1981, il a été trésorier du groupe Cockerill-Sambre, et jusqu'en 1990 il a été directeur financier du groupe et membre du Comité exécutif d'UCB. Il a été directeur financier et membre du Comité de direction d'Umicore de 1991 jusqu'en mai 2000. Il est membre du Conseil d'administration de Sibelco, d'UCB et de l'Intégralea. Il est membre du Conseil de surveillance d'Euronext B.V. Amsterdam.

Administrateur depuis : le 10 mai 2000
Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2014
Membre du Comité d'audit depuis : le 1er janvier 2001 (Président depuis le 26 avril 2011)

Ines Kolmsee, 43
Administrateur non exécutif indépendant

Ines Kolmsee détient plusieurs diplômes d'ingénieur (TU Berlin, Allemagne et Ecole des Mines de Saint-Etienne, France), ainsi qu'un diplôme MBA (Business School INSEAD – France/Singapour). Depuis 2004 elle officie comme CEO de SKW Stahl-Metallurgie Group, un spécialiste chimique déployant des activités dans le monde entier. Elle est également membre du Conseil de surveillance de Fuchs Petrolub AG. Dans le passé elle a occupé plusieurs autres fonctions, parmi lesquelles celle de CFO chez Arques Industrie AG.

Administrateur depuis : le 26 avril 2011
Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2014
Membre du Comité d'audit depuis : le 26 avril 2011

Shohei Naito, 70
Administrateur non exécutif indépendant

Shohei Naito a débuté sa carrière au ministère japonais des Affaires Étrangères. Au sein du Ministère, il a occupé les fonctions de Directeur Général des Affaires Consulaires et de l'Immigration et de Chef du Protocole. Mr Naito a occupé différents postes diplomatiques dans le monde et a été nommé Ambassadeur en 1996. Depuis lors,

Ines Kolmsee

Shohei Naito

Jonathan Oppenheimer

Rudi Thomaes

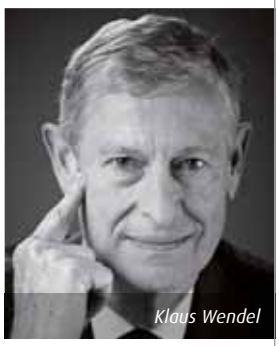
Klaus Wendel

il a servi en tant qu'Ambassadeur du Japon au Cambodge, au Danemark, en Lituanie, puis en Belgique. Il a quitté ses fonctions diplomatiques à la fin de l'année 2006.

Administrateur depuis :
le 25 avril 2007
Expiration de mandat :
Assemblée générale ordinaire de 2014
Membre du Comité de nomination et rémunération depuis :
le 30 avril 2013

Jonathan Oppenheimer, 44
Administrateur non exécutif

Jonathan Oppenheimer est responsable de diverses activités d'investissement de la famille Oppenheimer pour plusieurs catégories d'actifs. Au sein du groupe familial, il est le Président d'Afrique Tana Capital, une joint-venture axée sur l'Afrique avec Temasek, et il siège dans différents conseils d'administration. Il a été Administateur exécutif de De Beers SA. de 2006 à 2012 où il a occupé différentes fonctions.

Administrateur depuis :
le 5 septembre 2001
Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2014

Rudi Thomaes, 61
Administrateur non exécutif indépendant

M. Rudi Thomaes a étudié le droit à l'université d'Anvers. Il a été Administrateur Délégué de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB-VBO) et Régent de la Banque Nationale de Belgique de 2004 à septembre 2012. Il a précédemment été directeur général et Président du comité de gestion d'Alcatel Bell SA. Il est actuellement Secrétaire général de la section belge de la Chambre de commerce internationale, Président de la Beheersmaatschappij Antwerpen Mobiel (BAM) SA, Président de Restore SA, une start-up basée à Anvers qui exerce dans le domaine des technologies de l'énergie, ainsi qu'Administrateur indépendant d'Armonea SA.

Administrateur depuis :
le 24 avril 2012
Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2015
Membre du Comité d'audit depuis : le 30 avril 2013
Membre du Comité de nomination et rémunération depuis :
le 24 avril 2012

Klaus Wendel, 70
Administrateur non exécutif

Après une carrière dans le monde de la gestion financière au sein de General Electric (États-Unis), Siemens, Cockerill Sambre et CBR, Klaus Wendel a rejoint la Société Générale de Belgique en 1988 en qualité de membre du Comité de direction, responsable du contrôle du groupe. Depuis 2000, il est consultant indépendant.

Administrateur depuis :
le 28 décembre 1989
Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2014

Karel Vinck
Président Honoraire

Karel Vinck

Comité de direction

Marc Grynberg

Hugo Morel

Marc Van Sande

Pascal Reymondet

Denis Goffaux

Stephan Csoma

Filip Platteeuw

Marc Grynberg, 48
Administrateur Délégué

Marc Grynberg a été nommé Administrateur Délégué d'Umicore en novembre 2008. Il a dirigé la business unit Automotive Catalysts entre 2006 et 2008 et a officié en qualité de CFO de 2000 à 2006. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur de gestion du Groupe. Marc est titulaire d'un diplôme d'ingénieur commercial de l'Université de Bruxelles (École de Commerce Solvay) et a travaillé chez DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève avant de rejoindre Umicore.

Hugo Morel, 63
Executive Vice-President Recycling

Hugo Morel est titulaire d'une maîtrise d'ingénieur métallurgiste de l'Université de Louvain (KUL). Il a rejoint Umicore en 1974 et a occupé divers postes dans la production, dans les départements commerciaux, à la stratégie et à la direction générale de diverses unités. Il a dirigé la business unit Zinc Chemicals entre 1996 et 1997 et a été nommé à son poste actuel en 1998. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2002. Outre la gestion du business group Recycling, il est aussi responsable du département Purchasing & Transportation.

Marc Van Sande, 61
Executive Vice-President Energy Materials

Marc Van Sande est docteur en physique de l'Université d'Anvers et est titulaire d'un MBA. Il a rejoint Umicore en 1980, et a occupé plusieurs postes dans la recherche, le marketing et la production. En 1993, il a été nommé Vice-President de la business unit Electro-Optic Materials et est entré au Comité de direction en tant qu'Executive Vice-President Advanced Materials en 1999. Il a occupé le poste de Chief Technology Officer entre 2005 et 2010. Il a depuis lors pris la direction du business group Energy Materials.

Pascal Reymondet, 54
Executive Vice-President Catalysis

Pascal Reymondet est licencié en sciences de la Stanford University et ingénieur diplômé de l'École Centrale de Paris. Il a occupé différents postes de direction au sein du groupe Degussa, dont la direction des usines de catalyseurs automobiles de Port Elizabeth et Burlington. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2003 en tant que responsable de l'activité Precious Metals Products. En septembre 2007, il a été nommé à la tête du business group Zinc Specialties. Il a dirigé le business group Performance Materials de juin 2010 à octobre 2012. Depuis novembre 2012 il occupe la fonction d'Executive Vice-President Catalysis.

Denis Goffaux, 46
Chief Technology Officer

Denis Goffaux est titulaire d'un diplôme d'ingénieur des mines de l'Université de Liège. Il a rejoint Umicore Research en 1995 et a vécu et travaillé en Belgique, au Chili, en Chine et en Corée. Avant de rejoindre le Japon en 2006, Denis était à la tête de la business line Rechargeable Battery Materials et a développé l'activité avec succès au point de l'imposer leader dans les matériaux cathodiques pour batteries rechargeables lithium ion. En tant que Country Manager Japan, Denis a renforcé la présence industrielle et développé les activités commerciales d'Umicore au Japon. Il occupe son poste actuel depuis juillet 2010. Outre sa fonction de Chief Technology Officer, il est également responsable du département Environment, Health & Safety.

Stephan Csoma, 49
Executive Vice-President Performance Materials

Stephan Csoma a rejoint Umicore en 1992. Il est titulaire d'un diplôme d'économie de l'Université Catholique de Louvain et d'un diplôme de Chinois/Mandarin de l'université Fudan à Shanghai. Il possède une vaste expérience stratégique, opérationnelle et commerciale. Il a mis en place les premières opérations industrielles d'Umicore en Chine dans les années 90 et a dirigé les anciennes activités Cobalt d'Umicore en Afrique du Sud. Entre 2001 et 2005, il a dirigé la division Zinc Chemicals et de 2005 à 2009, il a été Senior Vice-President d'Umicore en Amérique du Sud. Il est ensuite devenu Senior Vice-President Government Affairs. Depuis novembre 2012, il occupe la fonction d'Executive Vice-President Performance Materials. Stephan a également conservé une responsabilité de supervision du département Government Affairs.

Filip Platteeuw, 41
Chief Financial Officer

Filip Platteeuw a rejoint Umicore en 2004 et a contribué à la scission de Cumerio en 2005. Il a ensuite dirigé l'équipe en charge de la création de Nyrstar et de son introduction réussie en bourse en 2007. En 2010, il est devenu Vice-President du département Corporate Development. Il a été nommé Chief Financial Officer (CFO) en novembre 2012. Filip est titulaire d'un master en Sciences Economiques de l'Université de Gand et d'un master en Financial Management de la Vlerick Management School. Filip possède une vaste expérience financière dont neuf ans dans les métiers de la banque d'investissement, la banque d'entreprise et de l'equity research au sein de KBC Banque. Il est également responsable des départements Corporate Development.

Senior Management

Catalysis

Franz-Josef Kron
Automotive Catalysts Operations

Matthias Grehl
Precious Metals Chemistry

Joerg Von Roden
Automotive Catalysts Sales & Marketing

Energy Materials

Michel Cauwe
Thin Film Products

Klaus Ostgathe
Rechargeable Battery Materials

Arjang Roshan
Electro-Optic Materials

Jan Vliegen
Cobalt & Specialty Materials

Performance Materials

Joerg Beuers
Technical Materials

Koen Demesmaeker
Zinc Chemicals

Thomas Engert
Electroplating

Jürgen Leyrer
Platinum Engineered Materials

Pierre Van de Bruaene
Building Products

Recycling

Dietmar Becker
Jewellery & Industrial Metals

Sybolt Brouwer
Battery Recycling

Ralf Drieselmann
Precious Metals Management

Luc Gellens
Precious Metals Refining

Corporate & Regions

Guy Beke
Strategic Projects

Ignace De Ruijter
Human Resources

Guy Ethier
Environment, Health & Safety

Egbert Lox
Government Affairs

Wilfried Müller
Group R&D

Géraldine Nolens
Legal Affairs

Ludo Vandervelden
Information Systems

David Fong
China

Bernhard Fuchs
Marketing Services

Ravila Gupta
North America

Marcos Lucchese
South America

Andreas Tiefenbacher
Japan

Déclarations d'assurance

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la déclaration complémentaire requise. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres, l'état consolidé de l'évolution des capitaux propres et le tableau de financement consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Rapport sur les comptes consolidés – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Umicore (« la Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total du bilan consolidé s'élève à EUR (000) 3.512.297 et le compte du résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de EUR (000) 179.029.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que le conseil d'administration estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (normes ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du Groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés présentés aux pages 49 à 114 du Rapport Annuel 2013, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport annuel sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (normes ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés présenté aux pages 1 à 48 et 115 a 188 du Rapport Annuel 2013, traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Sint-Stevens-Woluwe, le 27 mars 2014

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SCCRL
Représenté par

Marc Daelman*
Réviseur d'Entreprises
*Marc Daelman SPRL
Membre du Conseil d'Administration, représenté par son représentant permanent,
Marc Daelman

Emmanuèle Attout
Réviseur d'Entreprises

PwC Bedrijfsrevisoren cvba, burgerlijke vennootschap met handelsvorm - PwC Reviseurs d'Entreprises scrl, société civile à forme commerciale - Financial Assurance Services
Maatschappelijke zetel/Siège social: Woluwe Garden, Woluwedal 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
T: +32 (0)2 710 4211, F: +32 (0)2 710 4299, www.pwc.com
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING BE43 3101 3811 9501 - BIC BBRUBEBB / RBS BE89 7205 4043 3185 - BIC ABNABEBR

RAPPORT D'ASSURANCE LIMITEE DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU RAPPORT ANNUEL 2013 D'UMICORE ET DE SES FILIALES

Ce rapport a été établi conformément aux termes de notre lettre de mission datée du 4 mars 2011. Cette dernière stipule que nous avons été engagés afin de fournir un rapport de contrôle indépendant sur le rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013 dans le Rapport annuel 2013 d'Umicore et de ses filiales (le "Rapport").

Responsabilité du Conseil d'Administration

La préparation des informations et des données incluses dans le Rapport ainsi que la déclaration que le Rapport d'Umicore et de ses filiales adhère aux lignes directrices de l'initiative "Global Reporting Initiative" ("GRI") G3.1 niveau d'application B+, telles qu'énoncées aux pages 119 à 147 et 184 à 188 (l' "Information Sur Le Sujet Considéré"), en concordance avec les critères cités dans le rapport d'activité environnemental et social ainsi que les recommandations du GRI (les "Critères"), relève de la responsabilité du Conseil d'Administration d'Umicore ("la Société").

Cette responsabilité comprend la sélection et l'utilisation de méthodes appropriées par rapport à l'établissement de l'"Information Sur Le Sujet Considéré", la fiabilité des informations sous-jacentes ainsi que l'utilisation d'hypothèses et d'estimations pour l'établissement d'informations particulières à fournir, raisonnables dans les circonstances, sur le développement durable. En outre, la responsabilité du Conseil d'Administration comprend également la définition, la mise en place et le suivi de systèmes et procédures appropriés permettant la préparation de l' "Information Sur Le Sujet Considéré".

Responsabilité de l'auditeur indépendant

Notre responsabilité est d'exprimer, sur base de nos travaux, un avis indépendant sur l' "Information Sur Le Sujet Considéré".

Nos travaux ont été réalisés conformément aux principes de la Norme Internationale de Mission d'Assurance (ISAE) 3000 "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information". Cette norme requiert que nous nous soumettions aux règles d'éthiques et de planifier et d'exécuter nos procédures afin d'obtenir l'assurance limitée sur le fait q'aucun élément n'a été porté à notre connaissance nous laissant penser que l'"Information Sur Le Sujet Considéré" n'ait pas été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux Critères déterminés par la Société.

L'objectif d'une mission d'assurance limitée est de mettre en œuvre des procédures que nous jugeons nécessaires afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés fournissant une base raisonnable à l'expression d'une conclusion sous forme négative sur l' "Information Sur Le Sujet Considéré". Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les assertions du Conseil d'Administration contiennent des anomalies significatives. L'étendue de notre intervention a, notamment, compris les procédures suivantes:

- Evaluer et tester la conception et le fonctionnement des systèmes et des processus utilisés pour la collecte de données, le classement, la consolidation et la validation, y compris les méthodes utilisées pour le calcul et l'estimation des informations et des données incluses dans le rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013 et présentées aux pages 119 à 147 du Rapport Annuel 2013;
- Mener des entretiens avec les personnes responsables, y compris les visites de sites;
- Inspecter les documents internes et externes.

Nous avons évalué l' "Information Sur Le Sujet Considéré" par rapport aux Critères. L'exactitude et l'exhaustivité de l' "Information Sur Le Sujet Considéré" sont soumises à des limitations inhérentes, compte tenu de leur nature et des modalités de détermination, de calcul ou d'estimation de telles informations. Notre rapport d'assurance limitée doit donc être lu en relation avec les Critères.

Notre indépendance et contrôle qualité

Nous avons respecté les règles d'indépendance et autres règles d'éthique du Code of Ethics for Professional Accountants émis par l'International Ethics Standards Boards for Accountants (IESBA). Celles-ci se basent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de vigilance, de confidentialité et de conduite professionnelle. Notre cabinet de révision applique l'International Standard on Quality Control (ISQC) n°1 et maintient un système élaboré de contrôle qualité, y inclu des politiques et procédures documentées concernant les règles d'éthique, les normes professionnelles et les dispositions légales et réglementaires applicables.

Conclusion

Sur base de nos travaux, tel que décrits dans ce rapport, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous portant à croire que les informations et les données dans le rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013 présentées aux pages 119 à 147 du Rapport annuel d' Umicore et de ses filiales, ainsi que les affirmations d'Umicore selon lesquelles le rapport répond aux exigences GRI G3.1 niveau d'application B+, n'ont pas été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Critères.

Restriction sur l'utilisation et la distribution de notre rapport

Notre rapport a été conçu conformément aux termes décrits dans notre lettre de mission. Notre rapport est uniquement destiné à l'usage de la société Umicore dans le cadre de leur rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 et ne peux être utilisé à d'autres fins. Nous n'acceptons aucune responsabilité ou obligation pour dommage à l'égard de tiers, sauf la Société.

Sint-Stevens-Woluwe, le 27 mars 2014

PwC Reviseurs d'Entreprises sccrl
Représentée par

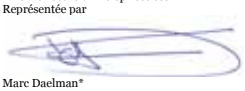

Marc Daelman*
Réviseur d'Entreprises

*Marc Daelman SPRL
Membre du Conseil d'Administration, représenté par son représentant permanent,
Marc Daelman

Glossaire

Définitions économiques

Assemblage membrane-électrode

Cœur d'une pile à combustible PEM (à électrolyte polymère). La membrane à revêtement catalytique sépare les ions positifs et négatifs de la pile. Sous l'action du catalyseur, l'hydrogène se dissocie en protons et électrons. Les électrons, qui ne peuvent pas traverser la membrane, sont contraints de migrer de l'autre côté de la membrane en empruntant un circuit extérieur, ce qui va générer un courant électrique.

Batterie lithium-ion – Li-ion

Lithium-ion est une technologie pour batteries rechargeables dans lesquelles les ions lithium se déplacent de l'électrode positive (la cathode) vers l'électrode négative (l'anode) durant la charge, ce qui permet de stocker l'électricité. Lors de la décharge, les ions lithium retournent vers la cathode et libèrent donc de l'électricité.

Bijouterie fantaisie

Bijoux produits en série.

Carboxylate

Sel d'acide carboxylique (cf. "sels").

Catalyse/ catalyseur

La catalyse est l'action d'une substance, appelée catalyseur, qui provoque une transformation chimique ou l'accélère. Le catalyseur n'est pas consommé et peut donc être réutilisé.

Cathode

La cathode est l'électrode positive dans une batterie (rechargeable). Lors de la charge, les ions sont libérés de la cathode et migrent vers l'anode ce qui provoque le stockage d'énergie. Lors de la décharge, les ions retournent vers la cathode et libèrent de l'électricité.

Circuit fermé

Pour Umicore, un "circuit fermé" consiste à récupérer des matériaux secondaires chez les clients (p. ex. résidus de production) ou des matériaux en fin de vie (p. ex. téléphones mobiles et catalyseurs automobiles usagés) pour en récupérer la part de métal et la réinjecter dans le cycle économique.

Coentreprise

Engagement contractuel d'Umicore et d'une autre partie afin d'entreprendre une activité économique dans le cadre d'une participation conjointe. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Diesel pour poids lourds - HDD

Poids lourds diesel – Matériel roulant sur route (camions et bus) ou hors route (engins lourds pour l'industrie et l'extraction minière, locomotives et matériel agricole).

Dodd Frank Act

Nom complet : Dodd–Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act. Le Dodd Frank Act vise à promouvoir la stabilité financière des États-Unis en responsabilisant le système financier et en améliorant la transparence.

Dons caritatifs

Don à une association sans but lucratif, non destiné au bénéfice commercial d'Umicore. Les dons peuvent se faire en espèces ou en nature. Les dons à des partis politiques sont interdits.

Électrolyse

En chimie, l'électrolyse est une méthode consistant à appliquer un courant électrique continu pour provoquer une réaction chimique non spontanée.

Euro VI

Norme européenne d'émissions des gaz d'échappement pour les poids lourds diesel entrée en vigeur en janvier 2014.

Euro 6

Norme européenne d'émissions des gaz d'échappement pour les nouveaux véhicules légers et dont la mise en œuvre est prévue en 2014.

Filtre à particules diesel (FPD)

Dispositif mis au point pour éliminer les particules fines et les suies des gaz d'échappement des moteurs diesel.

Flan

Produit quasi fini qui ne nécessite qu'une intervention limitée de la part du client. Exemples : flans en germanium à polir avant leur mise en œuvre dans les applications optiques ou flans destinés à la frappe de monnaies.

Galvanoplastie

La galvanoplastie est un procédé de placage au moyen d'un courant électrique qui déplace les ions métalliques dans une solution (électrolyte) pour couvrir un autre matériau. Le procédé est principalement employé pour déposer une couche de matériau et ainsi conférer les propriétés désirées à cet autre matériau.

Ingrédient pharmaceutique actif - API

Susbtance biologiquement active utilisée dans les produits pharmaceutiques.

LCD

Écran à cristaux liquides.

LCO – cobaltite de lithium

Matériaux cathodique utilisé dans les batteries rechargeables lithium ion, convenant particulièrement à l'electronique portable.

LED – Diode électroluminescente

Les LED sont une source de lumière à base de semi-conducteur offrant une large gamme d'avantages par rapport aux ampoules à incandescence, dont une durée de vie plus longue et une meilleure efficacité énergétique.

Manuel de Frascati

Le manuel de Frascati est un document rédigé et publié par l'OCDE. Il énonce les principes régissant la collecte de données statistiques en matière de recherche et de développement.

Matériaux de contact

Matériaux (contenant généralement de l'argent) utilisés pour leurs propriétés conductrices dans les applications électriques, par exemple les interrupteurs.

Métathèse (des oléfines)

Réaction organique de redistribution de liaisons oléfiniques (alcènes) catalysées par un catalyseur métallique.

NMC – Lithium (nickel-manganèse-cobalt) oxyde

Type de matériau pour cathode assez récent qui est utilisé pour le marché émergent des véhicules électriques ou hybrides, mais aussi de plus en plus dans l'électronique portable.

MOCVD - épitaxie en phase vapeur aux organometalliques

Méthode utilisée pour produire des films en couche mince mono ou polycristallins sur un substrat.

OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques.

Oxyde d'étain-indium – ITO

Oxide conducteur transparent utilisé dans des couches spéciales pour sa conductivité électrique et sa transparence d'un point de vue optique. Il est utilisé dans différentes applications telles que les écrans plats, le photovoltaïque et le verre architectural.

Photovoltaïque – PV

Le photovoltaïque est une méthode de production d'électricité qui convertit directement le rayonnement solaire en électricité.

Photovoltaïque à concentrateur

Technique de concentration de l'énergie solaire sur un panneau photovoltaïque à l'aide de loupes ou de miroirs.

PIB

Produit intérieur brut (indice de croissance économique).

Plate-forme (automobile)

Association d'un châssis et d'un moteur mise en œuvre sur un ou plusieurs modèles de véhicules de tourisme, parfois par des constructeurs différents.

Platinoïdes – pgm

Platine, palladium, rhodium, ruthénium, iridium et osmium (pour Umicore, il s'agit principalement des trois premiers).

Précurseur

Substance chimique utilisée dans une réaction chimique pour produire un autre composant.

Sciences de la vie

Synonyme de biotechnologies : domaine de la biologie appliquée qui concerne l'utilisation des organismes vivants et des processus biologiques dans l'ingénierie, les technologies, la médecine et d'autres domaines.

Société associée

Entité où Umicore exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Elle y détient généralement une participation de 20% à 50%. Les sociétés associées sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Soudure

Terme désignant le procédé d'assemblage de métaux à l'aide d'un métal d'apport chauffé au-delà de son point de fusion et versé entre deux pièces métalliques ou plus.

Substrat

Surface sur laquelle une couche d'une autre substance est appliquée. Dans le domaine des catalyseurs automobiles, le substrat est une structure en nid d'abeille qui augmente la surface de contact, sur laquelle une solution catalytique est déposée. Dans le domaine photovoltaïque, les semi-conducteurs tels que le germanium sont utilisés comme substrat sur lequel les autres couches de la cellule solaire sont déposées.

UHT – Ultra Haute Température

Umicore a déposé un brevet d'un procédé à ultra haute température (>3000°C) utilisant la technologie du plasma en vue de traiter et de recycler des matériaux, ce qui permet d'utiliser moins d'énergie que les procédés traditionnels.

Véhicule électrique ou hybride – (H)EV

Véhicule (voiture particulière ou autre) qui fonctionne totalement ou partiellement grâce à un moteur électrique ou hybride, plutôt qu'avec du diesel ou de l'essence.

Véhicule léger

Principalement les voitures familiales roulant à l'essence, au diesel ou à l'aide d'une autre source d'énergie.

Définitions financières

Actions en circulation

Actions émises – actions propres.

Bénéfice par action récurrent

Résultat récurrent net, part du Groupe/nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice par action, de base

Résultat net, part du Groupe/ nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice par action, dilué

Résultat net, part du Groupe/ nombre moyen d'actions en circulation + (nombre de nouvelles actions potentielles à émettre en vertu des plans d'options sur actions existants x impact de dilution des plans d'options).

Capitalisation boursière

Cours de clôture x nombre total d'actions en circulation.

Capitaux engagés

Fonds propres totaux – réserves juste valeur + dette financière + provisions pour avantages sociaux – impôts différés actifs et passifs – effet IAS 39.

Cash-flow avant financement

Variation de la trésorerie d'exploitation + variation de la trésorerie d'investissement.

Dépenses de recherche & développement

Dépenses de recherche & développement nettes des entreprises consolidées (soit excluant les revenus R&D tels que des subventions de recherche), incluant les coûts capitalisés.

Dette financière nette

Dettes financières à plus d'un an + dettes financières à un an au plus - placements de trésorerie et valeurs disponibles.

EBIT

Résultat d'exploitation des entreprises consolidées (produits des investissements financiers inclus) + part du Groupe dans le résultat net des entreprises comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence.

EBIT non récurrent

Inclut les éléments non récurrents relatifs aux mesures de restructuration, réductions de valeur d'actifs et autres produits et coûts de faits ou transactions qui sont clairement distincts des activités courantes de l'entreprise. Les réductions de valeur sur stocks de métaux bloqués indéfiniment sont incluses dans l'EBIT non récurrent des business groups.

EBIT récurrent

EBIT - EBIT non récurrent - effet IAS 39.

EBITDA récurrent

EBIT récurrent + amortissements récurrents des entreprises consolidées.

Effet IAS 39

Différences temporaires (de nature non-cash) dans la prise en compte de revenus, en cas de non-application, ou d'impossibilité d'obtenir une comptabilité de couverture IAS aux :

a) Couvertures transactionnelles, ce qui implique que les éléments couverts ne peuvent pas être évalués à leur juste valeur de marché, ou

b) Couvertures structurelles, ce qui signifie que la juste valeur des instruments de couverture est reconnue dans les résultats au lieu des fonds propres jusqu'à ce que la transaction prévue ou l'engagement se réalise, ou

c) Dérivés implicites dans des contrats (entièrement) exécutés, ce qui implique que le changement de la juste valeur sur les dérivés implicites doit être reconnue dans le compte de résultats à l'opposé du composant non (entièrement) exécuté sur lequel le changement de juste valeur ne peut pas être reconnu dans le compte de résultats.

EPS

Bénéfice par action pour actionnaires.

Investissements

Investissements capitalisés en immobilisations incorporelles et corporelles, hors dépenses R&D capitalisées.

Marge opérationnelle récurrente

EBIT récurrent des entreprises consolidées/revenus (hors métal).

Moyenne des capitaux engagés

Pour les semestres : moyenne des capitaux engagés au début et à la fin de la période ; pour les années : moyenne des moyennes semestrielles.

Ratio d'endettement

Dettes financières nettes/(dettes financières nettes + total des capitaux propres).

Rendement des capitaux engagés (ROCE)

EBIT récurrent/capitaux engagés moyens.

Répartition géographique des revenus

Revenus du Groupe selon la zone géographique, tenant compte des revenus des sociétés associées et des coentreprises, au prorata de la participation d'Umicore. Pour les activités de recyclage, la composante revenus repose sur la localisation des fournisseurs de matières premières, en fonction des charges de raffinage.

Revenus (hors métal)

Tous les éléments de revenus – valeur des métaux achetés.

Taux d'imposition réel récurrent

Charges d'impôts récurrentes/résultat récurrent avant impôts des entreprises consolidées.

Les définitions financières reprises ci-dessus se rapportent à des indicateurs de performance non IFRS, sauf celles du 'Bénéfice par action, de base' et du 'Bénéfice par action, dilué'.

Définitions sociales, environnementales et autres

Accident déclarable

Blessure suite à un accident lié au travail et nécessitant plusieurs interventions de premiers soins ou un programme de travail adapté, à l'exclusion des accidents avec arrêt de travail.

Accident avec arrêt de travail

Accident de travail entraînant au moins une journée d'incapacité de travail.

APS (Assessment of Product (and services) Sustainability)

Cette méthodologie propre à Umicore vise à évaluer la durabilité de ses produits et services. Elle met en œuvre une liste de 58 questions/réponses prédéfinies, assorties de facteurs d'évaluation et de pondération, et s'articule autour de huit thématiques.

Biodiversité

Diversité existante parmi les organismes vivants de tout type dont les écosystèmes terrestres, marins, aquatiques et mixtes et les complexes écologiques dont ils font partie ; ceci comprend la diversité au sein des espèces, entre les espèces et celle des écosystèmes.

Biomarqueur d'exposition

Substance ou son métabolite qui est mesuré dans les fluides biologiques (par exemple le sang) afin d'évaluer l'exposition interne du corps.

Champ d'application 1, 2, 3 des émissions de CO_2e

Champ d'application 1 des émissions de CO_2e : émissions directes de gaz à effet de serre d'une entreprise déclarante.

Champ d'application 2 des émissions de CO_2e : émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise déclarante, associées à la production d'électricité, au chauffage et au refroidissement et aux achats d'air comprimé ou de vapeur pour sa propre consommation.

Champ d'application 3 des émissions de CO_2e : émissions indirectes d'une entreprise déclarante, autres que celles concernées par le champ 2.

Cogénération

Utilisation de la chaleur pour générer de l'électricité.

Concentrés

Minerai ou métal séparé de la roche ou de la terre dans lequel il est naturellement présent.

Cycle de vie (évaluation du)

Évaluation de la somme des effets d'un produit (p. ex. émissions de gaz à effet) à chaque stade de son cycle de vie, notamment l'extraction des ressources, la production, l'utilisation et l'élimination des déchets.

Décibel

Unité de mesure du bruit.

Demande chimique en oxygène

Mesure indirecte de la quantité de pollution organique qui ne peut pas être biologiquement oxydée dans un échantillon d'eau.

Départs volontaires

Nombre de travailleurs partant de leur propre volonté (excepté mises à pied, retraite et fin de contrat à durée déterminée). Ce nombre se rapporte au nombre total des effectifs.

Dépassement

Résultat d'une analyse de contrôle biologique qui excède la valeur limite (interne).

Émissions attribuables aux procédés industriels

Émissions générées par des procédés de fabrication, telles que le CO_2 issu de la décomposition du carbonate de calcium ($CaCO_3$).

Fiches de données (ESS)

Ensemble défini de données relatives aux propriétés physico-chimiques et toxicologiques d'un produit.

Épuration

Procédé mettant en œuvre des dispositifs de maîtrise de la pollution atmosphérique en vue d'éliminer certaines particules ou certains gaz des rejets industriels.

Équivalent CO_2

Unité universelle de mesure indiquant le potentiel de réchauffement planétaire (PRP) de chacun des six gaz à effet de serre, exprimée en PRP d'une unité de dioxyde de carbone. Elle est utilisée pour évaluer l'émission (ou la non-émission) des différents gaz à effet de serre par rapport à une base de référence commune.

ESS

Environnement, santé & sécurité.

Évaluation des risques

Évaluation des risques émanant des substances existantes pour l'homme (travailleurs et consommateurs) et pour l'environnement dans l'optique d'une meilleure gestion de ces risques.

Gaz à effet de serre- GES

Les GES sont les six gaz répertoriés par le Protocole de Kyoto : dioxyde de carbone (CO_2), méthane (CH_4), protoxyde d'azote (N_2O), hydrofluorocarbures (HFC), perfluorocarbures (PFC) et hexafluorure de soufre (SF_6).

Heures de formation par personne

Nombre moyen d'heures de formation par travailleur – incluant les formations internes, externes et sur le terrain. Les formations sur le terrain peuvent comprendre les heures pendant lesquelles une personne est formée sur le lieu de travail sans être totalement productive. Le nombre total d'heures de formation est divisé par le nombre total des effectifs.

Intermédiaire

Substance fabriquée, consommée ou utilisée dans un procédé chimique en vue de sa transformation en une autre substance.

ISO 14001

Norme de l'Organisation internationale de normalisation relative aux systèmes de gestion environnementale (réf. ISO).

Matières recyclées

Toute matière arrivée en fin de son premier cycle de vie et retraitée afin de lui donner une deuxième, troisième, etc. vie.

Matières secondaires

Produits résiduels issus du cycle de production des matériaux primaires.

Meilleures techniques disponibles

Terme relatif à la technologie mise en œuvre pour limiter les rejets polluants.

Microgramme par décilitre de sang

Unité de mesure de la concentration d'un métal dans le sang.

Microgramme par gramme de créatinine

Unité de mesure de la concentration d'un métal dans les urines.

Minéraux issus de zones de conflit

Minéraux extraits dans un contexte de conflit armé ou de violation des droits de l'Homme, en particulier l'or, l'étain, le tungstène et le tantale, dans le cadre du Dodd Frank Act (voir ci-dessus).

OHSAS 18001

Occupational Health and Safety Assessment Series ; un système de gestion de la santé et de la sécurité.

Potentiel de réchauffement planétaire

Facteur décrivant l'impact du forçage radiatif (degré de perturbation de l'atmosphère) d'une unité d'un gaz à effet de serre donné par rapport à une unité de CO_2.

Protocole de Kyoto

Protocole de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques). Il impose aux pays répertoriés à l'annexe B (pays développés) de respecter, sur la période 2008-2012, des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à leurs niveaux de 1990.

REACH

"Enregistrement, Évaluation et Autorisation des substances Chimiques" (nouvelle politique chimique de l'Union européenne).

Référentiel COSO

Le Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission est une organisation à but non lucratif mise en place par le secteur privé qui a établi un modèle standard du contrôle interne qui peut servir de référence aux entreprises et organisations afin d'évaluer leur système de contrôle interne.

Rotation du personnel

Exprimée en termes de départs volontaires : nombre de travailleurs qui quittent l'entreprise de leur plein gré (hors licenciements, retraite et échéance d'un contrat à durée déterminée). Ce nombre s'entend par rapport à l'effectif total.

SafeStart®

Programme avancé de formation et de développement des compétences en matière de sensibilisation à la sécurité.

Sécurité des procédés

Questions de sécurité relatives à l'utilisation et au stockage de substances chimiques dangereuses qui peuvent représenter un risque pour les personnes et l'environnement à proximité.

Taux d'absentéisme

Nombre total de jours de travail perdus pour cause de maladie excepté maladie de longue durée et congés de maternité. Ce chiffre se rapporte au nombre total de jours de travail par an.

Taux de fréquence des accidents

Nombre d'accidents avec journées de travail perdues par million d'heures travaillées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Taux de gravité des accidents

Nombre de journées de travail perdues par millier d'heures travaillées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Travailleurs temporaires

Travailleurs Umicore avec un contrat temporaire. Ils ne sont pas considérés comme faisant partie du personnel fixe, mais sont repris dans le total des effectifs.

GRI Index

Référence	Indicateur	Pages de référence dans le Rapport annuel 2013
Généralités		
Stratégie et analyse		
1.1	Déclaration de l'Administrateur délégué et du Président	6-7
1.2	Description des impacts, risques et opportunités majeurs	6-7; 3; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G18
Profil de l'organisation		
2.1	Nom de l'organisation	Couverture
2.2	Principaux produits et services et marques correspondantes	1; 3; 5; 12-13; 26; 30; 34; 38
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation, avec description des principales divisions, entités opérationnelles, filiales et coentreprises	1; 3; 5; 26; 30; 34; 38; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G2; Rapport d'activité économique et états financiers: F5, F17
2.4	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	Intérieur de couverture arrière; couverture arrière
2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée et noms des pays où se trouvent les sites principaux	5; Rapport d'activité social: S2
2.6	Nature du capital et forme juridique	Couverture arrière
2.7	Marchés où l'organisation opère	1-3; 5; 8-9; 11-13; 25-29; 32; 34-37; 38-41
2.8	Taille de l'organisation	4-5; Rapport d'activité social: S2; Rapport d'activité économique et états financiers: bilan consolidé
2.9	Changements significatifs de la taille, de la structure de l'organisation ou de son capital	10; 36; Rapport d'activité social: S1, S10, S11; Rapport d'activité environnemental: E1
2.10	Récompenses reçues en 2013	1; 13; 16; 23; 25; 33; 41; Rapport d'activité social: S4
Paramètres du rapport		
3.1	Période considérée	Couverture; intérieur de couverture; 190; Rapport d'activité environnemental: E2
3.2	Date du dernier rapport publié	Rapports annuels: http://www.umicore.com/reporting/Home/Archive/
3.3	Cycle considéré	Couverture; intérieur de couverture; Rapports annuels: http://www.umicore.com/reporting/Home/Archive/
3.4	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	Intérieur de couverture arrière Général: tim.weekes@umicore.com Financière: evelien.goovaerts@umicore.com Social: mark.dolfyn@umicore.com Environnemental: bert.swennen@umicore.com
3.5	Processus de détermination du contenu du rapport	190; Déclaration de gouvernance d'entreprise: Engagement envers les parties prenantes
3.6	Périmètre du rapport	190; Rapport d'activité social: S1, S8, S10, S11; Rapport d'activité environnemental: E1, E3, E8, E9
3.7	Limites spécifiques du champ ou du périmètre du rapport	190; Rapport d'activité social: S1, S8, S10, S11; Rapport d'activité environnemental: E1, E3, E8, E9
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises et filiales	190; Rapport d'activité social: S1; Rapport d'activité environnemental: E1; Rapport d'activité économique et états financiers: F17; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G24
3.9	Techniques de mesure des données et bases de calcul	190; Rapport d'activité social: S1-S11; Rapport d'activité environnemental: E1-E10; Rapport d'activité économique et états financiers: F1

Référence	Indicateur	Pages de référence dans le Rapport annuel 2013
3.10	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs et la raison de cette reformulation	190; Rapport d'activité social: S1, S10, S11; Rapport d'activité environnemental: E1; Approche managériale générale: http://www.umicore.com/sustainability/
3.11	Changements significatifs, par rapport à la période couverte par les rapports antérieurs, du champ, du périmètre ou des méthodes de mesure utilisées	190; Rapport d'activité social: S1, S8, S10, S11; Rapport d'activité environnemental: E1, E2, E3
3.12	Index GRI	190; cette page
3.13	Validation du rapport	190; Approche managériale générale: http://www.umicore.com/sustainability/; Supervision et controle: http://www.umicore.com/governance/fr/supervision/
Gouvernance, engagements et dialogue		
4.1	Structure de gouvernance de l'organisation	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G2, G4, G5; Approche managériale générale: http://www.umicore.com/sustainability/
4.2	Statut non exécutif du Président du Conseil d'administration	174; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G2
4.3	Nombre, sexe des membres et statut des membres du Conseil d'administration: indépendants et exécutifs ou non	174-175; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G2, G4
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations au Conseil d'administration	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G3, G9, G10, G11, G21; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.umicore.com/governance/fr/
4.5	Lien entre les rémunérations et la performance de l'organisation (y compris sociale et environnementale)	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G12-G15; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.umicore.com/governance/fr/
4.6	Processus mis en place pour éviter les conflits d'intérêt	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G7, G9-G11; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.umicore.com/governance/fr/
4.7	Processus de détermination des qualifications et de l'expertise exigée des membres du Conseil d'administration	Charte de gouvernance d'entreprise: http://www.umicore.com/governance/fr/charterF/
4.8	Lignes directrices et politiques internes	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G1; G9; The Umicore Way: http://www.umicore.com/en/aboutUs/umicoreWay/; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.umicore.com/governance/fr/
4.9	Procédures d'identification des risques	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G16-G18
4.10	Processus d'évaluation de la performance propre du Conseil d'administration	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G4, G5; Charte de gouvernance d'entreprise: http://www.umicore.com/governance/fr/charterF/
4.11	Explications sur les actions en matière de principe de précaution	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G16, G18
4.12	Chartes, principes et autres initiatives, dorigine extérieure en matière économique, environnementale et sociale, auxquelles lorganisation a souscrit ou donné son aval	COSO; Guide OCDE; ILO Human Rights; Responsible Care; SRI; FTSE; PACI; GRI
4.13	Affiliation à des associations industrielles	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25
4.14	Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G19-G26
4.15	Base d'identification et de sélection des parties prenantes	Déclaration de gouvernance d'entreprise: Engagement envers les parties prenantes, G19-G26; Approche relative à l'engagement envers les parties prenantes: http://www.umicore.com/sustainability/stakeholders/
4.16	Démarche de dialogue avec les parties prenantes, et notamment la fréquence	Déclaration de gouvernance d'entreprise: Engagement envers les parties prenantes, G19-G26; Approche relative à l'engagement envers les parties prenantes: http://www.umicore.com/sustainability/stakeholders/

Référence	Indicateur	Pages de référence dans le Rapport annuel 2013
4.17	Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes et manière dont l'organisation y a répondu, notamment lors de l'établissement de son rapport	Déclaration de gouvernance d'entreprise: engagement envers les parties prenantes; Approche managériale générale: http://www.umicore.com/sustainability/; Approche relative à l'engagement envers les parties prenantes: http://www.umicore.com/sustainability/stakeholders/
Déclaration d'approche managériale		
5		Déclaration d'approche managériale: http://www.umicore.com/sustainability/context/
Indicateurs économiques		
Performance économique		
EC1 (BASE)	Valeur économique créée et distribuée	4-5; 8-13; 26-41; Rapport d'activité économique et états financiers: F8, F9, F39; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G26
EC2 (BASE)	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques	18-19; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G18; Approche managériale environnementale: http://www.umicore.com/sustainability/environment/; The Umicore Way: http://www.umicore.com/en/aboutUs/umicoreWay/
EC3 (BASE)	Etendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies	Rapport d'activité économique et états financiers: F27
EC4 (BASE)	Subventions et aides publiques significatives reçues	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25
Impacts économiques indirects		
EC8 (BASE)	Développement et impact des investissements avec bénéfice public	4; 23-25; 29; 33; 37; 41; Rapport d'activité social: S5; Rapport d'activité environnemental: E8; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25
Indicateurs environnementaux		
Matières		
EN2 (BASE)	Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées	5; Rapport d'activité environnemental: E6
Energie		
EN3 (BASE)	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire	Rapport d'activité environnemental: E4
EN4 (BASE)	Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire	Rapport d'activité environnemental: E4
EN5 (SUPPLÉMENTAIRE)	Energie économisée grâce à l'efficacité énergétique	Rapport d'activité environnemental: E4
EN6 (SUPPLÉMENTAIRE)	Initiatives pour fournir des produits et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré	10-12; 18-21; 31-32; Rapport d'activité environnemental: E4; Position d'Umicore au sujet de la réduction de l'empreinte carbone: http://www.umicore.com/sustainability/environment/positionStatements/carbonReduction.htm (indicateur rapporté partiellement)
EN7 (SUPPLÉMENTAIRE)	Initiatives pour réduire la consommation d'énergie indirecte et réductions obtenues	18-19; Rapport d'activité social: S8; Position d'Umicore au sujet de la réduction de l'empreinte carbone: http://www.umicore.com/sustainability/environment/positionStatements/carbonReduction.htm (indicateur rapporté partiellement)
Eau		
EN8 (BASE)	Volume total d'eau prélevé, par source	Rapport d'activité environnemental: E5
Biodiversité		
EN11 (BASE)	Emplacement et superficie des sites dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	Rapport d'activité environnemental: E10 (indicateur rapporté partiellement)

Référence	Indicateur	Pages de référence dans le Rapport annuel 2013
Emissions, effluents et déchets		
EN16 (BASE)	Emissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre, en poids	Rapport d'activité environnemental: E3
EN17 (BASE)	Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids	Rapport d'activité environnemental: E3
EN18 (SUPPLÉMENTAIRE)	Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues	18-21; 29; 33; 36; 41; Rapport d'activité environnemental: E3
EN20 (BASE)	Emissions de NOx, SOx et autres émissions significatives dans l'air, par type et par poids	Rapport d'activité environnemental: E2
EN21 (BASE)	Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	Rapport d'activité environnemental: E2
EN22 (BASE)	Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Rapport d'activité environnemental: E7
Produits et services		
EN26 (BASE)	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci	12; 18-21; 25; 29; 37; Rapport d'activité environnemental: E2, E6 (indicateur rapporté partiellement)
Emploi, relations sociales et travail décent		
Emploi		
LA1 (BASE)	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique	4-5; Rapport d'activité social: S2
LA2 (BASE)	Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage	4-5; 16; Rapport d'activité social: S4
Relations entre la direction et les salariés		
LA4 (BASE)	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	Rapport d'activité social: S6
Santé et sécurité au travail		
LA7 (BASE)	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par zone géographique	4; 14-15; 27-29; 31-33; 35-36; 39-41; Rapport d'activité social: S9, S10, S11 (indicateur rapporté partiellement)
LA9 (SUPPLÉMENTAIRE)	Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les syndicats	16; Rapport d'activité social: S6; Accord de développement durable: http://www.umicore.com/sustainability/social/sustDevAgreement/2011SDAgreement.pdf
Formation et éducation		
LA10 (BASE)	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle	4; 15-16; Rapport d'activité social: S3
LA12 (SUPPLÉMENTAIRE)	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques	16; Rapport d'activité social: S3 (indicateur rapporté partiellement)
Diversité et égalité des chances		
LA13 (BASE)	Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité	174-177; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G4, G5; Rapport d'activité social: S2. Les minorités ne sont pas identifiées car dans certains pays où Umicore opère, il est interdit de poser des questions sur ce sujet (p. ex. USA et France).
Droits de l'Homme		
Pratiques d'investissement et d'achat		
HR2 (BASE)	Pourcentage de fournisseurs et de soustraitants majeurs dont le respect des droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle; mesures prises	22-23; Rapport d'activité social: S8; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G18
HR3 (BASE)	Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité; pourcentage de salariés formés	15-16; Rapport d'activité social: S8; Tous les travailleurs reçoivent une formation informelle sur le Code de conduite http://www.umicore.com/governance/fr/CodeOfConduct/

Référence	Indicateur	Pages de référence dans le Rapport annuel 2013
Liberté syndicale et droit de négociation		
HR5 (BASE)	Activités identifiées au cours desquelles le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé; mesures prises pour assurer ce droit	Rapport d'activité social: S6, S8; Accord de développement durable: http://www.umicore.com/sustainability/social/sustDevAgreement/2011SDAgreement.pdf
Interdiction du travail des enfants		
HR6 (BASE)	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents impliquant le travail d'enfants; mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail	Rapport d'activité social: S6, S8; Accord de développement durable: http://www.umicore.com/sustainability/social/sustDevAgreement/2011SDAgreement.pdf
Abolition du travail forcé ou obligatoire		
HR7 (BASE)	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire; mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail	Rapport d'activité social: S6, S8; Accord de développement durable: http://www.umicore.com/sustainability/social/sustDevAgreement/2011SDAgreement.pdf
Société		
Communautés		
SO1 (BASE)	Pourcentage des activités ayant des programmes d'engagement envers les communautés locales, d'évaluation des impacts des activités et de développement	23-25; Rapport d'activité social: S5
Corruption		
SO2 (BASE)	Pourcentage et nombre total de domaines d'activité stratégique soumis à des analyses de risques en matière de corruption	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G15; G24; Umicore est signataire de la PACI
SO3 (BASE)	Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation	Tous les travailleurs reçoivent une formation informelle sur le Code de conduite http://www.umicore.com/governance/fr/CodeOfConduct/
Politiques publiques		
SO5 (BASE)	Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25
SO6 (SUPPLÉMENTAIRE)	Total des contributions versées en nature et en espèces aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25
Responsabilité du fait des produits		
Santé et sécurité des consommateurs		
PR1 (BASE)	Etapes du cycle de vie où sont évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, et pourcentage de catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures	20-21; Rapport d'activité environnemental: E6 (indicateur rapporté partiellement)
Etiquetage des produits et des services		
PR3 (BASE)	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	21; Rapport d'activité environnemental: E6

Notes

À propos du présent rapport

Le Rapport annuel 2013 d'Umicore offre une vue complète et intégrée des performances économique, financière, environnementale et sociale de l'entreprise en 2013.

Ce Rapport se subdivise en deux parties : une partie dédiée à la stratégie, une autre aux rapports d'activité et états financiers. La partie Rapport de gestion (pages 1 à 41) présente Umicore et se concentre sur ses principales performances de 2013 liées à sa stratégie Vision 2015. Le chapitre Rapport d'activité (pages 42 à 190) regroupe les états financiers, le rapport d'activité environnemental, le rapport d'activité social et le rapport de gouvernance ainsi que les annexes. Tous les éléments du Rapport annuel 2013 sont consultables sur le centre de reporting à l'adresse www.umicore.com/reporting.

Approche globale

Le Rapport annuel d'Umicore a pour principale mission d'illustrer l'approche stratégique de l'entreprise (Vision 2015). Cette stratégie intègre des objectifs économiques, environnementaux et sociaux clairement définis. L'approche d'Umicore vise à intégrer le reporting de ses performances économiques, environnementales et sociales. Cette approche est le fruit d'une concertation avec les parties prenantes, internes et externes, menée de 2009 à 2011. Elle est inspirée par le concept de "reporting intégré" comme étant développé par l'International Integrated Reporting Council.

Portée du rapport

En termes de portée globale, le Rapport annuel 2013 d'Umicore concerne les activités de l'entreprise pour l'exercice financier/année civile 2013. Aucun changement de périmètre significatif n'est à signaler pour 2013. Le présent rapport est le troisième à faire le point sur l'état d'avancement des objectifs 2015. Le chapitre Rapport d'activité décrit la portée de l'ensemble des objectifs et comporte un bref descriptif de la méthodologie employée pour les indicateurs de performance. Quand les données sont disponibles, les indicateurs de performance du présent document font l'objet d'une comparaison rétroactive à cinq ans par rapport à 2009.

Au niveau économique le rapport porte sur les activités intégralement consolidées. Les états financiers tiennent aussi compte des contributions financières de l'ensemble des sociétés associées et des coentreprises. Le périmètre des éléments environnementaux et sociaux du rapport se limite aux entités entièrement consolidées. Les éventuels écarts sont commentés dans le chapitre correspondant ou dans les annexes du Rapport annuel complet.

Données

Les données relatives aux éléments économiques et financiers du rapport sont récoltées dans le cadre de processus de gestion et de consolidation financière de l'entreprise. Les données environnementales et sociales sont recueillies par des systèmes de gestion de ces données et intégrées dans un outil de reporting centralisé, avec les données économiques et financières.

Certification

Le présent rapport a été vérifié en toute indépendance par PwC Réviseurs d'Entreprises (PwC). L'audit des informations financières réalisé par PwC se fonde sur l'ensemble des états financiers consolidés IFRS, sur lesquels elle a émis une opinion sans réserve. Ces états financiers consolidés IFRS et le rapport du commissaire aux comptes figurent respectivement en pages 50 à 117 et 178 de ce Rapport. Les données sociales et environnementales reprises dans ce document sont préparées sur base des mêmes principes de celles qui ont été utilisées pour préparer les rapports d'activité environnemental et social consultables aux pages 119 à 147. Le rapport du commissaire indépendant établi par PwC sur les rapports sociaux et environnementaux figure en page 179 du présent Rapport annuel.

Le rapport a atteint le niveau B+ défini par la Global Reporting Initiative (GRI). Un index GRI détaillé peut être consulté en pages 184 - 188 du Rapport annuel complet. La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation multipartite, pionnière du cadre de reporting sur le développement durable le plus largement utilisé. Celui-ci énonce les lignes directrices et les indicateurs de performance à la disposition des entreprises et des organisations désireuses de mesurer leurs performances économiques, environnementales et sociales et d'en rendre compte.

Présentation et feedback

Umicore souhaite améliorer son reporting grâce à un engagement et un dialogue continus avec les parties prenantes. Les principaux éléments sociaux du rapport sont présentés aux syndicats internationaux lors du comité de contrôle commun organisé en mars. Le document complet est présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle fin avril. Umicore s'engage aussi à tenir compte, dans ses cycles de reporting à venir, de tous les points d'amélioration relevés par le commissaire indépendant (PwC).

Nous encourageons les lecteurs à nous faire part de leurs commentaires dans la version électronique du rapport (détails ci-contre).

Information supplémentaire

L'information supplémentaire concerne l'approche d'Umicore en matière de gestion économique, environnementale et sociale. Ces éléments sont disponibles sur le site internet d'Umicore (www.umicore.com/sustainability/) et doivent être considérés comme faisant partie intégrante du présent rapport.

Calendrier financier (1)

29 avril 2014
Assemblée générale des actionnaires (exercice 2013)
Revue du premier trimestre 2014

2 mai 2014
Action ex-dividende

7 mai 2014
Mise en paiement du dividende

31 juillet 2014
Résultats du premier semestre 2014

23 octobre 2014
Revue du troisième trimestre 2014

Feedback

Donnez-nous votre avis sur ce rapport. Envoyez-nous un e-mail à stakeholder@umicore.com.

Informations complémentaires

Cotation en Bourse
Euronext Brussels

Informations générales
Tim Weekes
Téléphone : +32 2 227 73 98
E-mail : tim.weekes@umicore.com

Informations économiques
Evelien Goovaerts
Téléphone : +32 2 227 78 38
E-mail : evelien.goovaerts@umicore.com

Informations sociales
Mark Dolfyn
Téléphone : +32 2 227 73 22
E-mail : mark.dolfyn@umicore.com

Informations environnementales
Bert Swennen
Téléphone : +32 2 227 74 45
E-mail : bert.swennen@umicore.com

Langues
Ce rapport est également disponible en anglais et néerlandais.

Internet
Ce rapport annuel peut être téléchargé sur le site : www.umicore.com/reporting.

Siège social d'Umicore
Rue du Marais 31, B-1000 Bruxelles – Belgium
Téléphone : +32 2 227 71 11
Fax : +32 2 227 79 00
Internet : www.umicore.com
E-mail : info@umicore.com
Numéro d'entreprise : 0401574852
Numéro de TVA : BE 0401 574 852

Éditeur responsable
Umicore Group Communications
Tim Weekes
Téléphone : +32 2 227 73 98
E-mail : tim.weekes@umicore.com

Conception & réalisation
The Crew - www.thecrewcommunication.com

Photos
Dimitri Lowette, Jean-Michel Byl, Ronny Van Loock, Anka Van Raemdonck, Shutterstock, UNICEF Belgium, Umicore.

(1) Dates sous réserve de modification. Pour les mises à jours, veuillez consulter le site internet d'Umicore.

Umicore
Société Anonyme
rue du Marais 31
B-1000 Bruxelles, Belgique

Tél: +32 2 227 71 11
Fax: +32 2 227 79 00
E-mail: info@umicore.com
www.umicore.com

TVA: BE 0401 574 852
Numéro d'entreprise: 0401574852
Siège social: rue du Marais 31
B-1000 Bruxelles - Belgique